

Université Assane SECK de Ziguinchor



École Doctorale Espaces, Sociétés et Humanités (EDESH)

Année : 2022

N° d'ordre : 0002

## THÈSE DE DOCTORAT

DOMAINE : Sciences Économiques et de Gestion

MENTION : Économie

SPÉCIALITÉ : Analyse Économique et Économétrie

Présentée par :

**Insa SANE**

---

### Essais sur la Problématique de l'Aide Publique au Développement (APD) en Afrique de l'Ouest

---

soutenue publiquement le **31 Janvier 2022** à l'**UASZ** devant le jury composé de :

#### COMPOSITION DU JURY

- Président :** Pr Abdoulaye SECK, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar
- Rapporteur 1 :** Pr Ibrahima THIAM, Professeur Titulaire, Université Iba Der THIAM de Thiès
- Rapporteur 2 :** Pr Moustapha GUEYE, Maître de Conférences, Université Assane SECK de Ziguinchor
- Rapporteur 3 :** Pr Elhadji Abdoul Aziz NDIAYE, Maître de Conférences Agrégé, Université Gaston Berger de Saint-Louis
- Directeur de Thèse :** Pr Abdou Aziz NIANG, Maître de Conférences Agrégé, Université Assane SECK de Ziguinchor

L'université Assane SECK de Ziguinchor n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans cette thèse.

Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

# Dédicace

*À mon défunt père, Sountoukoune SANE ;  
À ma mère, Awa Touty DIEDHIOU.*

# Remerciements

*Je rends gloire à Dieu le tout-puissant miséricordieux de m'avoir accordé la vie et l'énergie nécessaire à bien mener cette thèse.*

*Les remerciements sont, sans doute, l'occasion d'effectuer les citations les plus agréables de la thèse. À cet égard, je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les personnes qui ont contribué, directement ou indirectement, à bien cette thèse.*

*Je tiens, tout d'abord, à exprimer ma reconnaissance au **Pr Abdou Aziz NIANG** pour l'encadrement scientifique dont il m'a fait bénéficier depuis le Master jusqu'au Doctorat. Ses conseils et sa confiance ont été précieux, et m'ont permis de bien mener cette thèse. Je tiens à lui fait savoir que ces années de recherches ont été, à ses côtés, un atout.*

*Je tiens également à remercier les **membres du jury** pour avoir accepté d'évaluer cette thèse. Leurs suggestions et leurs remarques ont été pour moi d'une grande utilité pour l'amélioration de la qualité du travail.*

*Je voudrais adresser mes remerciements à l'École Doctorale EDESH, au laboratoire LARSES, à l'UFR Sciences Économiques et Sociales et au Département d'Économie-Gestion de l'Université Assane SECK de Ziguinchor.*

*Mes sincères remerciements également au **Pr Paul DIEDHIOU**, Directeur du Laboratoire LARSES, pour sa constante disponibilité, pour son soutien à l'endroit des doctorants.*

*Je voudrais adresser un merci particulier au **Dr Samba SANE**, au **Dr Moustapha SANE**, au **Dr Alphonse Mané SAMBOU**, au **Dr David DIONE**, au **Dr Jonas Bertin MALOU**, au **Dr Abdou BADJI**, à **Madame Seynabou GOUDIABY**, à **M. Bacary DIEDHIOU** et à **M. Assaendi FAHAD**. Pour votre disponibilité et votre générosité, je vous exprime ici ma profonde reconnaissance.*

*À l'ensemble des collègues doctorants de l'EDESH, je dis merci pour ces belles années de profonde amitié et de franche fraternité.*

*Je témoigne ma profonde gratitude à ma famille et à tous mes proches pour leur amour et leur soutien indéfectible tout au long de ma vie.*

# Sigles et Abréviations

- AFD** : Agence Française de Développement
- AID** : Association Internationale de Développement
- AMGI** : Agence Multilatérale de Garantie des Investissements
- APD** : Aide Publique au Développement
- BAD** : Banque Africaine de Développement
- BAuD** : Banque Asiatique de Développement
- BIRD** : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
- CAD** : Comité d'Aide au Développement
- CPD-ONU** : Comité des Politiques de Développement des Nations Unies
- CEDEAO** : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
- CNUCED** : Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement
- EPIP** : Évaluation de la Politique et des Institutions du Pays
- FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.
- FBCF** : Formation Brute de Capital Fixe
- FERDI** : Fondation pour les Études et Recherche sur le Développement International
- FMI** : Fonds Monétaire International
- GIRP** : Guide International Risque Pays
- IDE** : Investissements Directs Étrangers
- IFRI** : Institut Français des Relations Internationales
- IMD** : Indicateurs Mondiaux de Développement
- IPS** : Im, Pesaran et Shin
- IVE** : Indice de Vulnérabilité Économique
- MCC** : *Millennium Challenge Corporation*
- MCO** : Moindres Carrés Ordinaires
- MMG** : Méthode des Moments Généralisés
- NEPAD** : Nouveau Partenariat pour Développement de l'Afrique
- NOEI** : Nouvel Ordre Économique International
- OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Économique
- OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- ONG** : Organisations Non Gouvernementales

**ONU** : Organisation des Nations Unies  
**PAM** : Programme Alimentaire Mondial  
**PAS** : Plans d'Ajustement Structurels  
**PED** : Pays En Développement  
**PEID** : Les Petits États Insulaires en Développement  
**PIB** : Produit Intérieur Brut  
**PMA** : Pays Moins Avancés  
**PNB** : Produit National Brut  
**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement  
**PPTE** : Pays Pauvres Très Endettés  
**PTR** : Régression à Seuil en Panel  
**RC** : Rapport de Chance  
**R et D** : Recherche et Développement  
**RNB** : Revenu National Brut  
**SCR** : Somme des Carrés des Résidus  
**SFI** : Société Financière Internationale  
**UA** : Union Africaine  
**UE** : Union Européenne  
**UEMOA** : Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine  
**USAID** : Agence des États-Unis pour le Développement International  
**USD** : *United States Dollar*  
**VIF** : *Variation Inflation Factor*

# Liste des Graphiques

1.1	L'évolution de l'APD de 1960 à 2016 . . . . .	25
1.2	Composition de l'APD nette émanant des pays membres du CAD de 2000 à 2018 . . . . .	26
1.3	APD nette des pays membre du CAD en volume en milliards USD en 2018 . . . . .	34
1.4	APD nette des donateurs du CAD en pourcentage du RNB en 2018 . . . . .	35
2.1	Croissance du PIB réel en pourcentage de 2011 à 2021 . . . . .	56
2.2	Inflation des prix à la consommation en Afrique de l'Ouest de 2011 à 2021 (en pourcentage) . . . . .	57
2.3	Balance des comptes courants en pourcentage du PIB . . . . .	59
2.4	Classification des positions budgétaires (nombre de pays) . . . . .	61
2.5	Solde budgétaire global en pourcentage du PIB . . . . .	62
2.6	Dette extérieure totale en pourcentage du PIB . . . . .	64
2.7	Flux des capitaux vers l'Afrique de l'Ouest . . . . .	66
2.8	Pourcentage de l'APD nette totale par région . . . . .	67
2.9	Architecture de l'IVE . . . . .	79
2.10	Évolution de l'aide-programme en Afrique de l'Ouest en millions USD de 2014 à 2017 . . . . .	101
3.1	Canaux de dépendances et influences externes sur les régimes institutionnels	109
3.2	Hypothèse de rendements marginaux décroissants de l'aide . . . . .	115
3.3	La croissance économique induite par l'expansion des exportations de biens et services . . . . .	143

# Liste des Tableaux

2.1	APD en Afrique de l'Ouest par pays bénéficiaires en millions USD en valeur constante (Moyenne annuelle et quantité annuelle) . . . . .	68
2.2	APD en Afrique de l'Ouest par secteurs en millions USD en 2017 . .	70
2.3	Bornes utilisées pour la normalisation . . . . .	77
2.4	Résultats du test de stationnarité d'IPS . . . . .	95
2.5	Résultats du test de causalité au sens de Dumitrescu et Hurlin . . .	96
2.6	Résultats de l'estimateur MMG en panel dynamique en différence première . . . . .	97
3.1	Résultats des tests à seuil unique et à seuil double . . . . .	125
3.2	Résultats de l'estimation de l'effet de l'APD sur la croissance économique	126
3.3	Tendance de l'APD en pourcentage du PIB des pays de la CEDEAO par décennie et sur la moyenne 1980-2017 . . . . .	128
3.4	Classification des pays de la CEDEAO en fonction du seuil de dépendance sur la période 1980-2017 . . . . .	129
3.5	Résultats de l'estimation du modèle logistique binaire . . . . .	135
3.6	Résultats du test de multicolinéarité entre les variables explicatives .	136
3.7	Résultats de la qualité de la prédiction . . . . .	137
3.8	Résultats du test de spécification du modèle . . . . .	138
3.9	Résultats de l'estimation du modèle logistique binaire avec les rapports de chance . . . . .	139
3.10	Résultats de l'estimation du modèle logistique binaire avec les effets marginaux . . . . .	140

# Résumé

Les répercussions immédiates de la pandémie de COVID-19 sur les économies et les échanges internationaux ont mis l'APD sur le devant de la scène internationale. Plus de 50 ans après les indépendances de plusieurs pays africains, l'aide fait toujours l'objet de discussion. La présente thèse a pour objectif d'analyser la problématique de l'APD dans les pays de la CEDEAO en mettant en avant les concepts d'efficacité et de dépendance. Pour y parvenir, nous avons eu recours à la Méthode des Moments Généralisés en panel dynamique, à la méthode à effet de seuil de type « Régression à Seuil en Panel » et au modèle logistique binaire. Les résultats montrent, dans un premier temps, sur la période 1990-2017, que l'APD est inefficace dans les pays de la CEDEAO, car elle contribue à l'augmentation de leur vulnérabilité macroéconomique. Dans un deuxième temps, ils révèlent l'existence d'un seuil de dépendance optimal moyen d'environ 11,20% du PIB permettant d'identifier, sur la période 1980-2017, sept pays non dépendants de l'APD et sept pays dépendants de l'APD dans la zone CEDEAO. Dans un troisième et dernier temps, il en ressort que les pays de la CEDEAO pourraient rompre la dépendance vis-à-vis de l'APD en veillant à une expansion de leurs exportations de biens et services et au dynamisme de leurs industries locales. Toutefois, l'entrée massive d'Investissements Directs Étrangers augmenterait la dépendance à l'APD. Ainsi, il conviendrait pour ces pays d'utiliser de façon optimale leurs ressources internes dans le cadre du financement de leur plan de développement et considérer l'aide juste comme une ressource complémentaire.

**Mots-clés : Aide Publique au Développement, Vulnérabilité Macroéconomique, Efficacité, Dépendance, Afrique de l'Ouest**

# Abstract

The immediate impact of the COVID-19 pandemic on economies and international trade has brought ODA to the forefront internationally. More than 50 years after the independence of several African countries, aid is still under discussion. This thesis aims to analyse the issue of ODA in ECOWAS countries by putting forward the concepts of effectiveness and dependency. To achieve this, we used the General Method of Moments in dynamic panels, the Panel Threshold Regression method and the binary logistic model. Firstly, the results show that ODA is ineffective in ECOWAS countries, over the period 1990-2017, as it contributes to the increase in their macroeconomic vulnerability. Secondly, they reveal the existence of an average optimal dependency threshold of about 11.20% of GDP, making it possible to identify, over the period 1980-2017, seven non-ODA-dependent countries and seven ODA-dependent countries in the ECOWAS zone. In a third and final point, it is suggested that ECOWAS countries could break their dependence on ODA by ensuring an expansion of their exports of goods and services and by promoting their dynamic local industry. However, the massive inflow of Foreign Direct Investment would increase the dependence on ODA. Thus, these countries should make optimal use of their domestic resources in financing their development plans and consider aid as a complementary resource.

**Keywords : Official Development Assistance, Macroeconomic Vulnerability, Effectiveness, Dependence, West Africa**

# Sommaire

Dédicace	i
Remerciements	ii
Sigles et Abréviations	iii
Liste des Graphiques	v
Liste des Tableaux	vi
Résumé	vii
Abstract	viii
Sommaire	ix
Introduction Générale	1
<b>1 Aide Publique au Développement (APD) : Contexte International</b>	<b>8</b>
1.1 Cadre global de la notion d'APD	9
1.2 Typologie et tendances globales de l'APD	22
1.3 Débat sur l'efficacité de l'APD en matière de croissance économique : résultats mitigés	36
<b>2 Contribution de l'APD à la Réduction de la Vulnérabilité Macroéconomique : Cas des Pays de la CEDEAO</b>	<b>54</b>
2.1 Situation économique des pays de la CEDEAO	55
2.2 Vulnérabilité macroéconomique et efficacité de l'APD	71
2.3 Étude empirique sur la contribution de l'APD à la réduction de la vulnérabilité macroéconomique : cas des pays de la CEDEAO	84
<b>3 Perspectives de Sortie de la Dépendance vis-à-vis de l'APD : Cas des Pays de la CEDEAO</b>	<b>106</b>

3.1	Revue de la littérature . . . . .	107
3.2	Mécanismes de classification des pays dépendants et non dépendants de l'APD dans l'espace CEDEAO . . . . .	119
3.3	Étude empirique sur la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de l'APD : cas des pays de la CEDEAO . . . . .	130
	<b>Conclusion Générale</b>	<b>149</b>
	<b>Bibliographie</b>	<b>153</b>
	<b>Annexes</b>	<b>I</b>
	<b>Liste des Index</b>	<b>XVI</b>
	<b>Table des matières</b>	<b>XIX</b>

# Introduction Générale

« Quatrièmement, il nous faut lancer un nouveau programme qui sera audacieux et qui mettra les avantages de notre avancée scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. [...] Leur vie économique est primitive et stationnaire. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères. [...] Je crois que nous devrions mettre à la disposition des peuples pacifiques, les avantages de notre réserve de connaissances techniques afin de les aider à réaliser la meilleure vie à laquelle ils aspirent. Et, en collaboration avec d'autres nations, nous devons encourager l'investissement de capitaux dans les régions où le développement fait défaut. [...] Une production plus grande est la clé de la prospérité et de la paix »<sup>1</sup>.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il s'est dessiné sur le paysage des relations internationales, une nouvelle forme de coopération. L'Europe, ruinée par la guerre avec des besoins financiers dans tous les domaines économiques, va être financée par les États-Unis à travers le Plan Marshall<sup>2</sup>. En quelques années, cette Europe se retrouvait dans une prospérité tandis que les colonies africaines nouvellement indépendantes étaient dans une pauvreté. En effet, ces colonies avaient entamé un processus de développement qui avait du mal à prospérer. Les difficultés économiques étaient présentes dans tous les domaines avec comme conséquences la stagnation et des taux de croissance négatifs (Baldé, 2012). La sortie du cercle vicieux de la pauvreté devrait se traduire par la nécessité d'injecter du capital ; ce que Rosenstein-Rodan (1943) a appelé le grand coup de pouce « *big push* »<sup>3</sup>. Le financement interne de ces pays étant trop faible pour permettre un tel investissement, il a fallu donc recourir à un financement externe à l'image du Plan Marshall. C'est la naissance du programme d'APD destiné aux pays pauvres. Il s'agit d'un concept qui désigne l'ensemble des ressources sous forme de dons et de prêts d'argent fournis aux états pauvres pour favoriser leurs croissances économiques.

---

1. Le point IV du discours d'investiture du deuxième mandat du Président américain Harry S. Truman le 20 Janvier 1949. Discours extrait dans l'ouvrage de Rist (2015, p.133).

2. Le 5 juin 1947 le secrétaire d'État américain, le général George C. Marshall, propose une assistance économique et financière à tous les pays d'Europe. Ils seront seize à accepter le *European Recovery Program* ou Plan Marshall.

3. Terme désignant la grande poussée en termes de financement nécessaire pour que les pays pauvres sortent de la trappe à pauvreté.

En effet, une aide extérieure était nécessaire pour financer l'industrialisation des « régions internationales défavorisées » (Raballand, 2015). Cette conception de l'aide est restée présente plus de six décennies plus tard dans la vision du *big push* de Sachs (2005) ou dans les nombreuses initiatives actuelles en faveur d'investissements colossaux en matière d'infrastructures notamment en Afrique subsaharienne.

L'APD a toujours couvert un large éventail d'objectifs économiques, politiques, sociaux et culturels. Mais il faut rappeler que pendant la majeure partie de son histoire, son principal moteur a été d'ordre géopolitique et ses principaux acteurs, les États-nations (Severino et Ray, 2011). En finançant de coûteux projets de développement économique, les nations européennes ont pu continuer à garder leur mot à dire dans la vie politique et économique de leurs anciennes colonies. Pendant la guerre froide, l'APD a également servi à acheter de l'influence. Tout au long de cette époque, l'augmentation des flux d'APD pouvait s'expliquer par une concurrence féroce à laquelle capitalistes et communistes se livraient via des alliances avec le tiers-monde. Parallèlement à la course aux armements, le Sud a été le théâtre d'une « lutte d'influence », au cours de laquelle les performances économiques des « pays satellites » servaient de preuve pour juger la validité de l'idéologie de leurs protecteurs. Des sommes considérables furent dépensées pour maintenir des régions entières sous le bon camp permettant à quelques États et à certains dirigeants d'obtenir de confortables rentes géopolitiques. Malheureusement, cette aide fournie pour mettre en œuvre des approches théoriques du développement dont les résultats n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes. C'est ainsi que la première décennie du développement qui visait la modernisation des pays du tiers-monde s'est conclue par un échec selon le bilan fait par le Bureau International du Travail au début des années 1970 (Dazoue, Vangvaidi et Baida, 2018).

En progression dans les années 80, les montants d'APD alloués aux Pays En Développement (PED) n'ont pas cessé de se réduire pendant les années 90, même si ce mouvement s'est stabilisé au début des années 2000, mais à un niveau historiquement bas (Komon, 2005). Cette baisse, qui a coïncidé avec l'effondrement du mur de Berlin, trouve des explications divergentes selon la nature du pays, c'est-à-dire selon qu'il est donateur ou bénéficiaire. Dans les pays donateurs, l'APD est accusée d'être inefficace et d'alimenter la corruption et pour ces raisons, une certaine opinion demande sa suppression ou tout au moins sa réduction. Dans les pays bénéficiaires, la baisse de l'APD s'explique par le fait que son octroi est de plus en plus soumis à un nombre impressionnant de contraintes et d'exigences des bailleurs de fonds qui les insupportent et les poussent à en réduire la demande.

Ainsi, une vaste littérature explore la question de l'efficacité de l'APD et ses résultats ne parviennent pas à être concluants. Dans les années 2000, dominait la thèse selon laquelle l'efficacité de l'aide dépendait essentiellement de la qualité des institutions et de la politique économique des pays aidés (Burnside et Dollar, 2000). Cependant, au-delà de la qualité des

politiques économiques et des problèmes de capacité d'absorption des PED, d'autres facteurs sont susceptibles d'influencer l'efficacité de l'aide. C'est en ce sens que plusieurs travaux académiques ont défendu l'idée selon laquelle l'aide pouvait permettre d'amortir l'influence néfaste de la vulnérabilité aux chocs externes subis par de nombreux PED (Guillaumont et Chauvet, 2001)<sup>4</sup>. Ces pays subissant des chocs externes économiques et climatiques peuvent nécessiter plus d'aide et si elle permet de compenser l'effet néfaste de ces chocs pour la croissance économique, l'aide pourrait être alors plus efficace dans ces pays (Amprou et Chauvet, 2007).

En effet, en raison de leur vulnérabilité économique, les pays de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont besoin d'investissements massifs pour atteindre leur objectif de développement. Mais, la faiblesse de leur capacité productive entrave leurs efforts de financement et pèse sur leur aptitude à mobiliser des sources de financement extérieur du développement au moyen d'instruments fondés sur le marché. Par conséquent ils demeurent, à l'échelle mondiale, les pays les plus tributaires de l'APD (Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement (CNUCED), 2019). Ainsi, les résultats de ces flux en termes de développement ont fait l'objet d'un débat intense et controversé. Le niveau de développement des économies Ouest-africaines bénéficiant de cette importante aide n'a pas évolué. Les États bénéficiaires, submergés par les flux d'aide, l'utiliseraient pour augmenter des dépenses non prioritaires. Ces flux d'aide viendraient plutôt encourager la corruption et les relations de clientélisme, évincer l'épargne nationale et soutenir des dépenses inutiles (Daudin et Ventelou, 2003). Cette irrationalité dans l'allocation de l'aide, qui contribue à renforcer la dépendance des bénéficiaires par rapport aux donateurs en majorité d'aide liée, n'est envisageable que dans les pays où, les politiques économiques en général et celles de lutte contre la pauvreté en particulier sont mal définies et mal conduites (Collier et Dollar, 2001). À la lumière de ces résultats dans la dernière décennie, il est parfois difficile de donner tort aux critiques à l'encontre des organismes de développement, car malgré le financement de nombreux projets et de milliards de dollars investis, certains pays n'ont réalisé que de maigres projets développés (Rabbaland, 2015)<sup>5</sup>.

Longtemps considérée comme étant l'une des régions les plus performantes du continent, l'Afrique de l'Ouest figure parmi les grands bénéficiaires de l'APD<sup>6</sup>. Elle est, par ailleurs, de plus en plus confrontée à la vulnérabilité macroéconomique. Celle-ci était en 2016, la plus affectée par le recul de l'activité globale. La croissance moyenne de son Produit Intérieur Brut

---

4. Cité par Amprou et Chauvet (2004).

5. À cet égard, on peut citer l'exemple de la Zambie qui était devenu un pays à faible revenu dépendant de l'aide alors qu'à l'indépendance c'était un des pays les plus développés en Afrique subsaharienne (Beuran, Rabbaland et Revilla, 2011).

6. Un montant de 12 717 millions *United States Dollar* (USD) en 2017 contre 11 476 millions en 2016 selon l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) (2019).

(PIB) réel négative était fixée à -0,2% , contre 3,1% en 2015<sup>7</sup>. Cette inflexion abrupte de la dynamique de croissance régionale est essentiellement imputable à la récession économique du Nigeria, principale économie de la région, qui avait enregistré un net repli de son PIB réel à -1,7% en 2016, contre 2,7% en 2015<sup>8</sup>. La récession de la zone était principalement due à la baisse des prix des matières premières, en particulier du pétrole. La chute brutale du prix du pétrole, qui avait perdu plus de la moitié de sa valeur en moins d'une année, a causé la fragilité des fondements de la croissance économique Ouest-africaine, fortement dépendante de l'exportation de matières premières. Le ralentissement du rythme de l'activité a été observé dans la plupart des pays de la CEDEAO. Ainsi, les prévisions de l'économie régionale mettent en évidence des disparités entre pays et le caractère, parfois, asymétrique des chocs qui affectent les États membres (CEDEAO, 2016). De plus, la COVID-19 a mis en lumière l'extrême vulnérabilité des économies d'Afrique de l'Ouest. En effet, la prédominance des produits de base dans les exportations vers le reste du monde rend les pays d'Afrique de l'Ouest plus vulnérables aux chocs mondiaux. L'orientation du commerce de ces pays vers l'extérieur et la concentration de leurs produits limitent les possibilités de commerce intrarégional, qui représente environ 8,5% du commerce total de la région. Cette situation expose la région à des chocs externes, notamment la pandémie de COVID-19, qui a disloqué les chaînes d'approvisionnement mondiales (BAD, 2021).

L'APD en l'Afrique de l'Ouest manifeste une incidence massive en termes quantitatifs, comme le soulignent des indicateurs souvent mentionnés, par exemple la part de l'aide dans le PIB. En effet, celle-ci représente une part importante des budgets de ces États. Le Mali, par exemple, a perçu environ 1,4 milliard de dollars USD au titre de l'APD en 2017, ce qui représente plus de 40% du budget total de l'État (OCDE, 2019). À cet effet, l'APD varie significativement d'un pays à l'autre et d'une année à l'autre. Ainsi, alors que le Bénin, la Gambie, le Niger, le Nigeria et le Togo ont bénéficié d'une forte augmentation de l'aide entre 2015 et 2017, celle-ci a clairement diminué pour le Libéria et la Sierra Leone. Le montant par habitant de l'APD pour ces deux pays reste plus du double du montant régional moyen environ 35,9 dollars USD par personne en 2017 (OCDE, 2019).

Cependant, la réception de flux d'aide croissants s'accompagne de plus en plus par les plus mauvais résultats socioéconomiques (White, 1998). Pour Berg (1997), dans les pays où elle est relativement importante, par exemple à 5% du PIB, ces effets deviennent déstabilisateurs. De ce fait, ces mauvaises performances en termes de croissance économique sont associées à des niveaux d'aide élevés perdurant sur de longues périodes, autre indicateur de dépendance. Ainsi, selon le rapport du CNUCED (2019), le degré de dépendance dans ces pays à l'égard de l'APD reste relativement élevé. Ce qui constitue un signe d'une vulnérabilité accrue, qui

---

7. CEDEAO (2016). Rapport annuel de la CEDEAO, 77e session ordinaire des ministres de la CEDEAO, p.35.

8. *Ibid.*

appelle des mesures d'appui ciblées de la part de la communauté internationale.

L'APD est une ressource parmi d'autres au service d'objectifs de développement. Si nous ramenons l'aide à une simple série d'investissements publics, ce qui est souvent le cas, alors examiner la problématique d'efficacité et de dépendance est pertinente.

Dans toutes les situations d'aide, il y a deux types de conséquences à examiner : les conséquences de l'assistance et les conséquences de la dépendance à l'assistance (Mill, 1848). Ainsi, quelle est la situation de l'APD en Afrique de l'Ouest ? C'est en ce sens que nous posons les questions spécifiques suivantes : l'APD est-elle efficace en termes de réduction de la vulnérabilité macroéconomique des pays de la CEDEAO ? Ces pays sont-ils dépendants de l'APD ? Si oui, existe-t-il, pour ces pays, des perspectives de sortie de cette dépendance vis-à-vis de celle-ci ?

Les répercussions immédiates de la pandémie de COVID-19 sur les économies et les échanges internationaux ont ramené l'APD sur le devant de la scène internationale. Notre recherche se focalise sur l'Afrique subsaharienne et plus particulièrement sur les pays de la CEDEAO. Ces pays partagent des intérêts économiques communs et reçoivent des montants considérables issus d'APD. Traditionnellement, cette assistance extérieure avait pour objectifs, entre autres, de stimuler la croissance économique et d'améliorer le niveau de vie des populations.

Ainsi, la plupart des études sur l'efficacité de l'APD ont pris comme hypothèse de départ que cette dernière devait promouvoir la croissance économique dans les PED aidés. Mais, aujourd'hui d'autres objectifs ont vu le jour parmi lesquels nous pouvons noter la réduction de la vulnérabilité macroéconomique (Radelet, 2006).

En effet les PED ont, à plusieurs reprises, exprimé leur préoccupation quant à leur « niveau de vulnérabilité », comme l'a montré en 1994, la Conférence de la Barbade sur le développement durable des Petits États Insulaires du Développement (PEID).

La vulnérabilité économique des PED n'est pas une question nouvelle. Dans les travaux économiques des 40 dernières années, le problème de l'instabilité, particulièrement celle des exportations de produits de base et des prix internationaux, tenait déjà une place importante dans l'analyse des problèmes rencontrés par les PED (Guillaumont, 2006). En 2008, la question de la vulnérabilité économique dans ces PED s'est à nouveau retrouvée dans les priorités de l'agenda international. Non seulement l'Économie mondiale est restée instable, mais de nouveaux aspects et de nouvelles conséquences de l'instabilité sont devenus manifestes. Plusieurs tendances et événements ont contribué à ce regain d'intérêt pour la vulnérabilité macroéconomique. Donc, si la vulnérabilité macroéconomique constitue un obstacle à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, alors elle devrait être intégrée comme variable-clé pour juger l'efficacité de l'aide (Amprou et Chauvet, 2007).

En effet ces dernières années, les discussions sur les grandes orientations des politiques d'aide au développement se sont concentrées sur l'efficacité de l'aide. La justification du recours à l'APD, ainsi que ses avantages et bénéfices relativement aux politiques alternatives d'assistance

au développement, n'ont été que très peu discutés. Ainsi, de façon implicite, l'efficacité est considérée non seulement comme une justification nécessaire à l'utilisation de l'APD, mais également comme une justification suffisante (Gunning, 2005).

Par ailleurs, l'excès d'aide qui caractérise les pays bénéficiaires est mis en cause dans une littérature croissante (Sindzingre, 2000). En dépit d'une volonté de mettre fin à la dépendance vis-à-vis de l'aide dans ces pays, il existe très peu de travaux qui porte sur une stratégie de sortie de la dépendance. Ce qui justifie notre intérêt pour ce sujet.

Force est de reconnaître que la plupart des études analysant l'efficacité et la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure ont porté leur analyse sur un grand nombre de PED. *A priori*, peu d'études abordant cette problématique n'ont été analysées dans une zone d'intégration économique comme la CEDEAO. Dès lors, il est important pour nous d'effectuer cette étude dans cette zone faisant figure de pôle de dynamisme et d'intégration économique régionale.

À cet effet, l'objectif général de cette thèse est d'analyser la problématique de l'APD dans les pays de la CEDEAO en mettant en avant les concepts d'efficacité et de dépendance. De cet objectif général découlent trois objectifs spécifiques. Il s'agit d'abord d'analyser l'effet de l'APD sur la vulnérabilité macroéconomique. Ensuite, identifier les pays dépendants de l'APD dans l'espace CEDEAO. Enfin étudier dans ces pays, les perspectives d'une sortie de la dépendance à l'égard de l'APD basées sur des déterminants macroéconomiques.

Eu égard aux objectifs énoncés ci-dessus, les hypothèses ci-après sont formulées comme suit :

**H1** : l'augmentation de l'APD contribue à la réduction de la vulnérabilité macroéconomique des pays de la CEDEAO.

**H2** : la plupart des pays de la CEDEAO sont dépendants de l'APD.

**H3** : la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de l'APD, dans ces pays, augmente considérablement avec leur dynamisme économique.

Le débat sur l'efficacité de l'APD est monté en intensité après la publication de l'étude de Cassen (1985) « *Does Aid work?* ». Ce débat suscite aujourd'hui des questionnements tant dans les pays donateurs que bénéficiaires. Nous espérons que les réponses aux questions de recherche fourniront une base rigoureuse d'éléments de recommandations en matière de politique économique. Dans la perspective de répondre à ces questions, notre travail s'organise en trois chapitres.

**Le chapitre 1** est essentiellement théorique. Il s'agit d'un chapitre introductif dans lequel nous allons faire un descriptif de l'APD dans un contexte international. Ce chapitre est structuré en trois sections. Dans la première section, nous définissons le cadre global de la notion de l'APD. Dans la deuxième section, nous présentons les différents visages et tendances globales de l'aide impliquant son volume et les différents acteurs qui interviennent. Dans la troisième section, nous développons le débat, autour de l'efficacité de l'APD en matière de

croissance économique, caractérisé par les trois écoles de pensée.

**Le chapitre 2** poursuit l'analyse de l'efficacité de l'APD sous l'angle de l'objectif de stabiliser l'économie face aux chocs économiques. Ce chapitre est structuré en trois sections. Dans la première section, nous analysons la situation économique en Afrique de l'Ouest. Dans la deuxième section, nous présentons la littérature portant sur la relation entre l'efficacité de l'APD et la vulnérabilité macroéconomique. Dans la troisième section, nous effectuons une étude empirique en utilisant la Méthode des Moments Généralisés (MMG) en panel dynamique d'Arellano et Bond (1991) pour juger l'efficacité de l'APD par sa contribution à la réduction de la vulnérabilité macroéconomique.

**Le chapitre 3** propose d'étudier les perspectives d'une sortie de la dépendance vis-à-vis de l'APD dans l'espace CEDEAO. Ce chapitre est structuré en trois sections. Dans la première section, nous abordons la littérature existant sur les notions de dépendance et sortie de dépendance. Dans la deuxième section, nous examinons les mécanismes de classification des pays dépendants et non dépendants de l'APD dans l'espace CEDEAO. En ce sens, il est question de déterminer un seuil de dépendance en utilisant un modèle à effet de seuil de type Régression à Seuil en Panel (PTR)<sup>9</sup>. Sous la base de celui-ci, une identification des pays de la CEDEAO par degré de dépendance de l'APD sera effectuée. Dans la troisième section, nous effectuons une étude empirique basée sur une régression dans un modèle logistique binaire pour étudier la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de l'APD.

---

9. En anglais : *Panel Threshold Regression*

# Chapitre 1

## Aide Publique au Développement (APD) : Contexte International

### Introduction

Pour comprendre les enjeux de l'APD, il semble important de revenir sur les objectifs de la coopération internationale qui date d'après la Seconde Guerre mondiale (Jacquet, 2006). Cette coopération s'est poursuivie au lendemain de la décolonisation entre les pays occidentaux et leurs anciennes colonies. L'histoire de l'APD en a fait un peu le produit des circonstances, ou, plus exactement, le résultat d'une interaction entre le contexte politique et économique international, l'évolution des approches théoriques et le jeu des différents acteurs. Elle est née après la Seconde Guerre mondiale, sous l'impulsion des États-Unis d'abord, comme instrument de la projection économique et politique de la puissance américaine, du renforcement du système international et de l'endigement du communisme, puis avec le relais du Royaume-Uni et de la France confrontées aux enjeux de la décolonisation. Elle a poursuivi, donc dès l'origine, des objectifs politiques et diplomatiques. Mais le contexte théorique y est favorable à la lumière des approches contemporaines de la croissance économique<sup>1</sup>. En effet, la faible croissance économique dans les PED est interprétée comme le résultat d'une insuffisance d'épargne par rapport aux besoins d'investissements. Par conséquent, cette faiblesse peut trouver sa solution dans l'apport de ressources financières externes par le biais de l'APD.

S'agissant de favoriser le développement, il est envisagé souvent que cette relation soit focalisée sur une question : l'aide, c'est-à-dire le transfert de fonds et de ressources des pays les plus riches vers les pays les plus pauvres, a le but essentiel de combattre la pauvreté et de promouvoir le développement économique et social. Celle-ci importe, assurément : on dépense beaucoup d'énergie à la mesurer, à en débattre et à trouver des moyens de la rendre plus efficace. Comme nous le verrons, nous en faisons l'éloge et nous la critiquons.

---

1. Notamment le modèle de croissance dit de « Harrod-Domar », du nom des économistes Roy Harrod et Evsey Domar qui l'ont indépendamment élaboré dans les années 40.

Dans le cadre du présent chapitre, nous examinons la situation de l'APD de façon générale. Ainsi, le plan de ce chapitre est le suivant. Nous commençons par présenter, dans la première section, le cadre global de la notion d'APD. Dans la deuxième section, nous nous intéressons à la typologie et aux tendances globales que peut prendre l'APD. Dans la troisième et dernière section, nous abordons le débat sur l'efficacité de l'APD en matière de croissance économique.

## 1.1 Cadre global de la notion d'APD

### 1.1.1 Fondements théoriques

Dans la littérature économique, la notion d'APD doit ses fondements théoriques au modèle Harrod-Domar et au modèle de Solow.

#### 1.1.1.1 Modèle de Harrod-Domar

Il s'agit du premier modèle économique formalisé de la croissance économique. En effet, ce modèle simpliste a été largement utilisé dans les PED pour évaluer les besoins capitaux (Gillis *et al.*, 1996)<sup>2</sup>.

Le modèle se présente comme suit :

$$Y = F(K, L) \quad (1.1)$$

La production totale (Y) d'une économie donnée est fonction du stock de capital (K) et de travail (L). Dans les PED, la main-d'œuvre est abondante alors (1.1) devient :

$$Y = \frac{K}{\theta} \quad (1.2)$$

Où  $\theta$  est le coefficient capital (constant).

En différenciant(1.2), nous avons :

$$\Delta Y = \frac{1}{\theta} \Delta K \quad (1.3)$$

Le taux de croissance de la production est donné par :

$$\frac{\Delta Y}{Y} = \frac{1}{\theta} \frac{\Delta K}{K} \quad (1.4)$$

---

2. Cité par Diagne et Sagbo (2019).

Seul l'investissement accroît le stock de capital. Sous l'hypothèse de non dépréciation du capital, la variation du stock de capital est égale à l'investissement.

$$\frac{\Delta Y}{Y} = \frac{1}{\theta} \frac{\Delta I}{Y} \quad (1.5)$$

Étant donné que l'investissement est financé par l'épargne, nous avons :

$$\frac{\Delta Y}{Y} = \frac{1}{\theta} \frac{\Delta S}{Y} \quad (1.6)$$

La relation (1.6) montre que le taux de croissance de la production totale est égal au taux d'épargne ( $\frac{S}{Y}$ ) sur le coefficient du capital. Donc, une augmentation d'une unité du taux d'épargne entraîne une hausse du taux de croissance de  $\frac{1}{\theta}$ . Le taux de croissance de la production totale est une fonction croissante du taux d'épargne sous l'hypothèse d'un coefficient de capital (Brasseul, 2010)<sup>3</sup>. Par conséquent nous pouvons déterminer, grâce à l'équation (1.6), le taux d'épargne optimal pour atteindre un taux de croissance économique ciblé. Dans le cas où l'épargne nationale est insuffisante pour atteindre cet objectif, un montant de capitaux étrangers est envisagé pour la réalisation de l'objectif ciblé. Une épargne faible entraîne une croissance économique faible. En conséquence, pour stimuler cette croissance économique, il faut solliciter des capitaux étrangers.

À cet effet, le modèle Harrod-Domar montre que les pays à stock de capital faible ont un revenu faible et donc un taux d'épargne faible. Par conséquent, leur taux de croissance est donc condamné à rester faible : c'est la trappe à pauvreté. Pour sortir de ce cercle vicieux de la pauvreté, les décideurs politiques doivent faire recours aux capitaux étrangers dont l'APD. Le modèle Harrod-Domar présente des limites dont l'une d'entre elles est la rigidité du coefficient du capital. Pour corriger les insuffisances de ce modèle, d'autres ont vu le jour : le modèle de Solow.

Solow (1956) intègre l'épargne et l'investissement dans son modèle. Mais cette fois-ci, le coefficient du capital n'est plus constant, c'est-à-dire que le rendement des facteurs est décroissant. Ce modèle stipule que les pays pauvres rattraperont les pays riches sous conditions d'un taux d'épargne élevé. (**Voir Annexe A, page I**).

### 1.1.1.2 Modèle de Solow

Le modèle de Solow, proposé par Sachs *et al.*, (2004) avec des productivités marginales et moyennes du capital supposées variables, est utilisé pour montrer l'importance de l'APD sur l'accroissement du revenu<sup>4</sup>.

---

3. *Ibid.*

4. Cité par Baldé (2012).

On suppose que la fonction de production est du type  $AK$  ; où  $K$  le capital considéré ici est au sens large. La fonction de production par tête est :

$$\mathbf{y} = \mathbf{A}k \quad (1.7)$$

Où  $y$  le revenu par tête et  $k$  le capital par tête. Nous supposons que  $A$  est un paramètre constant. Par ailleurs, le capital se déprécie au taux  $\delta$ , l'épargne exogène des agents.

L'épargne par tête s'écrit :

$$\frac{\mathbf{S}}{\mathbf{L}} = \frac{s\mathbf{Y}}{\mathbf{L}} = s\mathbf{y} \quad (1.8)$$

La condition d'équilibre épargne-investissement donne l'accroissement du capital :

$$\dot{k} = s\mathbf{y} - \delta k \quad (1.9)$$

Nous tirons le taux de croissance du capital par tête :

$$\frac{\dot{k}}{k} = s\mathbf{A} - \delta \quad (1.10)$$

Nous rappelons que  $y = Ak$ , alors le taux de croissance du capital s'écrit :

$$\frac{\dot{y}}{y} = \frac{\dot{k}}{k} \quad (1.11)$$

$$\gamma = s\mathbf{A} - \delta$$

Nous supposons maintenant que du fait de leur pauvreté, les individus ne pourront pas épargner lorsque le revenu  $y$  est en dessous d'un certain niveau que nous définissons comme étant le seuil de pauvreté  $y_p$  et qui correspond à un niveau faible de capital  $k_p$ . Dans ce cas, la totalité du revenu est dédiée à la consommation de survie. Ils n'épargneront que lorsque leur revenu dépasse ce seuil  $y_p$  (Sachs *et al.*, 2004)<sup>5</sup>.

Nous déterminons les conditions suivantes :

$$\frac{\mathbf{S}}{\mathbf{L}} = \begin{cases} 0 & \text{si } \mathbf{y} \leq \mathbf{y}_p \\ s(\mathbf{y} - \mathbf{y}_p) & \text{si } \mathbf{y} > \mathbf{y}_p \end{cases} \quad (1.12)$$

Lorsque le revenu est au niveau du seuil de pauvreté  $y_p$ , les agents n'épargnent pas. Le

---

5. Cité par Baldé (2012).

capital dont dispose chaque agent s'obtient alors à partir de la fonction de production suivante :

$$y_p = Ak_p \quad (1.13)$$

L'accroissement du capital devient :

$$\dot{k} = \begin{cases} -\delta k & \text{si } k \leq k_p \\ s(y - y_p) - \delta k & \text{si } k > k_p \end{cases} \quad (1.14)$$

Donc, le taux de croissance devient :

$$\frac{\dot{k}}{k} = \gamma = \begin{cases} -\delta & \text{si } k \leq k_p \\ s\left(\frac{y - y_p}{k}\right) - \delta = s\left(A - \frac{y_p}{k}\right) - \delta & \text{si } k > k_p \end{cases} \quad (1.15)$$

Le niveau de capital et de revenu, pour sortir l'économie de la trappe à pauvreté, est déterminé comme suit :

$$\begin{aligned} \frac{\dot{k}}{k} = 0 &\Rightarrow s\left(A - \frac{y_p}{k}\right) - \delta = 0 \\ &\Rightarrow \bar{k} = \frac{y_p}{A - (\delta/s)} \end{aligned} \quad (1.16)$$

Le revenu correspondant est :

$$\bar{y} = A\bar{k} \quad (1.17)$$

Pour ces niveaux, l'épargne par tête sera :

$$\frac{S}{L} = s(\bar{y} - y_p) \quad (1.18)$$

En somme, une économie dont le capital par tête est inférieur au seuil  $\bar{k}$  ne pourra jamais dépasser ce seuil qui est le seuil de trappe à pauvreté ou encore seuil de croissance ; puisqu'elle va croître à taux négatif. Elle ne pourra pas s'échapper de la trappe à sous-développement sans un choc extérieur. C'est pourquoi il faut de l'aide internationale.

### 1.1.1.3 Trappes à pauvreté et aide internationale

Nous nous plaçons désormais dans le cas d'un pays se trouvant dans la situation de trappe à pauvreté décrite précédemment et qui reçoit l'APD. Nous notons  $Z$ , le volume d'aide reçue. La variable par tête,  $z = \frac{Z}{L}$  s'ajoute au revenu par tête,  $y$ , modifiant la fonction d'épargne

suivante :

$$\frac{S}{L} = \begin{cases} 0 & \text{si } \mathbf{y} + \mathbf{z} \leq \mathbf{y}_p \\ s(\mathbf{y} + \mathbf{z} - \mathbf{y}_p) & \text{si } \mathbf{y} + \mathbf{z} > \mathbf{y}_p \end{cases} \quad (1.19)$$

Dans un pays ayant le minimum vital, l'APD augmente l'épargne et donc l'investissement réalisé.

L'accroissement du capital par tête s'écrit désormais :

$$\dot{k} = \begin{cases} -\delta k & \text{si } \mathbf{y} + \mathbf{z} \leq \mathbf{y}_p \\ s(\mathbf{y} + \mathbf{z} - \mathbf{y}_p) - \delta k & \text{si } \mathbf{y} + \mathbf{z} > \mathbf{y}_p \end{cases} \quad (1.20)$$

L'APD accroît le capital d'un pays disposant du minimum vital et augmente la croissance économique. Ainsi, la possibilité pour ce pays de sortir de la trappe à pauvreté dépend de deux facteurs, *toutes choses égales par ailleurs* : le niveau de pauvreté initial défini par le seuil de pauvreté et l'importance du volume d'APD. Plus un pays est pauvre, plus l'aide servira à satisfaire ses besoins élémentaires de consommation.

De ce fait, un pays doit recevoir des volumes d'aide qui affectent positivement sa croissance économique. Nous avons alors :

$$\gamma > 0 \text{ si } \mathbf{y} + \mathbf{z} > \mathbf{y}_p \Rightarrow s\left(\frac{\mathbf{y} + \mathbf{z} - \mathbf{y}_p}{k}\right) - \delta > 0$$

Ce qui donne :

$$\mathbf{z} > \mathbf{y}_p - k\left(\mathbf{A} - \frac{\delta}{s}\right) \quad (1.21)$$

C'est le niveau d'APD qu'un pays doit recevoir pour sortir de la trappe à pauvreté. Avec ce modèle, nous pouvons ainsi conclure qu'en dessous d'un certain montant, l'APD serait inefficace.

## 1.1.2 Définition et historique de l'APD

### 1.1.2.1 Définition

Le Comité d'Aide au Développement (CAD) a défini l'APD pour la première fois en 1969 et en a donné une définition plus stricte en 1972. Selon cette définition, l'APD est constituée de « *prêts ou dons accordés aux pays et territoires figurant dans la liste des bénéficiaires d'APD établie par le CAD et aux organisations multilatérales, par le secteur public, à des conditions financières libérales (dans le cas des prêts, l'élément de libéralité doit être d'au*

*moins 25%) dans le but principalement de faciliter le développement économique et d'améliorer les conditions de vie dans des pays en voie de développement » (OCDE, 2010d, p.291) <sup>6</sup>.*

À cette définition générale, s'ajoute un certain nombre de précisions apportées par le CAD au fil des années, qui servent à compléter la définition de l'APD. Comme le souligne Carey (2005), le CAD s'est effectivement investi de responsabilités particulières en tant que « gardien » de la définition de l'APD. Les diverses directives, produites par le Groupe de Travail du CAD sur les Statistiques, contiennent des informations régulièrement mises à jour sur différents aspects se rapportant à l'APD. Ces précisions traitent des questions de couverture, de notification statistique ou de l'éligibilité de certaines dépenses. Parmi les principaux changements, nous pouvons citer dans l'inclusion de l'APD des coûts administratifs associés à la gestion de l'aide administrée par les pays donateurs (depuis 1979) et la comptabilisation des coûts d'accueil des étudiants et des réfugiés issus des pays bénéficiaires de l'aide (depuis 1984 et 1991 respectivement) (OCDE, 2008a). Il convient donc de noter que, de manière générale, les précisions apportées à la définition de l'aide au fil du temps ont eu tendance à en élargir la portée plutôt qu'à la restreindre (OCDE, 2008a) <sup>7</sup>.

Ainsi, les contours de l'APD et les règles relatives à sa notification se sont affinés au fil du temps. Il s'agit d'adapter l'agrégat statistique de l'APD pour qu'il soit capable de rendre compte de l'activité liée à l'aide, y compris dans son évolution. Toutefois, malgré un certain nombre de précisions apportées au fur et à mesure, la définition de base de l'APD demeure inchangée depuis le moment de sa conception en 1972.

En s'appuyant sur ces bases, la définition de l'APD finalisée en 1972 et encore utilisée de nos jours est la suivante : « *l'APD se compose des apports de ressources qui sont fournis aux pays moins développés et aux institutions multilatérales par des organismes officiels, y compris des collectivités locales ou par leurs organismes gestionnaires qui, considérés séparément, au niveau de chaque opération, répondent aux critères suivants : (a) être dispensée dans le but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie dans les pays les moins développés ; (b) revêtir un caractère de faveur et comporter un élément de libéralité au moins égal à 25% (pour un taux d'actualisation de 10%)* » (OCDE, 2006a, p.16).

En définitive, cette définition retient pour l'essentiel quatre conditions pour qualifier un transfert de ressources d'APD (Charnoz et Severino, 2007) :

- i - **son origine** : une dépense publique émanant d'organisme public (États membres du CAD, Collectivités locales, institutions internationales, etc.) ;
- ii - **sa destination** : au bénéfice de pays et territoires en développement au sens du CAD ;
- iii - **sa finalité** : ayant pour intention le développement économique et l'amélioration du

---

6. Cette définition correspond à une version actualisée de la définition de 1972. Elle est actualisée simplement sur le plan terminologique, car la définition de base demeure inchangée depuis 1972.

7. Cité par Cué Rio (2013).

niveau de vie dans le pays concerné ;

iv - **ses conditions financières** : à caractère concessionnel.

Sont exclus de l'APD :

- l'aide militaire et les apports au titre de la promotion des intérêts du donateur en matière de sécurité ;
- les apports au titre d'objectifs essentiellement commerciaux, par exemple les crédits à l'exportation.

### **1.1.2.2 Historique**

Pour bien comprendre l'APD, il est utile de l'insérer dans son contexte historique. Il est généralement admis dans la littérature économique que l'APD trouve ses origines dans la reconstruction au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (Brasseul, 2010)<sup>8</sup>.

#### **1.1.2.2.1 Origine de l'APD**

L'APD apparaît après la Seconde Guerre mondiale. En effet, les différentes nations s'unissent alors pour créer des institutions de coopération économique et politique dans le but d'améliorer leurs relations. Ainsi, en 1944 déjà, a lieu la Conférence de Bretton Woods dont l'objectif principal est la mise en place d'une coopération monétaire, commerciale et financière afin de favoriser notamment la reconstruction et le développement économique des pays touchés par la guerre. C'est le début de l'entraide internationale moderne appliquée grâce au plan Marshall mis sur pied de 1948 à 1953 pour reconstruire l'Europe de l'Ouest (Charnoz et Severino, 2007)<sup>9</sup>.

#### **1.1.2.2.2 Évolution des paradigmes de L'APD**

De 1950 aux années 2000, les différents cadres stratégiques d'intervention qui se sont succédé ont été conçus sur des faits récents de l'histoire économique et sur les erreurs du passé. À chaque fois, les économistes étaient persuadés d'avoir trouvé la bonne direction à suivre, car ils se basaient sur des faits qu'ils qualifiaient d'incontestables. Pourtant, chacune de ces grandes visions a déçu, engendrant par la suite une autre image de l'APD. Ces conceptions ont oscillé entre trois types de priorité : la croissance économique, le développement social et l'équilibre financier.

##### **1.1.2.2.2.1 La croissance économique grâce à l'industrialisation (1950-1965)**

À partir de 1950 le progrès, associé à la croissance économique par l'industrialisation, est censé apporter des progrès sociaux (santé, éducation, réduction des inégalités, etc.) par effet

---

8. Cité par Bassène (2013).

9. Cité par Grivel (2008).

de cascade. Le défi du développement est identifié comme un manque de moyens financiers et humains. Les stratégies s'orientent alors vers la construction d'infrastructures lourdes (routes, aéroports, centrales électriques, etc.) et la création d'industries de base (extraction minière, métallurgie, etc.). Pour ce faire, les pays demandeurs reçoivent une assistance financière et humaine grâce à des prêts, des dons en devises et une assistance technique. De plus pour financer l'industrialisation et les dépenses de l'État, ces pays ont imposé l'agriculture et ont taxé les exportations de matières premières. Ils se sont également endettés auprès des banques étrangères.

Cette période est marquée non seulement par une industrialisation locale fondée sur la substitution aux importations et la valorisation des matières premières (rendue possible par une forte protection douanière), mais aussi par une forte implication de l'État dans l'économie par la planification, la création d'entreprises publiques et le contrôle des circuits productifs et commerciaux (Bailly et Dufour, 2002)<sup>10</sup>.

Finalement, plusieurs facteurs liés à des décisions prises pour des raisons politiques et qui n'étaient pas viables économiquement ont engendré une série d'échecs retentissants. Parmi ces facteurs, on peut notamment citer le fossé existant entre les capacités locales de gestion et la complexité technique des projets, le manque continu de devises nécessaires au renouvellement des équipements et l'inadaptation des technologies importées. Cette logique a, certes, contribué à la reconstruction de l'Europe grâce au plan Marshall, mais l'aide américaine s'appuyait alors sur des institutions européennes fortes, capables de gérer les fonds de manière autonome et efficace. À l'inverse, cette stratégie s'est révélée peu efficace en Afrique et, dans une moindre mesure, en Amérique latine à cause de la faiblesse de leurs institutions (Lechevallier, Moreau et Pacquement, 2007).

#### **1.1.2.2.2 Le développement social dans les milieux ruraux (1965-1980)**

Suite à l'échec du développement par l'industrialisation, les pays du Nord et la Banque mondiale changèrent leurs visions de l'aide et notamment la perception du secteur agricole. À partir des années 1965, la stratégie principale de l'aide repose sur des programmes intégrés de développement rural. Ces programmes coordonnent diverses activités économiques et sociales tout en impliquant à la fois des ministères, des autorités régionales et locales, des bailleurs de fonds et des experts étrangers. Le monde agricole est désormais perçu comme le lieu de combat contre la pauvreté. C'est pourquoi les paysans pauvres sont impliqués dans les efforts d'éducation, de santé, de formation technique, etc. Les investissements sont dès lors dirigés vers les secteurs dont les populations pauvres dépendent directement. L'aide alimentaire, les programmes d'éducation et les campagnes de vaccinations reflètent ainsi cette évolution (Lechevallier, Moreau et Pacquement, 2007).

---

10. *Ibid.*

### 1.1.2.2.3 Le surendettement des pays pauvres et l'ajustement structurel (1980-2000)

À l'aube des années 1980, le problème du surendettement des PED explose. Le cas du Mexique, qui suspend le remboursement de sa dette en 1982, inaugure une crise du système financier international. En effet, des décennies d'emprunts ont rendu les endettements insoutenables. Le service de la dette devient une obligation de plus en plus douloureuse, car elle consomme d'importants volumes de devises que les pays n'arrivent plus à réunir. Les pays endettés se retrouvent, par conséquent, avec des déséquilibres budgétaires et des balances des paiements déficitaires.

Le paradigme de la redistribution et de l'accès aux services essentiels va laisser sa place à un nouvel objectif : la stabilité et l'équilibre macroéconomique. Le but est d'améliorer la situation comptable du pays emprunteur, sa capacité à attirer les investisseurs étrangers et de manière plus implicite, de garantir le paiement du service de la dette (Olivier, 2004)<sup>11</sup>. Il s'agit de l'ajustement structurel. Dans cette optique, le « Consensus de Washington » est mis sur pied à la fin des années 1980<sup>12</sup>. Il énumère les 10 réformes auxquelles devraient désormais se plier les États pour pouvoir recevoir de l'aide. Ces prescriptions contiennent entre autres une politique budgétaire restrictive, un ajustement des taux de change assurant la compétitivité des exportations, une ouverture commerciale, une ouverture aux investisseurs étrangers, une privatisation des entreprises d'État et une garantie stricte des droits de propriété. C'est le début d'une nouvelle idéologie où l'État n'a plus sa place au centre des débats.

Les nouveaux credo de la fin du *XX<sup>ème</sup>* siècle sont le recours au marché et la réduction du rôle économique des États. Pour Charnoz et Severino (2007), la stratégie de développement ne reposera plus sur un effort public d'investissement financé par un endettement international, mais sur des réformes structurelles devant construire des économies libérées de l'emprise étatique, ouvertes au commerce et aux investissements privés. Ces changements de règles se sont révélés difficiles à appliquer. En effet, comment faire affronter la concurrence internationale à des entreprises habituées à un marché protégé ? Comment rendre l'administration plus performante ? En plus, ces changements doivent intervenir dans des pays écrasés par la dette accumulée pendant les beaux jours de l'industrialisation (Bailly et Dufour, 2002). Il n'est donc pas surprenant que peu d'améliorations ont été constatées durant la fin du siècle dernier. (Lechevallier *et al.*, 2007).

---

11. *Ibid.*

12. Cette expression, utilisée pour la première fois en 1989 par l'économiste américain John Williamson, résume un ensemble de politiques économiques préconisées par la Banque mondiale et le FMI. À la base, ces recommandations avaient comme unique but de résoudre la crise financière de l'Amérique latine mais elles ont finalement structuré la pensée dominante du développement jusqu'au milieu des années 1990.

#### 1.1.2.2.4 Réduction de la pauvreté grâce à la croissance économique (Les années 2000)

En ce début de siècle, la lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance et la sauvegarde de l'environnement sont au centre des préoccupations. Malgré les efforts d'ajustement structurel, la croissance économique sud-américaine n'est toujours pas au rendez-vous et, pire encore, le niveau de vie dans certains pays africains s'est même parfois dégradé. De plus, suite à la crise asiatique de 1997, des pays comme l'Indonésie, la Thaïlande ou la Corée du Sud ont vu un accroissement de la pauvreté après des décennies de progrès. L'ajustement structurel ayant conduit à un sous-investissement chronique en capital physique et humain, à des libéralisations commerciales et financières hâtives, à des privatisations mal encadrées, est désormais remis en question. (Charnoz et Severino, 2007).

*L'ajustement à visage humain* apparaît et met en avant l'urgence des préoccupations productives et sociales. Les fonctions de redistribution de l'État comme la fourniture des services de base (santé, éducation, etc.) deviennent une des priorités. Cette évolution sociale de l'aide est appuyée par l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Pour y arriver, les institutions sont analysées et la qualité de l'environnement juridique est particulièrement mise en avant.

### 1.1.3 Les objectifs de l'APD

Le survol de l'histoire de l'aide a montré que les objectifs des donateurs, qui n'étaient pas toujours faciles à se démêler de leurs motivations, ont évolué. Cependant, les enjeux auxquels sont aujourd'hui confrontés les PED comme les pays développés ne sont plus les mêmes que dans les années 60 (Keeley, 2012). La décennie 1970 a été marquée par la revendication d'un Nouvel Ordre Économique International (NOEI)<sup>13</sup>. Les pays pauvres ont réclamé, lors de plusieurs conférences internationales, le partage des bénéfices de la croissance économique entre les États de la planète. Ils plaident alors pour une aide fondée sur la compensation des échanges qu'ils considèrent comme inégaux. Dans ce contexte, l'aide s'inscrit dans une logique de redistribution sur le plan mondial. Le modèle de développement des décennies précédentes, basé sur l'industrialisation et la croissance économique, est remplacé par un nouveau paradigme où l'accent est mis sur la redistribution des richesses et l'aspect équitable de la croissance économique. Selon ce paradigme, « *l'aide s'apparente à un impôt international payé par les pays riches au profit des pays dans le besoin* » (Jacquet, 2006, p.943). C'est donc dans un contexte marqué par d'intenses préoccupations redistributives que l'objectif de

---

13. La résolution 3201 de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1974 définit le NOEI comme : « *un système fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement* » (Nations unies, 1974, p.3).

transférer un pourcentage de la richesse des pays développés vers les PED trouve son sens. Il s'agit de l'objectif international qui, sans doute, est le plus connu dans le domaine de la coopération pour le développement : « *porter l'APD à 0,7% du Revenu National Brut (RNB) des pays donateurs* » (Nations Unies, 1970, paragraphe 43).

Si les approches ont dû évoluer, c'est parce que les défis ont changé. De plus, les PED et les pays développés ont essayé de tirer les leçons de leurs erreurs passées, d'où des changements de stratégie.

En résumé, selon Radelet (2006), l'aide est destinée à satisfaire les quatre grands objectifs de développement suivants<sup>14</sup> :

#### **1.1.3.1 Stimuler la croissance économique**

Cet objectif, l'un des premiers de l'APD, reste important même si de nouvelles priorités ont vu le jour depuis. On l'atteint principalement en investissant dans les infrastructures comme les routes et les ponts, dans des secteurs tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et les mines, et en encourageant l'innovation, et le transfert de technologies.

#### **1.1.3.2 Soutenir la santé, l'éducation et le système politique**

L'aide vise souvent à améliorer les soins de santé et l'éducation ou à atteindre des objectifs environnementaux tels que l'agriculture durable. Elle soutient aussi les systèmes politiques, notamment dans les pays où la gouvernance est faible.

#### **1.1.3.3 Fournir des secours d'urgence**

Qu'elles soient naturelles ou dues à l'homme, les catastrophes peuvent frapper sans avertissement et mettre hors d'état d'y répondre même des pays développés. Les secours d'urgence peuvent consister en nourriture, en vêtements, en abris et en service d'urgence tels que les opérations de recherche et de sauvetage et l'assistance médicale.

#### **1.1.3.4 Stabiliser l'économie face aux chocs économiques**

Les PED peuvent être particulièrement exposés aux « chocs externes » comme les événements inattendus qui affectent l'activité économique (crise financière de 2008). Par conséquent, la vulnérabilité des PED à des chocs externes constitue un facteur susceptible d'influencer l'efficacité de l'aide.

Par ailleurs, les objectifs de l'aide varient dans le temps selon les pays ou les organismes donateurs, cela en fonction des courants de pensée dominants promus et des réalités du contexte géopolitique et économique international. Il y a des objectifs altruistes et humanistes

---

14. Cité par keeley (2012).

favorables aux bénéficiaires et des objectifs guidés par les intérêts des donateurs (Dazoue, Vangvaïdi et Baidan, 2018). En effet, la liste précédente n'est pas exhaustive parce qu'elle ne mentionne pas plusieurs des objectifs propres de certains Partenaires Techniques et Financiers que sont :

- la préservation de la stabilité mondiale ;
- l'atteinte des objectifs du développement durable ;
- la contribution à la solidarité internationale ;
- la lutte contre l'immigration ;
- la préservation de l'hégémonie géopolitique ;
- la création de débouchés pour les produits.

#### **1.1.4 Les différentes logiques d'allocation de l'APD**

L'analyse des critères d'octroi de l'aide internationale amène à distinguer essentiellement trois grandes logiques d'allocation internationale de l'aide (Dazoue, Vangvaïdi et Baidan, 2018).

##### **1.1.4.1 une logique de besoin**

Selon l'objectif même de l'APD, l'étendue des besoins des pays ou des populations bénéficiaires est un déterminant du niveau d'aide à accorder. La notion de besoin se réfère souvent au revenu par habitant, le niveau de la pauvreté, la faiblesse du capital humain souvent évaluée à l'aune du taux de scolarisation, l'accès aux services de base (eau, santé, électricité etc.).

##### **1.1.4.2 Une logique d'intérêt et/ou de proximité**

Contrairement à la logique de besoin, on a ici une logique d'offre déterminée par les caractéristiques du donateur et non plus du bénéficiaire. La logique de proximité se réfère souvent à l'histoire, la colonisation, la communauté linguistique, les préférences politiques, les ambitions et intérêts économiques, etc. Le donateur offre l'aide au pays considéré dans le souci de préserver son propre intérêt ou pour soutenir un allié. Il s'agit des survivances néocoloniales qui mélangent des objectifs stratégiques, historiques, culturels, linguistiques, commerciaux, politiques et altruistes à travers l'aide internationale.

##### **1.1.4.3 Une logique d'efficacité ou de mérite**

L'aide va vers les pays où elle peut être mieux gérée et plus efficace en matière de résultat. La notion d'efficacité se réfère à l'environnement politico-économique et/ou institutionnel du pays considéré. En particulier, l'aide va vers les meilleurs projets et vers les pays présentant

le meilleur profil : stabilité politique et économique, bonne gouvernance, bonne coopération internationale. Enfin, celle-ci va vers les pays répondant à un certain nombre de conditions nécessaires à son efficacité.

Le donateur définit alors les conditions sans lesquelles l'aide ne peut être octroyée ; c'est ce qu'on a appelé la « conditionnalité ». Ou encore, l'aide va vers les pays qui ont déjà engagé un certain nombre de réformes qu'elle est alors censée appuyer ; c'est ce qu'on a appelé la « sélectivité ».

Ces trois logiques (intérêt, besoin et efficacité) ont coexisté dans les faits ou dans les intentions. Mais, elles ont également évolué avec les transformations de la situation internationale (sur le plan politique et économique) et des enjeux des relations Nord-Sud.

### 1.1.5 Les conditions financières de l'APD

Le dernier des critères sur lequel se fonde la définition de l'APD est celui qui se réfère aux conditions financières des ressources allouées. L'APD doit être octroyée « *à des conditions financières libérales. Dans le cas des prêts, l'élément de libéralité doit être d'au moins 25%* » (OCDE 2010d, p.291), « *sachant que la libéralité d'un crédit rend compte de l'avantage consenti à l'emprunteur par rapport à un prêt au taux de marché* » (OCDE, 2012a, p.123)<sup>15</sup>. Les subventions ou dons accordés aux PED font partie de l'APD. Selon la définition du CAD, les dons sont des « *transferts effectués en espèces ou en nature et qui ne sont assortis d'aucune obligation de remboursement* » (OCDE, 2010d, p.293). En ce qui concerne les prêts, ils sont définis par le CAD comme des « *transferts qui impliquent un remboursement. Seuls les prêts d'une durée de plus d'un an sont inclus dans les statistiques du CAD. Les données correspondent aux versements et aux remboursements pendant la durée des prêts et non à leur équivalent don. Les chiffres relatifs aux prêts nets fournissent le montant des prêts, déduction faite des remboursements de principal (mais non des paiements d'intérêts) au titre de prêts antérieurs* » (OCDE, 2010d, p.296).

#### 1.1.5.1 L'APD brute et l'APD nette

Il convient tout d'abord de faire la distinction entre l'APD brute et l'APD nette. L'APD brute constitue la somme de tous les versements réalisés au cours d'une année. Pour obtenir l'APD nette, il faut déduire de l'APD brute tous les remboursements des prêts effectués au cours de la période annuelle. Ce sont uniquement les remboursements du principal des prêts et non des intérêts qui sont déduits de l'APD brute pour obtenir l'APD nette. Ainsi, l'effet du prêt concessionnel sur l'APD brute sera positif, une fois qu'il est entièrement remboursé, l'impact cumulé sur l'APD nette sera nul (Charnoz et Serevino, 2007).

---

15. Cité par Cué Rio (2013).

### 1.1.5.2 L'élément de libéralité des prêts et son taux d'actualisation

Il convient de définir ce que l'on entend par l'élément de libéralité (ou élément don). L'élément don est un indice mathématique qui reflète les termes financiers d'un prêt : son taux d'intérêt, sa maturité (délai jusqu'au dernier remboursement) et son délai de grâce (délai jusqu'au premier remboursement du capital). Il mesure la libéralité d'un prêt, autrement dit « *l'écart, en pourcentage, entre la valeur actualisée de l'ensemble des remboursements prévus et le montant des remboursements qui auraient résulté de l'application d'un taux d'intérêt de référence donné. Par convention, le taux de référence est fixé à 10% dans les statistiques du CAD* » (OCDE, 2010d, p.294).

Un prêt ne pourra être comptabilisé au titre de l'APD que si, après calcul de son élément don, celui-ci représente au moins 25% de sa valeur faciale. C'est à partir de ce seuil qu'un prêt est considéré comme concessionnel, c'est-à-dire octroyé à des conditions financières favorables. Le calcul de cet élément don est basé sur l'application du taux d'intérêt de référence de 10% fixé par le CAD. Ainsi, l'élément don d'une subvention est par définition 100%, car elle n'entraîne aucune obligation de remboursement. Pour un prêt dont le taux d'intérêt est de 10%, l'élément de libéralité est nul et pour un prêt à un taux inférieur à 10%, l'élément de libéralité se situe entre 0% et 100% (OCDE, 2010d).

## 1.2 Typologie et tendances globales de l'APD

La réalisation des objectifs dépend d'un certain nombre de caractéristiques de cette aide : son volume, ses modalités d'attribution, l'utilisation qui en est faite. Ainsi, il serait utile de dresser un rapide panorama de l'aide dont bénéficient les PED en vue d'en envisager les principaux caractères.

### 1.2.1 Les différents instruments de l'APD

Chaque pays membre du CAD a, à sa disposition, différents instruments pour utiliser les fonds qu'il désire investir dans l'APD. En fonction de ses origines, l'aide peut prendre des formes diverses :

- l'aide multilatérale qui passe par les organisations internationales spécialisées (Banque mondiale, Fonds Monétaire International (FMI), etc.) ;
- l'aide bilatérale qui est fournie par un pays à un autre.

L'aide peut être « liée » ou « non liée ». Elle est dite liée lorsque son octroi est conditionné par l'achat de biens et/ou services des pays donateurs, assurant ainsi des débouchés aux entreprises de ces pays. Elle est non liée lorsque les bénéficiaires peuvent l'utiliser sans exigence d'achats des biens et services des pays donateurs (Keeley, 2012).

Au fur et à mesure des années, des besoins et des situations dans le monde, d'autres formes d'APD ont vu le jour.

#### **1.2.1.1 L'aide-projet et l'aide-programme**

**L'aide-projet** est l'instrument le plus classique de l'APD. Il consiste à soutenir un projet spécifique (équipements, infrastructures sociales, opérations de modernisation, etc.) tout en contrôlant sa bonne réalisation. Son but est de stimuler le développement local.

**L'aide-programme** est, quant à elle, un terme générique regroupant différents outils avec des objectifs de nature macroéconomique ou sectorielle (santé, éducation, énergie, etc.). Le but recherché est le développement du pays en général. Elle comprend également l'appui budgétaire qui consiste à fournir des fonds au budget de l'État bénéficiaire, ce qui lui permet d'augmenter ses dépenses globales. Les ressources sont, par contre, acheminées directement vers les gouvernements bénéficiaires sans passer par des structures parallèles contrairement à ceux des projets.

#### **1.2.1.2 La coopération technique**

Elle prend deux grandes formes : elle consiste, d'une part, à financer la formation de ressortissants des PED, sur place ou à l'étranger, souvent par des bourses d'études. D'autre part, elle consiste à envoyer des consultants, des conseillers, des enseignants et des administrateurs dans les PED.

#### **1.2.1.3 Les aides humanitaires et alimentaires**

Les aides humanitaires et alimentaires visent à porter secours, en urgence, aux populations victimes de catastrophes naturelles ou technologiques, ainsi qu'aux victimes des conflits (réfugiés, déplacés) de même qu'aussi des populations qui font face à une situation d'insécurité alimentaire (Lechevallier, Moreau et Pacquement, 2007). Les pays donateurs utilisent ces instruments suite à une demande des États, des agences onusiennes ou d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG). Dans la majeure partie des cas, ces instruments sont dirigés sur le terrain par des programmes spécialisés tels que le Comité International de la Croix-Rouge, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), etc.

#### **1.2.1.4 La remise de la dette**

Dans le but d'alléger la dette des pays pauvres, les pays riches utilisent différents types d'outils tels que *l'annulation pure et simple de la dette, les rééchelonnements, les réductions et les consolidations de dettes* qui permettent de rembourser le prêt en un seul paiement. Suite au surendettement des PED, une initiative intitulée Pays Pauvres Très Endettés (PPTE)

a été mise sur pied en 1996. Un pays n'est éligible à l'allégement de sa dette seulement que s'il répond aux conditions suivantes :

- le pays doit faire face à une dette insupportable ;
- il doit être en mesure de donner la preuve qu'il a engagé des réformes macroéconomiques ;
- il doit créer un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

## 1.2.2 Le volume de l'APD

### 1.2.2.1 Les apports nets d'APD

Depuis 45 ans, l'APD constitue pour les PED la source de financement du développement la plus stable ; jusqu'au milieu des années 70, elle en était même la source principale (OCDE, 2017). Depuis lors, les apports privés ont certes augmenté en volume presque chaque année, mais ont aussi été plus irréguliers et soumis aux fluctuations du marché. Après 1974, les prêts bancaires (classés sous « Autres apports de capitaux privés ») se sont accrus et, avec les Investissements Directs Étrangers (IDE), ont représenté plus de la moitié des apports de ressources aux PED. Ils ont ensuite diminué après la crise de la dette mexicaine de 1982.

Depuis 2005, les IDE sont devenus la première source de financement extérieur privé, témoignant de la confiance des investisseurs eu égard aux possibilités d'investissement et à la croissance économique des PED sur le long terme (OCDE, 2017).

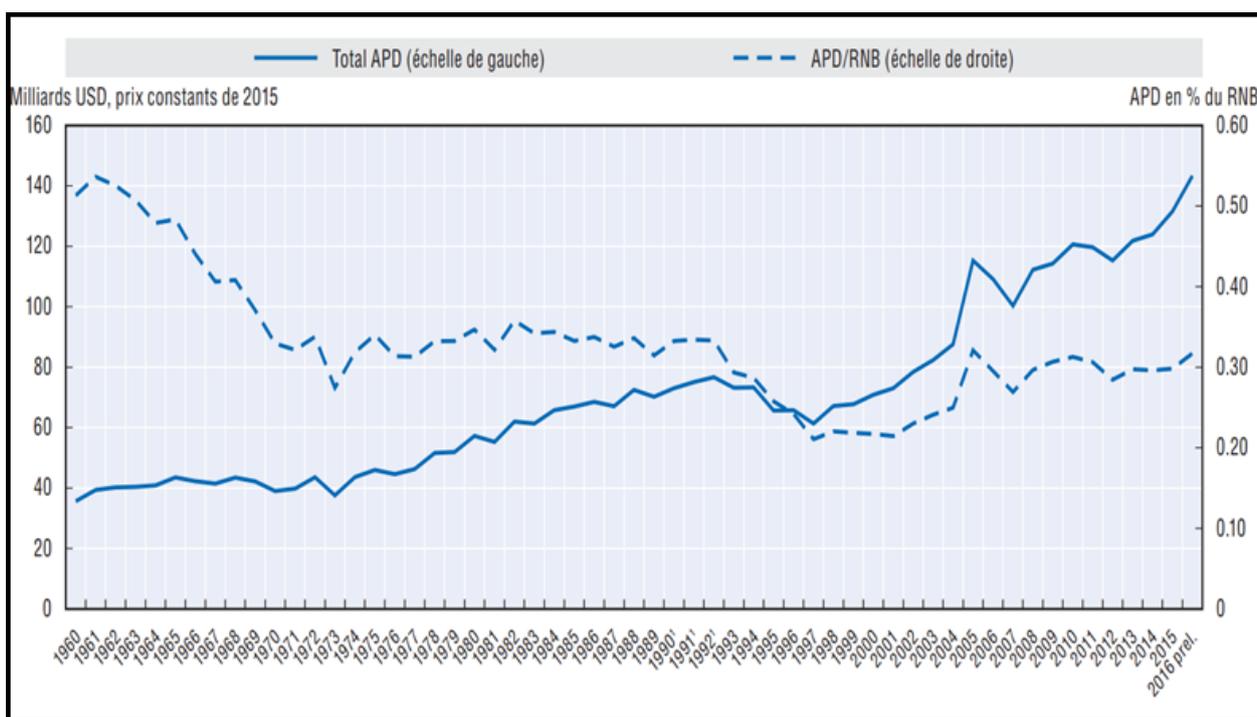
Les envois de fonds, considérés davantage comme des ressources utilisées pour financer les dépenses de consommation que telles que l'investissement, représentent aussi un flux de financement important vers les PED et connaissent une croissance économique régulière<sup>16</sup>. L'aide dispensée par des organismes privés bénévoles y compris les ONG a augmenté ; les volumes ont été multipliés par deux entre 2005 et 2015 (OCDE, 2017).

Le Graphique 1.1 montre que les apports d'APD sont orientés à la hausse depuis le début des années 2000 et ont même doublé, depuis lors, pour plusieurs raisons. En effet, dans le cadre de l'accord sur « les OMD de 2000, du Consensus de Monterrey sur le financement du développement de 2002, du Sommet du G8 de Gleneagles et d'autres forums tenus en 2005 », les donateurs ont pris des engagements précis concernant l'accroissement de leurs apports d'APD prévu en 2010. Depuis lors, l'APD n'a cessé de croître, malgré des décrochages en 2011 et 2012 dus à la crise financière et aux turbulences qu'a connue la zone euro. Cela étant, rares sont les donateurs à avoir pleinement rempli leurs engagements, s'agissant notamment de l'atteinte de l'objectif du rapport APD/RNB de 0,7% prévu en 2015.

---

16. Les envois de fonds des travailleurs émigrés ne sont pas comptabilisés dans les statistiques du CAD dans la mesure où ils servent davantage à financer des dépenses de consommation que l'investissement dans les PED. En 2015, le montant des envois de fonds vers les PED était estimé aux alentours de 441 milliards USD (Banque mondiale, 2016).

Graphique 1.1 – L'évolution de l'APD de 1960 à 2016



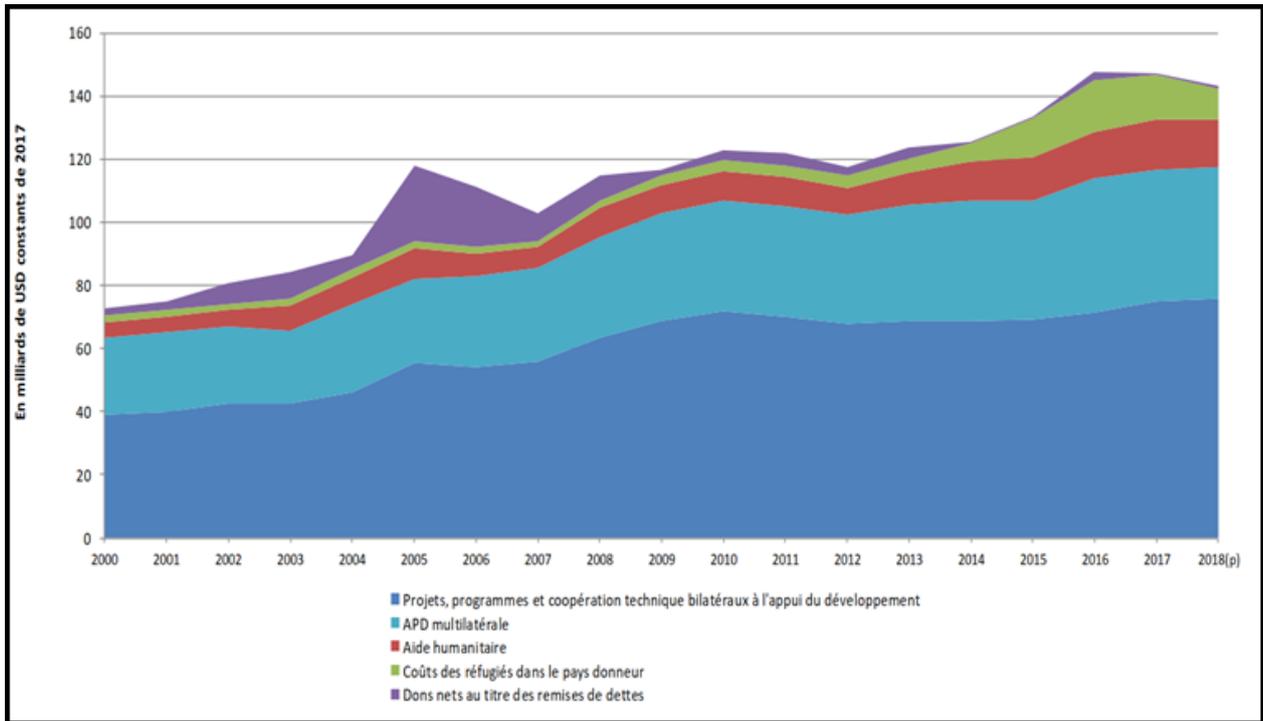
Source : Rapport OCDE sur la coopération pour le développement, Données et Développement, 2017.

En adoptant l'Agenda 2030, les dirigeants de la planète ont appelé les pays développés à honorer pleinement leurs engagements en matière d'APD, y compris celui de consacrer 0,7% de leur RNB à l'APD aux PED, dont 0,15% à 0,2% aux Pays Moins Avancés (PMA). Si bon nombre des membres du CAD se sont engagés à augmenter les volumes d'APD de façon à atteindre l'objectif de 0,7%, d'autres, en particulier les nouveaux membres de l'Union Européenne (UE), sont convenus de viser 0,33% du RNB.

### 1.2.2.2 La composition de l'APD nette

Les apports nets d'APD destinés à des projets bilatéraux, à des programmes et à de l'assistance technique, qui représentent un peu plus de la moitié de l'APD nette totale, ont enregistré une légère progression entre 2017 et 2018, de 1,3% en termes réels (OCDE, 2019).

Graphique 1.2 – Composition de l'APD nette émanant des pays membres du CAD de 2000 à 2018



Source : Rapport OCDE sur la coopération pour le développement, Données et Développement, 2019.

Nous notons dans le Graphique 1.2 qu'en 2018 les contributions à des organisations multilatérales, qui représentent environ un tiers de l'APD totale, ont été stables. L'aide humanitaire s'élevait à 15,3 milliards USD, soit une baisse de 8% en termes réels et les dons pour l'allègement de la dette sont ressortis en hausse à 801 millions USD. La majorité de l'APD est fournie sous forme de dons, mais les données préliminaires montrent que le volume brut de prêts accordés à des PED a représenté 17% de l'APD bilatérale brute et a reculé de 2,1% en termes réels en comparaison avec 2017.

L'analyse par groupe de revenus montre qu'en 2018 les apports nets d'APD bilatérale ciblant des pays à faible revenu s'élevaient à 24 milliards USD, en repli de 6% en termes réels par rapport à 2017. L'aide adressée aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et de la tranche supérieure, respectivement ressortie à, 21 milliards USD et 10 milliards USD, a reculé de, respectivement, 11% et 19% en termes réels. L'APD nette aux pays à revenu élevé s'élevait à 158 millions USD (OCDE, 2019).

## 1.2.3 Les acteurs de l'APD

### 1.2.3.1 Les bénéficiaires de l'APD

Selon la définition de l'APD, la destination des apports fournis est un critère essentiel pour décider de leur comptabilisation au titre de l'aide. L'aide doit être accordée « *aux pays et territoires figurant dans la liste des bénéficiaires d'APD établie par le CAD* » (OCDE, 2010d, p.291). La destination de l'APD est donc délimitée par *la liste des bénéficiaires d'APD* ou *liste du CAD*<sup>17</sup>. Celle-ci présente tous les pays et territoires qui sont éligibles à recevoir l'APD. Autrement dit, les apports de ressources ne seront considérés au titre de l'APD que s'ils s'adressent aux pays et territoires qui figurent sur cette liste.

Chaque membre du CAD déclare annuellement ses dépenses d'aide auprès du secrétariat du CAD, qui se charge à son tour de les compiler et de produire les statistiques de l'APD. Le mandat du CAD comprend, entre autres, le recueil et l'analyse des données et des informations sur l'APD (OCDE, 2010a). Le CAD est également tenu de « *passer en revue les politiques et pratiques en matière de coopération pour le développement, en particulier au regard des objectifs et cibles convenus au niveau international* » (OCDE, 2010f, p.3). Il doit, ainsi, déterminer dans quelle mesure les pays donateurs se conforment aux objectifs et aux recommandations internationales en matière d'APD.

Le CAD publie régulièrement des statistiques et des rapports au sujet de l'aide. De nos jours, les deux productions phares du CAD sont « l'Examen par les pairs » et « le Rapport coopération pour le développement ». Le premier est effectué pour chaque pays membre du CAD tous les quatre à cinq ans en moyenne. Le but de l'exercice est de déterminer dans quelle mesure les politiques, les stratégies et les activités de développement du pays examiné sont conformes aux normes élaborées par le CAD. Selon ses propres termes, l'examen par les pairs permet de « *formuler des recommandations et des propositions d'amélioration et un mécanisme de suivi a été mis en place pour garantir que les enseignements dégagés transparaissent bien dans les politiques, programmes et pratiques du membre du CAD concerné* » (OCDE, 2009a, p.2).

Pour sa part, le Rapport coopération pour le développement (OCDE, 2006b, 2007b, 2008a, 2009b, 2010d, 2012a, 2012d, etc.) est l'ouvrage de référence pour ce qui concerne le suivi de l'APD. Produit sur une base annuelle, il présente des statistiques et des analyses sur l'aide, ainsi que les évolutions intervenues sur la scène internationale en lien avec la coopération au développement. C'est notamment dans ce rapport que le CAD effectue le suivi de l'APD et évalue les progrès vers la réalisation des objectifs qui la concernent.

La liste du CAD est essentiellement basée sur un critère de RNB par habitant. La classification des pays en fonction de leur RNB par habitant est effectuée par la Banque

---

17. Consultable à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/fr/cad/stats/documentupload/CAD-Liste-des-beneficiaires-APD-CAD-2017.pdf> (consultée le 12/07/2020).

mondiale selon la méthode Atlas<sup>18</sup>. La Banque regroupe les pays en quatre catégories : pays à haut revenu ; pays à revenu intermédiaire-tranche supérieure ; pays à revenu intermédiaire-tranche inférieure ; et pays à faible revenu.

Cette liste inclut tous les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (selon les définitions de la Banque mondiale) et une autre catégorie des pays ; les PMA définis selon des critères instaurés par les Nations Unies. Lors de chaque révision triennale, les pays qui ont atteint le seuil de pays à haut revenu pendant trois ans consécutifs sont exclus de la liste. Aussi, la liste du CAD exclut d'emblée les membres du G8 et les membres de l'UE (y compris les pays dont la date d'adhésion à l'UE a été confirmée).

La liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD, effective pour la notification des apports de 2014, 2015, 2016 et 2018, est bâtie sur les seuils de revenu suivants :

- i - PMA ; dont le RNB par habitant est inférieur à 1 025 USD ;
- ii - Pays à Faible Revenu : dont le RNB par habitant est inférieur ou égal à 1 045 USD en 2013 ;
- iii - Pays à Revenu Intermédiaire-tranche inférieure : dont le RNB par habitant se situe entre 1 046 USD et 4 125 USD en 2013 ;
- iv - Pays à Revenu Intermédiaire-tranche supérieure : dont le RNB par habitant se situe entre 4 126 USD et 12 745 USD en 2013.

Les PMA sont considérés comme étant les pays les plus pauvres et vulnérables du monde de par leurs handicaps structurels. C'est le Comité des Politiques de Développement des Nations Unies (CPD-ONU) qui propose tous les trois ans et procède à une révision de la liste des PMA. La dernière révision triennale date de 2018<sup>19</sup>. En 2020, les PMA étaient au nombre de 47 et la plupart (33) se situent en Afrique subsaharienne.

Ainsi pour être reconnu comme PMA, un pays doit remplir les trois critères suivants<sup>20</sup> :

- i - **Critère de Revenu**, basé sur une estimation moyenne sur trois ans du RNB par habitant pour la période 2011-2013 et, sur la méthode Atlas de la Banque mondiale (moins de 1 025 USD pour l'inclusion, plus de 1 230 USD pour la graduation appliquée dans l'examen triennal 2018) ;
- ii - **Indice des Ressources Humaines**, basé sur des indicateurs de : (a) nutrition : pourcentage de la population sous-alimentée ; (b) santé : taux de mortalité des enfants de cinq ans ou moins ; (c) éducation : le taux brut de scolarisation dans le secondaire ; et (d) le taux d'alphabétisation des adultes ;

---

18. Pour plus de détails sur cette méthode voir le site de la Banque mondiale : <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519> (consulté le 14/07/2020).

19. La liste de bénéficiaires d'APD est automatique mise à jour suivant les modifications du groupe des PMA.

20. Consultable à l'adresse suivante : <http://unohrrls.org/about-ldcs/criteria-for-ldcs/> (Consultée le 14/07/2020).

iii - **Indice de Vulnérabilité Économique (IVE)**, basé sur des indicateurs de : (a) la taille de la population ; (b) l'éloignement ; (c) la concentration des exportations de marchandises ; (d) la part de l'agriculture, des forêts et de la pêche ; (e) la part de la population dans les zones côtières de faible altitude ; (f) la part de la population vivant en zone littorale basse ; (g) l'instabilité des exportations de biens et de services ; (h) les victimes de catastrophes naturelles ; et (i) l'instabilité de la production agricole.

### 1.2.3.2 Les donateurs de l'APD

Historiquement, la plus grande partie de l'APD est accordée de façon bilatérale, c'est-à-dire directement d'un pays à un autre. Pour de multiples raisons, les pays donateurs acheminent aussi indirectement une part de leur aide par le canal multilatéral, c'est-à-dire par les institutions internationales qui rassemblent les aides en provenance de plusieurs pays pour ensuite les diriger vers les PED<sup>21</sup>.

Ainsi, nous avons deux principales catégories de donateurs qui octroient l'essentiel de l'APD : les donateurs multilatéraux qui regroupent les institutions internationales et les donateurs bilatéraux constitués des pays et de leurs agences d'aide (ou de coopération).

#### 1.2.3.2.1 Les donateurs multilatéraux

Ce sont les organisations internationales de développement regroupant plusieurs pays qui y font transiter une partie de leur APD. Les principales organisations multilatérales peuvent être classées en trois ensembles : les organisations du système des Nations Unies, l'UE et les Banques régionales de développement.

##### 1.2.3.2.1.1 Le système des Nations Unies

Le système des Nations Unies, avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) comme organe central, est constitué de 15 organisations indépendantes<sup>22</sup> appelées « institutions spécialisées » (dont le FMI et le groupe de la Banque mondiale) et de 10 programmes et fonds<sup>23</sup>. Elles sont

---

21. Notamment de neutralité et de légitimité politique de l'aide aux yeux de l'opinion nationale et internationale, mais aussi pour des raisons d'influence dans les organismes internationaux.

22. Outre le FMI et la Banque mondiale, les 13 autres institutions sont : l'Organisation Internationale de Travail, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, Organisation Mondiale de la Santé, l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, l'Union Postale Universelle, l'Union Internationale des Télécommunications, l'Organisation Météorologique Mondiale, l'Organisation Maritime Internationale, l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle, le Fonds International de Développement Agricole, l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique.

23. Ce sont le PAM, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (qui lui-même comprend le Fonds de développement des Nations Unies pour la Femme et les Volontaires des Nations Unies), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, la CNUCED, le Fonds des Nations Unies pour la Population, le Fonds des Nations Unies pour les Partenariats Internationaux, l'Office de Secours et de Travaux des Nations Unies pour les

créées par des accords intergouvernementaux et reliées à l'ONU dans le cadre d'accords de coopération. Ensemble, elles fournissent une assistance technique et d'autres formes concrètes d'aide dans pratiquement tous les domaines économiques et sociaux.

### • Les Nations Unies

Bien que son image soit associée au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, l'ONU consacre l'écrasante majorité de ses ressources en faveur du développement et œuvre de diverses façons à la promotion d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Les domaines d'intervention de l'ONU couvrent, en plus du maintien de la paix et de la sécurité, la lutte contre la pauvreté, les maladies, le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et la promotion des conditions économiques et sociales du développement. Pour atteindre ses objectifs, l'ONU octroie des aides aux pays pauvres à travers les programmes et fonds spécialisés. Les apports d'aide de l'ONU qui sont le plus souvent des dons, représentent environ 20% du total de l'aide multilatérale (OCDE, 2011)<sup>24</sup>.

Une autre part importante de l'aide multilatérale provient des institutions de Bretton Woods.

### • Les Institutions de Bretton Woods : la Banque mondiale et le FMI

Créée en juillet 1944 lors de la conférence de Bretton Woods, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) communément appelée Banque mondiale, est un pilier des institutions financières internationales. Elle a été complétée depuis sa création par la Société Financière Internationale (SFI) en 1956, l'Association Internationale de Développement (AID) en 1960, le Centre International de Règlement des Différends en 1965 et l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI) en 1988. Ces cinq institutions forment désormais le groupe de la Banque mondiale.

La Banque mondiale effectue sa mission de développement économique à long terme et de lutte contre la pauvreté à travers une assistance technique et financière aux pays dans la mise en place de réformes sectorielles ou la réalisation de projets spécifiques : construction d'écoles et de centres de santé, adduction d'eau et fourniture d'électricité, lutte contre les maladies, protection de l'environnement, par exemple. Ses interventions s'inscrivent généralement dans la durée et sont financées à la fois par les contributions des pays membres et par émissions d'obligations. Les services de la Banque mondiale sont souvent spécialisés dans des domaines techniques ou secteurs déterminés.

**La BIRD** est chargée d'accorder des prêts à long terme pour financer des projets précis de grands équipements d'infrastructures. Elle a deux instruments d'intervention : *les prêts* (d'une part, pour financer des projets d'investissement et, d'autre part, des prêts d'ajustement qui visent à soutenir les États dans la mise en œuvre de réformes économiques, financières,

---

Réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

24. Cité par Baldé (2012).

structurelles). Ces prêts sont à des taux inférieurs à ceux du marché. Ensuite, *les garanties* (destinées à couvrir le risque de défaut de paiement du service de la dette de l'État et à couvrir le risque de crédit du secteur privé). Les ressources de la BIRD sont réservées aux pays considérés comme ayant de fortes capacités de remboursement. Les principaux emprunteurs de la BIRD sont de ce fait, les pays émergents ou en transition. Ses concours sont soumis à des décaissements plus rapides, mais moins avantageux (en termes de taux d'intérêt et de délai de paiement) par rapport à ceux de l'AID.

**L'AID** est l'organisme dont les prêts sont réservés au financement de services sociaux dans les pays les plus pauvres. Seuls les pays dont le revenu par habitant n'excède pas un seuil donné (965 USD par habitant) sont éligibles à ces ressources. Environ 50% des ressources de l'AID bénéficient aujourd'hui à l'Afrique subsaharienne (Banque mondiale, 2011)<sup>25</sup>. L'objectif de cet organisme est de permettre à ces pays, qui n'ont accès à aucun marché de capitaux, de bénéficier d'un financement sous conditions privilégiées. Il prête des fonds à des conditions concessionnelles, c'est-à-dire sans intérêt, avec des remboursements étalés sur 35 à 40 ans et un différé d'amortissement de 10 ans.

**La SFI** est spécialisée dans le financement des investissements privés dans les PED. Les concours de la SFI bénéficient en premier lieu au secteur financier et aux projets d'infrastructures.

**L'AMGI** a pour objectif de faciliter des investissements privés productifs en assurant la couverture des risques non commerciaux et de fournir à ses membres, comme le font la BIRD et la SFI, des conseils et de l'assistance technique pour améliorer l'environnement économique et financier des projets d'investissement. De ces agences de la Banque mondiale, seule l'AID fournit en réalité une APD. Les interventions de la Banque mondiale se sont élargies avec le temps, incluant des domaines autres que le traditionnel soutien économique aux États et à la mise en place d'infrastructures de base (routes, ports, aéroports, barrages, etc.). La lutte contre la pauvreté constitue désormais un objectif prioritaire, avec des interventions ciblant des projets de développement rural, d'éducation, d'eau, de santé, de développement urbain, d'énergie, ou encore de préservation de l'environnement.

**Le FMI** est l'autre institution née de la conférence de Bretton Woods. Son rôle a largement évolué au cours des trente dernières années<sup>26</sup>. À partir de 1973, avec la flexibilité officielle des taux de change, il redéfinit ses missions et devient un instrument de régulation financière dont l'objectif premier est la stabilité du système monétaire et financier international. Ses interventions sont donc de nature macroéconomique. Il prête de l'argent aux pays qui

---

25. *Ibid.*

26. Il a été initialement créé en vue de réguler le système monétaire international de changes fixes et de mettre fin aux fréquentes dévaluations, en mettant temporairement, moyennant des garanties adéquates, ses ressources à la disposition des États membres qui ont des difficultés de balance des paiements. La fin de la fixité des taux de change en 1971, a entraîné la disparition du premier rôle du Fonds.

connaissent des difficultés temporaires de financement de leur déficit de balance des paiements ; ceux-ci devant en contrepartie mettre en œuvre des politiques rigoureuses pour parvenir à l'équilibre. Cette mission première s'est adaptée aux changements d'orientation dans les politiques d'APD ayant eu lieu depuis le début des années 1990. En effet, à côté de l'objectif de croissance économique traditionnellement affiché par les donateurs, s'ajoute désormais l'objectif plus direct de réduction de la pauvreté dans les PED. L'intervention du FMI dans les pays pauvres se fait à travers des prêts concessionnels dans le cadre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance, et des allègements de dette, dans le cadre de l'initiative PPTE.

Le FMI accorde également, depuis 1962, des aides financières d'urgence assorties de décaissements rapides aux pays victimes de catastrophes naturelles ou sortant d'un conflit. Presque toutes les aides de la Banque mondiale et du FMI se font par prêts, donc remboursables.

#### **1.2.3.2.1.2 Les banques régionales**

À partir des années 1960, sur le modèle des institutions financières internationales, les pays de chaque région ont créé des banques régionales de développement plus proches, plus accessibles et plus souples dans le but de mieux coordonner, superviser et financer les activités de développement au niveau régional.

On distingue principalement : la Banque Africaine de Développement (BAD), basée à Abidjan (Côte d'Ivoire) qui prête à toute l'Afrique ; la Banque Asiatique de Développement (BAsD), basée à Manille (Philippines) qui sert les pays d'Asie du Sud, Asie de l'Est et du Pacifique ; la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, basée à Londres (Angleterre) qui sert les pays d'Europe et d'Asie Centrale ; la Banque Interaméricaine de Développement, basée à Washington (États-Unis) qui est la principale banque de développement du continent américain. Après leur création, ces banques ont ouvert leur capital aux pays industrialisés. Leurs axes d'intervention sont principalement la promotion du secteur privé, la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement, avec l'apport de prêts concessionnels. L'aide de chaque banque a évolué selon notamment le niveau de développement de chaque région à une période donnée (OCDE, 2011)<sup>27</sup>. L'aide de la BAD et de la BAsD est la plus importante depuis les années 1980, dénotant la plus grande pauvreté dans ces deux régions.

#### **1.2.3.2.1.3 L'UE**

La politique d'APD européenne a été mise en œuvre dès le traité de Rome de 1957 avec d'anciennes colonies (conventions de Yaoundé de 1963 et 1969 avec les États africains et malgaches et de Lomé de 1975 avec les États d'Afrique, des Caraïbes et Pacifique). Mais, c'est

---

27. Cité par Baldé (2012).

avec le traité de Maastricht de 1992 que les objectifs de la « coopération au développement » ont été fixés. Ils consistent à :

- favoriser le développement économique et social des pays aidés ;
- développer et consolider la démocratie, l'État de droit, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Le Conseil européen identifie les mesures d'aide nécessaires et la Banque européenne d'investissement, qui est l'organe de financement à long terme de l'UE, contribue à leur mise en œuvre. Les fonds de la Commission proviennent des États membres de l'Union.

Contrairement aux institutions de Bretton Woods et aux banques régionales de développement, l'Union octroie la majeure partie de son aide sous forme de subventions non remboursables. Un nombre limité de prêts bonifiés et de capitaux d'investissement sont mis à disposition par la Banque Européenne d'Investissement.

L'aide passe également par l'appui au commerce pour favoriser le développement en ouvrant ses marchés aux exportations des pays pauvres et en les encourageant à intensifier leurs échanges. En 2001, l'initiative de l'UE « *Tout sauf les armes* » a, par exemple, supprimé tous les droits et contingents douaniers appliqués aux produits originaires des pays les moins avancés (à l'exception des armes).

#### **1.2.3.2.2 Les donateurs bilatéraux**

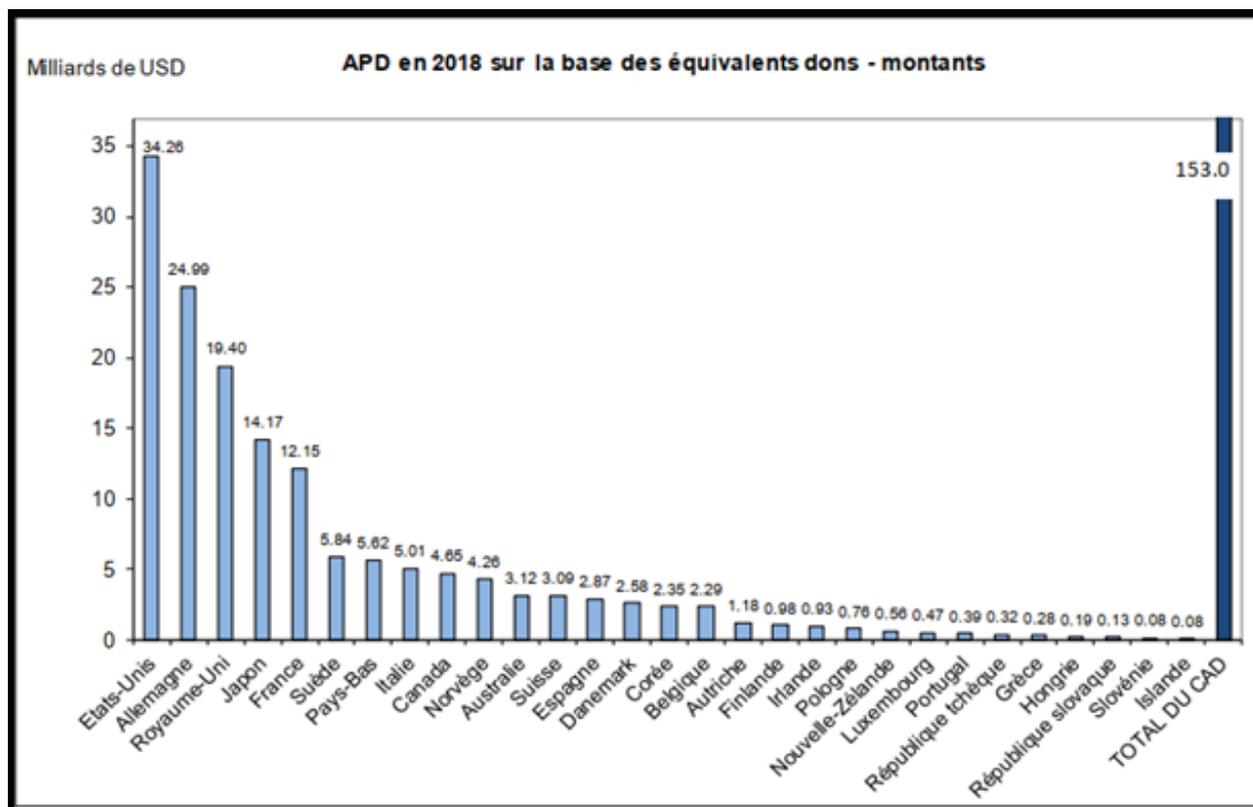
L'aide provient directement d'un pays, le plus souvent par l'intermédiaire d'un organisme national d'aide spécialisé et non pas d'un organisme international<sup>28</sup>. Les apports nets d'APD destinés à des projets bilatéraux, à des programmes et à l'assistance technique, qui représentent un peu plus de la moitié de l'APD nette totale, ont enregistré une légère progression entre 2017 et 2018, de 1,3% en termes réels. En 2018, l'aide humanitaire s'élevait à 15,3 milliards USD, soit une baisse de 8% en termes réels, et les dons pour l'allègement de la dette sont ressortis en hausse à 801 millions USD (OCDE, 2019). Les apports nets d'aide bilatérale destinés à l'Afrique s'élevaient à 29,7 milliards USD, ce qui représente une baisse de 4% en termes réels par rapport à 2017. Sur ce total, 29,9 milliards USD ciblaient l'Afrique subsaharienne, un chiffre en baisse de 4,4% en termes réels (OCDE, 2019).

Le Graphique 1.3 présente les montants d'APD nette des pays donateurs membres du CAD en 2018.

---

28. Entre autres, nous pouvons citer l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) pour les États-Unis, l'Agence Canadienne pour le Développement International pour le Canada, l'Agence Française de Développement (AFD) pour la France, l'Aide au Développement Internationale Danoise pour le Danemark, l'Agence Australienne pour le Développement International pour l'Australie, l'Agence Espagnole pour le Développement International pour l'Espagne, l'Agence Suédoise pour le Développement International pour la suède.

Graphique 1.3 – APD nette des pays membre du CAD en volume en milliards USD en 2018

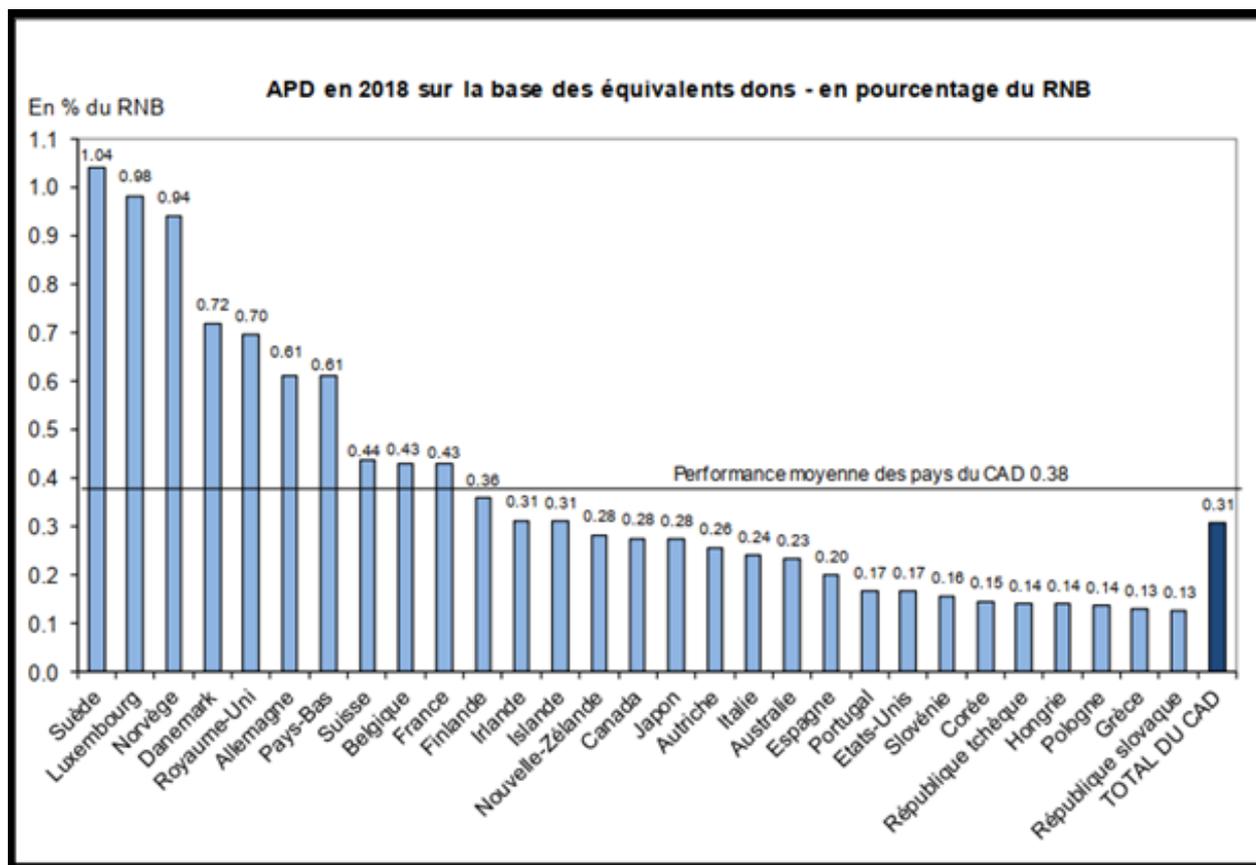


Source : Rapport OCDE sur la coopération pour le développement, Données et Développement, 2019.

Le montant total d'APD des pays membres du CAD en 2018 s'élevait à 153 milliards USD. Les principaux donateurs du CAD en volume (milliards USD) ont été les États-Unis (34,26), l'Allemagne (24,99), le Royaume-Uni (19,40), le Japon (14,17) et la France (12,15). Selon les rapports annuels de l'OCDE sur l'APD, ces montants varient d'une année à une autre mais les États-Unis restent quand même les premiers donateurs de l'APD dans le monde. En effet, les apports nets d'APD fournis par les pays membres du CAD ont connu une baisse de 2,7% en termes réels par rapport à 2017 (OCDE, 2019). Cette baisse reflète une diminution du coût des réfugiés dans les pays donateurs du CAD.

L'objectif fixé par les Nations Unies est que tous les pays donateurs, membres du CAD devront consacrer 0,7% de leur RNB à l'APD. En 2018, la moyenne d'APD en pourcentage du RNB ne représentait que 0,31% du RNB. Le Graphique 1.4 présente l'APD nette en pourcentage du RNB des pays membres du CAD en 2018.

Graphique 1.4 – APD nette des donateurs du CAD en pourcentage du RNB en 2018



Source : Rapport OCDE sur la coopération pour le développement, Données et Développement, 2019.

En 2018, la performance moyenne des pays du CAD était de 0,38% en dessous de l'objectif fixé par l'ONU. Les pays de l'Europe du Nord comme la Suède (1,04%), le Luxembourg (0,98%), la Norvège (0,94%), le Danemark (0,72%) et le Royaume-Uni (0,7%) ont respecté la norme fixée par l'ONU. Il est à noter que l'aide des États-Unis (0,17%), premier donateur en volume du CAD, se révèle une des plus faibles loin derrière la moyenne des pays membres du CAD (0,38%). Les Émirats Arabes Unis et la Turquie qui disposent du statut de « Participant » auprès du CAD, ont consacré 0,95% et 1,10% de leur RNB à l'APD (OCDE, 2019).

#### 1.2.4 Les autres formes d'aide

Outre l'APD des pays développés, on trouve globalement deux autres sources majeures d'aide. Tout d'abord, l'aide philanthropique privée relève d'organisations caritatives, d'ONG et d'organisations de la société civile, comme la « Fondation Gates », « Médecins sans frontières » et « Oxfam International ». Ensuite, des pays ne faisant pas partie du CAD de l'OCDE apportent également une aide, de nature gouvernementale, ou publique ; il s'agit par exemple de pays du monde arabe et d'économies émergentes telles que la Chine, l'Inde et le Brésil,

parfois qualifiées de « nouveaux partenaires du développement ».

Depuis quelques décennies, les ONG (qu'on appelle parfois organisations de la société civile,) sont de plus en plus actives dans les pays développés comme dans les PED. Certaines, comme l'organisme de bienfaisance irlandais « *Concern* », sont avant tout nationales ; d'autres, comme « *Oxfam* », sont internationales. Les ONG constituent des sources importantes de financement du développement. En 2009, selon les estimations de l'OCDE, elles ont recueilli entre 20 et 25 milliards USD dans les pays développés à titre de contributions privées à l'APD (Keeley, 2012).

Il y a un nombre croissant d'ONG dans les PED. Nous reconnaissons de plus en plus le rôle des ONG dans le développement et, en particulier, leur capacité à faire entendre la voix de communautés et de groupes sociaux, notamment les femmes, auparavant exclues du débat sur le développement. Mais leur prolifération a également contribué à rendre la communauté du développement plus complexe ; d'où une difficulté accrue à coordonner l'aide et la coopération pour le développement ainsi qu'à éviter les chevauchements inutiles et coûteux.

L'aide philanthropique privée est très diversifiée. Elle provient notamment des diasporas, les émigrants et leurs descendants, ainsi que de groupes religieux représentant la plupart des principales croyances. Une partie substantielle de cette aide est le fait de fondations : certaines sont associées à des individus, comme la Fondation « Mo Ibrahim » qui œuvre à l'amélioration de la gouvernance en Afrique ; d'autres, à des entreprises ou à des familles riches.

De nombreuses entreprises sont également une source d'aide, parfois sous la forme de dons « en espèces » ou « en nature », par exemple en donnant leur expertise, des bourses d'études ou des rabais sur des biens vendus aux PED. Les controverses n'épargnent aucun domaine de l'aide, et l'aide philanthropique privée n'y fait pas exception. Selon certaines critiques, contrairement aux gouvernements, les philanthropes privés ne rendent de comptes à personne et, dans certains cas, peuvent mettre l'aide au service de leurs intérêts commerciaux (Keeley, 2012).

### **1.3 Débat sur l'efficacité de l'APD en matière de croissance économique : résultats mitigés**

En dépit de cette pluralité d'objectifs, l'efficacité de l'APD, du point de vue théorique est très largement jugée par rapport à son effet sur la croissance économique. Celle-ci se définit comme : « un processus continu et soutenu d'élévation du PIB par habitant du pays dans le temps » (Perroux, 1961).

En effet, la littérature académique sur l'efficacité de l'aide est centrée quasi exclusivement sur l'analyse des effets de l'aide sur la croissance économique, négligeant dans une certaine mesure les autres possibles fins auxquelles l'aide est censée contribuer (Radelet, 2006 ; Tierney *et*

*al.*, 2011). Au-delà de quelques études de cas, les travaux qui explorent de manière systématique la relation entre l'aide et l'éducation (par exemple, Dreher, Nunnenkamp et Thiele, 2008 ; Christensen, Homer et Nielson, 2011), l'impact de l'aide sur l'Indice de Développement Humain (par exemple, Gomanee *et al.*, 2003), relation entre l'aide et la vulnérabilité macroéconomique (Guillaumont et Chauvet, 2001) sont plus récents et plus rares que ceux qui se penchent sur la relation entre l'aide et la croissance économique. Pour la littérature sur l'efficacité de l'aide, la question fondamentale est de savoir si l'aide est un instrument à même de promouvoir la croissance économique.

S'il existe une vaste littérature qui explore cette question, ses résultats ne parviennent pas à être concluants. Comme le résume Easterly (2008), sur la relation entre l'aide et la croissance économique, tous les possibles résultats ont déjà été annoncés : l'aide a un effet positif sur la croissance économique ; l'aide n'a pas d'effet sur la croissance économique ; les effets de l'aide dépendent des bonnes politiques des pays récipiendaires.

La controverse et les débats perdurent encore. Une idée qui semble être communément admise est que, sur le plan global, il n'existe pas de relation de causalité simple (ou directe) entre l'aide et la croissance économique. Radelet (2006) décrit comment, parmi les pays ayant reçu d'importants flux d'aide, certains ont expérimenté une croissance économique rapide (Botswana, Indonésie, Corée, Tanzanie, Mozambique, etc.), alors que, dans d'autres, la croissance économique a été lente, voire négative (République démocratique du Congo, Haïti, Papouasie Nouvelle-Guinée, Somalie, etc.). En même temps, alors qu'une partie des pays ayant reçu très peu d'aide internationale réussissait à atteindre une croissance économique rapide, l'autre partie stagnait ou rentrait en récession.

Ainsi, les débats autour de l'efficacité de l'aide peuvent être caractérisés selon trois écoles de pensée qui diffèrent sensiblement quant à leur perception de la nature et à l'étendue des effets de l'aide sur la croissance économique.

### **1.3.1 L'effet négatif de l'APD sur la croissance économique**

Depuis une cinquantaine d'années, les critiques à l'encontre de l'APD s'inspirent de quatre postures idéologiques de base : néomarxiste, managériale, néolibérale et populiste.

Bauer (1972) soutient que l'aide n'est pas un facteur de croissance économique. Cet économiste affirme que « *la performance économique est essentiellement fonction des aptitudes et des comportements de la population, ainsi que des institutions sociales et politiques. Ces déterminants ou facteurs expliquent dans une large mesure les différences observées au niveau des résultats économiques et des taux d'amélioration des conditions matérielles* » (OCDE, 2006b, p.143). Mais c'est surtout au cours des années 1990 que l'APD traverse une crise de légitimité sans précédent. Cette période a connu l'apparition d'études très critiques où les attaques contre les fondements économiques et les justifications de l'aide se sont intensifiées

(Amprou et Chauvet, 2004).

La chaîne causale qui va de l'aide à la croissance économique, en passant par l'investissement, a été questionnée par bon nombre d'économistes. C'est ainsi que Boone (1996) affirme que l'aide sert à financer la consommation et non les investissements et donc pas la croissance économique. Dans ce même ordre d'idées, l'étude de Rajan et Subramanian (2005a) conclut que rien ne semble prouver la relation positive entre les flux d'APD et la croissance économique dans les 54 pays qui font partie de leur échantillon.

Les nombreuses études qui contestent l'effet de l'aide sur la croissance économique évoquent toute une série de raisons pour lesquelles l'aide serait inefficace. Nous les regroupons en trois catégories : l'aide, la capacité d'absorption et le « syndrome hollandais » ; l'aide nuit à la bonne gouvernance et l'aide est nocive pour le développement.

### **1.3.1.1 L'aide, la capacité d'absorption et le « syndrome hollandais »**

L'hypothèse de rendements marginaux décroissants de l'aide a plusieurs justifications théoriques : (i) l'impact économique de l'aide peut dépendre de la capacité d'absorption des pays bénéficiaires ; (ii) l'aide peut avoir une influence négative sur la compétitivité du pays bénéficiaire (syndrome hollandais) ; (iii) l'aide peut saper les sources alternatives de financement des dépenses publiques et (iv) le risque de corruption peut être plus important pour des montants élevés d'aide.

Traditionnellement, les rendements marginaux décroissants de l'aide sont testés empiriquement par l'introduction d'un terme d'aide au carré dans des estimations de croissance économique. Sous cette hypothèse, l'aide aurait un effet positif tandis que son carré serait négatif, suggérant une relation en U-inversé entre l'aide et la croissance économique (Amprou et Chauvet, 2007).

Les conclusions de ces travaux viennent confirmer que la capacité d'absorption de l'aide des pays bénéficiaires est limitée. Si cette hypothèse est avancée par la littérature depuis de longues dates, la communauté académique a intensifié ses mises en garde contre ce risque suite aux promesses effectuées par les pays donateurs, amenant à prévoir une augmentation forte et rapide de l'APD. En particulier, le doublement de l'APD à destination de l'Afrique, annoncé lors du sommet de Gleneagles de 2005, a soulevé de fortes inquiétudes concernant la capacité d'absorption des flux d'aide supplémentaires dans des pays caractérisés par une main-d'œuvre qualifiée peu abondante, des faibles infrastructures ou des systèmes de prestations limités (Radelet, 2006). Aussi, les rendements marginaux décroissants de l'aide vont à l'encontre des propositions de ceux qui, comme Sachs, défendent la nécessité d'une augmentation massive de l'aide pour soutenir les besoins des PED.

L'une des contraintes macroéconomiques à l'origine des rendements marginaux décroissants de l'aide est constituée par ce que l'on connaît sous l'appellation de « syndrome hollandais »

(Amprou et Chauvet, 2007)<sup>29</sup>. Il s'agit d'une situation où les transferts d'aide « *augmentent l'offre de devises sans qu'il y ait une augmentation correspondante de la demande, entraînant alors une appréciation du taux de change et une perte de compétitivité des producteurs de biens échangeables* » (Amprou et Chauvet, 2007, p.101)<sup>30</sup>. Lorsque cette situation se présente, l'appréciation de la monnaie nationale érode la compétitivité internationale du pays, conduisant généralement à un déclin des exportations et, par ce biais, à une détérioration des perspectives de développement à long terme. Des niveaux élevés d'aide peuvent ainsi entraîner des conséquences négatives sur la compétitivité de l'économie et sur les perspectives de croissance économique des pays bénéficiaires.

### 1.3.1.2 L'aide nuit à la bonne gouvernance

La question de la capacité d'absorption se pose avec plus d'intensité encore lorsque l'aide est destinée à des pays mal gouvernés, où la corruption est très présente et les institutions sont faibles. Dans un tel contexte, une partie de la littérature soulève le risque de gaspillage, voire d'une aide qui pourrait encourager la corruption (Radelet, 2006).

Le lien entre l'aide et la mauvaise gouvernance a été exploré dans bon nombre de travaux qui arrivent à des conclusions dont les plus remarquables méritent d'être citées. Plusieurs études suggèrent que l'aide étrangère nuit à la démocratie et à la bonne gouvernance. Par exemple, Bräutigam et Knack (2004) explorent l'impact de l'aide sur les institutions et la gouvernance en Afrique subsaharienne, région qui a reçu des transferts d'aide particulièrement importants. Ils trouvent que plus le niveau d'aide est élevé, plus il est associé à une détérioration de la qualité de la gouvernance et à un effort fiscal plus réduit dans le pays récipiendaire.

Djankov, Montalvo et Reynal-Querol (2008) comparent les effets de l'aide sur la gouvernance aux effets néfastes causés par la détention de ressources naturelles dont notamment le pétrole et autres minéraux. Selon eux, les ressources naturelles et l'aide se ressemblent dans ce sens où elles peuvent être appropriées par des gouvernements corrompus et peuvent provoquer des comportements rentiers. Ceux-ci profiteraient de ces « rentes » pour éviter d'avoir recours à des mesures plus impopulaires et généralement moins profitables comme la fiscalité. Leur étude empirique montre que l'aide a un impact négatif sur les institutions des pays récipiendaires et que, dans certains d'entre eux, cet impact est même plus néfaste que celui du pétrole.

---

29. L'expression « syndrome hollandais » ou « maladie hollandaise » de l'expression anglaise « *Dutch Disease* » est apparue au cours des années 60 et fait référence aux difficultés rencontrées par l'économie hollandaise à la suite de la mise en exploitation des réserves de gaz naturel. L'idée est qu'un boom dans un secteur qui produit une ressource naturelle tendrait spontanément à compromettre tout effort d'industrialisation ou de diversification des exportations, aggravant ainsi la vulnérabilité de l'économie. Mais comme le terme l'indique, cette maladie ne résulte pas uniquement de l'exportation du pétrole ou du gaz mais peut également résulter de l'exportation d'autres produits : cuivre, cacao, café, etc., ou d'importants flux de capitaux. Dans ce cas plus général, il désigne alors l'ensemble des effets préjudiciables créés dans une économie soit par l'expansion du secteur qui produit la ressource naturelle, soit par l'entrée massive de flux de capitaux.

30. Cité par Cué Rio (2013).

Dans une perspective similaire, Knack (2009) analyse l'impact de l'aide sur les systèmes d'imposition des pays récipiendaires. Il trouve que les transferts d'aide (et les revenus issus de l'exportation des ressources naturelles) affaiblissent les incitations à mettre en place et à maintenir des systèmes d'imposition efficaces. Ce qui peut être associé à des niveaux importants de corruption. En définitive, Knack (2009) estime qu'une aide élevée fait baisser la qualité de l'administration, suscite des transgressions impunies par la loi et aggrave la corruption.

### 1.3.1.3 L'aide est nocive pour le développement

La vision la plus critique de l'aide ne se contente pas d'infirmier son impact sur la croissance économique, ou de remarquer son impact négatif sur la gouvernance. Elle va plus loin en affirmant que l'aide est nocive pour les PED. Bien que minoritaire, cette vision a été largement répandue, notamment à travers les travaux de William Easterly et de Dambisa Moyo.

Cette dernière passe en revue la performance des pays africains pendant cinq décennies d'octroi d'aide internationale pour conclure que « *l'aide n'est pas la solution, c'est une partie du problème ; en fait l'aide est le problème* » (Moyo, 2009, p.47)<sup>31</sup>. D'après cette auteure, non seulement, l'aide encourage les pratiques de corruption, mais elle est aussi source de conflits, ralentit la croissance économique et décourage la libre entreprise. Moyo (2009) rend l'aide responsable de quasiment tous les maux de l'Afrique, en allant jusqu'à dire qu'elle a contribué à rendre les pauvres encore plus pauvres. À cela elle affirme, sans aucune nuance, que l'aide est un « *désastre total* » (Moyo, 2009, p.6).

Les conclusions d'Easterly, bien qu'elles ne diffèrent pas fondamentalement de celles de Moyo (2009), sont plus nuancées et, surtout, basées sur les résultats de travaux empiriques. Les résultats des travaux d'Easterly (1999, 2001, 2003, 2006) montrent que l'aide « n'achète » pas la croissance économique et cela indépendamment du montant des sommes déboursées. Par conséquent, il affirme que la croyance selon laquelle l'aide peut sortir les pays de la pauvreté ne relève que d'un « mythe » qu'il formule comme suit : « *les pays les plus pauvres sont prisonniers d'un piège à pauvreté (ils sont pauvres uniquement parce qu'ils ont toujours été pauvres) dont ils ne peuvent sortir sans un plan massif financé par l'aide internationale, plan constitué d'investissements et de mesures à même d'effacer tout ce qui empêchait jusque-là le développement ; après quoi, ces pays connaîtront un décollage menant à une croissance autonome, et l'aide internationale deviendra inutile. Tel est le mythe qui a donné naissance à l'aide au développement dans les années 1950 et qui continue d'être invoqué aujourd'hui pour prôner une augmentation massive de l'aide internationale* » (Easterly, 2006, p.53)<sup>32</sup>. En accord avec cet argument, il critique sévèrement les défenseurs de l'aide massive, comme

---

31. *Ibid.*

32. *Ibid.*

Jeffrey Sachs, dont il affirme que les théories ont été mises en échec en Afrique décennie après décennie.

De manière générale, Easterly critique vivement toutes les approches qui mettent l'accent sur le volume d'aide octroyé. D'après lui, se focaliser sur la dimension quantitative de l'aide n'est aucunement le gage d'obtenir un quelconque résultat sur le plan du développement. Néanmoins, il trouve une explication très convaincante sur les actions des agences d'aide qui tendent à se concentrer sur le volume des sommes déboursées. Puisque la croissance économique est le résultat de nombreux facteurs (bien au-delà de l'aide), elle est difficile à contrôler. Il est donc plus aisé de mettre l'accent sur un indicateur d'effort, facilement observable, à savoir l'APD (Easterly, 2003).

Cette focalisation sur le volume de l'APD conduit à tout un système de fonctionnement, selon lequel la mission des donateurs ne consiste plus nécessairement à favoriser le développement économique, mais plutôt à engager des ressources et à verser de l'argent. Faute d'autres critères, la quantité des sommes allouées est ainsi devenue un des indicateurs majeurs du succès ou de l'échec des initiatives de l'APD (Easterly, 2006). Si ce biais était déjà présent lors de la naissance du modèle du déficit de financement dans les années 1960, il a été ranimé lors de la dernière décennie, suite à la mobilisation de la communauté internationale autour des OMD. La Conférence de Monterrey de 2002 et surtout les annonces faites lors du Sommet de Gleneagles et du Conseil européen de 2005, portant sur un accroissement significatif de l'APD à moyen terme, ont concrétisé une vision extrême de ce mode de fonctionnement. Comme le souligne Easterly dans sa publication en 2006 dans laquelle il est lu à la page 225 : « *le problème c'est que le montant de l'aide étrangère constitue un moyen du développement et non un résultat. (...). Il faut que les agences cessent de considérer que leurs dépenses peuvent servir à mesurer le succès d'une intervention* »<sup>33</sup>.

La limite principale de cette école de pensée réside sur le fait que durant tout au long de ce débat, les analystes ont ignoré certains points essentiels en ne différenciant pas les formes d'aide. Ainsi, nous essayons de remédier à cette lacune en explorant l'effet des autres formes d'APD sur la croissance économique et l'amélioration du niveau de vie des populations.

Nous notons que l'APD a contribué à de nombreux progrès dans les pays du tiers-monde, dont « la révolution verte, la baisse des taux de mortalité, l'amélioration des infrastructures de base, la réduction de l'incidence des maladies et le recul spectaculaire de la pauvreté ». Selon le rapport de l'OCDE (2016), environ le dixième de l'aide humanitaire assure une assistance d'urgence à la suite de désastres naturels ou de crises humanitaires. Les actions de soutien faisant suite à des tremblements de terre, à des inondations ou à d'autres désastres fournissent classiquement de l'alimentation, des vêtements, des médicaments de bases et d'autres articles visant à satisfaire la demande de subsistance. De surcroît, l'aide humanitaire a assisté les

---

33. *Ibid.*

personnes vivant dans les camps de réfugiés et déplacées par la guerre ou un autre conflit dans plusieurs pays en guerre.

Du point de vue économique, l'essentiel de cette aide vise à soutenir la consommation de base plutôt que la croissance économique en tant que telle, encore qu'une partie d'entre elles serve à construire des infrastructures détruites et à lutter contre un effondrement supplémentaire de la production susceptible de survenir à la suite des désastres.

### **1.3.2 L'effet positif de l'APD sur la croissance économique**

La littérature qui soutient les bienfaits de l'aide identifie trois moyens par lesquels elle peut encourager la croissance économique (Radelet, 2006) :

- i - la vision la plus classique est que l'aide qui s'ajoute au stock de capital, sert à augmenter l'épargne et à financer l'investissement. D'après cette vision, les pays pauvres sont incapables de générer suffisamment d'épargne pour financer l'investissement nécessaire à initier la croissance économique (au mieux, ils arrivent à déclencher une croissance économique très lente). L'aide vient combler cette lacune ;
- ii - une deuxième raison qui explique pourquoi l'aide stimule la croissance économique est que, grâce aux améliorations qu'elle induit dans les domaines de l'éducation ou de la santé, la productivité des ressources humaines se trouve nettement améliorée ;
- iii - enfin, l'aide serait un vecteur de transfert de technologie et de connaissances (assistance technique, etc.) des pays riches vers les pays pauvres.

La majorité des travaux empiriques se centre sur la vision la plus classique, c'est-à-dire l'impact macroéconomique de l'aide sur la croissance économique. En fonction de la période considérée, des pays examinés et des hypothèses retenues, les conclusions de ces travaux varient considérablement. Il importe de noter que la majorité de ces études est transversale. Cela veut dire qu'elles explorent la relation entre l'aide et la croissance économique à travers les différents pays bénéficiaires. Le résultat de chaque étude est souvent exprimé en tant que tendance générale (ou moyenne) des tendances observées dans les pays considérés.

Bien qu'avec des nuances importantes entre les différents travaux, une bonne partie de la littérature académique soutient que l'aide fonctionne. De manière générale, ces travaux estiment que pour de nombreux PED, notamment ceux qui ont le plus de difficultés pour accéder au capital international, l'aide peut apporter des ressources précieuses pour financer de nombreuses nécessités. S'ils admettent que l'aide a parfois manqué à son propos, dans certains pays et dans certaines circonstances, ils estiment, qu'en moyenne, elle a contribué à accélérer la croissance économique dans les pays pauvres.

### 1.3.2.1 L'aide améliore la performance économique

Hansen et Tarp (2000) analysent les résultats issus de ces travaux, depuis les années 1960 jusqu'en 2000. Ils passent en revue ce qu'ils appellent « *trois générations de travaux empiriques* »<sup>34</sup>. Ils concluent que, de manière générale, la littérature atteste que l'aide améliore la performance économique : « *l'aide augmente l'épargne ; l'aide augmente réinvestissement ; et il existe une relation positive entre l'aide et la croissance économique* » (Hansen et Tarp, 2000, p.393). Au-delà de ce constat, ils estiment que le lien entre l'aide et la croissance économique est solide même dans les pays caractérisés par un environnement politique défavorable.

Par le biais de ces conclusions, ils entendent réfuter deux perceptions largement répandues lors des années 1990. D'une part, Hansen et trap contestent l'idée selon laquelle les études empiriques n'auraient pas réussi à trouver de lien significatif entre les transferts d'aide et la croissance économique à travers les pays bénéficiaires<sup>35</sup>. Ils estiment que, bien que minoritaires, les résultats négatifs ont eu tendance à dominer le débat, alors que, dans chacune des trois générations d'études, celles qui montrent la relation positive entre l'aide et la croissance économique sont bien plus nombreuses et convaincantes. D'autre part, ils remettent en cause les arguments avancés par la Banque mondiale (1998), selon lesquels l'efficacité de l'aide serait soumise aux bonnes conditions de gouvernance dans le pays bénéficiaire. Un an plus tard, Hansen et Tarp (2001) complètent cette revue de la littérature par leur propre étude empirique qui les amène aux mêmes conclusions : « *l'aide augmente le taux de croissance économique et cette conclusion ne dépend pas de l'indicateur de gouvernance établi par Burnside et Dollar (2000)* » (Hansen et Tarp, 2001, p.566)<sup>36</sup>.

### 1.3.2.2 Les partisans de l'aide massive

Les partisans de l'aide massive estiment que non seulement l'aide contribue à augmenter la croissance économique. Mais aussi, plus celle-ci est importante, plus elle est susceptible d'avoir un impact positif. Tel est le raisonnement de l'économiste Jeffrey Sachs, ardent défenseur d'une augmentation massive d'aide. Selon ses influents travaux, si l'on veut résoudre les problèmes des PED, il faut une mobilisation d'envergure, car plus l'aide déjà en place est considérable, plus l'ajout de nouvelles aides aura un impact notable sur la croissance économique.

Sachs (2005a) introduit le concept de « *trappe à pauvreté* » qui est censé empêcher la croissance économique des pays très pauvres. Selon ce piège, les pays pauvres doivent consacrer

---

34. Les études de première génération traitent la relation entre l'aide, l'épargne et la croissance ; la deuxième génération d'études se penche sur la relation entre l'aide, l'investissement et la croissance, alors que la troisième explore la relation entre l'aide, les politiques et la croissance (Hansen et Tarp, 2000).

35. Dans les termes employés par Raffinot (2009, p.212) « *les économistes se sont penchés depuis longtemps sur le paradoxe selon lequel l'impact macroéconomique de l'aide est indécélable statistiquement. Il n'est pas significatif, et nous ne pouvons affirmer scientifiquement que l'aide est inefficace en termes de croissance, ni l'inverse* ».

36. Cité par Cué Rio (2013).

plus de ressources à des besoins immédiats, liés à la survie de leur population. C'est pourquoi ils manquent de capital pour investir et relancer la croissance économique. À ce propos, il affirme : « *quand les gens sont totalement démunis, ils ont besoin de l'intégralité de leurs revenus (ou même plus) simplement pour survivre. Au-delà du montant nécessaire à leur survie, il n'existe aucune marge de revenus susceptibles d'être épargnés pour l'avenir. C'est avant tout pour cette raison que les plus pauvres d'entre les pauvres sont, plus que d'autres, susceptibles de se retrouver avec des taux de croissance économique faibles ou négatifs. Ils sont trop pauvres pour épargner et accumuler ainsi le capital qui leur permettrait de sortir de leur misère actuelle* » (Sachs, 2005a, p.56-57)<sup>37</sup>.

Selon lui, l'aide est un outil indispensable pour surmonter ce problème et, pour être efficace, il faut qu'elle atteigne une certaine masse critique. Telle est la logique dans laquelle s'inscrit le Rapport Sachs (2005b) pour estimer la nécessité de l'aide à atteindre les OMD. Comme nous l'avons décrit plus haut, Sachs plaide pour un accroissement très significatif des flux d'APD afin d'assurer, entre autres, la réalisation des OMD.

### **1.3.2.3 La vision institutionnelle**

La grande majorité des pays donateurs et des agences d'aide internationale souscrit et s'empare des résultats des travaux académiques qui vont dans le sens de l'utilité de l'aide. Le Consensus de Monterrey rend parfaitement compte de la vision institutionnelle qui prévaut sur cette question : « *l'APD joue un rôle vital en venant compléter d'autres sources de financement du développement, en particulier dans les pays qui sont le moins en mesure d'attirer des investissements directs privés. Elle peut aider un pays à parvenir à une mobilisation adéquate des ressources intérieures dans un laps de temps approprié, pendant que se développent le capital humain, les capacités de production et les exportations. L'APD peut être un facteur majeur d'amélioration des conditions dans lesquelles se déroulent les opérations du secteur privé et ouvrir ainsi la voie à une croissance vigoureuse. Elle est également un instrument indispensable pour appuyer l'éducation, la santé, le développement des infrastructures publiques, l'agriculture et le développement rural, et pour améliorer la sécurité alimentaire. Pour un grand nombre de pays d'Afrique, de PMA, de PEID et de PED sans littoral, l'APD continue de constituer l'essentiel du financement extérieur qu'ils reçoivent et revêt une importance critique pour ce qui est de la réalisation des objectifs de développement fixés dans la Déclaration du Millénaire et d'autres objectifs de développement convenus au niveau international* » (Nations Unies, 2002a, p.10).

Aussi, peu après la Conférence de Monterrey, la Banque mondiale publia son ouvrage *Case for Aid* (Banque mondiale, 2002), plaidant pour l'efficacité de l'aide. Le principal message de cet ouvrage est que l'aide est en train d'atteindre un tel niveau de sophistication que les

---

37. *Ibid.*

améliorations qu'elle entraîne n'ont jamais été aussi extraordinaires. La Banque mondiale estime que la communauté de l'aide n'a cessé d'apprendre et d'appliquer les leçons tirées de l'expérience afin de rendre l'aide plus efficace. Cet apprentissage a conduit à la mise en place d'une aide de plus en plus sophistiquée et concentrée sur des actions permettant de produire de bons résultats (comme la prévention du VIH/SIDA, la malaria et la tuberculose, l'éducation, etc.). L'aide acheminée via ces secteurs produit des effets sans précédent sur la santé publique, sur l'éducation, sur la croissance des revenus et la réduction de la pauvreté (Banque mondiale, 2002).

La limite principale de cette école de pensée repose essentiellement sur l'impact macroéconomique de l'APD sur la croissance économique.

Il est à noter que l'APD pourrait avoir sur la croissance économique un effet plus réduit que celui escompté, si elle agit négativement sur l'épargne et l'investissement. Au départ, les partisans de l'aide ont supposé que l'APD constituait une forme d'épargne étrangère et que chaque dollar d'aide résulterait en un dollar d'aide investi. Mais cette éventualité est improbable, pour au moins deux raisons. En premier lieu, la totalité de l'aide dispensée ne se compose pas de bien d'investissements ; elle n'a même pas pour finalité d'accroître les investissements et la croissance économique. En second lieu, même dans les pays où elle est axée directement sur l'investissement, son impact pourrait être en partie annulé par une réduction, soit de l'épargne privée (par une baisse de l'investissement privé), soit de l'épargne publique (par une baisse des recettes fiscales).

De plus, nous soutenons que l'APD perd une partie de son efficacité quand ses flux sont relativement importants pendant les longues périodes, parce que les prix, les institutions et les attentes s'adaptent à ce niveau et que les bénéficiaires en deviennent, dans une certaine mesure, dépendants. C'est une situation qui peut générer plusieurs défis. En premier lieu, plus le montant de l'aide est important, plus le risque est plus grand de sa réduction soudaine. Les flux d'aide tendent à être plus irréguliers que les recettes internes et le degré de leur irrégularité augmente avec le renforcement de la dépendance à l'égard de l'assistance. Une réduction soudaine de l'aide, que ce soit en raison de coupes budgétaires auxquelles les donateurs ont fait face, en réaction à un scandale dû à la corruption, du fait d'un changement gouvernemental ou pour toute autre raison, peut avoir des conséquences macroéconomiques dont la gestion est difficile. En second lieu, les flux d'aide importants procurent aux donateurs un moyen de pression substantiel sur le bénéficiaire, si bien que les destinataires se montrent davantage prêts à introduire les conditions, bonnes ou mauvaises, requises par les donateurs, afin de s'assurer que l'aide continuera à leur parvenir. Les flux d'aide peuvent ainsi affaiblir le sens des responsabilités des personnes et entraver le développement de la société civile, si le gouvernement bénéficiaire se montre plus réactif envers les donateurs qu'envers ses propres citoyens (Perkins, Radelet et Lindauer, 2008).

Outre les effets positifs et négatifs de l'APD sur la croissance économique, des nouvelles pistes ont été explorées, notamment la recherche d'une éventuelle conditionnalité dans la relation entre APD et croissance économique.

### **1.3.3 La nature conditionnelle de l'efficacité de l'APD : le rôle des politiques économiques**

Cette école de pensée est née à la fin des années 1990, à partir d'une influente publication de la Banque mondiale sur l'évaluation de l'aide (Banque mondiale, 1998) qui soutient que l'efficacité de l'aide en matière de croissance économique dépend de la qualité des politiques économiques des PED.

Sur cette base, Burnside et Dollar (2000) effectuent un travail économétrique dans lequel ils rajoutent la variable de la gouvernance pour juger l'impact de l'aide sur la croissance économique. La bonne ou mauvaise gouvernance dans le pays récipiendaire est appréhendée par la qualité de ses politiques macroéconomiques dans trois domaines : l'équilibre budgétaire, la maîtrise de l'inflation et la mise en œuvre d'une politique d'ouverture commerciale. Ce sont ces trois aspects qui composent l'indicateur de gouvernance de Burnside et Dollar, à partir duquel la « bonne » politique économique des gouvernements est évaluée.

Ils étudient alors la corrélation entre aide et croissance économique dans les pays pratiquant une bonne politique et leurs examens montrent que, si un pays bénéficie à la fois d'une bonne politique et d'un renforcement de l'aide, son taux de croissance économique augmente. Ils concluent que « *l'aide a un impact positif sur les PED appliquant de bonnes politiques fiscales, monétaires et commerciales, mais qu'elle n'a presque aucun effet en présence de mauvaises politiques* » (Burnside et Dollar, 2000, p.847)<sup>38</sup>. Comme l'indique Easterly (2006), cette étude de Burnside et Dollar (2000) modifia durablement le contexte de l'aide internationale, et ce, d'un double point de vue.

Du point de vue académique, leur travail a contribué à inverser la tendance des débats sur l'efficacité de l'aide, marqués à l'époque par une vision pessimiste, suite à l'échec des Plans d'Ajustement Structurels (PAS) des Institutions Financières Internationales. Ils ouvrent la voie à toute une série d'études qui soutiennent que l'aide fonctionne mieux quand certaines conditions liées au choix des politiques, et donc à la gouvernance, sont présentes dans les PED. Dès lors, une grande partie de la littérature sur l'efficacité de l'aide se focalise sur la qualité de la gouvernance dans les pays bénéficiaires. La question clé qui se pose est de savoir quelles sont les conditions permettant d'augmenter l'impact de l'aide sur la croissance économique. Si Burnside et Dollar (2000) mettent l'accent sur les conditions macroéconomiques, d'autres estiment que cette approche est trop étroite et qu'il faut également considérer d'autres

---

38. *Ibid.*

aspects liés à la gouvernance, comme le degré de démocratie (Kosack, 2003) ou un ensemble plus large d'autres facteurs institutionnels qui incluent la bureaucratie, l'état de droit ou la corruption (Kenny, 2008 ; Gelb, 2010)<sup>39</sup>. De manière générale, l'indicateur de gouvernance élaboré par Burnside et Dollar (2000) qui est, censé mesurer uniquement la qualité de la politique économique, évolue progressivement vers des mesures qui combinent la performance économique et institutionnelle<sup>40</sup>.

Du point de vue institutionnel, cette école a profondément bouleversé les pratiques d'allocations d'aide des bailleurs de fonds (Tierney *et al.*, 2011). La vision selon laquelle l'efficacité de l'aide dépend de la présence (ou de l'absence) de certaines conditions dans les pays récipiendaires a conduit à une allocation basée sur un examen approfondi de ces derniers. Suivant différents critères, les bailleurs ont mis en place des systèmes de notation pour évaluer les pays utilisant l'aide de manière efficace. Ils ont ainsi ouvert la voie au principe d'une allocation sélective de l'aide, selon lequel l'aide devrait se concentrer sur les pays où elle produit les meilleurs résultats.

### 1.3.3.1 L'allocation sélective de l'aide

Le travail de Burnside et Dollar (2000) est d'autant plus important qu'il a permis de fournir une justification théorique au principe de la sélectivité de l'aide (Amprou et Chauvet, 2007). Le principe de sélectivité pose les bases d'un nouveau type de conditionnalité de l'aide, fondé sur la performance. Il s'agit d'une conditionnalité *ex-ante* si elle est basée sur la qualité des politiques des PED. Elle sera *ex-post* si elle est fondée sur les résultats obtenus par ces derniers (Amprou et Chauvet, 2007). Dans les deux cas, le critère prépondérant pour sélectionner les pays bénéficiaires est bien leur capacité à rendre l'aide efficace.

Cette nouvelle forme de conditionnalité diffère considérablement de la conditionnalité « traditionnelle » ou « macroéconomique » appliquée depuis les années 1980, notamment dans le cadre des PAS. La conditionnalité traditionnelle consistait à accorder un financement en contrepartie de réformes. Ces réformes sont le plus généralement liées à l'adoption d'une économie de marché. Pourtant, une grande partie de la littérature s'accorde sur le fait que la conditionnalité macroéconomique souffre de nombreux dysfonctionnements. Dans les termes d'Amprou et Chauvet (2007, p.23) : « *le bilan de deux décennies de conditionnalités macroéconomiques suggère qu'elles n'ont pas été un instrument très performant*

---

39. Par ailleurs, le modèle de Burnside et Dollar (2000) a été remis en cause par bon nombre d'études. Voir Amprou et Chauvet (2007) pour une revue de ces critiques.

40. L'exemple le plus représentatif de ces indicateurs est l'Évaluation de la Politique et des Institutions du Pays (EPIP) de la Banque mondiale. L'EPIP sert à classer les PED en fonction de 16 critères regroupés en quatre catégories de variables : gestion économique, politiques structurelles, politique d'inclusion sociale et d'équité et gestion du secteur public et institutions. Pour plus de détails sur l'EPIP ou un classement de pays selon cet indicateur, consultez le site web de la Banque mondiale accessible à l'adresse : <http://data.worldbank.org/data-catalog/CPIA> (consultée le 26/03/2020).

*pour promouvoir les réformes de politique économique* »<sup>41</sup>.

Face à ce constat, la nouvelle conditionnalité part de l'idée que l'aide n'a pas d'effet sur la qualité des politiques économiques des PED. Si l'aide ne permet pas d'influencer l'adoption de réformes, il serait d'autant plus justifié de l'octroyer à des pays qui appliquent déjà, par eux-mêmes, des bonnes politiques (ou des politiques jugées nécessaires à l'efficacité de l'aide). Ainsi, cette nouvelle forme de conditionnalité est supposée récompenser les pays qui mettent en place des réformes par eux-mêmes.

La Banque mondiale adopta ce type d'argument pour justifier le besoin de mieux sélectionner les pays récipiendaires en fonction de la qualité de leurs politiques économiques. Elle déclare ouvertement que les nations capables de prouver qu'elles ont des politiques et des institutions fortes, permettant de faire une utilisation efficace de l'aide, seront récompensées avec plus de moyens (Banque mondiale, 2002). Selon la Banque mondiale : « *l'aide n'est pas uniquement un transfert d'argent destiné à la consommation des pauvres, mais aussi un investissement dans des meilleures politiques et institutions. La meilleure aide est celle qui finance les coûts associés au changement plutôt que les coûts de ne pas changer* » (Banque mondiale, 2002, p.101). La BAsD et la BAD ont suivi la Banque mondiale et ont également institutionnalisé des méthodes d'allocations de l'aide qui systématiquement amènent à diriger davantage de ressources à des pays qui mettent en œuvre de bonnes politiques (Tierney *et al.*, 2011).

La portée des travaux de Burnside et Dollar (2000) va au-delà des institutions multilatérales pour influencer également les agences bilatérales d'aide. La *Millennium Challenge Corporation* (MCC), créée en 2002 par l'administration américaine, est présentée comme une agence d'aide radicalement différente, dans le sens où le choix des pays bénéficiaires est basé sur des indicateurs de performance. Parmi les 20 indicateurs de performance qui guident l'allocation de l'aide de la MCC, trois sont inspirés par les outils d'évaluation politique conçus par Burnside et Dollar (2000)<sup>42</sup>. Les autres sont chargés de mesurer la qualité des institutions (Easterly, 2006). Les États-Unis ne sont pas les seuls donateurs à pratiquer la sélectivité. Les Pays-Bas, le Danemark, le Royaume-Uni<sup>43</sup> et la Commission de l'UE<sup>44</sup> en ont fait autant, chacun introduisant leurs propres procédures d'allocations de l'aide basées sur la performance (Tierney *et al.*, 2011).

---

41. Voir Amprou et Chauvet (2004, 2007) pour une revue de la littérature sur l'échec de la conditionnalité de l'aide.

42. Il y a 20 indicateurs qui sont pris en compte par le Comité de Sélection du MCC repartis en trois catégories : bonne gouvernance, investissements dans les ressources humaines et mesures en faveur de la libéralisation économique. Chaque indicateur de performance est évalué par une agence ou institution indépendante.

43. Par le biais de son département du développement international .

44. Alors que la Banque mondiale a opté pour appliquer une conditionnalité *ex-ante*, la Commission de l'UE a été l'une des premières à mettre en place une conditionnalité *ex-post*. Son approche consiste à moduler les ressources en fonction des résultats obtenus par le pays bénéficiaire dans des domaines (économiques ou sociaux) convenus d'un commun accord.

### 1.3.3.2 L'allocation optimale vis-à-vis de la pauvreté

Ce principe se trouve renforcé dans la suite des travaux de Dollar, en collaboration avec Paul Collier. Dans les travaux de Collier et Dollar (2001, 2002), il n'est plus question de juger l'efficacité de l'aide seulement en matière de croissance économique, mais aussi, et surtout, en fonction du nombre de personnes qu'elle parvient à sortir de la pauvreté. Ils partent effectivement du principe avancé par les OMD selon lequel, la réduction de la pauvreté est l'objectif central auquel l'aide doit atteindre. Dans ce cas, l'allocation optimale de l'aide serait celle qui parvient à maximiser la réduction de la pauvreté.

Le modèle d'allocation optimale de Collier et Dollar (2001, 2002) est fondé sur trois hypothèses (Amprou et Chauvet 2007). D'abord, ils cautionnent la conclusion de Burnside et Dollar (2000) selon laquelle l'aide a un effet positif sur la croissance économique quand les politiques économiques mises en œuvre par les PED sont saines. Ensuite, ils attribuent à l'aide des rendements marginaux décroissants. Enfin, ils soutiennent que la croissance a un impact positif sur la réduction de la pauvreté.

Basés sur ces trois hypothèses, ils construisent un modèle d'allocation géographique d'aide dont le but est de distribuer un montant donné d'aide à travers les pays, de manière à sortir le plus grand nombre possible de personnes de la pauvreté. Ils trouvent que, pour atteindre cet objectif, l'aide doit être orientée en priorité vers les pays très pauvres ayant des politiques économiques et des institutions de qualité. Ce modèle d'allocation serait le plus efficace dans une perspective de réduction de la pauvreté<sup>45</sup>.

L'allocation optimale proposée par Collier et Dollar constitue un pas en avant, et ce pour deux raisons. Premièrement, comme le soulèvent Amprou et Chauvet (2007), par opposition à un système d'allocation discrétionnaire, ils proposent une règle d'allocation claire et objective. Le modèle d'allocation proposé devrait permettre aux pays donateurs d'atteindre de manière crédible la réalisation du premier des OMD. Deuxièmement, ils conditionnent l'efficacité de l'aide à une règle qui tient compte non seulement des politiques économiques des pays bénéficiaires mais aussi de leurs niveaux de pauvreté. Le modèle aboutit ainsi à une distribution de l'aide où le principe de sélectivité se trouve renforcé, en faveur des pays les plus pauvres. Il ne s'agit plus seulement d'allouer l'aide aux pays appliquant des bonnes politiques (allocation fondée sur la performance), mais aussi de la diriger en priorité vers des pays très pauvres (allocation fondée sur la pauvreté).

La combinaison de ces deux conditions entraîne des conséquences importantes dont une réduction de l'aide vers les pays à revenu intermédiaire en faveur des pays à faible revenu. En outre, cette règle d'allocation désavantage les pays qui, bien que présentant des taux de pauvreté élevés, ne sont pas bien gouvernés ou souffrent d'autres handicaps qui empêchent l'aide d'être efficace. C'est le cas des pays pauvres peu performants, aussi appelés États

---

45. Ce type d'allocation d'aide est dénommé *poverty-efficient aid allocation*, en anglais.

fragiles<sup>46</sup>.

Cela revient donc à accorder moins d'aide à ceux qui doivent faire face aux circonstances les plus adverses, sous prétexte que l'aide n'y serait pas efficace (Amprou et Chauvet, 2007). Or Cogneau et Naudet (2007) et Chauvet, Cogneau et Naudet (2008) estiment que ce sont précisément ces pays qui ont plus besoin de l'aide internationale. Selon eux, la maximisation de l'efficacité comme principe d'attribution de l'aide ne respecte pas l'égalité des chances entre les pays et « *conduit inmanquablement à défavoriser ceux qui ont une moindre capacité structurelle de transformation des ressources en résultats, indépendamment de la nature des efforts réalisés en termes d'amélioration des politiques* » (Chauvet, Cogneau et Naudet, 2008, p.26)<sup>47</sup>. Par opposition à une allocation fondée sur un principe d'efficacité, ils plaident pour une allocation fondée sur un principe d'équité (Cogneau et Naudet, 2007).

La limite principale de cette école de pensée repose sur la conditionnalité. Mal nécessaire, l'APD est souvent ramenée à une expression de la charité des pays développés. Il paraît dès lors tout à fait naturel que ceux-ci en déterminent les règles de fonctionnement. C'est en ce sens que Hayter (1971) soutient que l'aide est d'abord un instrument de domination des pays industrialisés sur les pays pauvres tout en précisant que l'aide fournie par la Banque Mondiale et les pays de l'OCDE sert avant tout les intérêts des pays occidentaux et leurs entreprises transnationales. Pour Stokke (1996) et Grant et Nijman (1998b), les politiques d'aide sont de plus en plus assujetties à un modèle de développement défini en fonction des intérêts et des valeurs des pays développés.

Le bilan de deux décennies de conditionnalités macroéconomiques suggère qu'elles n'ont pas été un instrument très performant pour promouvoir les réformes de politique économique. Les difficultés d'application de ces conditionnalités et les objectifs souvent contradictoires (déboursier rapidement l'aide accordée et conditionner ces déboursements à des réformes destinées à favoriser durablement la croissance économique) ont contribué à pervertir le système. Pour Amprou (2004), trois éléments principaux semblent être à la base de ces dysfonctionnements :

- à long terme, la conditionnalité a pesé peu face aux forces politiques intérieures ;
- la formulation des conditionnalités n'est pas toujours appropriée ;
- la modération des sanctions effectives (poursuite des versements en dépit du non-respect des conditionnalités) ne constitue pas une menace crédible.

Nous avons résumé les grands débats qui ont animé la littérature sur l'efficacité de l'APD. Toutefois, les résultats de ces débats ne sont pas concluants. Pour notre part, nous adhérons à la réflexion Berg (1997) selon laquelle l'aide massive submerge toujours les administrations publiques et n'incitera pas les pays à compter sur leurs propres ressources endogènes. En

---

46. Il existe une nombreuse littérature à ce sujet dont le très influent ouvrage de Collier (2008). Par ailleurs, Amprou et Chauvet (2007) parcourent une partie de la littérature à ce sujet.

47. Cité par Cué Rio (2013).

effet, la controverse liée à la finalité de l'APD porte principalement sur le décalage entre l'aide déclarée par les pays donateurs et la réalité des ressources effectivement disponibles sur le terrain pour financer le développement. Ce décalage suscite un vif débat que nous résumons habituellement en opposant les termes « *aide réelle* » et « *aide fantôme* » (ActionAid International, 2005). L'aide « réelle » est celle qui est effectivement disponible sur le terrain pour financer le développement. L'aide « fantôme » inclut les dépenses qui viendraient gonfler l'agrégat statistique de l'APD, sans forcément contribuer au développement. Soit parce qu'elles ne correspondent pas à un véritable transfert de ressources vers les pays bénéficiaires. Soit parce qu'elles n'ont pas un réel rapport avec le développement.

Les liens entre certaines dépenses notifiées au titre de l'APD et le développement posent effectivement question. Les catégories d'aide questionnées qui reviennent le plus souvent dans ce débat sont les suivantes (ActionAid International, 2005 ; Charnoz et Severino, 2007 ; Kharas, 2007 ; Severino et Ray, 2011 ; Peyronnet et Cambon, 2012)<sup>48</sup> :

- les frais administratifs des pays donateurs sont comptabilisés en tant qu'aide, sachant que ces frais incluent non seulement les frais de gestion des programmes d'aide, mais aussi une composante salariale du personnel travaillant pour les agences d'aide, les analyses de situation et les activités d'audit, le coût du personnel diplomatique affecté à des tâches en rapport avec l'aide dans les PED ou les frais de représentation des délégations auprès d'organisations internationales (OCDE, 2010a). Il est clair que les pays bénéficiaires n'ont aucune prise sur cette catégorie de dépenses. Par ailleurs, comme le soulignent Severino et Ray (2011), leur inclusion dans le calcul du volume de l'APD n'est certainement pas la meilleure façon d'encourager l'administration de l'aide à se montrer efficace ;
- concernant les dépenses qui n'entraînent aucun mouvement de fonds vers les pays bénéficiaires, on retrouve les coûts d'accueil des réfugiés politiques issus des PED, encourus par les pays donateurs. Ces dépenses recouvrent le transfert de réfugiés dans le pays hôte considéré, puis leur entretien temporaire (nourriture, hébergement et formation) pendant les 12 premiers mois de séjour dans le pays donateur (OCDE, 2010a). Or, le lien entre l'accueil de réfugiés et le développement du pays qu'ils quittent semble difficile à établir ;
- les dépenses de sensibilisation au développement réalisées dans le pays donateur sont également incluses dans l'APD. Ces dépenses comprennent les conférences, brochures, exposés, projets spéciaux de recherche, etc. dont le but est de renforcer l'intérêt de l'opinion publique du pays donateur par la coopération pour le développement (OCDE, 2010a). Les bénéfices de cette sensibilisation pour les PED restent à prouver ;
- l'inclusion de l'allègement de la dette dans l'APD est également questionnée, car si cet

---

48. *Ibid.*

- allègement permet aux pays bénéficiaires de libérer des ressources budgétaires, il ne représente pas un transfert d'argent vers ces pays. Les avis les plus critiques ajoutent qu'il ne représenterait pas, non plus, un coût réel pour les pays donateurs. En effet, dans bon nombre de cas, l'annulation de la dette porte sur des créances impayables, qui n'auraient pu être remboursées que dans des rares cas. Dans ces circonstances, il est considéré que les annulations de dette relèvent « *plus d'un jeu d'écriture comptable que d'une véritable contribution au financement du développement* » (Peyronnet et Cambon, 2012, p.79). En réalité, ce qui est généralement dénoncé n'est pas tant l'inclusion de l'annulation de la dette dans l'APD, mais le fait qu'elle soit déclarée dans sa totalité (principal et intérêts cumulés), sans qu'il y ait des mesures correctrices pour mieux refléter la véritable valeur de ces annulations pour les PED (Charnoz et Severino, 2007) ;
- la critique portant sur l'assistance technique se rapporte à l'étendue de ces rémunérations, parfois amplifiées par le biais de primes d'expatriation et d'autres bonifications (Berg, 2003). Leur utilité est également remise en cause, notamment lorsque le recours à l'assistance technique du pays donateur s'effectue au détriment de l'expertise locale ;
  - l'inclusion dans l'APD du secours d'urgence et de l'aide alimentaire est également questionnée. Contrairement aux dépenses précédemment décrites, ce type d'aide entraîne un mouvement de fonds ou en nature vers les pays bénéficiaires. Néanmoins, certains estiment que ces dépenses ne font que répondre dans le court terme à des situations occasionnelles, ne profitant que très indirectement au développement économique et social à long terme (Kharas, 2007).

L'expérience a montré qu'aucun pays pauvre ne s'est développé à partir de l'APD. En tout d'état de cause, un calendrier précis pour la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'APD serait un effet salutaire dans la réflexion sur les politiques d'aide et changerait, dans le bon sens, le jeu de pressions et des contraintes. Il stimulerait la réflexion et accélérerait le développement des capacités locales. Il permettrait également de chercher et de trouver les chemins les plus efficaces et efficients vers l'autosuffisance institutionnelle.

## **Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons fait un descriptif de l'APD dans un contexte international. Il a été question, dans un premier temps, de définir l'APD dans un cadre global. Dans un deuxième temps, il a été important de montrer les différents visages de l'aide tout en mettant en exergue les différents acteurs qui interviennent, eu égard aux autres sources de financement du développement. Dans un troisième et dernier temps, la revue des considérations théoriques anciennes sur l'efficacité de l'APD a montré l'existence d'une grande diversité d'opinions sur l'efficacité de l'APD en matière de croissance économique. Trois grandes écoles de pensée ont dominé ce débat.

La question de l'efficacité de l'APD a été au cœur des réflexions de la communauté internationale sur la réforme de la coopération internationale pour le développement. L'efficacité de l'aide résulte de la contribution de l'aide à la réalisation de ses objectifs. Cependant, les objectifs poursuivis par les donateurs peuvent différer d'un pays à l'autre. Ainsi, l'objectif le plus couramment retenu pour mesurer l'efficacité de l'aide est la croissance économique. Mais depuis l'adoption des OMD, les objectifs de l'aide sont devenus multidimensionnels.

À la période des années 2000, dominait la thèse selon laquelle l'efficacité de l'aide dépendait essentiellement de la qualité des institutions et de la politique économique des pays aidés. Bien que cette conception ait été largement remise en question, plusieurs travaux académiques ont contribué à montrer que l'efficacité de l'aide dépend, au moins, d'autres facteurs aussi importants, parmi lesquels la vulnérabilité des pays aux chocs extérieurs. En d'autres termes, une source alternative d'efficacité consisterait pour l'aide à compenser les chocs externes commerciaux et climatiques subis par les PED. C'est dans cette perspective que s'inscrit le deuxième chapitre de la thèse portant sur la contribution de l'APD à la réduction de la vulnérabilité macroéconomique : cas des pays de la CEDEAO.

## Chapitre 2

# Contribution de l'APD à la Réduction de la Vulnérabilité Macroéconomique : Cas des Pays de la CEDEAO

### Introduction

Les cinq dernières décennies ont été marquées par un regain d'intérêt par la manière dont l'APD peut affecter la croissance économique : une question qui a préoccupé tant les économistes universitaires que les décideurs politiques. Cet intérêt renouvelé s'est traduit par un nombre croissant d'analyses théoriques et empiriques. Ces analyses visent à promouvoir notre compréhension sur les conditions dans lesquelles l'aide pourrait être efficace en termes de performance macroéconomique à long terme pour les économies bénéficiaires (Burnside et Dollar, 2000).

L'analyse de la relation entre l'APD et la croissance économique de Burnside et Dollar (2000) a montré que plus les politiques d'un pays étaient bonnes, plus l'aide serait efficace pour accroître la croissance économique de ce pays. Mais, ce résultat a été critiqué pour sa sensibilité au choix de l'échantillon et pour la négligence des chocs économiques. Cependant, la relation conditionnelle entre l'APD et la croissance économique dépend essentiellement des caractéristiques des pays bénéficiaires. Ces caractéristiques comprennent le degré de libertés politiques et civiles (Svensson, 1999), mais aussi la vulnérabilité aux chocs des prix à l'exportation (Collier et Dehn, 2001).

En effet, la vulnérabilité des PED est susceptible d'affecter négativement leur croissance économique à la fois directement et à travers leur influence sur la qualité des politiques économiques (Guillaumont et Chauvet, 2001). Or, si l'aide permet de protéger le processus de croissance économique contre les chocs externes, alors elle sera plus efficace dans les pays vulnérables (Guillaumont et Chauvet, 2007)<sup>1</sup>.

---

1. Cité par Amprou et Chauvet (2007).

Dans le cadre du présent chapitre, nous nous intéressons à l'analyse de l'efficacité de l'APD en termes de contribution à la réduction de la vulnérabilité macroéconomique des pays de la CEDEAO. Ainsi, le plan de ce chapitre est le suivant. Nous présentons dans la première section, la situation économique des pays de la CEDEAO. Dans la deuxième section, nous analysons l'interaction entre la vulnérabilité macroéconomique et l'efficacité de l'APD. Dans la troisième et dernière section, nous effectuons l'étude empirique sur la contribution de l'APD à la réduction de la vulnérabilité macroéconomique des pays de la CEDEAO.

## **2.1 Situation économique des pays de la CEDEAO**

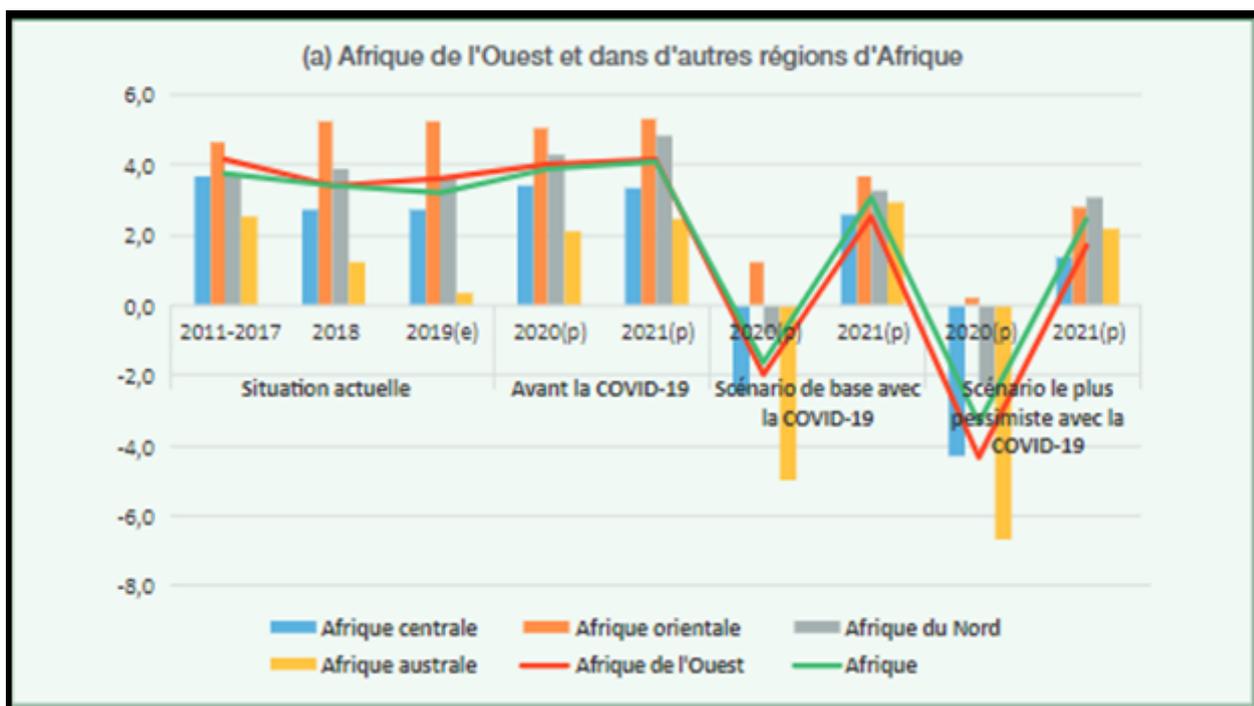
Dans cette partie, nous examinerons les récentes évolutions macroéconomiques et les perspectives en Afrique de l'Ouest en mettant l'accent sur les implications des déséquilibres extérieurs sur la croissance et les défis financiers et monétaires de l'intégration.

### **2.1.1 Évolution macroéconomique récente en Afrique de l'Ouest**

#### **2.1.1.1 Performance économique**

Après le ralentissement intervenu en 2016, sous l'impulsion de la récession économique au Nigeria, la croissance économique a connu un rebond en Afrique de l'Ouest, mais a été loin d'être uniforme dans toute la région. La croissance économique moyenne de la région a été estimée à 3,6% en 2019, soit 0,2 point de pourcentage de plus que l'année précédente (BAD, 2020). Cette croissance économique a reflété la croissance économique mondiale et les performances des autres régions d'Afrique comme nous montre le Graphique 2.1.

Graphique 2.1 – Croissance du PIB réel en pourcentage de 2011 à 2021



Source : Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest, Statistiques de la BAD, 2020.

L'Afrique de l'Ouest a toujours été la troisième région enregistrant la croissance économique la plus rapide en Afrique, derrière l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Nord, bien qu'elle ait vu la croissance s'accélérer dans un plus grand nombre de pays que dans d'autres régions, ces deux dernières années. Ce retard s'explique en grande partie par le ralentissement de la croissance économique au Nigeria, dont le poids dans la croissance économique régionale éclipse les économies enregistrant les croissances les plus rapides. Cette domination a été manifeste lors de la récession de 2016 au Nigeria, lorsque la croissance économique régionale moyenne a chuté à 0,8%, contre un taux moyen de 5,8% enregistré en 2011-2015 (BAD, 2020). Il est probable que le même schéma se reproduit, car l'impact de la pandémie de COVID-19 a eu un effet modérateur sur l'économie nigériane, la poussant vers une récession plus accentuée, plus que dans les autres pays de la région.

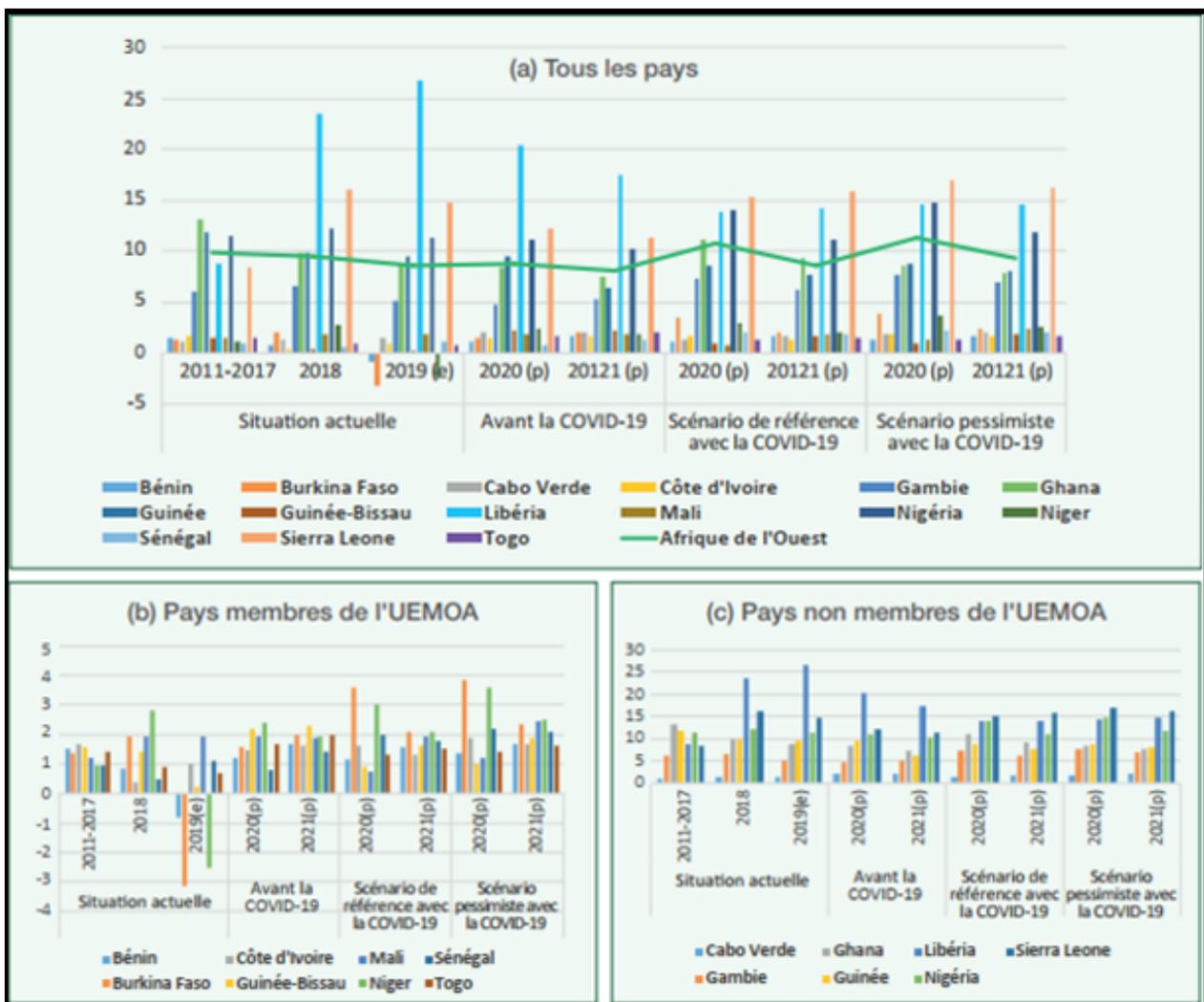
Dans l'ensemble, la résilience de la région a été mise à l'épreuve par l'impact généralisé de la pandémie de COVID-19, qui a touché même les économies aux croissances économiques les plus rapides du fait de la contraction des flux commerciaux et d'investissement, de la forte baisse des prix des produits de base, ainsi que de la perte des flux touristiques et submergé les secteurs sanitaires et sociaux. Ainsi, ce qui semblait être purement sanitaire s'est transformé en une profonde crise économique et sociale d'une ampleur inimaginable. En conséquence, en 2020, la croissance économique régionale moyenne devrait se contracter pour se situer entre -2% dans le cadre d'un scénario de référence prudent, en supposant que la pandémie de COVID-19 prendrait fin dans le courant du troisième trimestre 2020 et -4,3% au cas où la

pandémie persisterait pendant le reste de l'année (BAD, 2020).

### 2.1.1.2 Fluctuation des prix

L'inflation constitue un problème pour de nombreuses économies en développement, y compris en Afrique. Une inflation persistante et non contenue fausse la croissance économique. En effet, les pressions inflationnistes en Afrique de l'Ouest ont été modérées en 2018 et en 2019, mais l'impact de la pandémie de COVID-19 pourrait neutraliser les gains. Le Graphique 2.2 présente l'inflation des prix à la consommation en Afrique de l'Ouest de 2011 à 2021.

Graphique 2.2 – Inflation des prix à la consommation en Afrique de l'Ouest de 2011 à 2021 (en pourcentage)



Source : Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest, Statistiques de la BAD, 2020.

L'inflation moyenne en Afrique de l'Ouest a baissé à 8,5% en 2019, contre 9,4% l'année précédente, soit une baisse pour la deuxième année consécutive (Graphique 2.2.a).

L'inflation est généralement plus faible dans la zone de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) (Graphique 2.2.b) que dans le groupe de pays non-membres de l'UEMOA (Graphique 2.2.c). Dans le premier groupe, elle a été en moyenne inférieure à 1% en 2019, contre 10% dans le groupe de pays non membres de l'UEMOA.

L'atténuation des pressions inflationnistes en 2018 et en 2019 reflète en grande partie les mouvements à la baisse des prix des denrées alimentaires et les faibles effets de répercussion dus aux taux de change relativement plus stables. Dans les pays de l'UEMOA (Burkina Faso, Niger et Bénin), la combinaison de la réduction du déficit budgétaire et de l'amélioration de la production agricole ont permis de maîtriser l'inflation. L'inflation au Burkina Faso a chuté à -3,2% en 2019, contre 2% l'année précédente, tandis que le Niger a enregistré une inflation de 1,5%, contre 2,7% en 2018. Au Bénin, l'inflation enregistrée a été négative, se situant à -1%, eu égard à l'offre excédentaire de produits agricoles à la suite de la fermeture des frontières imposée par le Nigeria pour freiner la contrebande de riz en provenance de ce pays. Le Bénin est un point de transit pour le riz importé au Nigeria (BAD, 2020).

Dans la zone hors UEMOA, la baisse de l'inflation dans des pays tels que la Gambie, a bénéficié de la baisse des prix du riz, le principal produit d'importation du pays. Au Liberia, l'inflation a légèrement diminué en 2019, passant de 23,5% l'année précédente à 21,7%, en raison de la baisse relative des cours mondiaux du pétrole et du riz, deux des principales importations du pays (BAD, 2020).

Avec l'apparition de la pandémie de COVID-19, les gains en matière d'inflation pourraient ne pas être durables, du fait des contraintes sur la capacité de production et de la hausse des prix des denrées alimentaires importées, car les perturbations logistiques risquent d'entraver les flux commerciaux. Les dépréciations des taux de change peuvent également alimenter les pressions inflationnistes.

### **2.1.1.3 Taux de change réels**

Deux types de systèmes de taux de change sont en place en Afrique de l'Ouest : les régimes fixes/ancrés et les régimes flexibles. Dans les pays de l'UEMOA, la monnaie du bloc (franc CFA) est ancrée à l'euro, mais est flexible par rapport à d'autres devises négociables, y compris le dollar américain. Dans Les pays hors UEMOA, entre 2008 et 2018, toutes les monnaies se sont dépréciées en termes réels, avec à leur tête les devises du Ghana, du Nigeria et de la Sierra Leone (BAD, 2019).

Plusieurs banques centrales de la région, en particulier dans les pays hors UEMOA, interviennent périodiquement sur le marché des changes pour lisser les fluctuations et limiter la volatilité de la monnaie.

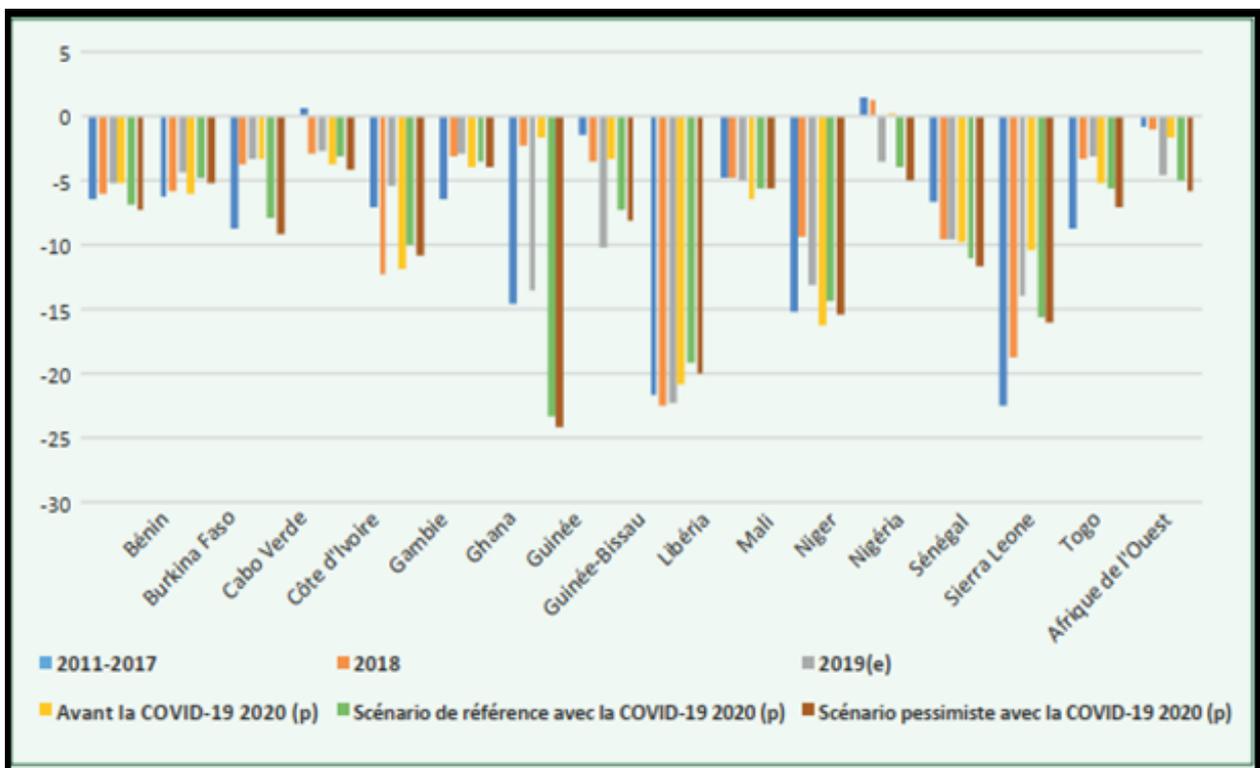
Les pays d'Afrique de l'Ouest sont confrontés à un équilibre délicat entre d'une part maintenir des taux de change stables pour maîtriser l'inflation et d'autre part constituer

des tampons de réserves pouvant être déployés lorsque les recettes issues de la manne des produits de base sont plus faibles. Cet équilibre est encore plus précaire dans les plus petites économies avec des conditions macroéconomiques fragiles. Les interventions sur les marchés des changes pour maintenir la monnaie nationale à un niveau artificiellement fort et les taux d'inflation d'un pays élevés par rapport à ceux de ses partenaires commerciaux sont deux facteurs défavorables à des taux de change réels compétitifs.

#### 2.1.1.4 Compte courant

L'Afrique de l'Ouest connaît des déséquilibres des comptes courants persistants depuis plus d'une décennie. Le Graphique 2.3 présente la balance des comptes courants des pays d'Afrique de l'Ouest.

Graphique 2.3 – Balance des comptes courants en pourcentage du PIB



Source : Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest, Statistiques de la BAD, 2020.

Le déficit du compte courant a fortement augmenté, passant d'une moyenne de 0,7% du PIB en 2011-2017 à environ 4,4% en 2019. Le compte courant a été déficitaire dans les petites économies de la région, en particulier celles qui connaissent des déséquilibres extérieurs marqués.

La Gambie, la Guinée, le Liberia, le Niger et la Sierra Leone ont enregistré des déficits à deux chiffres depuis 2011, représentant en moyenne 18,5% de leur PIB. Les comptes extérieurs devraient s'affaiblir dans la région en raison de l'aversion au risque associée à la pandémie de

la COVID-19, qui pourrait entraîner l'affaiblissement des flux de capitaux étrangers. Le déficit devrait s'élargir pour atteindre la moyenne de 5% du PIB en 2020 selon un scénario de référence, avec la possibilité de dépasser 5,9%, si l'impact de la pandémie persistait pour le reste de 2020. L'excédent sera érodé avec la contraction des exportations de pétrole et une inversion possible des flux de capitaux. Le Liberia et la Sierra Leone ne se sont pas complètement remis des effets dévastateurs de la crise d'Ebola, et le déclenchement de la pandémie de la COVID-19 aggrave davantage le déséquilibre extérieur (BAD, 2020). En Gambie, la croissance des dépenses touristiques a été nulle en 2018 et 2019 et, selon le scénario de référence, le déficit du compte courant va presque doubler pour atteindre -10% du PIB en raison de la contraction de l'activité touristique induite par le coronavirus. Au Niger, l'aggravation du déficit est liée à la diminution des recettes d'exportation, principalement de l'uranium (BAD, 2020).

#### **2.1.1.5 Commerce extérieur**

La faiblesse des échanges intrarégionaux reflète la concentration de la production et des exportations de produits primaires, dont le marché est principalement orienté vers des pays tiers. Les produits exportés hors de la région comprennent le coton tissé et les graines huileuses (Mali), le phosphate de calcium, le pétrole brut (Nigeria et Ghana) et les fèves de cacao (Côte d'Ivoire et Ghana). La concentration des exportations sur quelques produits de base expose les pays de la région à des chocs de termes de l'échange symétriques.

Avec une telle orientation vers le commerce extérieur et une telle concentration des produits, la dislocation des chaînes d'approvisionnement mondiales créée par le blocage de la COVID-19 pourrait avoir un impact sévère sur les revenus d'exportation de la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest.

Par exemple, en raison de la pandémie de la COVID-19, les recettes totales attendues des exportations de pétrole au Ghana devraient être de 2,2 milliards USD contre les 4,4 milliards USD initialement prévus. Les exportations de pétrole du Nigeria pourraient chuter de 50% en 2020. En Côte d'Ivoire, une baisse prévue de la production de cacao couplée à une baisse de la demande mondiale en 2020 pourrait entraîner un ralentissement dans la deuxième économie d'Afrique de l'Ouest (BAD, 2020). Le commerce intrarégional étant considérablement faible en raison de la concentration des produits et de la faiblesse des infrastructures logistiques régionales, les possibilités de marchés de substitution sont limitées. Cette situation est encore aggravée par les mesures unilatérales visant à restreindre les importations de certains pays. Cela affaiblira gravement la balance commerciale de la région, sauf s'il y a un effet compensatoire des importations. Les importations ouest-africaines se composent principalement de machines et de matériel de transport utilisés dans les industries manufacturières et extractives locales. Les perturbations des marchés mondiaux pour ces importations pourraient ralentir l'activité

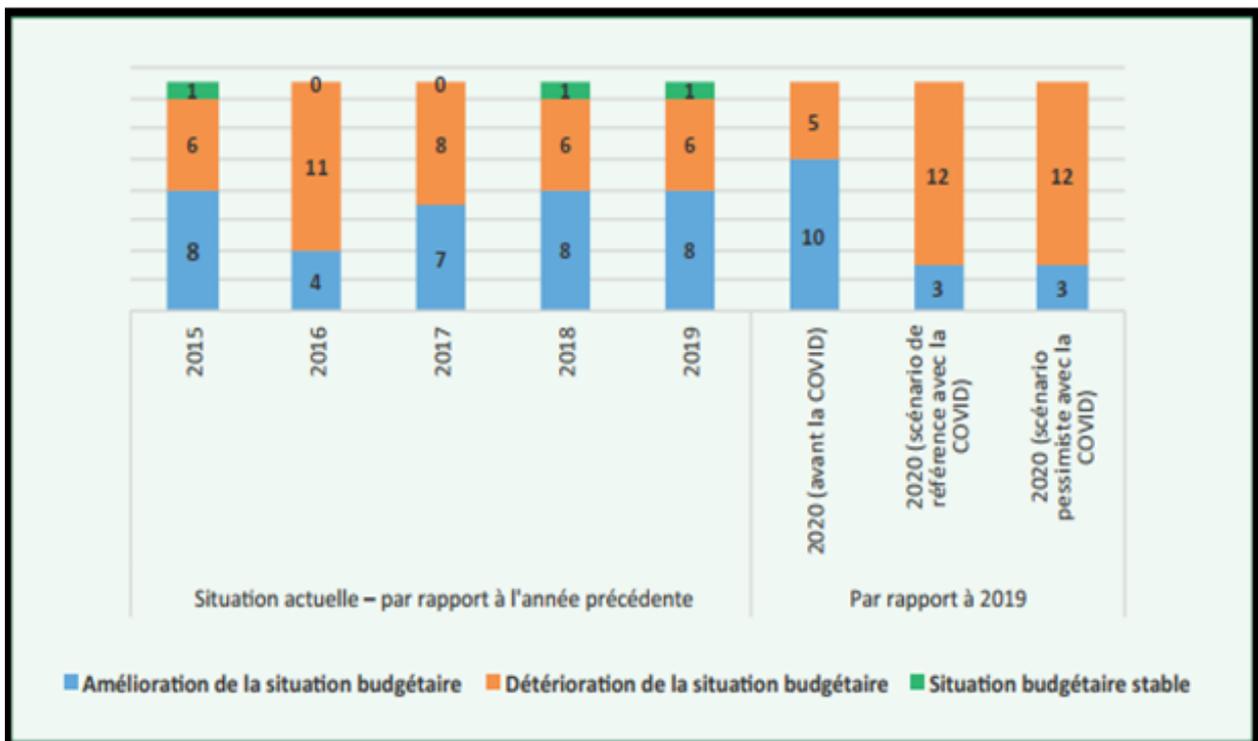
productive dans la région. Cela pourrait à son tour avoir des répercussions sur la production locale, les emplois et les moyens de subsistance. Bien que la politique commerciale de la CEDEAO ait été conçue pour promouvoir les échanges et le commerce dans la région, ces activités restent limitées entre les États membres.

### 2.1.1.6 Situation budgétaire et source de financement

#### 2.1.1.6.1 Dépenses publiques

L'assainissement des finances publiques demeure un défi majeur dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest. Comme le montre le Graphique 2.4, le nombre de pays dont la situation budgétaire s'est améliorée et ceux dont la position budgétaire est plus faible ou stable est demeuré inchangé en 2019 par rapport à l'année précédente.

Graphique 2.4 – Classification des positions budgétaires (nombre de pays)

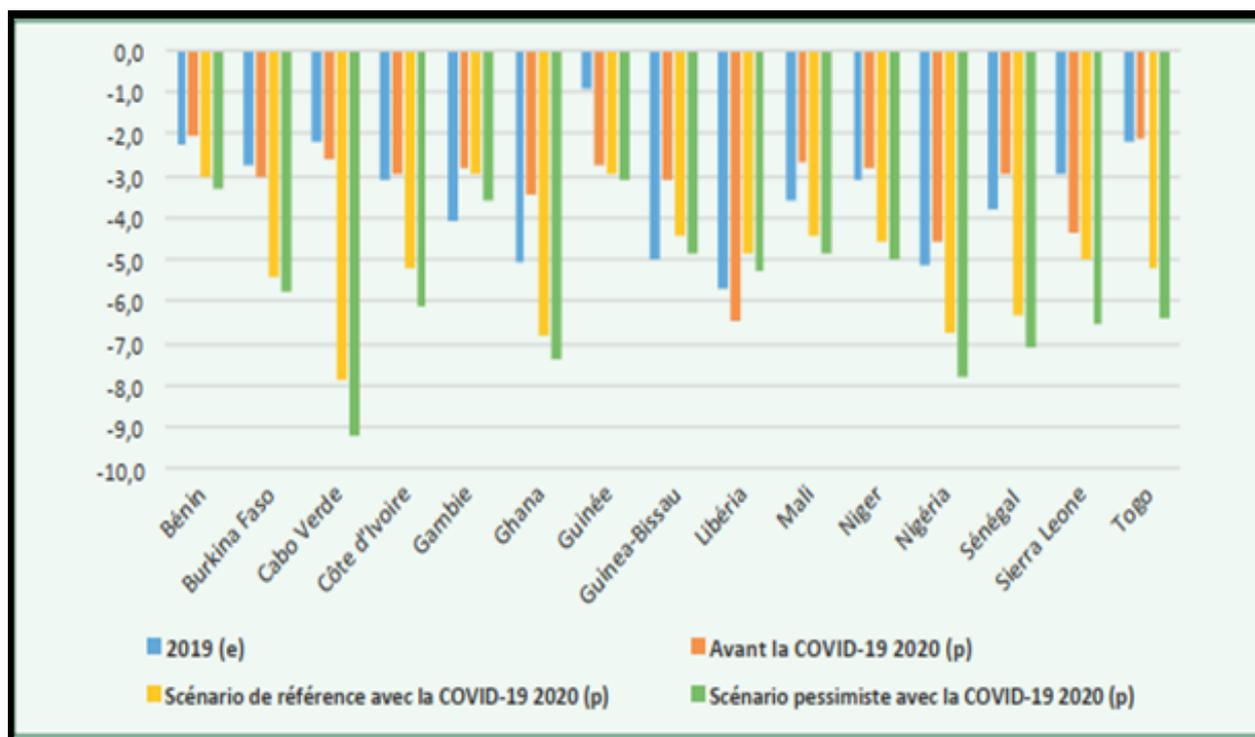


Source : Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest, Statistiques de la BAD, 2020.

En moyenne, le déficit budgétaire en pourcentage du PIB s'est creusé, passant de 4,2% en 2018 à 4,6% en 2019, mais il existe des différences de performance au niveau des pays. Avant l'apparition de la pandémie de COVID-19, le déficit budgétaire global de la région devait, selon les prévisions, se réduire à 4,1% du PIB en 2020. Toutefois, l'impact de la pandémie sur plusieurs pays a complètement modifié cette perspective.

Le Graphique 2.5 présente le solde budgétaire global en pourcentage du PIB.

Graphique 2.5 – Solde budgétaire global en pourcentage du PIB



Source : Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest, Statistiques de la BAD, 2020.

Tous les pays, à l'exception de trois, connaissent probablement une grave détérioration de leur situation budgétaire. Ainsi, le déficit budgétaire moyen devrait s'élargir à 6,3% du PIB dans le scénario de référence et pourrait se détériorer à plus de 7% sous l'hypothèse d'une croissance économique limitée et d'une forte contraction des recettes si la pandémie continue de persister. Le Cap-Vert sera le pays le plus touché, eu égard principalement à la contraction des recettes du tourisme. En conséquence, le nombre de pays dont la situation budgétaire est plus faible doublera, passant de six en 2019 à 12 en 2020, que ce soit dans le cadre d'un scénario de référence ou du scénario le plus pessimiste, ce dernier présentant une contraction budgétaire plus importante (BAD, 2020). Avec une situation budgétaire aussi contraignante, les résultats des pays par rapport aux critères de convergence de la CEDEAO, à savoir un déficit budgétaire de 3% du PIB ou moins, demeureront donc irréalisables dans la majorité des pays. Seuls le Bénin, la Gambie, la Guinée et le Togo sont susceptibles d'atteindre les critères dans le cadre du scénario de référence, le Togo étant le seul pays à avoir constamment atteint l'objectif pendant trois années consécutives depuis 2018. Dans l'hypothèse où la pandémie persisterait pendant une période beaucoup plus longue (scénario le plus pessimiste), aucun pays de la région n'est susceptible d'atteindre les critères de convergence (BAD, 2020).

#### 2.1.1.6.2 Mobilisation des ressources intérieures

Étant donné que de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest financent leur budget grâce aux

recettes fiscales, la détérioration de l'activité économique affectera gravement la performance des recettes. Conjugué aux défis que représente la réduction des dépenses récurrentes, en particulier les salaires et traitements, afin de préserver le pouvoir d'achat des travailleurs pendant la période de la pandémie, le déséquilibre fiscal pourrait se prolonger. Au Ghana, les recettes fiscales représentent environ 79% du budget, mais les salaires et autres rémunérations du personnel ainsi que les intérêts et les contributions statutaires absorbent plus de la moitié du budget. Au Liberia, les salaires et les traitements représentent environ 70% du budget national (BAD, 2020).

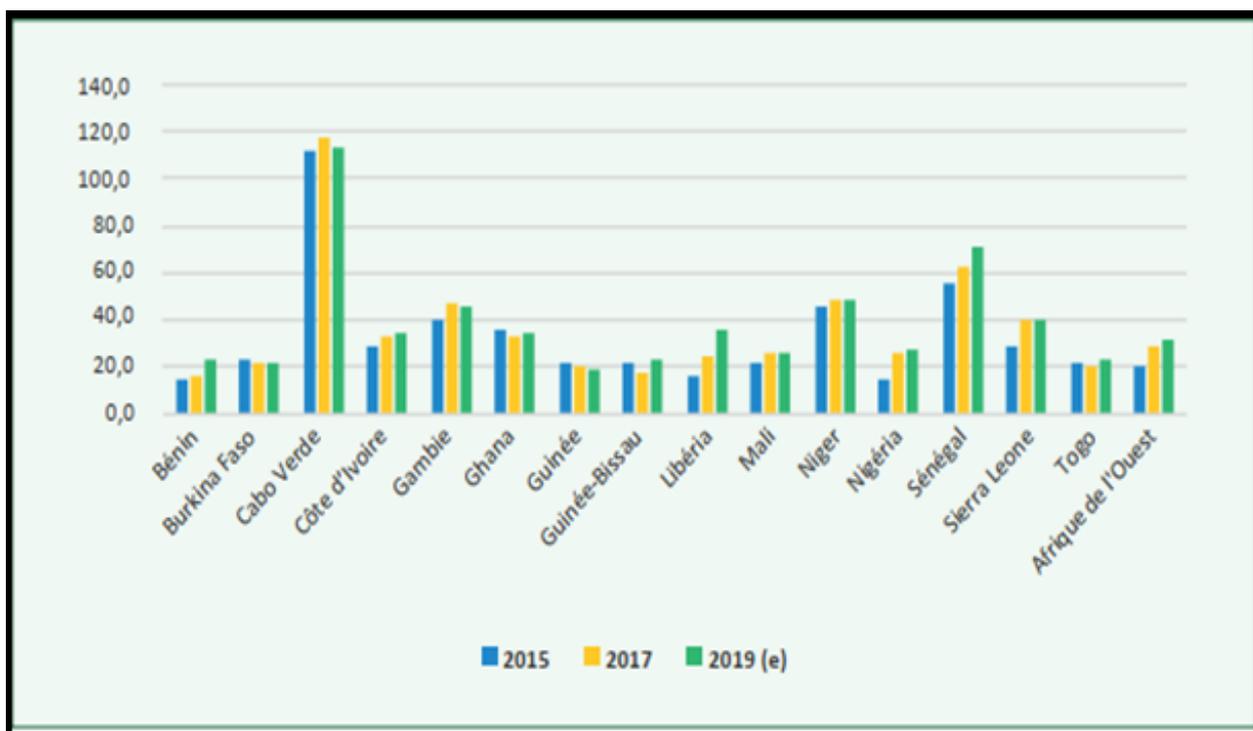
Pourtant, la mobilisation des ressources intérieures en Afrique de l'Ouest demeure faible et dominée par les impôts, qui représentent en moyenne moins de 8% du PIB dans la région. Seul le Cap-Vert a un ratio recettes/PIB supérieur à 20%. Au Burkina Faso, au Sénégal et au Togo, ce ratio est d'environ 18% (BAD, 2020). Les recettes non pétrolières du Nigeria représentent moins de 4% du PIB, soit le taux le plus faible de l'Afrique de l'Ouest. La faiblesse du rendement des recettes non pétrolières au Nigeria est imputée au faible respect et à la faible application des règles. Dans un environnement économique et sanitaire sur lequel la COVID-19 exerce une pression, les pays de la région peuvent être contraints de réduire davantage les dépenses d'investissement, alors que les dépenses récurrentes sont prioritaires. Par exemple, face au manque à gagner croissant, le Nigeria a annoncé une réduction d'environ 20% de ses dépenses d'investissement et de ses dépenses non essentielles (BAD, 2020).

#### **2.1.1.6.3 Dynamique de la dette**

Avec des recettes en forte baisse et des dépenses en hausse, tous les pays d'Afrique de l'Ouest seront de plus en plus tributaires de sources extérieures (et pour certains de l'emprunt intérieur) pour financer leurs déficits budgétaires, mais l'incertitude des marchés financiers mondiaux pourrait accroître les coûts de financement.

Le Graphique 2.6 présente la dette extérieure totale en pourcentage du PIB.

Graphique 2.6 – Dette extérieure totale en pourcentage du PIB



Source : Perspectives économiques en Afrique de l'Ouest, Statistiques de la BAD, 2020.

Le ratio moyen de la dette extérieure sur le PIB en Afrique de l'Ouest a augmenté régulièrement au cours de la dernière décennie. La dette extérieure totale est passée de 20% du PIB en 2015 à 28,8% en 2017 et à 31,1% en 2019. Cependant, la moyenne régionale du profil de la dette masque des différences importantes d'un pays à l'autre. La dette extérieure totale était la plus élevée au Cap-Vert avec 113,8% du PIB, mais le Sénégal a enregistré la plus forte augmentation de la proportion de la dette extérieure totale, de plus de 15 points de pourcentage, passant de 55,8% en 2015 à environ 71,7% en 2019, grossie par les besoins de financement publics élevés en particulier pour le développement des infrastructures.

S'agissant de la dette publique, le Sénégal consacre environ le tiers de ses revenus au service de la dette publique. Entre 2015 et 2019, la proportion de la dette publique du Liberia a pratiquement doublé, passant de 16,4% à 32,4% du PIB. Globalement, le Cap-Vert a la part la plus élevée de la dette par rapport au PIB, estimée à 104,4% en 2019 (BAD, 2020). Bien qu'elle soit inférieure aux 116,4% de 2017, elle met en évidence la vulnérabilité du pays aux chocs économiques, y compris la baisse attendue des recettes touristiques déclenchée par l'écllosion de la pandémie de la COVID-19. Hormis le Cap-Vert, seuls le Ghana et le Burkina Faso ont enregistré une baisse de leur ratio dette/PIB.

En effet, la dette publique de plusieurs pays provient de sources concessionnelles (Burkina Faso, Cap-Vert et Niger). Cependant, quelques pays ont également émis des « euro-obligations » pour répondre à leurs besoins de financement. Les conditions économiques s'étant nettement

affaiblies à la suite de la pandémie de la COVID-19, le coût de l'émission de dette pour les économies en difficulté pourrait être considérablement plus élevé, en particulier dans les pays connaissant déjà une croissance plus lente.

La hausse de la dette publique a déjà poussé les pays au bord du surendettement. Selon l'évaluation de la dette de novembre 2015 publiée par le FMI, quatre pays étaient classés à risque faible de surendettement (FMI, 2015). En août 2019, le nombre de pays à risque modéré et élevé de surendettement avait augmenté. La Gambie, classée en 2015 comme pays à risque modéré, est entrée dans une situation de surendettement (BAD, 2020).

Ainsi, 10<sup>2</sup> des 15 pays d'Afrique de l'Ouest devraient bénéficier de l'allègement du service de la dette basé sur les dons du FMI pour la lutte contre la COVID-19, afin de leur permettre de canaliser leurs obligations financières envers le FMI vers les dépenses médicales et de santé essentielles. Ce moratoire pourrait réduire la vulnérabilité à court terme des pays bénéficiaires et devrait alléger le fardeau du remboursement de leur dette pendant la période de la pandémie de COVID-19.

## **2.1.2 Situation de l'APD en Afrique de l'Ouest**

### **2.1.2.1 Sources de financement externe**

En dépit de progrès récents, la mobilisation des recettes intérieures reste faible en Afrique. Le continent dépend donc fortement de ressources étrangères pour le financement du déficit de sa balance courante. Il s'agit notamment : de l'IDE, des investissements de portefeuille, des envois de fonds, de la dette extérieure et de l'APD.

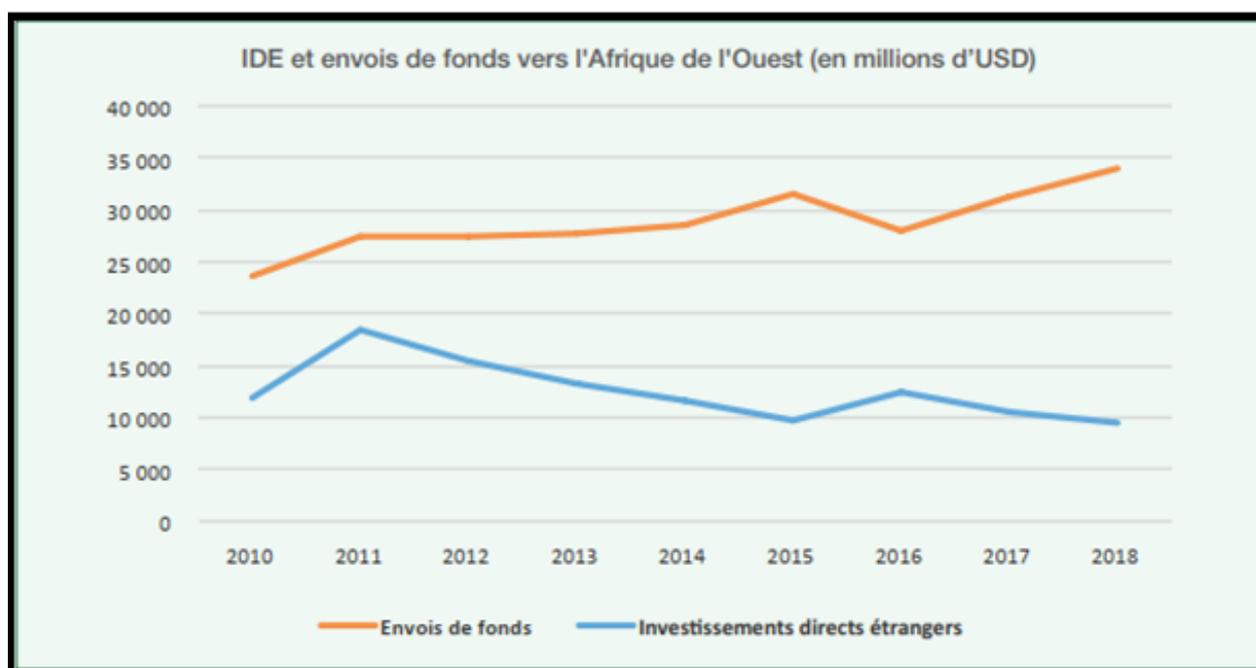
La structure des flux de capitaux extérieurs privés en direction de l'Afrique de l'Ouest a été mitigée, reflétant les différences de conditions locales.

Le graphique 2.7 présente quelques flux des capitaux vers l'Afrique de l'Ouest.

---

2. Bénin, Burkina Faso, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Sierra Leone et Togo.

Graphique 2.7 – Flux des capitaux vers l’Afrique de l’Ouest



Source : Perspectives économiques en Afrique de l’Ouest, Statistiques de la BAD, 2020.

Après un marasme en 2016, les envois de fonds se sont rétablis de près de 9% sur un an, atteignant 34 milliards USD en 2018 contre 31,2 milliards USD en 2017.

En termes absolus, le Nigeria a reçu 24,3 milliards USD de transferts de fonds de la diaspora en 2018, devenant le plus grand destinataire en Afrique et le sixième parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (Ratha, 2019)<sup>3</sup>. Il reste également le leader régional avec plus de 70% des entrées totales de transfert de fonds en Afrique de l’Ouest. Cependant, comme les principaux marchés d’origine des fonds (les États-Unis et l’Europe) sont confrontés à de fortes perspectives de récession économique en raison de la pandémie de COVID-19, le Nigeria pourrait connaître une baisse des envois de fonds.

Le Ghana et le Sénégal suivent avec les taux respectifs de 10,4% et 7% du total des transferts de fonds de la région (BAD, 2020). En Afrique de l’Ouest, les perturbations des activités économiques dues à la pandémie de la COVID-19 sont susceptibles d’affecter les flux de transferts de fonds à travers la région. Par exemple, le ralentissement économique en Côte d’Ivoire, grand marché d’origine des transferts de fonds à travers l’Afrique de l’Ouest francophone, pourrait avoir un impact sur les transferts de fonds vers des pays tels que le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et même le Nigeria.

S’agissant de l’IDE, il a suivi une tendance à la baisse, diminuant de 10,4% entre 2017 et 2018. Cette tendance pourrait se poursuivre et même s’approfondir en raison de l’impact de la pandémie. Le Nigeria et le Ghana sont les principales destinations des IDE en Afrique de

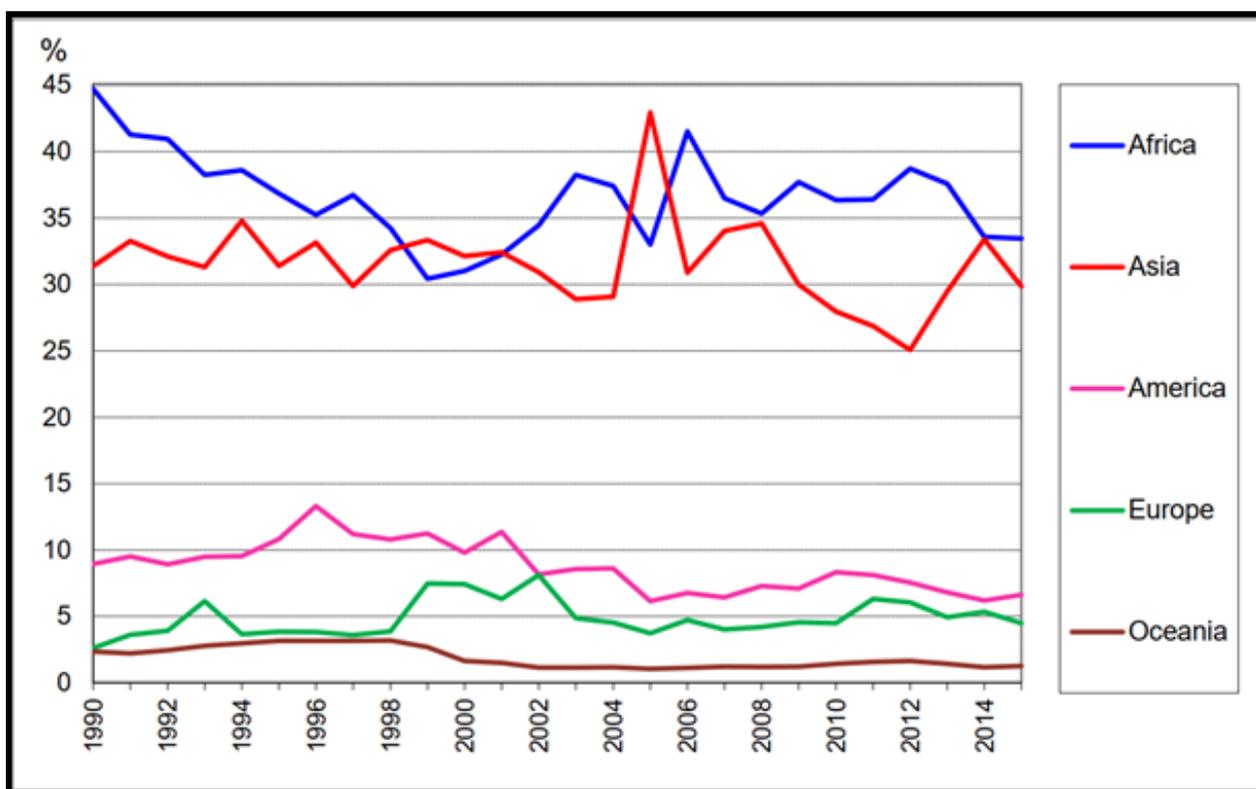
3. Cité par BAD (2020)

l'Ouest, bien que leur part ait diminué ces dernières années et pourrait encore régresser. En 2019, les deux pays ont représenté 52,5% (31,5% pour le Ghana et 21% pour le Nigeria) des entrées totales d'IDE. Le Nigeria a cédé sa position de leader au Ghana.

### 2.1.2.2 Tendance de l'APD en Afrique

Près de la moitié de l'APD a pour destination les PMA dont la majorité se trouve en Afrique. Le Graphique 2.8 présente le pourcentage de l'APD nette totale par région.

Graphique 2.8 – Pourcentage de l'APD nette totale par région



Source : Rapport OCDE sur les statistiques de l'aide par région, 2018.

L'Afrique et l'Asie constituent les premiers bénéficiaires d'APD loin devant l'Amérique, l'Europe et l'Océanie. Sur la période 1990 à 2016, nous constatons, en moyenne, une baisse significative de la part de l'APD consacrée à l'Afrique passée de 45% à 33%. Cette baisse s'explique par les effets de la conjoncture mondiale sur les économies des pays donateurs.

L'APD en Afrique pour les pays à faible revenu a atteint un sommet en 2013, à 52 milliards USD, avant de descendre à 45 milliards USD en 2017. Les États fragiles reçoivent davantage plus d'APD en part du PIB que les États non fragiles. L'APD a augmenté dans toutes les régions entre 2005-2010 et 2011-2016. À noter que l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest restent les principaux bénéficiaires (BAD, 2019).

### 2.1.2.3 Évolution de l'APD en Afrique de l'Ouest

L'évolution et la répartition de l'aide en Afrique de l'Ouest se sont faites de manière considérable suivant la situation politique des pays, leur stabilité et les ressources naturelles dont ils disposent. L'APD constitue l'une des principales sources de financement extérieur de l'économie dans ces pays, mais son niveau varie considérablement d'une année à une autre et d'un pays à un autre. Le Tableau 2.1 présente l'évolution en moyenne de l'APD en Afrique de l'Ouest de 1970 à 2017.

Tableau 2.1 – APD en Afrique de l'Ouest par pays bénéficiaires en millions USD en valeur constante (Moyenne annuelle et quantité annuelle)

Pays	Années							
	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2009	2010-2017	2015	2016	2017
<b>Benin</b>	149	237	327	428	554	431	493	865
<b>Burkina Faso</b>	290	465	537	725	962	998	1027	865
<b>Cap-Vert</b>	35	145	155	156	192	135	113	120
<b>Côte d'Ivoire</b>	313	407	1059	597	1089	655	616	813
<b>Gambie</b>	45	139	86	80	126	106	92	266
<b>Ghana</b>	288	569	793	1146	1420	1759	1316	1237
<b>Guinée</b>	76	310	454	271	427	541	555	449
<b>Guinée-Bissau</b>	55	153	157	108	111	93	197	111
<b>Liberia</b>	87	197	147	386	776	1098	815	610
<b>Mali</b>	326	665	560	720	1140	1205	1208	1325
<b>Niger</b>	349	517	408	488	824	871	951	1182
<b>Nigeria</b>	300	137	284	2418	2280	2401	2498	3309
<b>Sénégal</b>	423	880	752	780	897	884	737	895
<b>Sierra Léone</b>	66	160	189	404	567	916	693	534
<b>Togo</b>	159	248	198	140	267	200	165	338
<b>Total</b>	<b>2961</b>	<b>5229</b>	<b>6106</b>	<b>8847</b>	<b>11632</b>	<b>12293</b>	<b>11476</b>	<b>12717</b>

Source : OCDE, *Development aid at a glance : statistics by region-africa*, 2019.

Sur la période 1970-2016, nous constatons, en moyenne, une augmentation significative de l'aide dans les pays de la CEDEAO passant de 2 961 millions USD à 11 632 millions USD. Sur les trois dernières années (2015 à 2017), le Tableau 2.1 montre que les plus grands bénéficiaires de l'APD en Afrique de l'Ouest sont le Nigeria, le Ghana, le Mali et le Burkina Faso. La crise

de dette qu'ont connue les économies de la CEDEAO dans les années 80 a fortement entraîné la baisse l'APD qui s'était soldée par une crise d'insolvabilité de leurs dettes. Mais notons aussi que l'aide internationale était en forte baisse au début des années 1990 et traversait une crise de légitimité liée notamment à la fin de la guerre froide et à la recrudescence des études critiques de son efficacité. Après la crise économique de 2008, l'APD dans ces pays a connu une augmentation en raison du gain de confiance auprès des bailleurs de fonds pour le financement des programmes d'investissement mais aussi des aides financières à caractère humanitaire pour les pays victimes d'Ebola et touchés par le terrorisme.

L'APD reste une dimension essentielle de la politique de développement international. Elle occupe une part très importante dans les économies des pays de la CEDEAO. À cet effet, nous rappelons que l'objectif général de l'aide est d'assurer le développement économique dans ces pays par le financement de plusieurs secteurs. Ainsi, par le biais de la classification sectorielle, le CAD entend rendre compte du domaine particulier de l'économie ou de la structure sociale du pays bénéficiaire où le transfert d'aide est destiné à stimuler le développement. Cette classification suit l'utilisation finale des fonds par secteur, capturant ainsi le but et les objectifs de la politique de l'aide.

Le Tableau 2.2 présente l'APD en Afrique de l'Ouest par secteurs en 2017.

Tableau 2.2 – APD en Afrique de l’Ouest par secteurs en millions USD en 2017

Pays	Secteurs							
	Social	Économique	Production	Multi-secteur	Programme d’aide générale	Dette	Humanitaire	Autres
<b>Benin</b>	207	510	327	229	21	0	1	49
<b>Burkina Faso</b>	362	270	207	131	96	0	18	14
<b>Cap-Vert</b>	46	31	27	8	9	-	1	2
<b>Côte d’Ivoire</b>	386	638	114	131	140	44	8	282
<b>Gambie</b>	123	71	49	13	55	-	15	5
<b>Ghana</b>	615	314	323	27	93	-	2	26
<b>Guinée</b>	309	66	93	16	102	0	10	38
<b>Guinée-Bissau</b>	55	59	18	6	11	-	1	1
<b>Liberia</b>	224	252	13	24	83	-	11	30
<b>Mali</b>	716	183	126	49	131	0	91	18
<b>Niger</b>	488	226	199	122	78	0	130	13
<b>Nigeria</b>	2166	350	454	147	3	-	970	56
<b>Sénégal</b>	413	754	205	107	6	0	4	35
<b>Sierra Léone</b>	242	100	55	12	107	-	29	3
<b>Togo</b>	203	107	82	6	70	0	1	2

Source : OCDE, *Development aid at a glance : statistics by region-africa*, 2019.

L’APD constitue un appui non négligeable des principaux macro-secteurs des économies et du secteur social dans les pays de la CEDEAO. En 2017, l’aide octroyée aux pays de la CEDEAO était de 12 717 millions USD. Les secteurs les plus financés par cette aide sont le secteur social, le secteur économique, le secteur de la production et le secteur de programme d’aide générale. Les secteurs humanitaires et le service de la dette constituent les secteurs les moins financés par l’APD.

L’évolution et la répartition sectorielle de l’APD au niveau des économies de la CEDEAO se sont faites de manière considérable en fonction des besoins des pays bénéficiaires et selon les priorités des donateurs. Ainsi, pour le financement de son développement, les pays de la CEDEAO s’appuient sur plusieurs bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux. Les principaux partenaires bilatéraux des pays de la CEDEAO par ordre d’importance d’appui

financier sont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Émirats Arabes Unis, la France et le Japon. Quant aux principaux partenaires multilatéraux par ordre d'importance d'assistance reçue, nous pouvons citer : l'UE, l'AID, le Fonds mondial et la BAD (OCDE, 2019).

Ainsi, l'APD peut être conçue comme une assurance, d'une part si elle peut être décaissée rapidement et efficacement et d'autre part si son utilisation peut être en partie ciblée sur la réduction de la vulnérabilité macroéconomique à long terme.

## **2.2 Vulnérabilité macroéconomique et efficacité de l'APD**

La vulnérabilité a récemment fait l'objet d'un regain d'intérêt pour des raisons variées de la manière dont elle affecte le développement des pays (Guillaumont, 2006). Dans une large mesure, la vulnérabilité des pays à faible revenu est structurelle, indépendante de la volonté du pays, notamment en ce qui concerne les chocs et l'exposition des chocs ; dans une moindre mesure, elle est aussi politique, donc susceptible d'être modifiée par la volonté ; ce qui est notamment le cas de la résilience.

### **2.2.1 Définition de la vulnérabilité macroéconomique**

Depuis le début des années 1990, la notion de vulnérabilité a progressivement émergé dans les analyses portant sur les PED. Si la vulnérabilité est apparue comme une préoccupation majeure des politiques économiques de ces pays, elle est surtout devenue une source majeure d'intérêt aussi bien dans les débats académiques qu'au sein des grandes organisations internationales (Johnson, 2006).

En effet, au milieu des années 1990, le FMI cherchait à identifier et à mesurer les facteurs de vulnérabilité aux crises financières (FMI, 2000). À cet effet, en 1999, le CPD-ONU reconnaît que la vulnérabilité devait être explicitement prise en compte dans les critères utilisés pour identifier les PMA, en raison de ses éventuels effets négatifs durables sur la croissance économique et le développement. C'est ainsi que, les Nations Unies ont inclus, en 2000, dans leur classification, un indicateur de vulnérabilité macroéconomique comme critère d'identification des PMA. Dans les travaux menés autour de cette dernière, nous retenons deux niveaux de définition de la vulnérabilité macroéconomique.

Au niveau général, l'expression « vulnérabilité macroéconomique » désigne le risque pour les pays pauvres de voir leur développement entravé par des chocs exogènes qu'ils subissent, chocs à la fois naturels (Guillaumont, 2006), ou encore le risque que la croissance économique soit fortement et durablement réduite par les chocs (Guillaumont, 2006). Selon ces définitions, les chocs sont au cœur de la vulnérabilité macroéconomique. Les chocs incluent :

- ✓ **les chocs environnementaux ou naturels** tels que les tremblements de terre ou les éruptions volcaniques et les chocs climatiques plus fréquents comme les typhons, les ouragans, les sécheresses, les inondations et autres ;
- ✓ **les chocs externes** (liés au commerce et au change) tels que les chutes de la demande extérieure, l'instabilité des prix mondiaux des produits de base, les fluctuations internationales des termes de l'échange, etc.

D'autres chocs intérieurs peuvent également être engendrés par l'instabilité politique ou, plus généralement, par les changements politiques imprévus. Ces chocs, cependant, ne sont pas considérés ici comme des chocs exogènes.

La vulnérabilité macroéconomique est une composante de la vulnérabilité économique. Celle-ci se décompose comme suit <sup>4</sup> :

- ✓ **l'ampleur et la fréquence des chocs exogènes**, qu'elles soient observées (vulnérabilité ex post) ou anticipées (vulnérabilité ex ante) ;
- ✓ **l'exposition aux chocs** (population, éloignement, part de l'agriculture, concentration des exportations) ;
- ✓ **la capacité à réagir aux chocs ou résilience**. La résilience dépend plutôt de la politique présente, plus facilement réversible et moins structurelle. Mais il peut également y avoir un élément structurel dans la composante résilience de la vulnérabilité.

Nous pouvons donc distinguer la « vulnérabilité structurelle » résultant des facteurs qui sont durablement indépendants de la volonté politique des pays (exposition aux chocs et résilience aux chocs), de la vulnérabilité découlant de la politique économique (conjoncturelle). Pour les pays à faible revenu, la vulnérabilité est plus structurelle que « conjoncturelle » (Guillaumont, 2006). Mais elle peut aussi être le fruit de la politique, c'est-à-dire qu'elle peut être influencée par la volonté des décideurs d'un pays. En fait, l'instabilité politique d'un pays peut durablement affecter sa résilience face aux chocs. D'autant plus que la résilience aux chocs externes dépend de la compétitivité qui est liée aux coûts de production. À cet effet, la relation entre vulnérabilité, instabilité et résilience (politique ou économique) devient très étroite.

## 2.2.2 Mesure de la vulnérabilité économique

### 2.2.2.1 Définition et composition

L'idée de mesurer la vulnérabilité structurelle a, pour la première fois, été émise par la République de Malte en Juin 1990 lors d'une rencontre organisée par la CNUCED et qui réunissait les experts de PEID ainsi que les bailleurs de fonds (bilatéraux et multilatéraux). À

---

4. Une décomposition similaire a été utilisée pour l'étude de la transmission des cycles d'une zone à l'autre (Guillaumont, 1985), les trois composantes étant alors qualifiées de sensibilité, dépendance et réceptivité.

la demande de la CNUCED, Briguglio (1995) a proposé un premier indice composite de la vulnérabilité économique des PEID<sup>5</sup>. L'indice composite de Briguglio prenait en compte trois aspects essentiels de la vulnérabilité économique que sont : l'exposition à l'environnement économique extérieur, l'insularité et l'enclavement et une mesure des prédispositions aux désastres naturels. Mais, il est apparu que cet indice était plus lié à des aspects de politiques économiques et sectorielles dans les pays alors qu'il existe des obstacles structurels empêchant certaines économies de connaître une croissance économique soutenable. Ces aspects structurels et surtout exogènes appelaient alors à une mise à jour des mécanismes à l'aide internationale afin de réduire le gap entre les objectifs de développement et les résultats des pays concernés. C'est ainsi qu'en 1999, le CPD-ONU adopte un premier indice appelé « IVE ».

En 2000, la vulnérabilité économique, mesurée par l'IVE, devient un des trois critères d'identification des PMA au côté du niveau de revenu par habitant et du niveau de capital humain (mesuré par l'Indice du Capital Humain). À cette même année, l'IVE a été révisé pour les revues 2001, 2006 et 2009 de l'identification des PMA par le CPD-ONU (Guillaumont, 2009). Jusqu'à une certaine mesure, tous les pays sont vulnérables à des chocs spécifiques qui leur sont néfastes. Par conséquent, si la vulnérabilité doit être utilisée comme un critère explicite dans la désignation des PMA, il sera nécessaire de se focaliser sur les sources de vulnérabilité qui accentuent ou perpétuent le sous-développement.

Nous rappelons que la vulnérabilité économique d'un pays peut être vue comme le résultat de trois composantes : la taille et la fréquence des chocs exogènes, son exposition aux chocs et sa résilience ou sa capacité à réagir aux chocs. Si les deux premières composantes sont, pour l'essentiel, liées à des caractéristiques structurelles (situation géographique, degré de diversification économique, etc.), la résilience est plutôt dépendante de la politique économique actuelle adoptée par le pays.

#### **2.2.2.1.1 L'exposition aux chocs**

L'exposition aux chocs est prise en compte parce qu'en l'absence de résilience, l'impact des chocs est d'autant plus fort que l'exposition à ces derniers est grande. De plus, celle-ci reflète également le risque pour un pays d'être affecté par des chocs dans le futur. Ce qui ne permet pas de prendre en compte les indices de chocs basés sur l'observation des chocs survenus antérieurement.

Les composantes d'exposition aux chocs consistent en :

- la *taille de la population* (en logarithme) : parce qu'une taille limitée amène à une ouverture importante au commerce et donc accroît l'exposition aux chocs commerciaux ;
- l'*éloignement des marchés mondiaux* (et l'éventuel *enclavement*) : parce qu'une exposition plus grande aux chocs naturels et externes constitue un facteur d'handicap structurel

---

5. Cité par Diaw (2014).

- plus large ;
- le *coefficient de concentration des exportations* : parce qu’une concentration trop forte augmente l’impact et le risque d’être affecté par des chocs d’exportations ;
- la *part de l’agriculture, du secteur forestier et de la pêche dans le PIB* : parce qu’une économie dépendante de ces secteurs est plus exposée aux chocs climatiques et aux fluctuations des prix internationaux ;
- la *part de la population vivant en zone littorale basse* : l’indicateur, utilisé la première fois pour l’examen triennal de 2006, mesure la part de la population vivant en zone littorale basse, définie comme les zones contiguës au littoral et situées au-dessous d’une certaine altitude. L’indicateur reflète ainsi la vulnérabilité aux impacts littoraux liés aux changements climatiques, notamment l’élévation du niveau de la mer et les ondes de tempête.

#### 2.2.2.1.2 Les chocs

L’indice de choc compte pour 50% dans l’IVE. Deux sources principales de chocs exogènes sont prises en considération : celles qui découlent de l’environnement économique externe, plus spécifiquement des échanges commerciaux comme, par exemple, la chute brutale de la demande externe, les conditions imposées par les crises commerciales, etc. et celles qui sont liées aux phénomènes naturels ou climatiques tels que les séismes, les éruptions volcaniques, les sécheresses ou les cyclones. Par conséquent, l’indice de choc est élaboré comme une moyenne de l’indice de choc naturel et de l’indice de choc commercial.

Les composantes des chocs consistent en :

- l’*instabilité des exportations de biens et de services* : les chocs commerciaux sont approximés par l’instabilité des exportations de biens et services et restituent des événements exogènes tels que les fluctuations de l’offre et de la demande mondiale, ou encore des événements internes indépendants de la politique économique tels que les chocs climatiques (Guillaumont, 2008). L’indice de choc commercial est mesuré par une série de nombres d’indices représentant l’instabilité des exportations de biens et de services (libellés en dollars des États-Unis exprimés comme nombres d’indices) et réajusté d’après l’indice des valeurs unitaires des importations. Le résultat ainsi obtenu se rapproche de la mesure communément appelée le pouvoir d’achat des exportations, qui sert d’indicateur de la capacité d’un pays à importer des biens et des services en utilisant les revenus tirés de ses exportations ;
- les *victimes de catastrophes naturelles* : l’indicateur pour les victimes de catastrophes naturelles est défini comme la part de la population tuée ou sinistrée (les personnes ayant un besoin immédiat d’aliments, d’eau, d’abri, d’assainissement ou d’aide médicale) suite à de telles catastrophes. Il englobe ainsi l’indicateur précédent qui avait été utilisé en

2006 et 2009, et qui ne couvrait que le nombre de personnes ayant un besoin immédiat d'aide sous forme d'abri. Le nouvel indicateur couvre les désastres causés par des événements météorologiques ou le changement climatique (inondations, glissements de terrain, sécheresses et températures extrêmes), ainsi que des désastres géophysiques (tremblements de terre, éruptions volcaniques). Il est calculé comme une moyenne sur une période de plusieurs années afin de bien prendre en compte les variations au cours du temps. L'indicateur reflète ainsi la vulnérabilité des pays aux catastrophes naturelles, en particulier à travers leur impact au niveau humain ;

- *l'instabilité de la production agricole* : le deuxième composant de l'indice de choc naturel mesure l'instabilité de la production agricole par rapport à sa valeur tendancielle. Alors que cette dernière reflète les facteurs susceptibles d'être de nature permanente (tels que la disponibilité et la qualité des terres cultivables) ainsi que les politiques économiques, les variations se rapportant à cette tendance peuvent permettre de saisir, entre autres, la survenue de chocs naturels et leur impact.

#### **2.2.2.2 Méthode de calcul**

L'IVE est un indicateur relatif au sens où le score de chaque pays, pour chaque composante, est compris sur une échelle normalisée dont les extrêmes reflètent le minimum et le maximum constatés sur les données pour l'échantillon de pays. En d'autres termes, les données originales des composantes sont transformées en indices compris entre 0 et 100, à partir de procédures de normalisation *min-max*. Les bornes inférieures et supérieures sont imposées et constantes dans le temps afin de prévenir les distorsions provenant de distributions présentant des queues de distributions étendues ou contenant des points aberrants et permettant d'obtenir des valeurs d'indice comparables dans le temps. L'indice obtenu pour chaque composante est compris entre 0 et 100 et est lié positivement avec la vulnérabilité (plus l'indice est proche de 100, plus la vulnérabilité est importante). Les fondements, les méthodologies et les sources de données de chaque composante de l'IVE sont plus référés à **l'Annexe**. (Voir Annexe B, page V).

##### **2.2.2.2.1 Procédure de normalisation *min-max***

Pour construire des indices ayant une valeur comprise entre 0 et 100, il faut d'abord déterminer les valeurs minimales et maximales admissibles, également appelées limites « inférieure et supérieure ». Le CPD-ONU fixe ces limites en se fondant sur la répartition des valeurs des indicateurs entre tous les PED (pour les valeurs exactes des limites, voir le Tableau 2.3). Toutefois, afin de réduire l'indice des valeurs extrêmes sur la répartition des valeurs d'indice, il est possible de fixer les limites à un niveau supérieur à la valeur minimale (ou inférieur à la valeur maximale) réelle des données de l'indicateur. Les limites sont généralement maintenues au même niveau d'un examen triennal sur l'autre. En outre, pour un petit nombre

d'indicateurs (population et victimes de catastrophes naturelles), nous utilisons le logarithme népérien pour transformer les valeurs en indices afin de corriger les éventuelles distorsions dues à des répartitions de valeurs fortement asymétriques, ou pour prendre en compte le fait que les obstacles liés à ces indicateurs présentent des valeurs manifestement non linéaires (CPD-ONU, 2016).

La formule de base pour convertir une valeur d'indicateur ( $V$ ) en un indice ( $I$ ) est la suivante :

$$I = 100 \times \frac{V - \mathit{Valeur}_{min}}{\mathit{Valeur}_{max} - \mathit{Valeur}_{min}} \quad (2.1)$$

Où :

$\mathit{Valeur}_{min}$  : est la valeur minimale admissible (limite inférieure) ; et

$\mathit{Valeur}_{max}$  : est la valeur maximale admissible (limite supérieure).

Pour les pays ayant des valeurs d'indicateur qui se situent en dessous de la limite inférieure (ou au-dessus de la limite supérieure), la valeur réelle est remplacée par la limite inférieure (ou supérieure) de façon à obtenir un indice 0 (100).

Dans certains cas, l'indicateur et le critère évoluent en sens opposé. Ainsi, une petite taille de la population est le signe d'un niveau de vulnérabilité économique élevé. Nous utilisons alors la formule d'ajustement ci-après :

$$II = 100 - I = 100 \times \frac{\mathit{Valeur}_{max} - V}{\mathit{Valeur}_{max} - \mathit{Valeur}_{min}} \quad (2.2)$$

Ici encore, les valeurs des indicateurs sont remplacées, au besoin, par les limites inférieures et supérieures.

#### **2.2.2.2 Bornes inférieures et supérieures**

Le Tableau 2.3 présente les bornes minimales et maximales utilisées pour la normalisation des variables utilisées pour le calcul de chaque composante. Ces bornes sont celles utilisées dans le manuel relatif à la catégorie des pays les moins avancés : inscription, retrait et mesures spéciales de soutien de 2016.

Le Tableau 2.3 montre comment les valeurs de chaque indicateur sont converties en indices et basées sur la procédure des valeurs maximales et minimales.

Tableau 2.3 – Bornes utilisées pour la normalisation

Composantes	Bornes inférieures	Bornes supérieures
Population (limites et valeurs en milliers)	150	100 000
Éloignement (indice de situation)	10	90
Concentration des exportations de biens (Indice de Herfindahl-Hirschman)	0,1	0,95
Part de l'agriculture, sylviculture, pêche dans le PIB (%)	1	60
Part de la population vivant dans des zones côtières de faible élévation (pourcentage de la population)	0	35
Victimes de catastrophes naturelles (% annuel de la population)	0,005	10
Instabilité de la production agricole (indice)	1,50	20
Instabilité des exportations de biens et services (indice)	3	35

Source : CPD-ONU, examen triennal de 2016. Consultable à l'adresse : [www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/ldc/ldc\\_data.shtml](http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/ldc/ldc_data.shtml) (consulté le 21/06/2019).

### 2.2.2.3 La formule d'agrégation des composantes de l'IVE

Nous reprenons la formule utilisée par le CPD-ONU dans « le manuel relatif à la catégorie des pays les moins avancés : inscription, retrait et mesures spéciales de soutien ». Ainsi, l'IVE est un indicateur synthétique dont le calcul est basé sur une moyenne arithmétique de deux indices (exposition et chocs), regroupant six sous-indices et huit composantes qui sont rappelés dans le Graphique 2.9 :

$$IVE = (0,5 \times Exposition) + (0,5 \times Chocs) \quad (2.3)$$

L'indice d'exposition est la moyenne de ses sous-indices pondérée de la manière suivante :

$$Exposition = (0,125 \times Taille) + (0,125 \times Localisation) + (0,125 \times Structure de l'économie) + (0,125 \times Environnement) \quad (2.4)$$

Et le sous-indice de structure de l'économie est la moyenne simple de ses composantes :

$$\begin{aligned} \textit{Structure de l'économie} &= (0,5 \times \textit{Concentration des exportations}) \\ &+ (0,5 \times \textit{Part de l'agriculture, du secteur forestier et de la pêche dans le PIB}) \end{aligned} \quad (2.5)$$

L'indice de chocs est la moyenne simple du sous-indice de chocs naturels et du sous-indice de chocs commerciaux :

$$\textit{Chocs} = (0,5 \times \textit{Chocs commerciaux}) + (0,5 \times \textit{Chocs naturels}) \quad (2.6)$$

Et le sous-indice de chocs commerciaux est égal à l'instabilité des exportations de biens et services :

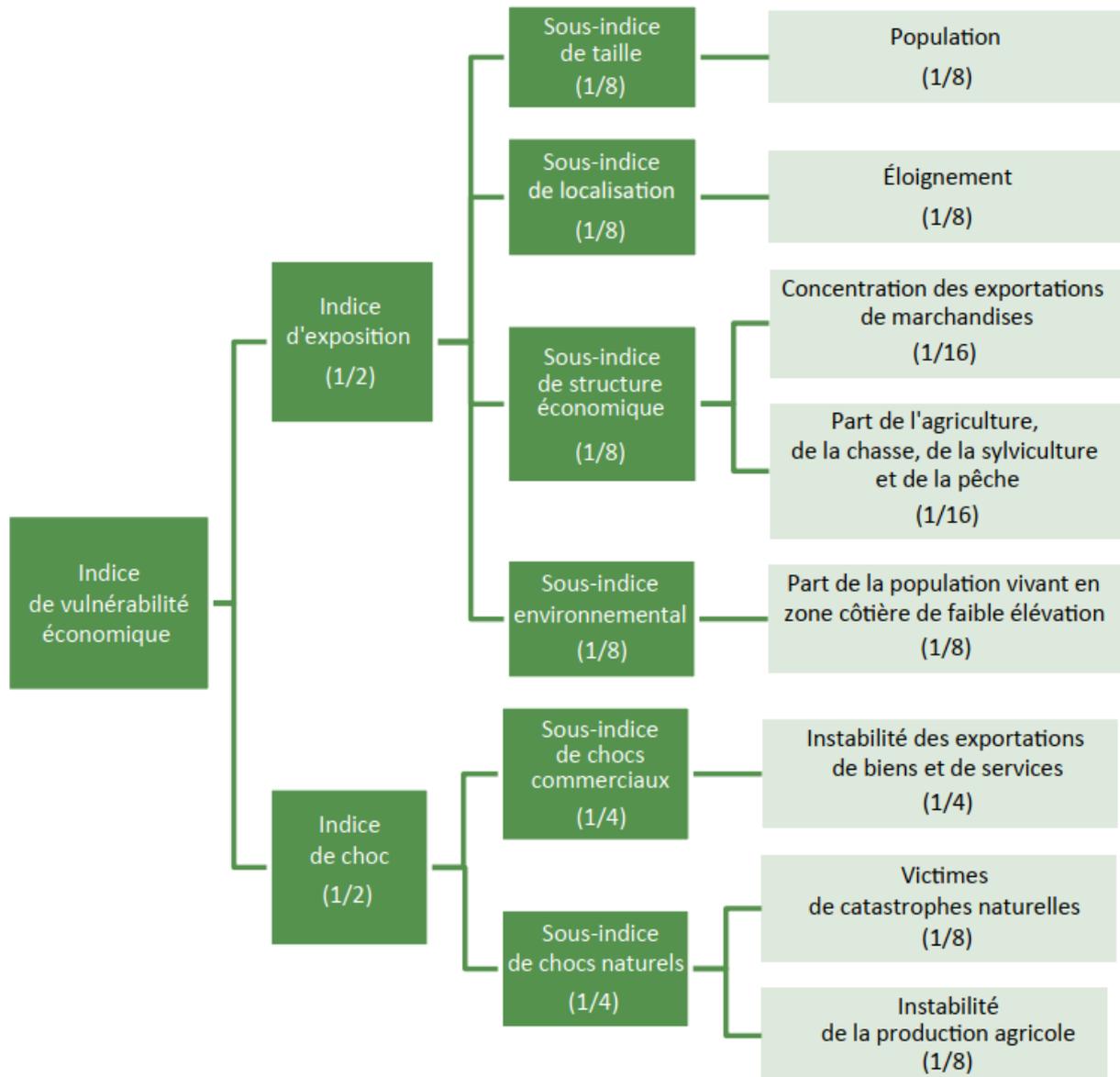
$$\textit{Chocs commerciaux} = \textit{Instabilité des exportations de biens et services} \quad (2.7)$$

Le sous-indice de chocs naturels est la moyenne simple de ses deux composantes :

$$\begin{aligned} \textit{Chocs naturels} &= (0,5 \times \textit{Victimes de catastrophes naturelles}) \\ &+ (0,5 \times \textit{Instabilité de la production agricole}) \end{aligned} \quad (2.8)$$

L'architecture de l'IVE est résumée dans le Graphique 2.9.

Graphique 2.9 – Architecture de l'IVE



**Note :** Les chiffres entre parenthèses indiquent le coefficient d'un élément ou indices particuliers de l'IVE.

Source : Manuel relatif à la catégorie des pays les moins avancés : inscription, retrait et mesures spéciales de soutien CPD-ONU, 2016.

S'agissant du poids respectif des composantes, l'instabilité des exportations compte donc pour 25% dans l'IVE, les « sans-abris », l'instabilité de la production agricole pour 12,5% chacune, la taille de la population pour 12,5%, l'éloignement des marchés mondiaux pour 12,5%, la concentration des exportations et la part de l'agriculture dans le PIB pour 6,25% chacune et enfin la part de la population vivant en zone littorale basse pour 12,5%.

Les huit composantes étant comprises sur une échelle de 0 à 100 et le total des poids étant égal à 1. L'IVE est lui-même compris entre 0 et 100, un score élevé de l'IVE correspondant à un niveau élevé de vulnérabilité.

Parmi les autres propositions de mesure de la vulnérabilité, il y a lieu de noter celle du FMI.

L'objectif poursuivi par le FMI est juste d'identifier les sources implicites de vulnérabilité qui prédisposent les économies à faible revenu et à fortes fluctuations au moindre choc externe. L'indicateur « *Vulnerability Exercise for Low Income Countries* » se subdivise en trois sous-indices de vulnérabilité : un indicateur de vulnérabilité aux crises de croissance économique, un indicateur de vulnérabilité aux crises bancaires et enfin un dernier indice de vulnérabilité censé capter les risques de contagion de crises extérieures aux pays à faible revenu (Diaw, 2014). Malgré le foisonnement grandissant d'indicateurs de mesure de la vulnérabilité, l'IVE reste le plus communément utilisé dans les analyses grâce certainement à la disponibilité des données (Essers, 2013)<sup>6</sup>.

Les pays africains apparaissent vulnérables aux effets des chocs exogènes dont l'incidence est souvent plus élevée que dans les autres catégories de pays. En effet, les chocs ont tendance à toucher davantage les PMA que les autres PED et ils ont en général des conséquences plus profondes. Les chocs exogènes auxquels les pays africains sont le plus souvent confrontés sont les catastrophes naturelles (inondation, sécheresse et tremblement de terre), les conflits et les fluctuations marquées des prix à l'exportation ou à l'importation. Quel que soit le type, les chocs sont une source majeure de vulnérabilité dans les pays africains. Si les catastrophes naturelles et les conflits détruisent le stock de capital physique et humain et font chuter les revenus et la production, les fluctuations des prix à l'exportation ou à l'importation réduisent les revenus dans les secteurs privé et public. D'autres types de chocs exogènes, notamment les conflits, qui éclatent dans un pays voisin, peuvent se révéler coûteux dans les pays frontaliers. L'impact de la crise ivoirienne en 2000 sur le Burkina Faso et le Mali constitue un exemple de ce cas de figure (BAD, 2018).

Les projections de croissance économique dépendent aujourd'hui d'une production stable et de prix des produits de base raisonnables, un risque continu pour la croissance ouest-africaine. La dépendance actuelle de certaines grandes économies Ouest-africaines à l'égard des exportations de produits à base de matières premières les rend vulnérables aux chocs externes. L'économie de l'Afrique de l'Ouest est dépendante de quelques pays seulement. Le Nigeria représente plus de 70% du PIB régional, et en incluant le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, le total s'élève à 90%. La prospérité économique de la région dépend du développement de ces économies et inversement, elle peut pâtir des chocs défavorables dans ces pays, en particulier au Nigeria (BAD, 2018).

---

6. *Ibid.*

### 2.2.3 Interaction entre l'APD et la Vulnérabilité macroéconomique : revue de la littérature

Le débat lancé par l'article influent de Burnside et Dollar (2000) et le livre *Assessing Aid* (Banque Mondiale, 1998) a permis d'établir clairement que l'efficacité de l'aide dépend des caractéristiques spécifiques du pays bénéficiaire. L'attention principale de Burnside et Dollar (2000) (puis de Collier et Dollar (2001, 2002)) se portait sur la qualité de la politique économique et celle des institutions. Le message qui en résultait, selon lequel la priorité devait être donnée aux pays ayant de « bonnes » politiques et de « bonnes » institutions, correspondait à un sentiment moral, mais non solidement fondé sur une évaluation de l'efficacité de l'aide. Le débat autour de la thèse de Burnside et Dollar (2000) a porté essentiellement sur la robustesse de leurs résultats économétriques et la cohérence de leurs hypothèses sous-jacentes<sup>7</sup>.

Guillaumont et Chauvet (2001, 2004) ont soutenu que le principal facteur qui conditionnait l'efficacité de l'aide dans les pays bénéficiaires était la vulnérabilité économique de ces pays. Dans les pays vulnérables, un soutien extérieur est fortement productif dans la mesure où il peut éviter les chutes de croissance économique ou les longues périodes de récession économique consécutives à un choc ; il est supposé lisser les dépenses publiques et réduire le risque de déficit budgétaire. Par conséquent, la contribution marginale de l'aide à la croissance économique des pays bénéficiaires est supposée plus élevée dans les pays plus vulnérables.

Collier et Dehn (2001), quant à eux, ont montré que l'aide est un facteur d'atténuation des chocs de prix à l'exportation (chocs mesurés année par année à partir d'un modèle de prévision et considérés seulement comme chocs lorsqu'ils se situent dans la queue de la distribution). Bien que le modèle de Collier et Dehn (2001) ne permît pas de mesurer l'effet de long terme de l'instabilité sur la croissance économique, il a opéré une distinction utile entre l'effet d'une variation de l'aide (réduisant l'effet négatif d'un choc négatif) et l'effet du niveau de l'aide (accroissant l'effet positif d'un choc positif). Dans ce même ordre d'idées, Guillaumont (2006), dans une étude sur un échantillon de 89 pays bénéficiaires de l'aide, estime un modèle par la MMG en différence première sur la période de 1975-1999, à partir de cinq périodes de quatre ans et trouve comme résultat que l'aide réduit l'impact négatif de l'instabilité des exportations.

De plus, une étude sur la vulnérabilité a été réalisée par Collier et Hoeffler (2004). Ils ont testé l'hypothèse d'une plus grande efficacité de l'aide dans les situations post-conflit (qui peuvent aussi être considérées comme des périodes de vulnérabilité).

Le principe d'une aide d'autant plus efficace sur la croissance économique que les pays font face à des facteurs exogènes d'instabilité repose sur l'idée que l'aide a un effet stabilisateur (Guillaumont, 2006). La critique de la volatilité de l'aide peut s'avérer hors de propos si l'aide

---

7. Cette approche a été développée dans les études de Hansen et Tarp (2001).

exerce une fonction compensatoire. Ce qui est cohérent avec l'idée que l'aide est plus efficace dans les pays les plus vulnérables. La volatilité de l'aide n'est alors pas autant critiquée que son éventuel caractère pro-cyclique. Or, mesurée par rapport aux exportations et pour les pays africains, la pro-cyclicité ne semble pas être la règle ni même correspondre à la majorité des cas. Le caractère pro-cyclique de l'aide est mesuré par la corrélation entre le « cycle » de l'aide (c'est-à-dire son écart par rapport à la tendance) et le « cycle » de l'agrégat auquel elle est comparée (Guillaumont, 2006).

Le caractère pro-cyclique ou contra-cyclique n'est pas lui-même le paramètre le plus pertinent pour déterminer si le flux d'aide a un effet stabilisateur ou déstabilisateur. Une aide pro-cyclique peut encore avoir un effet stabilisateur (sur le total de l'aide plus les flux d'exportations) si son instabilité, exprimée en termes relatifs, est plus faible que celle des exportations. Mais, il peut à l'inverse y avoir des cas où l'aide contra-cyclique a un effet déstabilisateur, lorsque sa volatilité est beaucoup plus forte que celle des exportations, dans une proportion qui dépend du niveau relatif de l'aide et des exportations. Le caractère stabilisateur de l'aide peut être saisi par un indice correspondant à la différence entre l'instabilité des exportations et celle du flux d'aide plus exportations : si la différence est positive, l'aide est stabilisatrice ; si la différence est négative, l'aide est déstabilisatrice. Guillaumont (2006), dans une étude, trouve qu'en moyenne et par rapport aux exportations, l'aide a été stabilisatrice plus clairement sur les années 1990 que sur les périodes précédentes. Pour les pays africains, la moyenne de l'indicateur représente 28% de la valeur moyenne de l'instabilité des exportations. Dans la majorité des cas où l'aide était pro-cyclique, elle était cependant stabilisatrice. Et quand l'aide était contra-cyclique, elle était aussi et, comme prévu généralement stabilisatrice dans la plupart des cas. Le fait que l'aide ait été, par rapport aux exportations, beaucoup plus souvent stabilisatrice que déstabilisatrice explique qu'elle apparaisse plus efficace en termes de croissance économique dans les économies plus soumises à l'instabilité des exportations.

Pour Guillaumont (2009, 2013), la vulnérabilité structurelle peut être mesurée d'une façon ou d'une autre. Différentes mesures de la vulnérabilité ont été utilisées dans les estimations de l'effet de l'aide sur la croissance économique, le plus souvent à travers l'instabilité des exportations de biens et de services, en utilisant un indice composite tel que l'IVE des Nations Unies, et l'ont été selon différentes spécifications et instrumentations, et avec diverses variables de contrôle.

D'autres études, s'appuyant sur des régressions en coupe transversale, mais utilisant d'autres méthodes, arrivent aux mêmes conclusions.

Collier et Goderis (2009), à l'aide d'un modèle à correction d'erreurs, montrent que l'aide atténue l'impact négatif des chocs sur les prix des matières premières et suggèrent que les donateurs pourraient augmenter l'efficacité de l'aide en redirigeant l'aide vers les pays les plus vulnérables à ces chocs.

Plus loin, Guillaumont Jeanneney et Tapsoba (2012), utilisant une méthode de décomposition de la variance de la croissance du produit introduite par Asdrubali, Bent et Yosha (1996), montrent que l'aide stabilise les ressources disponibles pour le financement de la consommation, de l'investissement et du commerce.

Wagner (2014) soutient que la vulnérabilité a un impact positif sur la capacité d'absorption de l'aide, comme le révèle l'existence d'un seuil plus élevé pour atteindre des rendements marginaux négatifs de l'aide en termes de croissance. Lorsque la vulnérabilité est importante, le résultat est robuste (Dans cette étude, la vulnérabilité a été mesurée par le seul indice d'instabilité des exportations ou par l'IVE). Un autre argument en faveur de ce résultat vient d'une méso-analyse des facteurs déterminant le taux de succès des projets de la Banque mondiale. Ainsi, les pays vulnérables apparaissent moins exposés aux rendements décroissants des projets lorsque le niveau d'aide augmente (Guillaumont et Laajaj, 2011). Pour ces auteurs, la vulnérabilité augmente la capacité d'absorption.

Dans une perspective dynamique, en mesurant l'effet de l'aide sur la probabilité que se produise un « épisode de croissance », Guillaumont et Wagner (2013) ont montré que cette probabilité était plus forte dans les pays caractérisés par une forte vulnérabilité. Ils soutiennent que dans un monde soumis à des chocs divers et importants, les pays vulnérables sont menacés plus que les autres de voir leurs ambitions de croissance compromises. Dans ces pays plus que dans d'autres, l'aide en augmentant la résilience aux chocs permet de préserver la croissance économique, voire d'éviter la faillite de l'État et parfois le chaos qui risque de se produire à la suite de chocs importants.

En revanche, la volatilité de l'aide est souvent invoquée comme source majeure d'instabilité dans les PED et la perspective d'un doublement des flux d'aide a soulevé un large débat à propos du risque d'une telle volatilité. Ces inquiétudes ont été renforcées par la perspective d'une forte augmentation de l'aide budgétaire, celle-ci étant traditionnellement reconnue comme étant plus volatile que l'aide projet. En effet, l'étude de Bulir et Hamann (2001) suggère que les flux d'aide sont hautement imprévisibles<sup>8</sup>. Leurs estimations économétriques montrent que les engagements d'aide des pays donateurs n'ont pas une influence significative sur les déboursments de la période suivante. Face à l'incertitude des flux d'aide, le gouvernement peut reporter, voire annuler, ses décisions d'investir. Cette incertitude peut, plus généralement, avoir des effets néfastes sur son comportement budgétaire.

Les PED peuvent être particulièrement exposés aux « chocs externes » comme les évènements inattendus qui affectent l'activité économique (crise financière de 2008). Si l'aide peut, en théorie, contribuer à amortir de tels effets, c'est moins tranché dans la réalité. Dans une certaine mesure, les apports d'aide peuvent jouer un rôle « procyclique » : ils ont tendance à augmenter quand les économies se renforcent et à chuter lorsqu'elles s'affaiblissent.

---

8. Cité par Amprou et Chauvet (2007).

À titre d'exemple, il a été constaté qu'après la récession du début des années 90, l'aide des donateurs traditionnels a fortement reculé (Keeley, 2012).

Malgré la diversité de ces travaux, nous tentons d'en tirer des enseignements généraux. Les résultats positifs sont cependant de moins en moins décelables quand nous quittons l'optique de la réalisation ponctuelle pour aller vers celle de l'amélioration globale des conditions de vie des populations, mettant en évidence ce qu'on appelle le paradoxe micro-macro (Mosley, 1987). L'imposante littérature sur l'efficacité de l'aide peut être partagée de différentes manières, mais la distinction la plus importante est entre les évaluations microéconomiques de projets et les analyses macroéconomiques de l'aide. Nous nous devons de nous souvenir de ce que Mosley a appelé le paradoxe micro-macro. Le paradoxe est que pendant les résultats, des évaluations micros ont été en moyenne positives tandis que celles des dynamiques macros sont mieux ambiguës (White, 1992)<sup>9</sup>.

Si nous admettons que l'APD peut avoir des effets agrégés négatifs sur le développement du pays bénéficiaire, alors nous pouvons imaginer que ces effets contrebalancent les réalisations et succès ponctuels, et annulent leurs effets au niveau d'ensemble. Beaucoup d'analystes empruntent à ces différentes critiques, même s'ils donnent un poids différent à chacune d'entre elles. Ainsi, l'analyse de l'efficacité de l'aide n'épuise pas le débat sur l'aide, ni même sur l'impact de l'aide. Elle n'offre qu'un point de vue particulier d'examen des interrelations complexes entre les acteurs des PED et les composantes du système international.

## **2.3 Étude empirique sur la contribution de l'APD à la réduction de la vulnérabilité macroéconomique : cas des pays de la CEDEAO**

Dans cette partie, il s'agira d'analyser empiriquement, à partir d'un modèle économétrique, l'efficacité de l'APD dans les pays de la zone CEDEAO en situation de la vulnérabilité macroéconomique. L'objet de cette étude est de vérifier si une augmentation de l'APD pourrait réduire la vulnérabilité macroéconomique. Nous précisons que dans cette étude, la vulnérabilité macroéconomique mesurée par « les instabilités des exportations des biens et services » .

La vulnérabilité macroéconomique des pays africains, en particulier des pays de la CEDEAO, n'est pas une question nouvelle. Dans de nombreux travaux économiques, le problème de l'instabilité, spécialement celle des exportations des produits de base et des prix internationaux, la non-diversification de la production a toujours tenu une place importante dans l'analyse des problèmes rencontrés en cas de chocs.

---

9. Cité par Lecompte et Naudet (2000).

Ainsi, nous présenterons, dans un premier temps, la méthodologie de notre étude en précisant les sources de données utilisées, les variables ainsi que la période de temps considérée. Dans un deuxième temps, nous analyserons les résultats d'estimation qui feront l'objet d'une discussion. Dans un troisième et dernier temps, sur la base de résultats obtenus, nous déduirons enfin les implications de politiques économiques.

### 2.3.1 Méthodologie

Malgré les grands objectifs définis par l'APD, la croissance économique a toujours été l'étalon principal pour juger son efficacité. Dans cette étude, nous analyserons l'efficacité de l'APD en partant du postulat selon lequel l'aide a pour objectif de *stabiliser l'économie face aux chocs économiques*.

#### 2.3.1.1 Spécification du modèle

Notre modèle économétrique s'inspire des études de Wagner (2014) et Guillaumont (2006). Dans ce modèle, le facteur de vulnérabilité macroéconomique est mesuré par l'« instabilité des exportations de biens et services ».

Ainsi, le modèle proposé pour étudier la contribution de l'APD à la réduction de la vulnérabilité macroéconomique s'écrit sous la forme suivante :

$$\mathbf{InstaExport}_{i,t} = \alpha_i + \beta_1 \cdot \mathbf{APDpib}_{i,t} + \beta_n \cdot \mathbf{X}_{i..n,t} + \mu_t + \varepsilon_{i,t} \quad (2.9)$$

Où :

- *InstaExport* désigne le sous-indice « instabilité des exportations de biens et services » ;
- *APDpib* désigne le ratio de l'APD-programme au PIB ;
- *X* désigne la matrice de contrôle susceptible d'expliquer le taux de croissance de l'économie. Cette matrice inclut : le logarithme du PIB, l'ouverture commerciale en pourcentage du PIB, le taux d'inflation annuel, l'indicateur de qualité institutionnelle et l'épargne brute en pourcentage du PIB ;
- $\alpha$  est l'effet spécifique au pays ;
- $\beta_1$  et  $\beta_n$  désignent les vecteurs de coefficients de régression ;
- $\mu$  est l'effet spécifique temporel ;
- l'indice *i* représente les pays de la zone CEDEAO pris individuellement : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sierra Léone, Sénégal et Togo ;
- $n = 2 \dots 5$  ;
- l'indice *t* représente la période d'observation : de 1990 à 2017 ;
- $\varepsilon$  est le terme d'erreur.

### 2.3.1.2 Choix et justification des variables

Dans le cas d'une étude spécifique à une région comme celle de la CEDEAO, l'utilisation des données de panel est l'une des méthodes les plus appropriées (Eichengreen et Portes, 1986). En effet, cette technique permet non seulement de capter les effets dynamiques dans le comportement des agents, mais aussi faciliter le contrôle de l'hétérogénéité individuelle et / ou temporelle. La plupart des études sur l'efficacité de l'APD tendent à sélectionner les variables du modèle économétrique en se basant sur les théories de croissance économique. Ces études nous ont guidées dans le choix des variables appropriées.

- **Le sous-indice « instabilité des exportations de biens et services »**  
*(InstaExport)*<sup>10</sup>

Pour les pays à faible revenu, particulièrement les pays qui dépendent lourdement des exportations agricoles ou la fourniture de services du tourisme, l'instabilité des recettes à l'exportation est une source d'instabilité (CPD-ONU, 2014). Cette fluctuation résulte largement de facteurs structurels, tels que les fluctuations de la demande mondiale et d'autres raisons, qui ne sont pas nécessairement associés à la politique intérieure du pays concerné (comme par exemple les changements climatiques ou les changements de politique dans les principaux pays importateurs).

L'instabilité des exportations de biens et de services est libellée en dollars des États-Unis exprimés comme nombres indices) et réajusté d'après l'indice des valeurs unitaires des importations. Elle est calculée par le biais d'une régression de l'équation de la tendance établie pour les exportations (évaluées en prix constants au moyen de l'indice des valeurs unitaires des importations) en utilisant l'erreur type de la régression comme indicateur d'instabilité (CPD-ONU, 2014). L'équation tendancielle est exprimée de la manière suivante :

$$\log X_t = \alpha + \beta \cdot \log X_{t-1} + \gamma t + e_t \quad (2.10)$$

Où :

$X_t$  est la valeur des exportations de biens et de services évalués en dollars constants des États-Unis pour l'année  $t$  ;  $t$  est la variable temporelle (les différentes années de la période échantillon) ;

$\alpha$ ,  $\beta$  et  $\gamma$  sont les coefficients de régression.

L'équation est calculée séparément pour chaque pays. La méthode employée est celle des Moindres Carrés Ordinaires (MCO). Dans cette formule, la tendance est supposée à la fois déterministe et stochastique, d'où l'appellation de courbe de regression mixte donnée à la méthode d'élimination de la composante tendancielle utilisée pour cet indicateur. La mesure de

---

10. Les symboles des variables de notre étude sont représentés entre parenthèses.

l'instabilité s'obtient au final en prenant l'écart type de la différence entre la valeur tendancielle et la valeur réelle, à savoir :

$$S = \sqrt{\frac{\sum_t \hat{e}_t^2}{N - 1}} \quad (2.11)$$

Où :

$$\hat{e}_t = \log(X_t) - \hat{\alpha} - \hat{\beta} - \hat{\gamma}t;$$

$\hat{\alpha}$ ,  $\hat{\beta}$  et  $\hat{\gamma}t$  sont les coefficients de régression estimés et N le nombre d'observation.

La prise en compte de la vulnérabilité macroéconomique dans la question de l'efficacité de l'aide semble aujourd'hui particulièrement importante et pertinente pour au moins deux raisons. Premièrement, la vulnérabilité n'est pas seulement importante pour l'efficacité de l'aide sur la croissance économique, mais aussi pour son efficacité en termes de réduction de la pauvreté, en raison de l'augmentation de l'APD au niveau microéconomique et macroéconomique. Deuxièmement, la vulnérabilité économique a été retenue par l'ONU comme l'un des trois critères suivants pour l'identification des PMA (Guillaumont, 2015). Ainsi, si nous nous attendons à ce que l'aide ait un effet stabilisateur macroéconomique, alors son efficacité sera plus grande dans les pays vulnérables.

- **Le ratio de l'APD-programme au PIB (*APDpib*)**

Dans la littérature sur l'efficacité de l'APD, la variable indépendante principale qui revient le plus souvent est l'APD nette reçue rapportée au PIB (Feeny et McGillivray, 2008). Exprimée en dollar constant, elle constitue notre variable d'intérêt et est représentée par le rapport du volume total de l'aide-programme reçue sur le PIB. Le signe attendu du coefficient de cette variable doit être négatif.

- **Le PIB (*LogPib*)**

Dans la littérature de l'efficacité de l'APD, la variable qui revient le plus souvent est le PIB. Exprimée en dollar constant et en logarithme, celle-ci paraît synthétiser le mieux l'amélioration de l'environnement macroéconomique (Korachais, 2010). C'est un indicateur synthétique disponible et mesurable. En effet, le PIB se définit comme la création de richesse dans un pays donné au cours d'une année donnée par les agents résidents. Le signe attendu de cette variable est négatif.

- **L'ouverture commerciale en pourcentage du PIB (*TroucomPIB*)**

C'est une variable qui permet de mesurer la place que tient le reste du monde dans l'économie d'un pays. Le choix du degré d'ouverture en fonction du PIB se justifie par le désir de connaître l'effet du commerce extérieur sur la croissance économique. Cela permet de mesurer le niveau de la contrainte extérieure en évaluant par des multiples éléments

significatifs et informatifs du degré d'échange d'une économie avec le reste du monde. Cette variable s'obtient en additionnant le montant des exportations et des importations rapporté au PIB du pays, le tout multiplié par 100. Il semble que les pays les plus ouverts ont tendance à recevoir l'aide (Sachs et Warner, 1995). L'ouverture commerciale accrue dans les pays bénéficiaires pourrait être associée à une augmentation de l'aide (Alesina et Dollar, 2000). Par conséquent, celle-ci peut induire une diversification des exportations en augmentant le nombre d'exportateurs dans les pays où les possibilités d'exportations sont meilleures. Cela pourrait, toutes choses égales par ailleurs, réduire la vulnérabilité économique structurelle du pays (Melitz, 2003). Le signe attendu du coefficient de cette variable doit être négatif.

• **Le taux d'inflation annuel (*T<sub>xinfl</sub>*)**

L'inflation renseigne sur la stabilité macroéconomique. Le taux d'inflation est utilisé dans notre équation pour la prise en compte de la politique économique de la zone et par simplification de l'indice proposé par Burnside et Dollar (2000). En rendant incertaine l'évolution des valeurs nominales des revenus, l'inflation complique les prévisions économiques et rend la croissance économique plus chaotique. Le signe attendu du coefficient de cette variable doit être positif.

• **L'indicateur de la qualité institutionnelle (*Qualins*)**

Dans la littérature, il est à noter que généralement trois caractères sont retenus pour apprécier la qualité institutionnelle : les pratiques de gestion des affaires publiques (corruption, droits politiques, poids de la réglementation), l'existence de lois protégeant la propriété privée et le degré d'observance de la loi en général par les acteurs et les contraintes imposées aux dirigeants politiques par les dispositifs de contrôle et d'équilibre des pouvoirs (Belaid, Gasmi et Virto, 2009). Dans la présente étude, la qualité institutionnelle est mesurée à partir de quatre variables indicatrices que sont le degré de corruption, la qualité de l'appareil administratif, la force du système judiciaire et le degré d'observance des lois et la stabilité politique. Il s'agit donc d'une simple moyenne arithmétique des quatre indicateurs qui se situe donc entre 0 et 100. Des valeurs supérieures indiquent une meilleure qualité institutionnelle. L'efficacité de l'aide dépend de la qualité des politiques économiques mises en œuvre par les PED. En effet, si l'aide est plus efficace dans un bon environnement, elle devrait cibler les PED les plus pauvres et ayant adopté de « bonnes » politiques économiques. Alors celle-ci doit être en mesure de réduire le niveau de vulnérabilité économique du pays bénéficiaire. S'esquisse alors un principe de *sélectivité* des pays bénéficiaires dans la logique d'une conditionnalité *ex ante* fondée sur la qualité des politiques économiques (Burnside et Dollar, 2000). Le signe attendu du coefficient de cette variable doit être négatif.

## • L'épargne brute en pourcentage du PIB (*EparPib*)

Une part importante de la littérature sur l'instabilité macroéconomique est consacrée aux effets sur l'épargne. Selon une approche en termes de gestion optimale des choix de politique économique effectuée par Bevan, Collier et Gunning (1993), la capacité d'absorption limitée des économies en développement conduit à une diminution marquée de l'efficacité marginale du capital alors qu'une partie des revenus du choc est diffusée dans l'économie. Avec le contrôle des changes, les placements à l'étranger sont contraints et la principale alternative de placement des revenus des chocs positifs est le placement domestique dans le secteur de l'immobilier, qui conduit au phénomène de « construction boom ». Le signe attendu du coefficient de cette variable doit être négatif.

### 2.3.1.3 Source de données et période d'étude

Née au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'APD connaît depuis les années 90 une profonde mutation. Son identité est redéfinie par la mondialisation dont elle tente désormais de renforcer l'efficacité économique (Charnoz et Severino, 2015).

Les variables collectées portent sur un échantillon des 15 pays de la CEDEAO et couvrent la période sur 27 ans allant de 1990 à 2017. Elles proviennent des bases de données de la Fondation pour les Études et Recherche sur le Développement International (FERDI) (2016), de la Banque mondiale, Indicateurs Mondiaux de Développement (IMD) (2018), de l'OCDE (2018) et du Guide International du Risque Pays (GIRP) (2017).

### 2.3.1.4 Techniques d'estimation économétriques sur les données de panel

#### 2.3.1.4.1 Modèle linéaire multiple sur des données de panel

Dans cette partie, il s'agira de tester l'hypothèse d'une contribution de l'APD à la réduction de la vulnérabilité macroéconomique dans les pays de la CEDEAO. Pour ce faire, la démarche économétrique adoptée se décompose en trois étapes. D'abord, le test d'homogénéité globale mis en œuvre pour l'autorisation d'un traitement de type panel. Afin de parvenir aux résultats, un test de spécification de Hausman appliqué, se prononcera sur le choix entre un modèle à effets fixes ou à effets aléatoires. Ensuite, la deuxième étape sera consacrée à l'étude de la stationnarité des séries. Le test de dépendance transversale de *Pasaran Cross Dependance* utilisé nous facilitera le choix du test de ratio unitaire. Le test proposé aura pour objectif d'évaluer l'ordre d'intégration des séries en données de panel. Enfin, la MMG d'Arellano et Blond (1991) sera appliquée pour corriger le biais introduit par la variable de gauche retardée pour faire face à l'endogénéité de certaines variables explicatives.

### 2.3.1.4.1.1 Tests d'homogénéité par l'approche de Hsiao

Lorsque l'on considère un échantillon de données de panel, la toute première chose qu'il convient de vérifier est la spécification homogène ou hétérogène du processus générateur de données (Zayati, 2015). Sur le plan économétrique, cela revient à tester l'égalité des coefficients du modèle étudié dans la dimension individuelle. Sur le plan économique, les tests d'homogénéité reviennent à déterminer si l'on est en droit de supposer que le modèle théorique étudié est parfaitement identique pour tous les pays, ou au contraire s'il existe des spécificités propres à chaque pays. Pour s'assurer du bien-fondé de la structure de panel, il convient d'adopter une procédure de tests d'homogénéité emboîtés.

#### • Test d'homogénéité globale

Il s'agit de tester l'hypothèse d'une structure parfaitement homogène (constantes et coefficients identiques).

$$H_0 : \beta_i = \beta \text{ ou } \alpha_i = \alpha \forall i \in [1, N] \text{ (Homogénéité)}$$

$$H_1 : \exists (i, j) \in [1, N] \setminus \beta_i \neq \beta \text{ ou } \alpha_i \neq \alpha \text{ (Hétérogénéité)}$$

La statistique utilisée est celle de Fisher :

$$F1 = \frac{(SCR_c - SCR)/(N - 1)(K - 1)}{SCR/[NT - N(K + 1)]} \quad (2.12)$$

- Avec  $N = 15$  pays,  $K = 6$  variables exogènes et  $T = 28$  années
- $SCR$  : somme des carrés résiduels du modèle  $Y_{it} = \alpha_i + \beta'X_{it} + \varepsilon_{it}$  qui est égale à  $SCR = \sum_{t=1}^N SCR_i$  pour chaque pays.
- $SCR_c$  est la somme des carrés résiduels du modèle contraint (modèle d'homogénéité totale) : elle est calculée en estimant le modèle sur l'échantillon complet  $NT$  observations.  $Y_{it} = \alpha_i + \beta'X_{it} + \varepsilon_{it}$

Pour notre modèle, les résultats sont les suivants :

$$SCR = 2266,699 ; SCR_c = 42987,37$$

La réalisation de la statistique de Fisher associée au test de l'hypothèse  $H_0$ , est noté  $F1$ , est de :

$$F1 = \frac{(SCR_c - SCR)/(N - 1)(K - 1)}{SCR/[NT - N(K + 1)]}$$

$$F1 = \frac{(42987,37 - 2266,699)/(15 - 1)(6 - 1)}{2266,699/[15 \times 28 - 15(6 + 1)]}$$

$$\mathbf{F1 = 57,74}$$

Le logiciel utilisé indique le nombre de degré de liberté de cette statistique qui est de  $(N - 1)(K + 1)$  et  $NT - N(K + 1)$ . Compte tenu des dimensions de notre panel et du nombre de variables explicatives ( $K = 6$ ), on doit donc comparer la valeur de cette réalisation au seuil de 5% de Fisher  $F(98, 315)$ .

La statistique ainsi calculée  $F1 = 57,74$  est supérieure à  $\mathbf{F(98,315) = 1,283}$  de la table de la loi du F de Fisher. Par conséquent, nous rejetons l'hypothèse  $H_0$  d'une parfaite homogénéité du modèle et nous passons au deuxième test.

• **Test d'homogénéité des coefficients  $\beta_i$**

La deuxième étape consiste à tester l'égalité pour tous les pays  $K$  composantes des vecteurs  $\beta_i$ .

$$H_0 : \beta_i = \beta \forall i \in [1, N] \text{ (Homogénéité des coefficients } \beta_i)$$

$$H_1 : \exists (i, j) \in [1, N] \setminus \beta_i \neq \beta_j \text{ (Hétérogénéité des coefficients } \beta_i)$$

La statistique de test est la suivante :

$$\mathbf{F2} = \frac{(SCR'_c - SCR)/(N - 1)K}{SCR/[NT - N(K + 1)]} \quad (2.13)$$

Avec,  $SCR'_C$  est la somme des carrés résiduels du modèle contraint à effet individuel :  $Y_{it} = \alpha_i + \beta'X_{it} + \varepsilon_{it}$  Les estimateurs des paramètres  $\alpha_i$  et  $\beta$  sont obtenus en centrant les variables sur les moyennes individuelles respectives.

Les résultats d'estimation sont les suivants :

$$SCR'_c = 2622,674$$

$$F2 = \frac{(SCR'_c - SCR)/(N - 1)K}{SCR/[NT - N(K + 1)]}$$

$$F2 = \frac{(2622,674 - 2266,699)/(15 - 1)6}{2266,699/[15 \times -15(6 + 1)]}$$

$$\mathbf{F2 = 0,5889}$$

Le logiciel utilisé indique le nombre de degrés de liberté de cette statistique qui est de  $(N - 1)K$  et  $NT - N(K + 1)$ . Compte tenu des dimensions de notre panel et du nombre de variables explicatives ( $K = 6$ ), nous devons donc comparer la valeur de cette réalisation au seuil de 5% de Fisher  $F(84, 315)$ .

La statistique calculée  $F2 = 0,5889$  est inférieure à  $\mathbf{F(84,315) = 1,296}$  de la table de la loi du F de Fisher. Par conséquent, nous ne pouvons pas rejeter l'hypothèse  $H_0$ . Ainsi, nous admettons le modèle de panel avec homogénéité des coefficients  $\beta_i$  pour tous les pays. Nous confirmons donc ici la structure du panel, puisque l'on est en droit de supposer qu'il existe des coefficients communs pour tous les pays entre l'instabilité des exportations de biens et

services et les variables explicatives. Par la suite, nous passons au test suivant d'homogénéité des constantes  $\alpha_i$ .

• **Test d'homogénéité des coefficients  $\alpha_i$**

Considérons enfin le dernier test d'homogénéité des constantes  $\alpha_i$

$$H_0 : \alpha_i = \alpha \forall i \in [1, N] \text{ (Homogénéité des coefficients } \alpha_i)$$

$$H_1 : \exists (i, j) \in [1, N] \setminus \alpha_i \neq \alpha_j \text{ (Hétérogénéité des coefficients } \alpha_i)$$

Soit F3 la statistique associée à ce test :

$$\mathbf{F3} = \frac{(SCR_c - SCR'_c)/(N - 1)}{SCR'_c/[N(T - 1) - K]} \quad (2.14)$$

$$F3 = \frac{(42987,37 - 2622,674)/(15 - 1)}{622,674/[15(28 - 1) - 6]}$$

$$\mathbf{F3} = \mathbf{438,6339}$$

Le logiciel utilisé indique le nombre de degrés de liberté de cette statistique qui est de  $(N - 1) \text{ et } N(T - 1) - K$ . Compte tenu des dimensions de notre panel et du nombre de variables explicatives ( $K = 6$ ), nous devons donc comparer la valeur de cette réalisation au seuil de 5% de Fisher  $F(14, 399)$ .

La statistique ainsi calculée  $F3 = 438,6339$  est supérieure à  $\mathbf{F(14,399) = 1,717}$  de la table de la loi du F de Fisher. Par conséquent, nous rejetons alors l'hypothèse  $H_0$  pour opter à un modèle de panel à effet individuel causé par l'hétérogénéité de la constante  $\alpha_i$ .

La spécification finale de notre modèle est donc :

$$\begin{aligned} \mathbf{InstaExport}_{i,t} = & \alpha_i + \beta_1 \cdot \mathbf{APDpib}_{i,t} + \beta_2 \cdot \mathbf{\log PIB}_{i,t} + \beta_3 \cdot \mathbf{Txinfl}_{i,t} \\ & + \beta_4 \cdot \mathbf{Qualins}_{i,t} + \beta_5 \cdot \mathbf{TrouvcomPIB}_{i,t} + \beta_6 \cdot \mathbf{EparPib}_{i,t} + \mu_t + \varepsilon_{i,t} \end{aligned} \quad (2.15)$$

Il ne reste maintenant qu'à déterminer la nature de cet effet individuel (fixe ou aléatoire) par le test de Hausman.

**2.3.1.4.1.2 Test de spécification de Hausman**

Les modèles à effets fixes et à effets aléatoires permettent de prendre en compte l'hétérogénéité des données, mais les hypothèses de nature des effets spécifiques diffèrent d'un modèle à l'autre. Dans le premier cas, nous supposons que les effets spécifiques peuvent être corrélés avec des variables explicatives du modèle et, dans le second cas, nous supposons que les effets spécifiques sont orthogonaux aux variables explicatives du modèle. Le test de spécification de Hausman permet donc de tester laquelle de ces hypothèses est la plus appropriée aux données

(Kpodar, 2007).

Hausman (1978) préconise de fonder le test de spécification sur la statistique suivante :

$$H = (\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2)' [\text{Var}((\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2))]^{-1} (\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2) \quad (2.16)$$

Le résultat du test de Hausman est le suivant :

$$H_0 : E(\alpha_i/X_i) = 0 \text{ (Modèle à effets aléatoires : Estimateur des MCG)}$$

$$H_1 : E(\alpha_i/X_i) \neq 0 \text{ (Modèle à effets fixes : Estimateur Within)}$$

$$Chi2(6) = (\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2)' [\text{Var}((\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2))]^{-1} (\hat{\beta}_1 - \hat{\beta}_2)$$

$$Chi2(6) = 36,66$$

$$\mathbf{Prob > chi2 = 0,0000}$$

Le test de Hausman présente une probabilité ( $Prob > chi2 = 0,0000$ ) qui est inférieure au seuil de 5%. Par conséquent, nous rejetons l'hypothèse  $H_0$ . Ce qui implique que le modèle à effets fixes est préférable au modèle à effets aléatoires.

Ainsi, l'ajout de la dimension individuelle à la dimension temporelle usuelle présente un intérêt important pour l'analyse des séries stationnaires. Cependant, l'utilisation d'un test de racine unitaire nécessite au préalable la détermination des générations de test de racine unitaire. D'où l'intérêt d'utiliser le test de dépendance transversale.

#### 2.3.1.4.2 Test de dépendance transversale

L'analyse des données longitudinales est une relation entre la régression et les séries chronologiques. La régression s'intéresse, en général, à une mesure par individu avec l'hypothèse que ceux-ci sont indépendants (Roussel, 2015). Les séries chronologiques sont, quant à elles, très présentes en économétrie et présentent une mesure répétée dans le temps. L'hypothèse d'indépendance, entre les individus, propre à la régression peut être remise en question à cause des mesures répétées dans le temps pour chaque pays.

La dépendance transversale est un problème dans les macro-panels avec des séries chronologiques longues (plus de 20-30 ans) et peut entraîner un biais dans les résultats des tests. Ainsi, le test de dépendance de Pesaran permet de tester si les résidus sont corrélés entre les pays. La statistique *Cross Dependance* de Pesaran est basée sur la moyenne des coefficients de corrélation entre les différents pays pris deux à deux pour chaque période de temps. Sous l'hypothèse nulle, cette statistique est asymptotiquement distribuée selon une loi

normale standard  $N(0, 1)$ .

$$CD = \sqrt{\frac{2}{N(N-1)}} \left( \sum_{i=1}^{N-1} \sum_{j=i+1}^N \sqrt{T_{ij} \hat{\rho}_{ij}} \right) \sim N(\mathbf{0}, \mathbf{1}) \quad (2.17)$$

Avec  $T_{ij}$ , le nombre d'observations en série chronologiques communes entre les unités  $i$  et  $j$ .  $\hat{\rho}_{ij}$ , les coefficients de corrélation entre les différents pays.

$H_0$  : Indépendance entre les pays

$H_1$  : Dépendance entre les pays

**Prob = 0,1140**

Le test de Pesaran présente une probabilité de 0,1140 qui est supérieure au seuil de 5%. Par conséquent, nous ne pouvons pas rejeter l'hypothèse  $H_0$ . Ce qui implique qu'il y a une indépendance entre les pays.

### 2.3.1.4.3 Tests de racine unitaire sous l'hypothèse d'indépendance des individus (pays) (Test de première génération)

Au-delà du problème de l'hétérogénéité des paramètres du modèle, une autre problématique spécifique aux données de panel est aujourd'hui devenue centrale dans la littérature sur les tests de racine unitaire. La première génération de tests repose sur l'indépendance entre les individus. C'est précisément cette hypothèse d'indépendance qui permet d'établir très simplement les distributions statistiques de test et d'obtenir généralement des distributions asymptotiques ou semi-asymptotiques normales (Hurlin et Mignon, 2006). L'analyse de la stationnarité est un préalable à satisfaire pour éviter des régressions fallacieuses. Le test proposé par Im, Pesaran et Shin (IPS) (2003) pour évaluer l'ordre d'intégration des séries en données de panel a été utilisé pour l'étude la stationnarité des séries.

IPS considèrent un modèle avec effets individuels et sans tendance déterministe. En l'absence d'autocorrélation des résidus, ce modèle s'écrit :

$$\text{Modèle IPS : } \Delta \mathbf{Y}_{i,t} = \alpha_i + \rho \cdot \mathbf{Y}_{i,t-1} + \varepsilon_{it} \quad (2.18)$$

où l'effet individuel  $\alpha_i$  est défini par  $\alpha_i = -\rho_i \gamma_i$  avec  $\alpha_i \in \mathbb{R}$  et où  $\varepsilon_{it} \sim N.i.d.(0, \sigma_{\varepsilon,i}^2)$ .

Le test d'IPS est un test joint de l'hypothèse nulle de racine unitaire ( $\varepsilon_{it} = 0$ ) et de l'absence d'effets individuels sous l'hypothèse nulle  $\alpha_i = 0$ .

*Test IPS :  $H_0 : \rho_i = 0, \forall i = 1, \dots, N$  (Présence de racine unitaire : non stationnaire)*

*$H_1 : \rho_i < 0, \forall i = 1, \dots, N$  (Absence de racine unitaire : stationnaire)*

Le Tableau 2.4 présente les résultats du test de stationnarité d'IPS.

Tableau 2.4 – Résultats du test de stationnarité d'IPS

Variables	Ordre d'intégration	Probabilité	Stationnarité
Instabilité des exportations de biens et services	Niveau I(0)	0,058	Stationnaire
Ratio APD-programme au PIB	Niveau I(0)	0,0000	Stationnaire
Logarithme du PIB	Différence première I(1)	0,0000	Stationnaire
Taux d'inflation annuel	Différence première I(1)	0,0000	Stationnaire
Qualité institutionnelle	Différence première I(1)	0,0000	Stationnaire
Taux d'ouverture commerciale (en % du PIB)	Niveau I(0)	0,0000	Stationnaire
Épargne domestique brute (en % du PIB)	Niveau I(0)	0,0000	Stationnaire

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

Nous notons dans le Tableau 2.4 que toutes les variables d'étude ont une probabilité inférieure au seuil de 10%. Par conséquent, nous rejetons l'hypothèse  $H_0$  de présence de racine unitaire. Ainsi, ces variables sont stationnaires mais à deux ordres d'intégration.

Les variables telles que le logarithme du PIB (*LogPIB*), le taux d'inflation annuel (*Txinfl*) et la qualité institutionnelle (*Qualins*) sont stationnaires en différence première alors que les variables telles que l'instabilité des exportations de biens et services (*InstaExport*), le ratio APD-programme au PIB (*APDpib*), l'ouverture commerciale en pourcentage du PIB (*TxouvcomPIB*) et l'épargne brute en pourcentage du PIB (*EparPib*) sont stationnaires à niveau.

L'utilisation du test d'IPS nous a permis de régler le problème de non-stationnarité des variables d'étude. Il s'avère essentiel de tester au préalable le niveau de stationnarité des variables, pour prétendre à la robustesse statistique du modèle.

#### 2.3.1.4.4 Test de causalité au sens de Dumitrescu et Hurlin

Le sens de causalité économique est un élément essentiel pour élaborer une politique économique ou pour faire des prévisions. Pour étudier le lien causal entre les variables explicatives du modèle, nous utilisons le test de causalité au sens de Dumitrescu et Hurlin (2012) permettant de mettre en évidence les liaisons économétriques. La causalité inverse est souvent problématique dans l'étude de l'APD. Ainsi, c'est à partir de ce test que nous montrerons réellement s'il existe un lien étroit entre l'APD et la vulnérabilité macroéconomique. Le Tableau 2.5 présente les résultats du test de causalité au sens de Dumitrescu et Hurlin.

Tableau 2.5 – Résultats du test de causalité au sens de Dumitrescu et Hurlin

Les hypothèses nulles	Probabilité
L'APD ne cause pas homogènement la vulnérabilité macroéconomique	<b>0,0886</b>
La vulnérabilité macroéconomique ne cause pas homogènement l'APD	0,7246

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

Nous constatons qu'au seuil de 10% le test de Dumitrescu et Hurlin laisse présager un lien de causalité unidirectionnelle entre l'APD et la vulnérabilité macroéconomique. Par conséquent, nous rejetons l'hypothèse « l'APD ne cause pas homogènement la vulnérabilité macroéconomique » (probabilité **0,0886** inférieure à 10%). Autrement dit, c'est l'APD qui cause la vulnérabilité macroéconomique. Mais à quel effet ? Les résultats de l'estimateur de la GMM en différence première nous renseigneront plus davantage.

#### 2.3.1.4.5 La GMM en panel dynamique

Nous présentons la nouvelle spécification du modèle issue de l'étude de la stationnarité. L'équation (2.19) intègre les variables explicatives nouvellement stationnaires. Ainsi, nous obtenons un modèle de panel à effets individuels présenté comme suit :

$$\begin{aligned}
 \mathit{InstaExport}_{i,t} = & \alpha_i + \beta_1 \cdot \mathit{InstaExport}_{i,t-1} + \beta_2 \cdot \mathit{APDpib}_{i,t} + \beta_3 \cdot (D) \log \mathit{PIB}_{i,t} \\
 & + \beta_4 \cdot \mathit{Txinfl}_{i,t} + \beta_5 \cdot (D) \mathit{Qualins}_{i,t} + \beta_6 \cdot (D) \mathit{TxouvcomPIB}_{i,t} + \beta_7 \cdot \mathit{EparPib}_{i,t} + \mu_t + \varepsilon_{i,t}
 \end{aligned}
 \tag{2.19}$$

La méthode d'estimation choisie est basée sur celle proposée par Arellano et Bond (1991) : la MMG. Cette méthode est généralement employée pour estimer des coefficients en panel dynamique (avec des variables non linéaires) et permet d'éviter le problème de causalité inverse souvent problématique dans l'étude de l'APD. Ici, le modèle est dit dynamique car il introduit en variable explicative, la variable dépendante avec un ou plusieurs retards. Dans cette méthode, les séries sont transformées en différence première et sont utilisées pour éliminer l'hétérogénéité individuelle spécifique non observée et ensuite à instrumenter les variables explicatives de l'équation en différence première par leurs valeurs en niveau retardées d'une période. L'intérêt de cette méthode d'estimation est qu'elle permet également de tenir compte de l'endogénéité potentielle des variables explicatives autres que le terme endogène retardé.

Le Tableau 2.6 présente les résultats de l'estimateur MMG en différence première. Ces résultats sont-ils fiables ? Avant de passer à l'analyse et l'interprétation de ceux-ci, il conviendra de s'assurer que les tests post-estimations sont validés.

Tableau 2.6 – Résultats de l'estimateur MMG en panel dynamique en différence première

Variables explicatives	Coefficients	Prob> t
L1.Instabilité des exportations de biens et services	0,7650	0,000
Ratio APD-programme au PIB	<b>7,559**</b>	<b>0,038</b>
(D).Logarithme du PIB	1,187	0,923
Taux d'inflation annuel	<b>0,211**</b>	<b>0,013</b>
(D).Qualité institutionnelle	<b>-2,332***</b>	<b>0,000</b>
(D).Taux d'ouverture commerciale (en % du PIB)	<b>0,125*</b>	<b>0,050</b>
Épargne domestique brute (en % du PIB)	0,054	0,209
Nombre d'observations = 215		
Nombre de groupe = 15		
<b>Prob&gt; F = 0,008</b>		
<b>AR(2) : Prob&gt;z = 0,704</b>		
<b>Test de Sargan : Prob&gt;Chi2 = 0,989</b>		
<b>Test de Hansen : Prob&gt;Chi2 = 0,918</b>		

**Notes** : La variable expliquée est : Instabilité des exportations de biens et services. La significativité à 1% est représentée par (\*\*\*), 5% par (\*\*) et 10% par (\*). L1 : Variable retardée d'ordre 1. (D) : Variable stationnaire en différence première.

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

Dans nos régressions, les résultats des tests de suridentification de Sargan, de Hansen et d'autocorrélation de second ordre AR(2) sont conformes à nos attentes.

Le test d'autocorrélation des erreurs de second ordre AR(2) présente une probabilité **Prob>z = 0,704** qui est supérieure au seuil de 5%. Par conséquent, les erreurs sont non autocorrélées.

Le test de Sargan présente une probabilité **Prob>Chi2 = 0,989** qui est supérieure au seuil de 5%. De même, le test de Hansen présente une probabilité **Prob>Chi2 = 0,918** qui est supérieure au seuil de 5%. Donc, les instruments sont valides ; ce qui nous permet d'affirmer que le problème d'endogénéité ne se pose pas.

Ces tests n'ont pas conduit à rejeter l'hypothèse  $H_0$ , celle de la validité des variables retardées comme instruments. Ce qui traduit la bonne spécification des modèles notamment en ce qui concerne le choix des instruments. L'estimateur par MMG d'Arellano et Bond (1991)

en différence première confirme la pertinence de certaines variables telles qu'obtenues par les estimateurs du modèle à effets fixes.

Les problèmes d'autocorrélation des erreurs et d'endogénéité étant levés, par conséquent, l'estimation du modèle est validée. Donc, les résultats du modèle sont fiables, nous passons alors à l'analyse et l'interprétation de ceux-ci.

## 2.3.2 Les résultats de l'estimation

### 2.3.2.1 Analyse empirique des résultats : validité empirique

Avec une probabilité  $\text{Prob}>F = 0,008$  qui est inférieure au seuil de 5%, nous pouvons alors conclure qu'au moins une des variables du modèle a un effet significatif sur l'instabilité des exportations de biens et services. Par conséquent, le modèle est globalement significatif.

Pour se prononcer sur la significativité individuelle des variables, nous considérons la probabilité associée au « t » de *student* de chaque variable. Si cette dernière est inférieure au seuil de 1% ou 5% ou 10% alors le coefficient lié à la variable est significatif ; au cas contraire, il est non significatif.

Le ratio de l'APD-programme nette reçue rapportée au PIB qui constitue notre variable d'intérêt a une probabilité de **0,038** qui est inférieure à 5% ; donc celui-ci a un effet significatif et positif sur l'instabilité des exportations de biens et services.

Par ailleurs, seules les variables de contrôle telles que le taux d'inflation annuel, la qualité institutionnelle et l'ouverture commerciale en pourcentage du PIB ont aussi un effet significatif sur l'instabilité des exportations de biens et services, car leurs probabilités respectives **0,013**, **0,000** et **0,050** sont inférieures aux seuils de 5%, 1% et 10%.

### 2.3.2.2 Analyse économique des résultats

Les résultats de l'estimation, présentés dans le Tableau 2.6, montrent qu'une augmentation *d'une unité* de l'Aide-programme rapportée au PIB entraîne en moyenne, *toutes choses étant égales par ailleurs*, une augmentation de **7,559 unités** l'instabilité des exportations de biens et services des pays de la CEDEAO. Autrement dit, une augmentation de l'APD accentue la vulnérabilité macroéconomique des pays de la CEDEAO. Le signe attendu de cette variable était négatif.

Bien que nos résultats s'appliquent à l'aide budgétaire, des conclusions similaires concernant des composantes de l'aide ont été obtenues dans d'autres études. En effet, deux principaux arguments sont avancés pour justifier l'augmentation de la vulnérabilité macroéconomique, consécutive d'une augmentation de l'APD. Il s'agit du syndrome hollandais et de la volatilité de l'aide.

## • Arguments relatifs à la relation APD-syndrome hollandais

Un accroissement massif de l'APD pose un problème de gestion macroéconomique des pays aidés. Un afflux brusque de ressources extérieures, dû par exemple à la découverte des ressources naturelles ou encore des IDE, peut être à l'origine du « syndrome hollandais » (Collier et Gunning, 1999)<sup>11</sup>. L'analyse a été, dès les années 80, transposée à un accroissement de l'APD. Van Wijnbergen (1985) montre que l'afflux des ressources externes qui résulte de l'accroissement de l'aide, s'il n'est pas complètement absorbé par des importations supplémentaires, entraîne une augmentation de la demande de biens non échangeables internationalement. En effet, s'il n'existe pas de capacité de production inemployée dans ce secteur, cette augmentation de la demande entraîne une hausse du prix relatif de ces biens, c'est-à-dire, une appréciation du taux de change réel (ou appréciation réelle de la monnaie nationale) et une perte de compétitivité.

Dans ce même ordre d'idées, Amprou et Chauvet (2007) trouvent que des flux d'aide importants attisent l'inflation et provoquent une appréciation réelle du taux de change, ce qui réduit la rentabilité de la production de tous les biens commercialisables. Cet effet est associé au phénomène que constitue le « syndrome hollandais ». Lorsque cette situation se présente, l'appréciation de la monnaie nationale érode la compétitivité internationale du pays, conduisant généralement à un déclin des exportations et, par ce biais, à une détérioration des perspectives de développement à long terme.

En outre, des niveaux élevés d'aide entraînent des conséquences négatives sur la compétitivité de l'économie et sur les perspectives de croissance économique des pays bénéficiaires. Younger (1992) dans une étude sur le Ghana trouve comme résultats que les flux importants dont a bénéficié ce pays à la fin des années 80 et au début des années 90, ont sapé ses incitations à l'exportation.

Cependant les études appliquées consacrées à ce phénomène ne sont pas parvenues à établir l'existence d'un lien permanent entre flux d'aide et appréciation réelle de la monnaie. De plus et surtout, l'appréciation réelle de la monnaie ne pose en fait un problème de compétitivité que si elle ne s'accompagne pas d'un accroissement de productivité. Or le supplément d'aide peut non seulement permettre d'accroître les capacités de production du secteur des biens non échangeables, ce qui est un frein à la hausse des prix, mais aussi contribuer à augmenter la productivité du secteur des biens d'exportation ou de substitution à l'importation, ce qui peut compenser l'effet de l'appréciation réelle sur la compétitivité de l'économie (Guillaumont, Jeanneney et Brun, 1999)<sup>12</sup>.

---

11. Cité par Jeanneney Guillaumont et Guillaumont (2006).

12. Cité par Cohen, Jeanneney et Jacquet (2006)

### • Arguments relatifs à la volatilité de l'aide

De nombreux facteurs d'instabilité menacent les pays à faible revenu. Bien qu'ils aient peu de liens avec les marchés de capitaux internationaux, parfois générateurs d'instabilité dans les pays à revenus intermédiaires, ils subissent les conséquences de la volatilité des flux financiers reçus sous forme d'aide (Eiffert et Gelb, 2005). L'aide est volatile « *quand elle est l'objet de larges fluctuations, par rapport au volume impliqué* » (Mokoro, 2011, p.18). Elle fluctue de manière considérable, indépendamment de son niveau attendu par les pays bénéficiaires.

En effet, la volatilité de l'aide engendre de grandes difficultés de gestion macroéconomique pour les gouvernements bénéficiaires des pays à faible revenu dont la capacité à mobiliser des ressources par la fiscalité intérieure et à emprunter sur les marchés financiers nationaux et internationaux est limitée. Pour Agénor (2016), lorsque le montant de l'aide versée diffère largement des montants prévus, un pays à faible revenu est généralement confronté à des choix difficiles en termes d'affectation des dépenses. Toute tentative de lisser les dépenses publiques aboutit souvent à des coupes disproportionnées dans les dépenses productives. Ainsi, lorsqu'une aide supplémentaire est versée de manière inattendue, les dépenses publiques productives ont besoin d'être ajustées brusquement, avec des coûts sociaux et économiques importants.

Comme les flux de capitaux privés, l'aide peut varier pour des raisons exogènes (revirement du sentiment des donateurs, par exemple) ou internes (changements perçus dans la gouvernance ou la gestion économique). Ainsi, les problèmes soulevés par l'instabilité de l'aide suscitent une inquiétude croissante et le constat s'est fait dans plusieurs études. Bulir et Hamann (2003) affirment que si l'aide est volatile, elle contribuera à l'instabilité macroéconomique puis, être elle-même un facteur de vulnérabilité. Ils poursuivent encore en affirmant que l'aide et les recettes intérieures tendent à évoluer dans la même direction et que les pays qui souffrent d'une volatilité élevée des recettes affichent également une plus grande volatilité de l'aide. Les PED ont tendance à subir des chocs extérieurs plus fréquents et plus violents, et sont à même d'y faire face en raison de contraintes de liquidités généralisées. Ces pays reçoivent d'importants flux d'aide, qui se sont révélés très volatiles. La volatilité des flux d'aide n'entrave pas seulement la croissance économique du pays bénéficiaire. Elle a aussi des répercussions sur d'autres secteurs de l'économie.

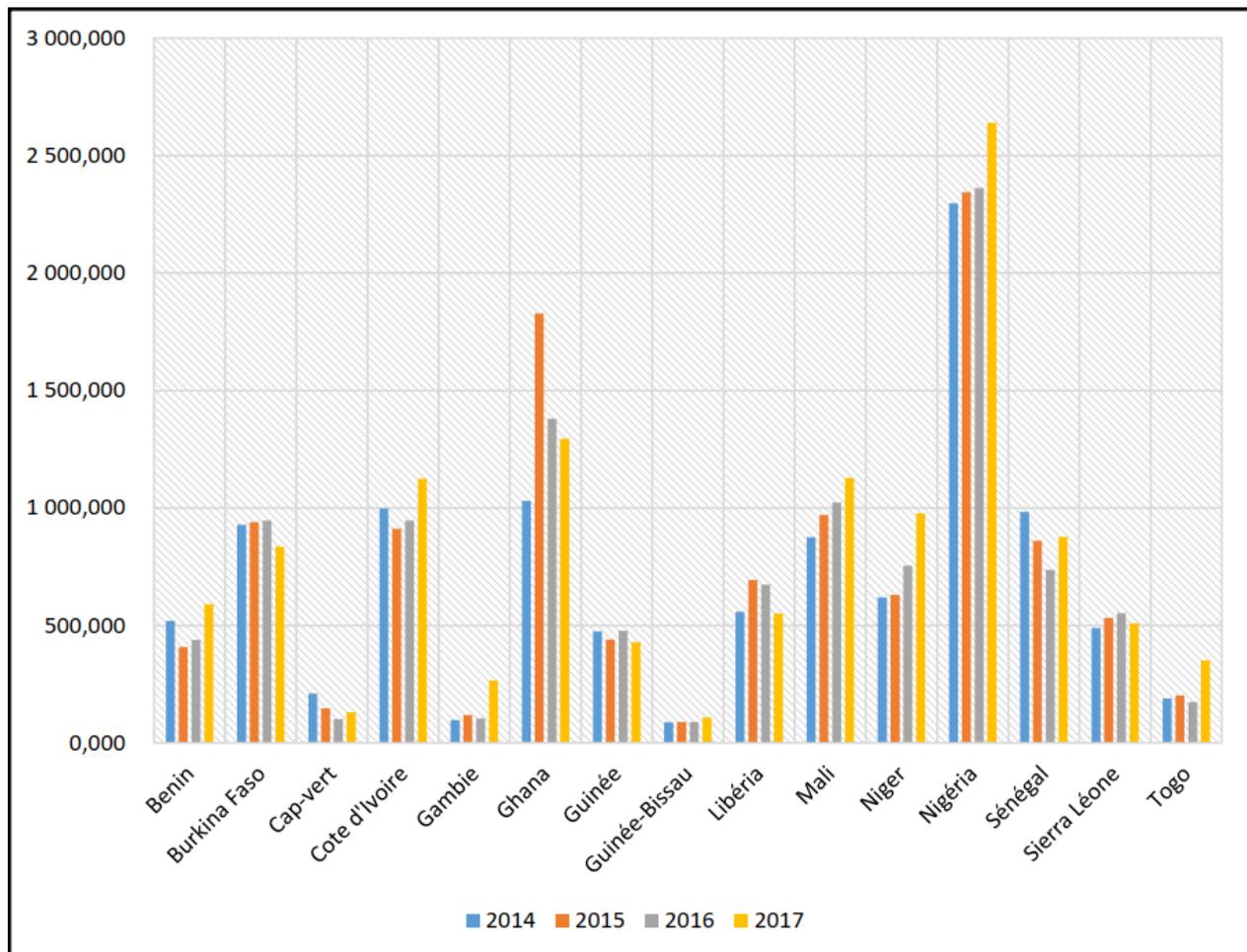
Neanidis et Varvarigos (2009) et Markandya, Ponczek et Yi (2010) sur une étude sur des pays dépendants de l'aide, constatent que la volatilité de l'aide entraîne des perturbations dans les échanges liés aux exportations. Dans ce même ordre d'idées, Bulir et Hamann (2008) ont constaté que les pays qui dépendent peu de l'aide et ceux qui en dépendent fortement affichent une forte volatilité de l'aide par rapport aux recettes publiques.

Hudson et Mosley (2008b) ont analysé l'impact de la volatilité de l'aide sur les parts du PIB/PNB dans les dépenses. Les résultats montrent que la volatilité positive réduit la part des

investissements et des dépenses publiques, ainsi que l'augmentation de la part des dépenses des consommateurs. Ces résultats suggèrent que les contraintes de capacité d'absorption limitent particulièrement l'efficacité de l'aide en termes d'investissement et de dépenses publiques.

À titre d'illustration, nous présentons dans le Graphique 2.10, l'évolution de l'aide-programme en Afrique de l'Ouest sur la période de 2014 à 2017.

Graphique 2.10 – **Évolution de l'aide-programme en Afrique de l'Ouest en millions USD de 2014 à 2017**



Source : Auteur, à partir des données de l'OCDE.Stat, 2018.

Nous constatons une volatilité de l'APD dans tous les pays de la CEDEAO sur la période de 2014 à 2017. À titre d'exemple, un pays comme le Ghana connaît une volatilité très importante de l'APD passant de 1 031 millions USD en 2014 à 1 828 millions USD en 2015 puis 1 380 millions USD en 2016 à 1 295 millions USD en 2017.

Cependant, certains auteurs ont mis en évidence un résultat opposé : l'aide est procyclique, augmentant quand l'environnement extérieur est favorable et diminuant quand des conditions difficiles créent un plus grand besoin en financements extérieurs, aggravant alors l'effet néfaste des chocs externes (Pallage et Robe, 2001). Plusieurs raisons peuvent être avancées pour

expliquer une procyclicité de l'aide. Par exemple, les bonnes performances économiques d'un pays lui permettent plus facilement de mettre en oeuvre les conditionnalités des pays donateurs et le rendent donc plus attractif à leurs yeux.

Même pro-cyclique, l'aide peut quand même être stabilisatrice. En effet, le caractère plus ou moins stabilisateur de l'aide dépend certes de ses caractéristiques cycliques, mais également du niveau et de la volatilité de l'aide par rapport aux exportations. En tenant compte des trois dimensions, Chauvet et Guillaumont (2006) construisent un indicateur synthétique visant à saisir le caractère stabilisateur de l'aide comme la différence entre (i) la volatilité des exportations et (ii) la volatilité de la somme des recettes d'exportations et de l'aide. Ces auteurs mettent ensuite en évidence que le caractère stabilisateur a une influence positive sur la croissance des pays africains.

Quant aux variables de contrôle, les résultats de l'estimation, présentés dans le Tableau 2.6, montrent qu'une augmentation du taux d'inflation accentue la vulnérabilité macroéconomique des pays de la CEDEAO. Le signe attendu de cette variable était positif. Autrement dit, une augmentation d'*une unité* du taux d'inflation annuel entraîne en moyenne, *toutes choses étant égales par ailleurs*, une augmentation de **0,210 unité** l'instabilité des exportations de biens et services des pays de la CEDEAO. En effet, les déséquilibres considérables que subissent en permanence les politiques de stabilisation expliquent leur vulnérabilité vis-à-vis de la volatilité et de l'incertitude de l'inflation. Gomme (1993) et Cooley et Hansen (1989) montrent qu'une forte inflation dans une économie perturbe la répartition macroéconomique du revenu, réduit l'attractivité de l'économie et la compétitivité des entreprises nationales, contribue à rendre également l'avenir plus incertain et rend la croissance déséquilibrée tout en provoquant la stagflation, situation où coexistent à la fois l'inflation et le chômage.

Les résultats de l'estimation, présentés dans le Tableau 2.6, montrent qu'une augmentation de la qualité institutionnelle entraîne une baisse du niveau de la vulnérabilité macroéconomique des pays de la CEDEAO. Le signe attendu de cette variable était négatif. Autrement dit, une augmentation d'*une unité* de la qualité institutionnelle entraîne en moyenne, *toutes choses étant égales par ailleurs*, une baisse de **2,332 unités** l'instabilité des exportations de biens et services des pays de la CEDEAO. En effet, la qualité des institutions est considérée comme un facteur de croissance économique. Edison (2003), dans une étude sur plusieurs pays, a montré que les institutions ont un effet marqué sur l'instabilité de la croissance économique : plus la qualité des institutions est élevée, moins la croissance économique est instable. Dans ce même ordre d'idées, Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2010) soutiennent l'idée selon laquelle des institutions efficaces seraient une condition nécessaire pour le succès des économies de marché. Ainsi, ces institutions peuvent contribuer à l'amélioration des résultats économiques et à la réussite des réformes.

Les résultats de l'estimation, présentés dans le Tableau 2.6, montrent qu'une grande

ouverture commerciale accentue la vulnérabilité macroéconomique des pays de la CEDEAO. Le signe attendu de cette variable était négatif. Autrement dit, une augmentation d'une unité du taux d'ouverture commerciale en pourcentage du PIB entraîne en moyenne, *toutes choses étant égales par ailleurs*, une augmentation de **0,125 unité** l'instabilité des exportations de biens et services des pays de la CEDEAO. En effet, une grande ouverture expose un pays à des chocs externes (non contrôlés par les gouvernements), ce qui accroîtra sa vulnérabilité structurelle. Les économies des pays de la CEDEAO dépendent généralement d'un seul produit de base, ce qui les rend particulièrement vulnérables en cas d'intempéries ou perturbations des termes de l'échange. Koren et Tenreyro (2007) ont démontré que l'asymétrie apparente entre le processus de spécialisation croissante et la présence de chocs aléatoires et non diversifiables sur les marchés d'exportation des économies ouvertes, constitue une source d'instabilité. Ce qui accroît la vulnérabilité structurelle dans ces pays. Dans ce même ordre d'idées, Malik et Temple (2009) soutiennent que les prix des produits de base, qui sont au cœur du processus de spécialisation dans les PED, ont tendance à être plus volatiles que ceux des produits manufacturés. Ce qui entraîne une plus grande vulnérabilité structurelle dans ces pays.

Pour ce qui est de la robustesse de nos résultats, nous avons utilisé l'*estimateur MMG en panel dynamique en système de Blundell et Bond (1998)*. Ainsi, les résultats indiqués en **Annexe C**, plus précisément dans le Tableau C.3, montrent qu'une augmentation d'une unité de l'aide-programme rapportée au PIB, entraîne en moyenne, *toutes choses étant égales par ailleurs*, une augmentation de 12,38 unités l'instabilité des exportations de biens et services des pays de la CEDEAO.

Ainsi, le résultat obtenu de notre variable d'intérêt avec estimateur MMG en panel dynamique en système est semblable, en termes de significativité et de signe, au résultat obtenu avec l'estimateur MMG en panel dynamique en différence première. Par conséquent, nous confirmons que nos résultats sont robustes.

### **2.3.3 Implications de politiques économiques**

Au vu des résultats obtenus, nous formulons trois politiques économiques.

- **Gestion des aides imprévisibles**

Desai et Kharas (2010) suggèrent que les pénuries d'aide et les surcroîts d'aide sont principalement dus à l'incapacité ou à la réticence des donateurs à prendre des engagements à long terme envers les bénéficiaires. En conséquence, les gouvernements des pays bénéficiaires doivent se protéger des donateurs inconstants en mettant de côté les surcroîts d'aide (ou au moins une fraction de ces derniers) dans un fonds de réserve ou de stabilisation (comme le Fonds Chilien de stabilisation des recettes tirées du cuivre). En principe, le fait de mettre de côté les surcroîts d'aide permettrait de faire face à de futures pénuries d'aide et pourrait

s'inscrire dans le cadre d'une stratégie de gestion des aides imprévisibles et permettrait également d'atténuer les effets négatifs de la volatilité de l'aide sur la vulnérabilité économique. En effet, si un gouvernement est en mesure d'anticiper des niveaux d'aide future, il peut gérer l'économie et le budget de façon à minimiser les conséquences négatives de variations importantes d'aide d'une année sur l'autre (Eifert et Gelb, 2005).

- **Résilience face aux chocs commerciaux par le renforcement de l'intégration régionale**

Le renforcement de l'intégration régionale représente un important vecteur de promotion de la croissance économique et du développement pour les États de la région. Partie des domaines monétaires et financiers, l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest s'est étendue au secteur commercial, à la coordination des politiques fiscales, macroéconomiques et à un ensemble de politiques sectorielles. Ainsi, le renforcement de l'intégration régionale aura un impact sur la vulnérabilité des économies nationales. La baisse de l'exposition aux chocs résulte à la fois d'économie d'échelle sur les marchés régionaux et d'une plus grande diversification des exportations et d'importations par types de produits et selon les partenaires (Hugon, 2014).

- **Réduction de la dépendance vis-à-vis de l'APD**

Karikari (2002) soutient que la plupart des pays africains sont si dépendants de l'aide que, sans elle, près de la moitié de leurs engagements budgétaires annuels ne peuvent être remplis. Ainsi, la réflexion sur une dépendance excessive des pays bénéficiaires s'inscrit dans les courants d'analyse d'aide. Pour Naudet (1999), la prise en considération de la notion de dépendance permet d'affiner les analyses constatant la remise en question de l'aide ou son efficacité. En conséquence, les pouvoirs publics devront commencer à mettre en œuvre leurs propres politiques macroéconomiques qui exigent explicitement une réduction progressive de la dépendance vis-à-vis de l'APD.

## **Conclusion**

Les pays d'Afrique subsaharienne sont confrontés à de nombreuses sources d'instabilité. Leur économie primaire concentrée sur l'agriculture les rend pratiquement vulnérables aux chocs climatiques et aux chocs liés aux termes de l'échange. Parmi les PED, les pays de la CEDEAO sont considérés comme les plus pauvres et les plus vulnérables aux chocs naturels et externes. La gravité de la récente crise financière et sa transmission rapide dans le monde ont suscité un nouvel intérêt sur l'étude du comportement de l'aide.

Dans ce chapitre, nous avons analysé empiriquement la contribution de l'APD à la réduction de la vulnérabilité macroéconomique des pays de la CEDEAO. Les résultats obtenus montrent qu'une augmentation de l'APD accentue la vulnérabilité macroéconomique des pays de la

CEDEAO. Au vu de ce résultat, notre première hypothèse formulée est infirmée. Toutefois, quelques limites ont été notées dans cette étude. Il convient de noter que la mesure de l'APD dans les pays de la CEDEAO ne tient pas compte de la contribution active et réactive du financement des pays émergents (Chine, Turquie, etc.) puisque l'aide des pays non-membres du CAD n'apparaît nulle part dans les statistiques du développement international. Nous tenons également à souligner la non-disponibilité des données pour certaines variables d'étude.

L'APD reste encore d'une importance capitale pour le financement de développement des pays d'Afrique subsaharienne. Cependant, elle ne peut pas être complètement stable si elle doit répondre aux performances et fournir également des secours en cas de catastrophes naturelles. Des études suggèrent que la prévisibilité de l'aide est faible et que celle-ci a eu tendance à être légèrement procyclique. L'imprévisibilité et la procyclicité imposent des coûts élevés aux économies vulnérables et accroît la dépendance de l'aide.

La preuve d'une assistance étrangère inefficace est répandue en Afrique. Le débat sur la manière dont l'aide peut être efficace et contribuer au développement de l'Afrique est cependant toujours en cours sans aucune avancée claire. Les pays de la CEDEAO restent plus vulnérables que jamais, et ont des performances économiques qui dépendent du financement international. La dépendance à l'égard de l'APD pour le financement du développement est l'une des caractéristiques les plus remarquables de l'économie des pays de la CEDEAO. Une réflexion devra porter sur la nature et la forme d'aides telle qu'elle est conçue actuellement. Un changement de stratégie sera de nature à permettre aux pays de la CEDEAO d'être moins dépendants de l'aide internationale. Comment mettre fin à cette dépendance ? C'est dans cette optique que s'inscrit le troisième et dernier chapitre de la thèse portant sur les perspectives de sortie de la dépendance vis-à-vis de l'APD : cas des pays de la CEDEAO.

# Chapitre 3

## Perspectives de Sortie de la Dépendance vis-à-vis de l'APD : Cas des Pays de la CEDEAO

### Introduction

L'APD a pris une place importante dans les relations économiques internationales plus particulièrement dans les relations entre pays riches et pays pauvres. Depuis quelque temps, celle-ci fait l'objet de discussions renouvelées tant chez les acteurs multilatéraux que chez les acteurs bilatéraux et dans les sociétés civiles. Elle a dû connaître plusieurs années de baisse substantielle, qui reflètent la fin du paradigme sur lequel elle vivait depuis presque cinquante ans et les doutes des décideurs et des opinions publiques sur son efficacité (Severino, 2001).

Au cours des années 90, l'APD a traversé une crise de légitimité sans précédent. En période de mutation de l'environnement international, les fondements économiques et justification de l'aide ont été remis en cause par la publication d'études très critiques, soulignant son absence d'efficacité macroéconomique (Amprou et Chauvet, 2004). Dans le précédent chapitre, nous avons analysé l'efficacité de l'APD en termes de contribution à la réduction à la vulnérabilité macroéconomique des pays de la CEDEAO. Les résultats ont montré que l'aide accentue le niveau de vulnérabilité macroéconomique des pays de la zone.

Cet affaiblissement rend plus audible les critiques des quatre postures idéologiques de base à l'encontre de l'APD résumées par Severino (2001) :

- critique marxiste, pour laquelle l'aide s'est faite le vecteur de globalisation et de libéralisation économique dans les PED au détriment de ces derniers ;
- critique managériale, qui relève l'inefficacité de l'APD en comparant les volumes engloutis au cours des décennies avec les résultats particulièrement obtenus en Afrique subsaharienne ;
- critique de la société civile qui accuse les appareils publics d'être coupés des bénéficiaires

- ultimes, de renforcer les inégalités et de reconforter les régimes autoritaires ;
- critique libérale qui accuse l'aide de distordre les marchés et de déresponsabiliser les gouvernements et les sociétés civiles, voire d'emprisonner les États bénéficiaires dans la dépendance à l'égard des subsides internationaux.

Les pays de la CEDEAO figurent parmi les plus grands bénéficiaires de l'APD. Selon Perkins, Radelet et Lindauer (2008), les programmes d'APD risquent, en fait, d'affaiblir les institutions dont la société a besoin pour renforcer le processus de développement et diminuer la nécessité de l'aide. Devant l'accroissement de la dépendance des bénéficiaires de l'aide, la mise en œuvre d'une réduction progressive de cette dernière est de plus en plus évidente.

À cet effet, nous nous intéressons, dans le cadre du présent chapitre, à identifier, dans un premier temps, les pays dépendants de l'APD dans l'espace CEDEAO et, dans un second temps, à étudier dans ces pays la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de celle-ci. Ainsi, le plan de ce chapitre est le suivant. Nous présentons, dans la première section, une revue de la littérature sur les notions de dépendance et de sortie de dépendance. Dans la deuxième section, nous procédons à l'étude des mécanismes de classification des pays dépendants de l'aide dans l'espace CEDEAO. Dans la troisième et dernière section, nous effectuons l'étude empirique sur la probabilité de sortie de la dépendance de l'aide dans l'espace CEDEAO.

## 3.1 Revue de la littérature

### 3.1.1 Notion de dépendance

Historiquement et sémantiquement, la notion d'autonomie (obéir à ses propres lois) renvoyait à celle de l'autarcie ou indépendance vis-à-vis de l'extérieur. Être autonome, c'était de se suffire à soi-même. L'autonomie est la capacité d'un sujet (individu, groupe, institution) à gérer, à son initiative et selon ses objectifs, les contraintes et les ressources offertes par l'environnement : soit en mobilisant ses ressources propres (autarcie), soit en activant ses médiations sociales pour compléter ses ressources propres par celles d'autrui (Brizias, 1997).

*A contrario*, un sujet sera dépendant s'il ne peut, pour la satisfaction de ses besoins, désirs et objectifs, ni se contenter de ses propres ressources, ni activer les ressources de son environnement. Il se mettra alors en position d' « attente » de l'initiative d'autrui pour poursuivre ses objectifs et sera lui-même (et ses ressources) activés par les éléments de son environnement<sup>1</sup>. Nous voyons que nous avons dans cette définition neutre de la dépendance, perçue en général comme négative, une concordance presque parfaite avec la notion de participation qui, elle, est vue positivement dans le monde du développement. La participation est bien l'activation extérieure des ressources des usagers pour les amener à contribuer aux

---

1. Cette position d'attente, caractéristique de la dépendance, se retrouve dans son étymologie. Le mot vient du latin *dependere* : être suspendu à.

succès de projets grâce auxquels ils peuvent espérer cheminer vers leurs objectifs propres. Le parallèle entre dépendance et participation est utile pour montrer que le contenu positif et négatif, que l'on met dans les concepts est souvent trompeur (Lecomte et Naudet, 2000).

Le concept de dépendance est envisagé comme une relation structurelle et asymétrique entre des systèmes économiques nationaux. En cela, son étude s'inscrit dans le prolongement des approches de l'économie politique internationale, qui entendent combiner les analyses en termes de puissance politique, voire d'hégémonie (Kindleberger, 1973), à celles des interactions économiques internationales (Kébabdjian, 1999; Berthaud et Kébabdjan, 2006)<sup>2</sup>. Cette conception est donc à rebours de l'interprétation standard qui consiste à n'envisager lesdites relations qu'en termes d'interdépendances entre variables macroéconomiques, sous la forme de liaisons techniques réciproques affectant le cycle des affaires. Chacune des acceptions du terme adoptées par les auteurs met au contraire en avant la dimension institutionnelle et politique du concept de dépendance.

Les variations dans l'usage que les auteurs font de cette notion se logent plutôt dans les dimensions et les contenus attribués à cette relation :

- *commerciale*, la dépendance traduit une situation où le bouclage macroéconomique est réalisé via un fort déséquilibre extérieur, dont le caractère récurrent traduit une incapacité structurelle à construire une offre compétitive aux prix internationaux sur une partie importante de la production industrielle du pays (Alenda et Robert, 2018; Bizberg, 2018);
- *financière*, elle se caractérise par un recours répété du système financier national à un financement en devises étrangères, ce qui induit des charges et des risques croissants sur les comptes privés et publics des acteurs nationaux. Elle se traduit également par une dépendance aux remises (ou transferts) des migrants, et donc en amont à la vigueur des marchés du travail des pays d'immigration (Bizberg, 2018; Delteil, 2018);
- *stratégique industrielle*, elle rend compte de la prise de contrôle des principales entités productives du pays par un petit groupe de firmes étrangères. Dans ces entités, les décisions d'investissement, de production, d'innovation et d'emploi dépendent alors de maisons mères localisées à l'étranger (Bizberg, 2018);
- *technologique*, la dépendance signale le défaut de constitution d'une base éducative, scientifique et technique de nature à participer à l'évolution du système technique mondial et à sous-tendre une augmentation de la productivité et des rémunérations dans le pays, et l'obligation corrélative d'importer les technologies et parfois les compétences pour les mettre en œuvre (Myant, 2018);
- *politique*, elle indique le fait que les conditions d'exercice de la régulation politique dans le pays, quel que soit par ailleurs son rapport à la démocratie, sont fortement influencées

---

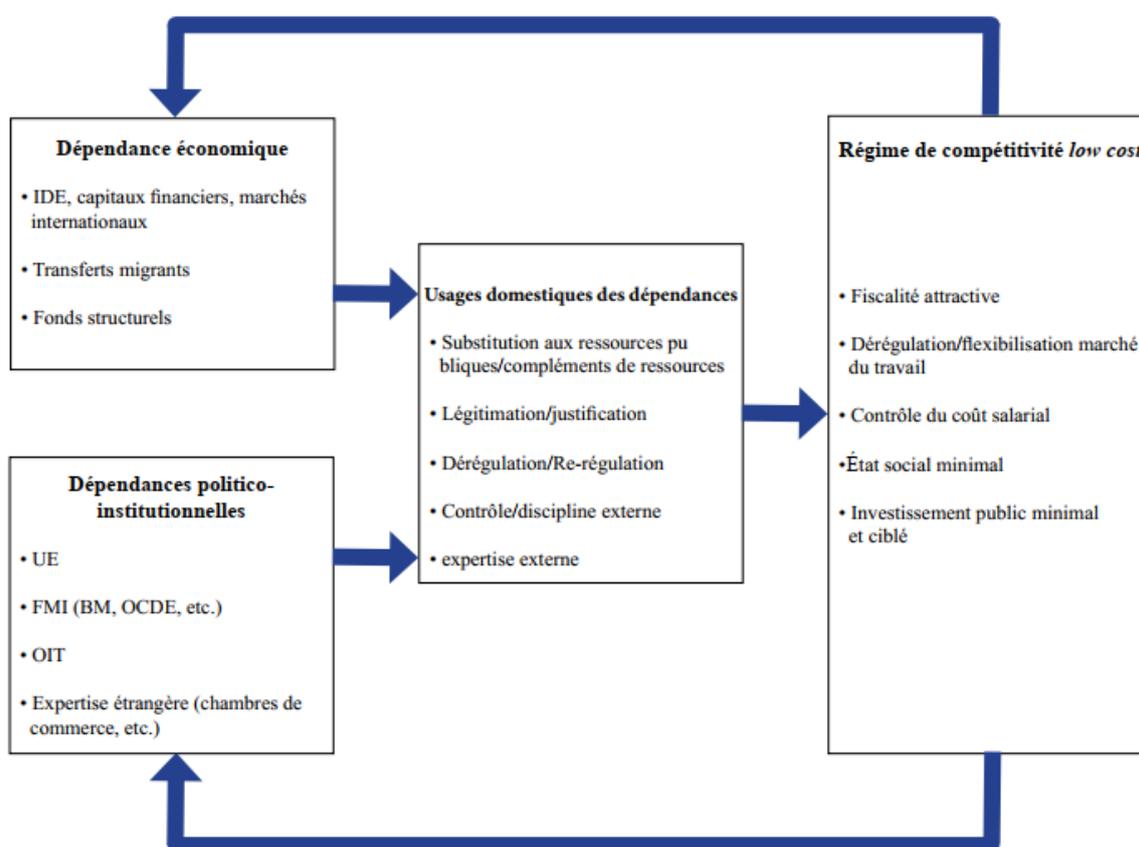
2. Cité par Magnin, Delteil et Vercueil (2018).

par une ou plusieurs puissances extérieures (Institutions supranationales, États, mais aussi Firmes multinationales), qui ont ainsi la capacité de modifier les institutions du pays (Alenda et Robert, 2018 ; Delteil, 2018 et Vercueil, 2018).

Suivant les contributions, les auteurs insistent plus volontiers sur l'une ou l'autre de ces dimensions de la dépendance. Mais ils se retrouvent pour considérer que le caractère structurel de la dépendance provoque des effets durables sur la trajectoire socioéconomique des pays étudiés.

Le Graphique 3.1 met en évidence le poids des dépendances externes sur les régimes nationaux, variablement médiatisées, instrumentalisées et *in fine* reproduites par les arbitrages des acteurs domestiques.

Graphique 3.1 – **Canaux de dépendances et influences externes sur les régimes institutionnels**



Source : Delteil (2018)

### 3.1.1.1 Éloge de la dépendance

La dépendance est une relation consentie qui repose donc sur une mutuelle satisfaction (même si elle est en même temps source de frustration). En cela, elle diffère de la relation

de domination-sujétion<sup>3</sup>. La satisfaction du pourvoyeur, en l'occurrence du donateur d'aide, est réelle si elle est souvent passée sous silence : le sentiment d'utilité lorsqu'on répond à un besoin, le sentiment d'importance lorsqu'on est objet d'une attente, le sentiment de pouvoir lorsqu'on active les ressources d'autrui sont autant d'éléments de la satisfaction du pourvoyeur d'aide à tous les niveaux (Godbout, 1992). On se trompe souvent en ne cherchant que des motivations d'intérêt politique ou commercial au dispositif de coopération. Mais le dépendant tire également avantage de la relation, d'abord parce qu'elle lui permet de combler des besoins et des désirs, mais aussi parce qu'elle est une relation de protection et de sécurité. Dépendre de quelqu'un, c'est « la douceur d'être inclus » opposée à la cruauté de l'exclusion (Morineau, 1987)<sup>4</sup>.

La dépendance est omniprésente entre riches et pauvres, jeunes et vieux, puissants et faibles. Elle est un lien, une relation entre personnes ou groupes qui ne peuvent pas facilement avoir d'autres types de relation. Le marché contrairement à ce que d'autres disent n'est pas un substitut ou une alternative à l'aide. Si l'on devrait arrêter l'aide internationale, elle ne serait pas sans doute remplacée par un autre type de relation concernant les mêmes acteurs (Lecompte et Naudet, 2000). La dépendance est une relation inégale entre inégaux (du point de vue des ressources). Cela est déplaisant mais un monde sans dépendance ne serait pas un monde de relations égales entre égaux. Ce serait avant tout un monde sans relations entre inégaux. La recherche au Sud peut compter sur la coopération du Nord. Cette relation est contraignante et inégalitaire, mais permet à ces dispositifs d'exister et peut être de préparer l'avenir.

Dépendre de l'extérieur, être en attente, et comme suspendu à l'initiative d'autrui pour pouvoir satisfaire ses besoins et poursuivre ses objectifs n'est, certes, pas une situation pleinement enviable, et elle appelle à lutter pour reprendre l'initiative. Mais c'est tout de même un demi-mal qui laisse ouvrir perspectives et espoirs et ce qui maintient le lien à autrui. Du moins est-ce un demi-mal tant que cette situation d'attente d'autrui ne devient pas le principal obstacle à compter sur soi-même (Lecompte et Naudet, 2000) ?

### 3.1.1.2 Ravages de la dépendance

La dépendance est un lien, mais un lien instable constamment menacé de générer en pathologie. Les contributions présentées offrent de nombreux exemples de ces effets pervers d'une relation de dépendance.

---

3. « on assimile couramment dépendance et sujétion, d'ailleurs au profit de la sujétion : le dépendant serait une autre appellation pour le dominé. Mais une analyse même superficielle suffit à démentir cette équivalence : si le dépendant et le dominé sont tous les deux aliénés, ils ne le sont pas de la même manière. Si leur volonté, à tous deux, leur échappe en quelque mesure, ce qui les différencie l'emporte sur ce qui les rapproche : en un mot, le dépendant consent plus ou moins à son aliénation, le dominé, non. La raison en est claire : le dépendant trouve profit à l'être ; le dominé, non » (Memmi, 1979, p.19).

4. Cité par Lecompte et Naudet (2000).

Les relations de dépendance ont souvent tendance à devenir centrales du point de vue du dépendant, et donc excluantes. Le pourvoyeur pousse fréquemment à cette centralité par goût de pouvoir et parce qu'il est lui-même dépendant de la possession d'un bénéficiaire qui ne doit pas lui échapper. Lecompte (1986) montre la tentation toujours présente de cette exclusion des autres acteurs en rappelant qu'il faut percevoir les relations locales comme plus essentielles que les partenariats Nord-Sud.

De Noray (2000) illustre le risque de rupture par le « parler-développement » qui singularise les agents de l'aide dans leur propre milieu. Si les relations de dépendance et les relations de domination-sujétion ne sont pas à confondre, une situation de dépendance est évidemment un point de départ privilégié pour une relation de sujétion. Au fur et à mesure que le pourvoyeur critique le dépendant, change unilatéralement les objets qu'il accepte de financer et durcit sans arrêt les conditions d'octroi de ses ressources, il entre dans une relation de domination. Une telle dérive est très sensible en matière d'ajustement et d'aide à la réforme (Sindzingre, 2000). Les relations de dépendance donnent fréquemment lieu à des cercles vicieux dans lesquels le besoin du dépendant s'accroît au cours du temps. Ces trappes à dépendance sont basées sur des processus de décapitalisation des ressources propres, dus à l'usage répété de ressources externes (Duret, 2000).

La notion de dépendance est apparue dans la littérature du développement au détour des années quand les travaux de Gunder (1970) et Amin (1973) ont mis en exergue les phénomènes d'accumulation des pays développés aux dépens des PED.

La théorie de la dépendance est une théorie du champ des sciences sociales popularisée dans les années 1960, qui soutient que la pauvreté, l'instabilité politique et le sous-développement des pays du Sud est la conséquence du processus historique mis en place par les pays du Nord ayant comme résultat la dépendance économique des pays du Sud. Très influente, la théorie de la dépendance soutient une vision globale et holiste de l'histoire sociale, politique et économique mondiale. Cette théorie avance que les pays les plus riches ont besoin des pauvres afin de s'assurer de la continuité de leur croissance. Conçue dans les années 1950, lors d'une phase de radicalisation de la compréhension des rapports internationaux et de développement, cette théorie s'oppose alors à la théorie de la modernisation ou de l'industrialisation qui prétend que les pays sont à un stade inférieur de leur développement ou qu'ils ne sont pas intégrés dans l'économie globale. Pour la théorie de la dépendance, ces pays sont intégrés mais sont structurellement mis en état de dépendance continue.

Gunder (1970) et Amin (1973) ont montré les liens internes et externes liés aux échanges inégaux dans le commerce international et la mauvaise division du travail pour expliciter le concept de la dépendance. Pour eux, la dépendance serait donc l'assujettissement des PED aux pays développés à travers des mécanismes divers liés à l'économie et aux pouvoirs politiques. Les PED sont obligés de fournir des ressources naturelles aux pays développés

tandis que ces derniers, par des mécanismes divers, les maintiennent dans un système de dominant-dominé. Tremblay (1999) a ramené cette approche inter-État au niveau des relations entre les régions centres et périphériques. Elle soutient que les régions périphériques étaient une dépendance technique, institutionnelle et culturelle envers les régions centres. Cette dépendance ne favorisait pas le développement régional des territoires périphériques dans les pays du Nord à cause de la concentration des pôles de décision dans les grands centres au détriment de régions dites excentriques. La question de la dépendance est donc ramenée à un niveau territorial interne à un même État. Il s'agit alors de relations inégales entre centres et périphéries au sein d'une même entité territoriale (Aguey, 2015).

Amouzou (2011) reprend la notion de la dépendance en liant à la question centrale de l'aide en Afrique noire. Il insiste sur le caractère multidimensionnel de la dépendance des États et Collectivités locales africains à l'aide internationale surtout une forme d'aides qui entraîne essentiellement une déstructuration de ces territoires. Il distingue au niveau structurel la dépendance économique, la dépendance commerciale et la dépendance financière en démontrant comment les différents mécanismes, à travers lesquels ces trois formes de dépendance, s'exercent. Pour lui, la dépendance actuelle des pays et territoires africains ne serait qu'une actualisation du vieux pacte colonial qui maintiendrait les pays africains dans un système de domination continue. Enfin, il souligne le rôle de relais local au système de domination que jouent les ONG nationales entre les partenaires des pays du Nord et les populations bénéficiaires du Sud.

Ces interventions obéiraient aux directives de ces partenaires dans une prise en compte des préoccupations des populations bénéficiaires, surtout en milieu rural. Cela entraîne graduellement la déstructuration de ces milieux du fait des bouleversements économiques, les maintenant ainsi dans une dépendance vis-à-vis du partenaire extérieur. Il conclut en ces termes : « *l'aide, telle qu'elle est conçue avec des intérêts et avec l'obligation d'accepter l'assistance des expatriés exagérément rémunérés, ne peut contraindre à la dépendance. (...). Dans ces conditions de fonctionnement du système, les pays n'ont jamais disposé de fonds pour résoudre les problèmes de sous-développement* » (Amouzou, 2011, p.65)<sup>5</sup>.

### 3.1.1.3 APD et dépendance

L'éventail des significations données à la notion de dépendance à l'aide dans la littérature sur le développement peut se voir à travers deux distinctions. La première sépare les situations de dépendance statique des processus de dépendance dynamique. La *dépendance statique* qualifie des situations dans lesquelles un individu ou un pays ne se suffit pas lui-même pour satisfaire ses besoins ou remplir ses objectifs et doit faire appel à l'aide. La *dépendance dynamique* s'applique à des processus dans lesquels la perte d'autonomie se renforce à l'intérieur

---

5. Cité par Aguey (2015).

d'un cercle vicieux, où « l'aide appelle l'aide » (Naudet, 2000).

La seconde distinction sépare l'utilisation de la notion de dépendance par les macroéconomistes et par des auteurs plus empiriques. Pour un macroéconomiste, une économie est dépendante (de façon dynamique) si ses besoins, c'est-à-dire ses gaps de financement, ne diminuent pas au cours de son processus de croissance, si bien que le pays a besoin d'une aide constante ou croissante pour rester un sentier de croissance (Vos et White, 1997)<sup>6</sup>. Pour illustrer ce raisonnement sous-jacent, Chenery et Strout (1966) montrent que, dans le cas le plus simple, c'est la propension marginale à épargner qui sera l'élément déterminant de la soutenabilité du processus de croissance économique. Si le gain de revenu dû à l'aide entraîne un supplément d'épargne domestique plus que proportionnel à ce revenu, alors le déficit d'épargne pour financer l'investissement ira en décroissant. Dans le cas contraire, il ira en croissant. La spirale de l'endettement est un autre phénomène par lequel l'aide peut appeler l'aide. Si une économie est stagnante ou régressive, alors il est évident que ses besoins ne diminuent pas et donc qu'elle est dépendante. Ce type de définition est toutefois difficile à manier. Elle repose sur la notion de gap de financement, notion de plus en plus contestée qui semble avoir perdu de la planification, l'essentiel de sa signification (Easterly, 1997).

À l'opposé, nous trouvons de nombreuses références à la dépendance dans une littérature plus empirique sur le développement, sans que soit prise la peine de lui conférer une définition précise. Ce sont les aspects de domination, de manque de marge de manœuvre, d'absence d'*ownership* qui sont mis en avant, ainsi qu'un certain nombre d'attitudes et d'autorité chez les donateurs que décideurs, dû à la passivité ou au contraire à une complaisance active, chez les bénéficiaires.

Dans une approche multidisciplinaire, les processus de dépendance dynamique, vus comme des cercles vicieux entraînant la perte d'autonomie, sont relayés par deux mécanismes : *la désincitation à l'effort due à la disponibilité d'aide et l'irréversibilité des besoins générés par un dépassement de la capacité de reproduction*.

L'idée que l'accès à des ressources d'aide crée une désincitation aux efforts propres est une idée courante et ancienne dont nous pouvons trouver de nombreuses illustrations dans le monde du développement, tel que le quasi-abandon de l'investissement public sur ressources propres dans de nombreux pays pauvres fortement aidés (Naudet, 2000 et Duret, 2000). La discussion autour des effets désincitatifs a, sans doute, constitué le thème le plus traité de l'analyse macroéconomique de l'aide. Cette discussion s'est largement concentrée sur les effets d'éviction que les transferts d'aide pouvaient avoir sur l'épargne propre, les recettes fiscales et les exportations (White, 1998).

La même idée de désincitation a été largement évoquée au niveau des comportements individuels et collectifs. Pour Berg (1997), l'impact peut être le plus insidieux, car une forte

---

6. Cité par Naudet (2000) et Duret (2000).

présence d'aide porte sur les attitudes et les incitations. L'aide tend à déresponsabiliser les leaders politiques et induit un comportement de résignation et de passivité parmi les technocrates nationaux. Pour lui, une aide non reproductible peut être le départ d'un processus de dépendance. Elle contribue à créer un besoin en le comblant pendant une période, d'une nature ou d'un niveau qui ne peut satisfaire des acteurs concernés. Ce besoin se relève souvent difficilement réversible et peut entraîner une situation d'appel constant à l'extérieur.

La plupart des contributions mettent en avant des arguments pour considérer comme un cas spécifique la problématique de développement des pays fortement dépendants de l'aide : logiques rentières prédominantes (Naudet, 2000 et Duret, 2000), attitudes réactives dues à la dissymétrie des relations (Sindzingre, 2000), risque de mauvaise utilisation des ressources propres (Naudet, 1999). Selon Sarr (1999), l'aide devient à la fois un remède et un poison. Roubaud (2000) affirme que dans les pays peu performants où l'aide est déjà fortement présente, faire plus que ce l'on fait n'est pas une bonne option, donner plus d'aide peut être contre-productif.

Les pays qui ont le plus besoin d'aide sont aussi ceux qui doivent le plus se défendre contre cette dernière. C'est le propre du dilemme autonomie-dépendance, et ce qui fait de la problématique des pays fortement aidés un enjeu tout à fait particulier et difficile (Lecompte, 1986).

### **3.1.1.4 Les facteurs déterminants dans le processus de dépendance**

#### **3.1.1.4.1 Le niveau de l'aide**

Le niveau de l'aide est un paramètre essentiel de la survenue de processus de dépendance. Il doit être rapporté à la capacité de reproductibilité des bénéficiaires, c'est-à-dire aux niveaux de départ et potentiel de leurs ressources propres. Si l'on veut éviter d'entrer dans une relation dépendante, le niveau de l'aide doit être proportionné à celui des ressources et des efforts propres. Ces derniers ne doivent pas apparaître comme négligeables, entraînant un processus de déconsidération puis de décapitalisation des ressources propres. Mais plus encore, au bout d'une période, le résultat potentiel des efforts propres doit, en principe, apparaître comme une alternative acceptable, voire souhaitable ; c'est le principe de reproductibilité (Naudet, 2000).

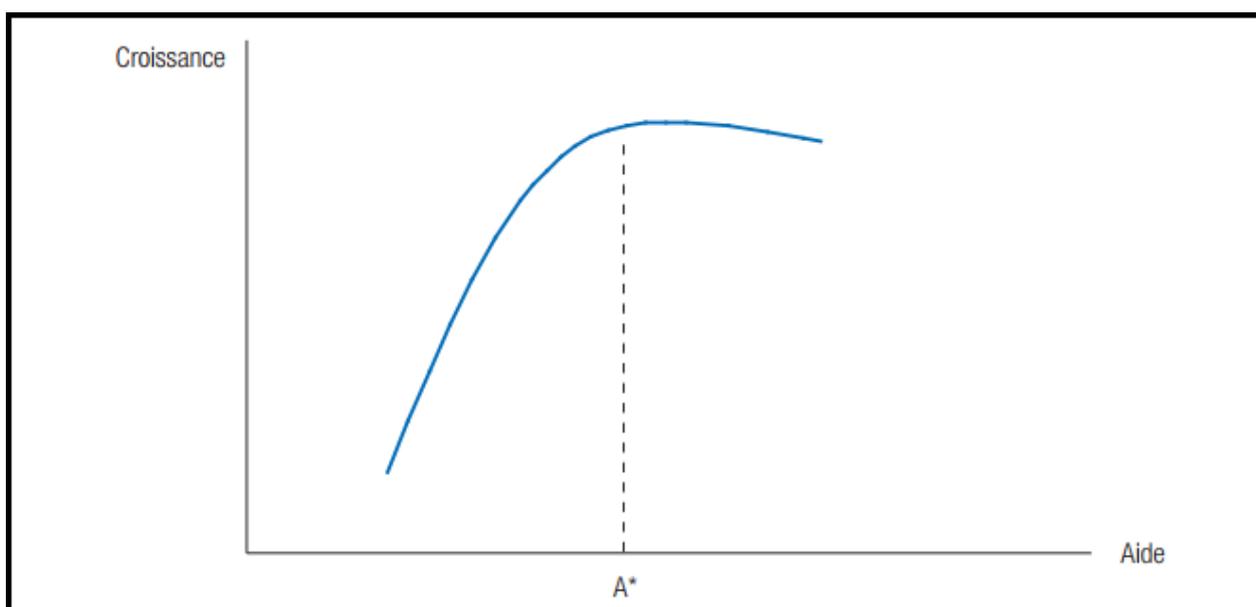
Le débat sur le « montant optimal » de l'aide internationale à accorder à un pays pauvre donné occupe une place de plus en plus importante dans la littérature théorique et empirique sur l'efficacité de l'APD. L'aide internationale représente avant tout un « coût » ou encore une « perte » pour les contribuables dans les pays riches. Ainsi, elle qui favorise la croissance économique dans les pays pauvres est une « politique optimale ». De là, lorsqu'une d'aide permet de favoriser la croissance économique dans le pays bénéficiaire, on peut la considérer comme convenable au Sud et au Nord, donc optimale. À l'opposé, une aide qui est inefficace à cause de son montant est donc non optimale, une perte pour le Nord et le Sud.

Sachs (2004) soutient l'existence d'un seuil minimal en deçà duquel l'aide accordée à un pays pauvre ne peut être efficace. Ce qui suppose que l'aide doit être suffisamment forte pour être optimale (promouvoir la croissance économique). Néanmoins, cette thèse aussi noble qu'elle puisse paraître ne fait pas unanimité. Elle a un courant contestataire. En effet, la thèse du « *big push* » qui évoque la nécessité d'accroître massivement et rapidement l'aide aux PED se confronte à celle de « la capacité d'absorption » des pays pauvres. La thèse de « la capacité d'absorption » évoque deux raisons principales pour lesquelles une aide trop forte n'est pas souhaitable : la loi des rendements marginaux décroissants et le « *Dutch Disease* » (syndrome hollandais).

Certains travaux sur l'efficacité de l'aide ont identifié que l'aide présente des rendements marginaux décroissants. Cela veut dire que « passé un certain niveau d'aide, un euro supplémentaire d'aide reçue est relativement moins productif » (Amprou et Chauvet, 2004)<sup>7</sup>.

La question centrale soulevée par l'hypothèse des rendements marginaux décroissants est celle du seuil à partir duquel l'aide devient relativement moins productive ( $A^*$  sur le Graphique 3.2).

Graphique 3.2 – Hypothèse de rendements marginaux décroissants de l'aide



Source : Amprou et Chauvet (2007).

Même un nombre de travaux qui trouve un lien positif entre l'APD et la croissance économique ont tout de même repéré que plus l'aide déjà en place était importante, moins son augmentation serait susceptible de produire un effet. En effet, Hadjimichael et *al.*, (1995) et Hansen et Tarp (2001) identifient des rendements décroissants pour des montants d'aide d'environ 25% du PIB, contre 40% du PIB pour Durbarray, Gemmell et Greenaway (1998). De plus, Lensink et White (1999) ont également tenté de déterminer précisément ce point de

7. Cité par Cué Rio (2013).

retournement dans la relation entre l'aide et la croissance économique et, testent la robustesse de cette relation économétrique.

Cependant, Gomanee, Girma et Morrissey (2003) ont trouvé des résultats opposés à ceux de Hansen et Tarp (2001). Ces derniers ne recourent pas à l'introduction d'une variable d'aide au carré, mais utilisent une méthode économétrique plus élaborée développée par Hansen (1999). Il semble alors que l'aide ne devient efficace en termes de croissance qu'au-delà d'un niveau critique (2% du PIB), suggérant qu'elle doit atteindre une certaine masse critique pour être efficace. De plus, leur étude indique que l'aide ne présente pas de rendements décroissants.

Par ailleurs, cette question de niveau de l'aide n'est pas simplement une question financière. Le même risque de dépendance survient si les ressources extérieures techniques, politiques ou institutionnelles excèdent trop nettement les ressources propres de même nature.

#### **3.1.1.4.2 La durée et la prévisibilité de l'offre de l'aide**

Le lien entre temps et processus de dépendance est plus complexe qu'il peut paraître et fait intervenir les dimensions de durée, de stabilité et de prévisibilité. On considère en général, et plus particulièrement du point de vue du donateur, qu'une aide doit être ponctuelle afin de ne pas provoquer de dépendance. Une aide trop durable, et plus encore trop automatique ou prévisible, est susceptible de susciter une désincitation à l'effort (Naudet, 2000).

#### **3.1.1.4.3 La rigueur et la prévisibilité des conditions d'accès**

Le niveau d'exigence pour accéder aux ressources d'aide est le facteur qui transforme une dépendance en une relation de domination/sujétion. Le développement de l'aide conditionnelle, dans le cadre de l'ajustement structurel, fournit un exemple évident non seulement de la dissymétrie croissante d'une relation d'aide mais aussi d'un cercle vicieux de dépossession des ressources propres dont il est maintenant difficile de sortir (Naudet, 2000).

#### **3.1.1.4.4 Les méthodes et instruments de l'aide**

La nature de la relation d'aide, les méthodes et instruments employés ont naturellement une importance cruciale sur les processus de dépendance. La remarque la plus évidente est que la prise en compte des ressources et des efforts propres (une nouvelle fois pas seulement financières) dans une action de développement recevant un financement extérieur est centrale et capitale. Or, pour de multiples raisons d'urgence, de niveau de décaissement, de modes, de complaisance envers les commanditaires du Nord, cette évidence est souvent oubliée. Ce sont les ressources externes qui occupent le rôle central dans la plupart des actions de développement (Naudet, 2000).

### 3.1.2 Notion de sortie de dépendance vis-à-vis de l'APD

L'excès d'aide qui caractérise les pays d'Afrique subsaharienne est désormais mis en cause dans une littérature croissante. Cette littérature met en exergue l'inefficacité de l'aide dont les causes sont souvent imputées aux gouvernements, leurs mauvaises politiques ou leurs groupes d'intérêt, et justifie l'actuelle tendance à la « fatigue » des donateurs et à la baisse des ressources allouées (Sindzingre, 2000). Les opposants à l'aide soutiennent avec véhémence que la sortie de la dépendance vis-à-vis de l'aide devrait être une priorité politique majeure. Formuler une stratégie pour sortir de la dépendance à l'égard de l'aide étrangère est un enjeu. Une caractéristique essentielle de toute stratégie de sortir de la dépendance de l'aide sera de restructurer l'économie de manière à ce que les activités gouvernementales liées aux actions collectives qui augmentent la production économique et améliorent le bien-être, puissent être soutenues par les ressources internes de l'économie.

McPherson et Gray (2000) soutiennent que cette aide favorise des comportements irresponsables tels que la corruption et la mauvaise gestion budgétaire. Plus loin, McPherson soutient que la stratégie que les gouvernements africains doivent adopter est de réunir un groupe de travail technique avec des participants du secteur public, des entreprises privées et la société civile. Les membres seraient chargés d'élaborer un programme de croissance économique et de développement sur 15 ans qui réduiraient explicitement l'APD au fil du temps. Il poursuit par la suite que ce groupe de travail devrait faire des évaluations réalistes sur les points suivants : « *réduire les dépenses publiques, générer un important excédent du secteur public, stimuler l'investissement du secteur privé local, renforcer la production dans les secteurs clés de la croissance économique, en particulier l'agriculture, l'exploitation minière, le tourisme et l'énergie, réduire la dette extérieure et intérieure du pays à des niveaux véritablement soutenables et enfin créer les instituts nécessaires pour freiner le secteur public afin que le financement du déficit, les niveaux croissants de la dette et la dépendance à l'égard de l'aide n'apparaissent pas* » (McPherson et Gray, 2000, p.7).

Une stratégie de sortie de dépendance à l'égard de l'aide englobe également une stratégie de sortie de la dette. Fondamentalement, les pays africains ne peuvent pas mettre fin à la dépendance vis-à-vis de l'aide à moins qu'ils ne puissent pas également sortir de la dépendance à l'égard de la dette.

Par ailleurs, l'appel à la sortie de la dépendance vis-à-vis de l'aide continue de prendre de l'ampleur. Par exemple, à Busan (Corée du Sud) lors du quatrième forum de haut niveau de 2011 portant sur l'efficacité de l'aide, l'Union Africaine (UA) et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) avaient décidé que : « *Le programme Post-Busan pour l'Afrique sera essentiellement un programme visant à réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide pour une meilleure efficacité de son développement* » (AU/NEPAD, 2011, p.11). Une augmentation des entrées de capitaux publics pourrait créer un cercle vertueux stimulant

l'épargne et l'investissement intérieur et accélérant la croissance économique en Afrique subsaharienne. Une croissance économique rapide et soutenue pourrait attirer des capitaux privés.

Dans une étude sur le cas d'Haïti, Paul (2012) fait appel à la théorie de l'entrepreneuriat et de l'innovation pour sortir ce pays de la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure. À partir d'une analyse fondée sur le volontarisme entrepreneurial, il attire l'attention sur la nécessité pour l'État Haïtien, de contribuer à l'émergence des entreprises innovantes capables de soutenir la production locale et de payer les impôts et taxes en vue de financer le fonctionnement de l'administration publique.

Hailu et Shiferaw (2016) dans une étude allant de 1960 à 2007 et portant sur 123 pays bénéficiaires de l'APD, ont montré que la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de l'aide augmente considérablement avec une stabilité macroéconomique dans le sens de maintenir une inflation modérée, un effort dynamique au niveau de la mobilisation des ressources domestiques et un changement structurel en faveur d'un secteur industriel croissant.

La limite principale de cette approche réside sur le fait que la dépendance à l'égard de l'aide diminue progressivement dans le temps à mesure qu'augmentent l'épargne intérieure et les entrées de capitaux privés sous l'effet de l'accélération de la croissance économique. Toutefois, il convient d'ajouter que ces simulations reposent sur l'hypothèse que la région ne sera pas soumise à des chocs graves résultant d'une dégradation des termes de l'échange ou de catastrophes naturelles. Si des chocs de cette nature survenaient, leurs effets négatifs sur la balance des paiements et la disponibilité des ressources devraient être compensés par de nouveaux apports de fonds publics sous la forme de dons pour éviter que l'accumulation de capital et la croissance économique ne soient interrompues. Il est clair qu'une réduction de la dette ainsi que des crédits additionnels pourraient jouer un rôle important dans l'apport des ressources nécessaires pour faire progresser l'investissement et la croissance économique, notamment dans les pays à faible revenu.

À travers ces travaux, nous tentons d'en tirer des enseignements. La restructuration des mécanismes par lesquels l'aide étrangère est fournie et utilisée à travers l'Afrique exigera une action pour changer fondamentalement. Ce qui s'est avéré être une relation sérieusement défectueuse et contre-productive. Les grands défis du développement de demain devront être résolus dans un contexte nouveau. Un pays qui se propose de transformer son économie sans aide extérieure doit répondre à toutes les exigences d'une croissance accélérée à partir de ses propres ressources ou des importations payées par les exportations. Le succès exige donc une augmentation simultanée des compétences, de l'épargne intérieure et des recettes d'exportation ainsi qu'une allocation de ces ressources accrues de manière à satisfaire les demandes changeantes résultant de la hausse des revenus.

## 3.2 Mécanismes de classification des pays dépendants et non dépendants de l'APD dans l'espace CEDEAO

### 3.2.1 Analyse du degré de dépendance

L'analyse du degré de dépendance vis-à-vis de l'APD passe au préalable par la mesure de cette dépendance. Celle-ci nous permettra, par la suite, d'identifier les pays dépendants de l'APD dans l'espace CEDEAO.

#### 3.2.1.1 Mesure de la dépendance à l'égard de l'APD

La dépendance vis-à-vis de l'APD est une notion qui peut prendre différentes significations. Elle peut être ramenée à des indicateurs quantitatifs comme l'aide rapportée au PIB, l'aide par tête ou le ratio aide sur les dépenses publiques de l'État central, ou être entendue sous l'angle qualitatif selon les critères de types de bailleurs, de la composition de l'aide et de l'objectif assigné (Sindzingre, 2000). Les aides budgétaires à l'ajustement ou à la balance des paiements n'impliquent pas les mêmes mécanismes de dépendance, de conditions, de types d'institution récipiendaire et le degré de présence de ces institutions que les aides-projets. Il en est de même pour l'assistance technique.

La littérature sur le développement propose diverses manières de définir la dépendance à l'égard de l'APD.

Riddell (1996b) l'a appelé « *ce processus par lequel la fourniture continue d'aide ne semble pas apporter de contribution significative à la réalisation d'un développement autonome* » (Riddell, 1996b, p.24).

Sobhan (1996) le définit comme « *un état d'esprit, dans lequel les bénéficiaires de l'aide perdent leur capacité de penser par eux-mêmes et, par conséquent, abandonnent le contrôle* » (Sobhan, 1996, p.122).

Bräutigam (2000), à partir de laquelle les définitions précédentes ont été recueillies, envisage la dépendance à l'aide comme « *une situation dans laquelle un pays ne peut pas exécuter bon nombre des fonctions essentielles du gouvernement, telles que les opérations et l'entretien, ou la fourniture de services publics de base, sans le financement et l'expertise de l'aide étrangère* » (Bräutigam, 2000, p.2).

Toutefois, Lenisk et White (1999) affirment que ces définitions ne représentent qu'une partie du concept de dépendance à l'égard de l'APD. Ils plaident pour la mise en œuvre d'une approche plus générale de la dépendance à l'égard de l'aide qui inclut toutes les significations. L'idée est que la dépendance existe lorsque l'APD dépasse un certain seuil lié à une classification numérique (Ryrie, 1995). Cependant, la littérature ne précise pas ce seuil. À notre connaissance, il n'existe aucun consensus sur la définition d'un seuil de dépendance

vis-à-vis de l'APD. Selon Lensisk et White (1999), la dépendance à l'égard de l'aide peut être mesurée en calculant le ratio APD au PIB. À cet effet, pour mesurer la dépendance à l'égard de l'APD, nous nous appuyerons sur la définition formulée par Lensisk et White. Pour ces derniers, la dépendance à l'égard de l'APD a été définie comme : « *le cas d'un pays ayant besoin d'APD massive pour atteindre un objectif "X" dans un avenir prévisible* » (Lensisk et White, 1999, p.13)<sup>8</sup>. Cette définition s'inspire de la vision de *big push* de Sachs (2004) qui suppose que l'aide doit être suffisamment forte pour promouvoir la croissance économique.

Pour déterminer notre seuil de dépendance à l'égard de l'APD, nous allons nous référer aux travaux de Lensisk et White (1999). Ceux-ci portent sur la notion des rendements décroissants de l'aide et mettent en avant la relation entre l'aide et la croissance économique. Ainsi, nous partons du postulat selon lequel un pays est considéré comme dépendant si une augmentation de l'APD lui permettrait d'atteindre l'objectif de croissance économique. Pour le besoin de notre étude, nous utilisons un modèle à effet de seuil de type PTR introduit par Hansen (1999) et repris plus tard par Im, Peseran et Shin (2003) pour caractériser la non-linéarité d'une relation liant deux ou plusieurs variables dans un modèle de régression. Nous précisons d'emblée que l'utilisation du modèle à effet de seuil de type PTR, dans cette étude, a seulement pour objectif de déterminer un seuil à partir duquel une augmentation de l'APD contribuerait positivement à la croissance économique.

### 3.2.1.2 Détermination d'un seuil de dépendance à l'égard de l'APD

Proposé par Hansen (1999), le modèle PTR est utilisé lorsqu'on a une fonction indicatrice où le passage d'un régime à un autre peut s'effectuer en une période en comparant la variable de transition à un seuil. Si cette variable est inférieure ou supérieure au seuil, la transition se réalise instantanément. Dans ce type de modélisation, la variable dépendante est générée par deux processus distincts. On se situe dans la dynamique d'un processus ou d'un autre suivant la valeur prise par une variable dite variable de transition (Guissé, 2016). Ce modèle a été choisi du fait que le mécanisme de transition s'effectue dans notre application à l'aide d'une variable de transition et d'un seuil observable. Hansen (1999) l'a initialement utilisé pour décrire un lien non linéaire entre le comportement d'investissement des firmes et les contraintes financières qu'elles subissent. Le modèle PTR autorise une analyse sur des données désagrégées. Ce qui permet de mieux faire ressortir les dynamiques économiques et les hétérogénéités individuelles.

Par prolongement de la méthode PTR d'Hansen (1999), Wang (2015) propose la modélisation avec effets fixes en panel sous effet de seuil. C'est une révision de la procédure d'estimation de l'approche PTR d'Hansen (1999). Pour la continuité des travaux de celui-ci, Wang (2015) intervertit le *LR Statistic* pour construire l'intervalle de confiance de l'estimateur du seuil.

---

8. Le « X » représente un objectif de l'APD.

### 3.2.1.2.1 Spécification du modèle

Pour modéliser l'effet de l'APD sur la croissance économique, nous utilisons un modèle d'efficacité de l'aide en matière de croissance économique inspiré des études de Bayale (2018). La variable seuil est le ratio de l'APD en pourcentage du PIB et la spécification générale du modèle de seuil prend la forme suivante :

$$y_{i,t} = \alpha_i + \beta_1 x_{i,t} \mathbf{I}(q_{i,t} \leq \gamma) + \beta_2 x_{i,t} \mathbf{I}(q_{i,t} > \gamma) + \theta X_{i,t} + \varepsilon_{i,t} \quad (3.1)$$

Où :

- $y$  est notre variable expliquée représentée ici par le taux de croissance annuel du PIB par habitant ;
- $X$  est la matrice de contrôle susceptible d'expliquer le taux de croissance de l'économie. Salai-i-martins (1997) a identifié plus de 60 variables ayant un effet significatif sur la croissance économique dans au moins une équation de régression. Toutefois, dans la présente analyse, nous limitons leur nombre pour mieux apprécier l'influence de la variable d'intérêt. Cette matrice inclut : l'ouverture commerciale (en % du PIB), l'épargne domestique brute (en % du PIB), le taux d'inflation annuel, les IDE (en % du PIB), la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) (en % du PIB) et le logarithme du PIB<sup>9</sup> ;
- $x$  est le montant annuel de l'APD en pourcentage du PIB ;
- $\alpha$  désigne les effets spécifiques des pays que nous considérons comme des effets fixes individuels, cette hypothèse restrictive signifie que toute hétérogénéité inobservable entre les pays est de caractère additif ;
- $\beta_1$ ,  $\beta_2$  et  $\theta$  désignent les vecteurs de coefficients de régression ;
- $I(\cdot)$  est la fonction indicatrice qui prend la valeur 1 si la condition entre parenthèse est respectée et 0 sinon ;
- $q$  est la variable de transition et  $\gamma$  est le seuil de transition ;
- l'indice  $i$  représente l'ensemble des pays de la CEDEAO pris individuellement à l'exception du Liberia qui a été extrait de la base pour faute de données disponibles ;
- l'indice  $t$  représente la période d'observation : de 1980 à 2017 ;
- $\varepsilon$  est le terme d'erreur.

Les données proviennent de la base de données de la Banque mondiale, IMD (2018).

---

9. Le choix de ces variables spécifiques a été de façon à minimiser le risque de corrélation entre les variables du modèle.

Cette équation peut s'écrire de la façon suivante :

$$\mathbf{y}_{i,t} = \begin{cases} \alpha_i + \beta_1 \mathbf{x}_{i,t} + \boldsymbol{\theta} \mathbf{X}_{i,t} + \varepsilon_{i,t} & \text{si } \mathbf{q}_{i,t} \leq \gamma \\ \alpha_i + \beta_2 \mathbf{x}_{i,t} + \boldsymbol{\theta} \mathbf{X}_{i,t} + \varepsilon_{i,t} & \text{si } \mathbf{q}_{i,t} > \gamma \end{cases} \quad (3.2)$$

Pour éliminer les effets spécifiques, nous soustrayons à chaque terme sa moyenne, ce qui donne :

$$\mathbf{y}_{i,t}^* = \beta \mathbf{x}_{i,t}^*(\gamma) + \boldsymbol{\theta} \mathbf{X}_{i,t}^* + \varepsilon_{i,t}^* \quad (3.3)$$

$$y_{i,t}^* = y_{i,t} - \bar{y}_{i,t}$$

$$x_{i,t}^*(\gamma) = x_{i,t}(\gamma) - \bar{x}_{i,t}(\gamma)$$

$$X_{i,t}^* = X_{i,t} - \bar{X}_{i,t}$$

$$\varepsilon_{i,t}^* = \varepsilon_{i,t} - \bar{\varepsilon}_{i,t}$$

Soit :

$$\mathbf{y}_i^* = \begin{bmatrix} y_{i,1}^* \\ \vdots \\ y_{i,T}^* \end{bmatrix}$$

$$\mathbf{x}_i^*(\gamma) = \begin{bmatrix} x_{i,1}^*(\gamma)' \\ \vdots \\ x_{i,T}^*(\gamma)' \end{bmatrix}$$

$$\mathbf{X}_i^* = \begin{bmatrix} X_{i,1}^* \\ \vdots \\ X_{i,T}^* \end{bmatrix}$$

$$\boldsymbol{\varepsilon}_i^* = \begin{bmatrix} \varepsilon_{i,1}^* \\ \vdots \\ \varepsilon_{i,T}^* \end{bmatrix}$$

Les *stacked data* pour tous les pays et toute la période nous permettrons d'écrire :

$$\mathbf{Y}^* = \beta \mathbf{x}^*(\gamma) + \boldsymbol{\theta} \mathbf{X}^* + \boldsymbol{\varepsilon}^* \quad (3.4)$$

Pour une valeur quelconque de  $\gamma$ , les estimateurs par les moindres carrés ordinaires seront :

$$\hat{\beta}(\gamma) = (x^*(\gamma)'x^*x^*)^{-1}x^*(\gamma)'Y^*$$

$$\hat{\theta} = (X^{*'}X^*)^{-1}X^{*'}Y^*$$

Avec un vecteur des erreurs résiduelles :

$$\hat{\varepsilon}^*(\gamma) = Y^* - x^*(\gamma)\hat{\beta}(\gamma) - X^*\hat{\theta} \text{ et}$$

$$S_1(\gamma) = \hat{\varepsilon}^*(\gamma)'\hat{\varepsilon}^*(\gamma)$$

$$S_1(\gamma) = Y^{*'}(I - x^*(\gamma)'(x^*(\gamma))^{-1}x^*(\gamma))'Y^* \quad (3.5)$$

$S_1(\gamma)$  est la SCR.

Pour déterminer la valeur seuil et estimer les paramètres de l'équation, nous avons utilisé l'algorithme de détermination de seuil endogène fourni par Hansen (1997)<sup>10</sup>. Il s'agit d'une procédure basée sur la technique des moindres carrés séquentiels sur toutes les valeurs seuils candidates jusqu'à ce que nous obtenions  $\hat{\gamma} = \arg \min S_1(\gamma)$ .

Les coefficients de pentes  $\beta(\gamma)$  sont alors à nouveau obtenus à l'aide des MCO calculées en  $\hat{\gamma}$ .

### 3.2.1.2.2 Test de linéarité

Il a pour objectif de prouver si l'effet seuil est statiquement significatif et de montrer que la relation liant la variable explicative à la variable expliquée peut être représentée à l'aide d'un modèle à changements de régimes. De ce fait, nous construisons un test d'hypothèse de linéarité contre l'alternative d'un modèle à transition brutale avec un seuil. Rappelons que modèle s'écrit :

$$y_{i,t} = \alpha_{i,t} + \beta_1 x_{i,t} I(q_{i,t} \leq \gamma) + \beta_2 x_{i,t} I(q_{i,t} > \gamma) + \theta X_{i,t} + \varepsilon_{i,t}$$

Ainsi, tester la linéarité du modèle revient à tester :

$$H_0 : \beta_1 = \beta_2 \text{ contre } H_1 : \beta_1 \neq \beta_2$$

Le seuil n'étant pas défini sous  $H_1$ , il sera considéré comme étant égal à sa valeur estimée. Il

---

10. Cité par Guissé (2016).

devient ainsi possible d'utiliser les statistiques de tests usuels telles que le test de Fisher :

$$F1 = \frac{S_0 - S_1(\hat{\gamma})}{\hat{\sigma}^2} \quad (3.6)$$

$S_0$  est la SCR sous  $H_0$  et  $S_1(\hat{\gamma})$ , la SCR du modèle non linéaire. Toutefois, un problème important se pose. En effet, la distribution des statistiques de test n'est pas connue à cause du fait que l'estimateur  $\hat{\gamma}$  n'est pas indépendant des observations du modèle. Pour contourner cette difficulté, il suffit de faire la simulation de la distribution de F par *bootstrap* (Hansen, 1996)<sup>11</sup>.

### 3.2.1.2.3 Test de détermination du nombre de régimes

Cette étape consiste à déterminer le nombre de seuil (ou de régimes) pour décrire la dynamique des données. Précédemment, nous avons testé avec F l'hypothèse d'absence de seuil ( $H_0$ ) contre l'hypothèse à seuil unique ( $H_1$ ). Il s'agissait donc de tester la présence d'un seul régime contre l'existence de deux régimes. Si nous considérons un modèle PTR à r régimes, nous aurons alors :

$$\begin{aligned} y_{i,t} = & \alpha_i + \beta_1 x_{i,t} \mathbf{I}(q_{i,t} \leq \gamma_1) + \beta_2 x_{i,t} \mathbf{I}(\gamma_1 < q_{i,t} \leq \gamma_2) \\ & + \beta_3 x_{i,t} \mathbf{I}(\gamma_2 < q_{i,t} \leq \gamma_3) + \dots + \beta_{r-1} x_{i,t} \mathbf{I}(q_{i,t} \geq \gamma_{r-1}) + \theta X_{i,t} + \varepsilon_{i,t} \end{aligned} \quad (3.7)$$

La procédure de test est similaire à la précédente. Pour tester la présence de deux régimes contre trois régimes, il s'agira principalement de tester  $H'_0 : \beta_3 = 0$  contre l'alternative  $H'_1 : \beta_3 \neq 0$ .

Le test de Fisher s'écrira :

$$F' = \frac{S_1(\hat{\gamma}) - S_2(\hat{\gamma}_1, \hat{\gamma}_2)}{\hat{\sigma}^2} \quad (3.8)$$

$S_2$  est la SCR pour un modèle à trois régimes. L'hypothèse  $H'_0$  est rejetée si la valeur de  $F'$  est supérieure aux valeurs critiques simulées.

### 3.2.1.2.4 Présentation des résultats

Les résultats de l'estimation d'un modèle à seuil unique et à double seuil sont présentés dans le Tableau 3.1.

---

11. *Ibid.*

Tableau 3.1 – Résultats des tests à seuil unique et à seuil double

Modèle à seuil unique (Intervalle de confiance 95%)	
<i>Threshold</i>	<b>11,1999%</b>
<i>Lower</i>	11,1763%
<i>Upper</i>	11,2273%
F statistique	16,27
<b>Probabilité</b>	<b>0,033</b>
Valeur critique 1%	26,0292
Valeur critique 5%	14,6528
Valeur critique 10%	11,5545
Modèle à seuil double (Intervalle de confiance 95%)	
<i>Threshold</i>	<b>14,2992%</b>
<i>Lower</i>	14,0835%
<i>Upper</i>	14,3184%
F statistique	4,20
<b>Probabilité</b>	<b>0,6400</b>
Valeur critique 1%	19,4640
Valeur critique 5%	15,3106
Valeur critique 10%	12,0392

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

Après simulation par *bootstrap* de la distribution de notre statistique de test, il ressort que le test d'un seuil unique est significatif au seuil de 5% ( $p\text{-value} = 0,033$  inférieure au seuil de 5%) et que le test pour un seuil double est non significatif au seuil de 5% ( $p\text{-value} = 0,64$  supérieure au seuil de 5%). Par conséquent, nous rejetons le modèle linéaire. Notre modèle aboutit donc à la présence d'un seuil unique qui est de **11,20%** avec un intervalle de confiance de 95%.

À ce seuil, les résultats de l'effet de l'APD sur la croissance économique sont présentés dans le Tableau 3.2.

Tableau 3.2 – Résultats de l'estimation de l'effet de l'APD sur la croissance économique

Variables explicatives	Coefficients	Prob> t
Ouverture commerciale (en % du PIB)	0,0686	0,021
Épargne domestique brute (en % du PIB)	0,011	0,576
Taux d'inflation annuel	-0,002	0,846
IDE (en % du PIB)	0,043	0,412
FBCF (en % du PIB)	-0,030	0,283
Logarithme du PIB	0,125	0,050
<b>APD I (APD ≤ 11,20%)</b>	<b>0,073</b>	<b>0,223</b>
<b>APD I (APD &gt; 11,20%)</b>	<b>0,812**</b>	<b>0,000</b>
Constante	-64,877	0,000
Nombre d'observations = 532		
Nombre de pays = 14		
F (8, 510) = 7,50		
Prob>F = 0,000		

**Note** : La variable expliquée est le taux de croissance annuel du PIB par habitant. I est la fonction indicatrice définie de l'équation 3.1. La significativité à 5% est représentée par (\*\*).

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

Avec une probabilité de Fisher  $Prob > F = 0,0000$  qui est inférieure au seuil de 5%, nous pouvons alors conclure qu'au moins une des variables du modèle a un effet significatif sur la croissance annuelle du PIB par habitant. Donc, le modèle est globalement significatif.

Avec l'APD en pourcentage du PIB qui constitue notre variable d'intérêt, nous notons qu'en dessous ou égal au seuil obtenu (11, 20%), l'effet de cette variable sur le taux de croissance annuel du PIB par habitant est non significatif ( $p\text{-value} = 0,223$  supérieure au seuil de 5%). Ce résultat signifie que sur ce segment, l'APD n'a pas d'effet direct sur la croissance économique. En effet, selon Boone (1994), l'aide ne favoriserait pas la croissance économique pour plusieurs raisons parmi lesquelles on dénombre, entre autres, les problèmes de gouvernance.

Toutefois, au-delà de ce seuil, l'APD influe positivement sur la croissance économique des pays de la CEDEAO ( $p\text{-value} = 0,000$  inférieure au seuil de 5%). Pour Gomanee, Girma et Morrissey (2003), l'aide ne devient efficace en termes de croissance économique qu'au-delà d'un niveau critique, suggérant qu'elle doit atteindre une certaine masse critique pour être efficace. Ainsi, pour atteindre un objectif de croissance économique dans un avenir prévisible,

le niveau d'APD des pays de la CEDEAO doit être supérieur à 11,20% du PIB. Ce résultat relativement proche de celui de Bayale (2018) qui, dans une étude menée sur l'ensemble des Pays de l'UEMOA, a abouti à un seuil de 12,74%.

Donc, un pays de la zone est considéré dépendant de l'aide lorsqu'il a, en moyenne, une APD rapportée au PIB qui est supérieure à 11,20%. Ce qui nous permet de conclure que le seuil de dépendance optimal dans la zone CEDEAO est fixé à 11,20% du PIB.

Pour étudier la probabilité d'une sortie de la dépendance vis-à-vis de l'aide, il sera question, par la suite, d'identifier les différents pays de la zone en fonction du seuil de dépendance prédéfini.

### **3.2.2 Identification des pays dépendants et non dépendants de l'APD à partir du seuil de dépendance**

L'APD constitue l'une des principales sources de financement extérieur en Afrique l'Ouest. Elle représente une part importante des budgets des États. Cet apport financier extérieur varie d'un État à un autre. Plus le flux d'aide devient important, plus l'État bénéficiaire devient dépendant.

Pour identifier les pays dépendants de l'APD, nous utiliserons la méthode de classification par analyse descriptive basée sur la moyenne inspirée des études Hailu et Shiferaw (2016). Cette méthode a pour objectif de regrouper un ensemble de pays en classe homogène suivant un ensemble de variables. Ainsi, dans notre étude sur les pays de la CEDEAO, nous utilisons la variable APD en pourcentage du PIB sur la période 1980-2017. L'objet de cette classification est d'identifier des pays de la CEDEAO ayant suivi des trajectoires similaires ou différentes et, par la suite, les classer par groupes homogènes en fonction de leur situation de dépendance. Le Tableau 3.3 présente la tendance de l'APD en pourcentage du PIB des pays de la CEDEAO par décennie et par moyenne.

Tableau 3.3 – Tendance de l’APD en pourcentage du PIB des pays de la CEDEAO par décennie et sur la moyenne 1980-2017

Pays bénéficiaires	Années					1980-2017
	1980	1990	2000	2010	2017	
Benin	8,55	12,29	7,49	9,25	6,87	<b>8,07</b>
Burkina Faso	20,88	15,08	5,62	10,70	6,57	<b>13,31</b>
Cap-Vert	67,34	48,05	14,65	17,94	6,17	<b>28,43</b>
Côte d’Ivoire	2,52	5,20	2,23	3,14	2,05	<b>3,58</b>
Gambie	20,76	17,46	6,12	7,19	15,78	<b>11,46</b>
Ghana	4,24	6,42	4,24	4,95	2,44	<b>4,88</b>
Guinée	9,71	11,60	4,12	2,96	4,28	<b>8,08</b>
Guinée-Bissau	31,30	29,11	18,51	13,86	9,91	<b>20,00</b>
Mali	18,26	16,61	6,85	9,57	9,36	<b>12,45</b>
Niger	11,13	17,61	8,03	12,05	13,89	<b>13,21</b>
Nigeria	0,05	0,24	0,14	0,55	0,71	<b>0,43</b>
Sénégal	8,80	13,88	5,54	5,33	3,89	<b>7,84</b>
Sierra Leone	11,95	4,55	17,78	16,50	15,28	<b>15,36</b>
Togo	10,04	16,81	3,70	10,54	6,65	<b>8,44</b>

**Note** : L’indicateur APD en pourcentage du PIB a été obtenu par le calcul suivant :

$$APD(\%)PIB = \frac{APD \text{ nette en dollar constant}}{PIB \text{ en dollar constant}} \times 100$$

Source : Auteur, à partir des données de la Banque Mondiale, IMD (2018).

Nous constatons que dans les années 1980 et 1990, le Cap-Vert et la Guinée-Bissau, deux pays lusophones avaient une économie dont le financement dépendait largement de l’extérieur. Ces pays venaient de connaître leur souveraineté internationale et avaient toujours besoin des partenaires extérieurs pour financer leur économie. Outre ces pays, il est à noter que la Sierra Leone a accru son niveau dépendance à l’APD à partir de l’année 2000. Ce pays a connu des instabilités et a été durablement frappé par l’épidémie d’Ebola. Cette situation a drastiquement affecté son économie. En conséquence, pour reconstruire le pays, les gouvernements qui se sont succédé ont misé sur un partenariat de long terme basé sur l’APD.

Dans le but d’identifier les pays dépendants de l’APD dans l’espace CEDEAO, nous comparerons la moyenne de l’APD (%PIB) sur la période 1980-2017 au seuil de dépendance précédemment défini. Ainsi, un pays est classé dépendant lorsque la moyenne de son APD

(%PIB) sous la période 1980-2017 est supérieure à 11,20%.

En moyenne, nous nous retrouvons avec deux groupes de pays de la CEDEAO que nous résumons dans le Tableau ci-dessous.

Tableau 3.4 – **Classification des pays de la CEDEAO en fonction du seuil de dépendance sur la période 1980-2017**

<b>Groupe 1 : Pays non dépendants</b>	Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Nigeria, Sénégal et Togo
<b>Groupe 2 : Pays dépendants</b>	Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Niger et Sierra Léone

Source : Auteur

L'APD financerait des investissements intérieurs, qui à leur tour augmentent les revenus et les épargnes (Sachs, 2005). Les aspects cruciaux d'une telle stratégie de croissance comprennent les politiques fiscales, monétaires et taux de change coordonnés. Ils aident les pays à réaliser un potentiel de croissance économique, à maintenir des comptes intérieurs et extérieurs durables et à prévenir un taux d'inflation déstabilisant.

Dans un tel cadre politique, le taux moyen de retour sur investissement dépend de la structure de l'économie nationale. Les différents secteurs ont des potentiels différents de croissance de la productivité et les expériences historiques relèvent qu'un secteur manufacturier en croissance a longtemps été associé à des gains de productivité rapides (Rodrick, 2005). La croissance de la productivité constitue à son tour la base de la génération de ressources suffisantes pour une croissance économique durable et en fin de compte, indépendante de l'APD.

La majorité des PED étant confrontée à un déficit de devises. Ainsi, il est essentiel pour eux d'intégrer de nouveaux marchés d'exportation et d'augmenter la part des exportations dans le PIB pour répondre aux demandes d'investissement d'une économie en pleine croissance. Outre les recettes d'exportation, l'épargne nationale et la promotion industrielle locale pourraient accélérer le rythme de réduction de la dépendance vis-à-vis de l'APD, car elle signale la viabilité de l'économie nationale au reste du monde. Pour atteindre un tel objectif, ces pays dépendants doivent-ils réellement miser sur une stabilité des indicateurs macroéconomiques ? Pour répondre à cette question, nous consoliderons la discussion en estimant la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de l'APD associée aux déterminants macroéconomiques susmentionnés.

### 3.3 Étude empirique sur la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de l'APD : cas des pays de la CEDEAO

Dans cette partie, il s'agira d'étudier empiriquement à partir d'un modèle économétrique de choix binaire, la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de l'APD dans l'espace CEDEAO. Pour cela nous présenterons, dans un premier temps, la méthodologie de notre recherche en précisant les sources de données utilisées, les variables ainsi que la période de temps considérée. Dans un deuxième temps, nous analyserons les résultats d'estimation qui feront l'objet d'une discussion. Dans un troisième et dernier temps, sur la base de résultats obtenus, nous déduirons enfin les implications de politiques économiques.

#### 3.3.1 Méthodologie

##### 3.3.1.1 Spécification du modèle

L'analyse empirique porte donc sur la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de l'APD dans l'espace CEDEAO. Pour ce faire, la spécification empirique que nous utilisons, dans cette partie, est inspirée des études d'Hailu et Shiferaw (2016).

Le modèle à estimer s'écrit sous la forme générale suivante :

$$Y_{i,t} = \alpha_i + \beta \cdot X_{i,t} + \mu_t + \varepsilon_{i,t} \quad (3.9)$$

La variable dépendante  $Y$  que nous souhaitons étudier est une variable dichotomique. Si  $Y$  représente la situation de dépendance des pays de la CEDEAO alors elle prend les valeurs  $k$  notées comme suit :

$$Y = \begin{cases} 1, & \text{si le pays est non dépendant} \\ 0, & \text{si le pays est dépendant} \end{cases} \quad (3.10)$$

Le code 1 représente les pays du groupe 1

Le code 0 représente les pays du groupe 2

Avec :

- $X$  est le vecteur de variables explicatives qui inclut : les exportations de biens et services en pourcentage du PIB, l'épargne domestique brute en pourcentage du PIB, le taux d'inflation annuel, les flux entrants des IDE en pourcentage du PIB, la dette extérieure

brute en pourcentage du PIB et la production industrielle locale en pourcentage du PIB ;

- $\alpha$  est l'effet spécifique au pays ;
- $\beta$  désigne le vecteur de coefficients de régression ;
- $\mu$  est l'effet spécifique temporel ;
- $\varepsilon$  est le terme d'erreur ;
- l'indice  $i$  représente les pays de la CEDEAO pris individuellement ;
- l'indice  $t$  représente la période d'observation : de 1980 à 2017.

### 3.3.1.2 Choix et justification des variables

Dans le cas d'une étude spécifique à une région comme celle de la CEDEAO, l'utilisation des données de panel est l'une des méthodes les plus appropriées. Les variables collectées portent sur un échantillon de 14 pays représentés par les différents groupes susmentionnés, car le manque de données pour le Liberia nous a amené à le restreindre de notre échantillon. L'émergence économique constitue une transition décisive vers la convergence et le développement dans le contexte de la mondialisation. Ainsi, la théorie économique de l'émergence comme étape vers la convergence développée par Lo (2017) nous a guidée pour le choix de nos variables d'étude.

#### • Les exportations de biens et services en pourcentage du PIB

Les exportations de biens et services représentent la valeur de tous les biens et autres services marchands fournis au reste du monde. Le développement des exportations de biens et services est devenu incontournable pour les PED parce que les faits empiriques prouvent que les pays ouverts et orientés vers les exportations ont, de manière générale, des niveaux de productivité et de croissance économique plus élevés (Sachs et Warner, 1995)<sup>12</sup>. En mettant en œuvre avec succès le diptyque investissement-exportation, le PED augmente ainsi ses chances de cesser d'être un perdant de la mondialisation, de s'intégrer mieux dans l'économie globale et de bénéficier d'une croissance économique potentielle forte (Jaffrelot, 2008)<sup>13</sup>. Le signe attendu de cette variable est positif.

#### • L'épargne domestique brute en pourcentage du PIB

Le taux d'épargne domestique brut est calculé comme le rapport entre l'épargne intérieure (publique et privée) et le PIB. L'épargne brute représente la différence entre le PIB et les dépenses de consommation finale. D'une manière plus précise, il s'agit de la partie du revenu intérieur disponible qui n'est pas affectée aux dépenses de consommation finale, celle des ménages, des entreprises ou de l'État. La capacité des pays africains à financer une plus grande

---

12. Cité par Lo (2017).

13. *Ibid.*

part de leurs besoins de développement à partir des ressources intérieures, leur donnerait la flexibilité indispensable pour formuler et mettre en œuvre des politiques adaptées, pour répondre aux défis du développement, et pour orienter leurs ressources vers les secteurs à haute priorité (CNUDED, 2007). Si les gouvernements des pays africains investissent leurs revenus nationaux de manière productive, les taux d'épargne augmenteront considérablement et l'Afrique pourrait satisfaire ses besoins en ressources financières. Le signe attendu de cette variable est positif.

#### • Le taux d'inflation annuel

L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation, reflète la variation annuelle en pourcentage du coût d'acquisition d'un panier de biens et services pour le consommateur moyen, qui peut être fixée ou modifiée à des intervalles précis. Elle renseigne sur la stabilité macroéconomique. L'efficacité des politiques macroéconomiques dépend du niveau d'inflation. Une hausse de celle-ci est susceptible d'être nuisible pour la croissance économique en raison, d'une part, d'une augmentation des emprunts et, d'autre part, d'une diminution du taux d'investissement en capital (Ndiaye et Konté, 2013). Le signe attendu de cette variable est négatif.

#### • Les flux entrants des IDE en pourcentage du PIB

Les IDE sont les mouvements internationaux de capitaux réalisés pour créer, développer ou maintenir une filiale à l'étranger ou pour exercer le contrôle ou une influence significative sur la gestion d'une entreprise étrangère. En effet, les IDE sont réputés jouer un rôle dans le développement économique des PED et émergents et même dans la croissance des pays développés. Une forte présence des capitaux étrangers sous forme d'IDE, notamment d'investissements productifs signifie que le pays en question a pu rétablir la confiance des investisseurs dans la qualité de son environnement des affaires et dans ses perspectives d'avenir positives (Lafargue, 2011)<sup>14</sup>. En fonction de la typologie proposée dans la littérature existante (besoins/intérêts/performances), son interprétation peut s'avérer délicate. En effet, les IDE sont susceptibles d'influencer les montants d'aide reçus par un pays pour trois raisons, s'apparentant aux trois principaux motifs d'allocations (Chauvet et Mesplé-Somps, 2007). Tout d'abord, les IDE peuvent révéler de bonnes performances économiques et une forte capacité d'absorption des pays bénéficiaires. Si les bailleurs de fonds tentent de récompenser les pays ayant réussi, grâce à des politiques incitatives adaptées, à attirer des IDE, la relation entre l'APD et les IDE est positive. D'autre part, il est possible que les IDE saisissent les intérêts commerciaux et stratégiques des pays donateurs. Alors, la relation entre l'aide et les IDE est également positive. Enfin, les IDE peuvent traduire les besoins en capitaux étrangers des pays bénéficiaires. Dans cette dernière configuration, on attend une relation négative entre

---

14. Cité par Lo (2017).

aide et IDE, l'aide venant compenser les pays ayant un faible accès aux marchés de capitaux internationaux. L'aide se substituerait alors aux IDE, si ces derniers sont d'un montant faible (Chauvet et Mesplé-Somps, 2007).

- **La dette extérieure brute en pourcentage du PIB**

La dette extérieure brute désigne l'ensemble des dettes, qui sont dues par un État, des entreprises et des particuliers, contractées à des prêteurs étrangers. Un niveau élevé de dette extérieure est un facteur de risque-pays important. En cas de fluctuations de devise nationale, les montants des intérêts et du principal de la dette extérieure, si elle est libellée en monnaie étrangère, peuvent rapidement par effet de levier inverse conduire à la crise économique voire un défaut de remboursement (Basualdo, 2006). Le signe attendu de cette variable est négatif.

- **La production industrielle locale en pourcentage du PIB**

Le développement des échanges internationaux peut constituer une source déterminante de la croissance économique d'un pays, à condition qu'il s'accompagne d'un développement sectoriel qui dynamise l'économie nationale. Parmi les secteurs qui sont en développement continu et qui sont à même de constituer des moteurs de la croissance économique mondiale, figure le secteur manufacturier (Benabdelkader, 2019). Les politiques d'industrialisation dans les PED ont un rôle à jouer afin d'amorcer un processus de convergence économique vers les pays développés. C'est pourquoi le développement industriel local constitue un catalyseur pour la croissance économique. Le signe attendu de cette variable est positif.

### **3.3.1.3 Source de données et période d'étude**

L'APD a connu une grande considération au début des années 80 avec les PAS supervisés par la Banque mondiale et le FMI généralisant l'ensemble des PED. Ces programmes étaient les seuls modèles de développement possibles et dont l'application des séries de mesures de ces programmes dans les PED, constituait un préalable à l'obtention de l'aide internationale. La période d'étude couvre 37 ans allant de 1980 à 2017 et les données proviennent principalement de la base de données de la Banque mondiale, IMD (2018) et *African Development Bank socio database* 1960-2020.

### **3.3.1.4 Régression sur un modèle logistique binaire en données de panel**

La régression linéaire simple ou multiple est une méthode statistique très couramment utilisée dans le traitement des données, en particulier dans une démarche de modélisation. Cette méthode est cependant limitée aux situations où la variable à expliquer est une variable quantitative dont la distribution, pour une valeur fixée des variables explicatives, est normale. Elle ne devrait notamment pas être utilisée lorsque la variable dépendante  $Y$  est une variable

qualitative. Pour de telles situations, la méthode indiquée est la régression logistique. Celle-ci offre plusieurs variantes en fonction du nombre et de la nature des classes de la variable à expliquer (Gillet, Brostaux et Palm, 2011).

Dans notre étude, nous utilisons la méthode de régression logistique binaire en données de panel. Cette méthode correspond au cas où la variable  $Y$  comporte deux classes : les individus étant décrits par la présence ou l'absence d'un caractère donné. Soit  $X$ , le vecteur des variables explicatives et  $Y$  une variable binaire qui prend la valeur 1 avec la probabilité  $P(Y = 1/X)$  et la valeur 0 avec la probabilité  $1 - P(Y = 1/X)$ .

Notre modèle s'exprime comme suit :

$$P(Y = \frac{1}{X}) = \pi(X) = \frac{e^{\beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \beta_3 X_3 + \beta_4 X_4 + \beta_5 X_5 + \beta_6 X_6}}{1 + e^{\beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \beta_3 X_3 + \beta_4 X_4 + \beta_5 X_5 + \beta_6 X_6}} \quad (3.11)$$

$\pi(X)$  traduisant une probabilité et sa valeur est comprise dans l'intervalle  $[0,1]$ .

Soit la fonction logit définie par :  $g(p) = \ln(\frac{p}{1-p})$ . Lorsque nous appliquons la fonction logit à  $\pi(X)$ , l'expression devient :

$$g(\pi(X)) = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \beta_3 X_3 + \beta_4 X_4 + \beta_5 X_5 + \beta_6 X_6 \quad (3.12)$$

Le domaine de variation est compris entre  $-\infty$  et  $+\infty$ . Pour estimer les paramètres  $\beta_0$  à  $\beta_6$ , nous utilisons la méthode du maximum de vraisemblance.

Ainsi, on retrouve dans le Tableau 3.5, les résultats de l'estimation du modèle logistique binaire.

Tableau 3.5 – Résultats de l'estimation du modèle logistique binaire

Variables explicatives	Coefficients	Prob> z
Exportations des biens et services (en % du PIB)	0,073***	0,000
Épargne domestique brute (en % du PIB)	0,0017	0,835
Taux d'inflation annuel	0,001	0,846
Flux entrants IDE (en % du PIB)	-0,072**	0,017
Dette extérieure (en % du PIB)	0,007	0,832
Production industrielle locale (en % du PIB)	0,167***	0,000
Constante	-5,079	0,000
Nombre d'observations = 532		
LR chi (6) = 182,95		
Prob>Chi2 = 0,000		
Pseudo- $R^2$ = 0,2481		

**Note** : La variable expliquée est Y. La significativité à 1% est représentée par (\*\*\*) et 5% par (\*\*).

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

Les résultats présentés dans le Tableau 3.5 sont-ils fiables ? Pour répondre à cette question, nous procéderons par la validation des tests post-estimations.

En effet, l'une des hypothèses de la régression logistique stipule une absence de multicollinéarité avec les variables explicatives du modèle. L'absence de multicollinéarité parfaite est une des conditions requises pour estimer un modèle de régression logistique (Allison, 2012).

#### 3.3.1.4.1 Test de multicollinéarité entre les variables explicatives

La multicollinéarité permet de voir si la matrice des variables explicatives est régulière (inversible). La présence d'une multicollinéarité entre les variables explicatives augmente la variance des coefficients de régression, les rend instables et difficiles à interpréter. Pour détecter cette présence de multicollinéarité, le « *Variation Inflation Factor* » (VIF) est utilisé. Un problème de multicollinéarité est révélé dès lors qu'un VIF des variables explicatives présente une valeur supérieure ou égale à 10 (le rapport  $1/\text{VIF}$  inférieur à 0,1) et/ou lorsque la moyenne des VIF est supérieure à deux (Chatterjee, Hadi et Price, 2000)<sup>15</sup>.

Les hypothèses sont les suivantes :

15. Cité par De Bourmont (2012).

$H_0$  : Présence de multicolinéarité entre les variables explicatives

$H_1$  : Absence de multicolinéarité entre les variables explicatives

Tableau 3.6 – Résultats du test de multicolinéarité entre les variables explicatives

Variables explicatives	VIF	1/VIF
Exportations des biens et services (en % du PIB)	1,20	0,830885
Épargne domestique brute (en % du PIB)	1,51	0,661572
Taux d'inflation annuel	1,09	0,914085
Flux entrants IDE (en % du PIB)	1,09	0,921400
Dette extérieure (en % du PIB)	1,24	0,806893
Production industrielle locale (en % du PIB)	1,53	0,652744
<b>Moyenne des VIF = 1,28</b>		

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

Les résultats présentés dans le Tableau 3.6 indiquent que tous les  $VIF$  des variables explicatives sont inférieurs à 10 et que la moyenne des  $VIF = 1,28$  est inférieure à deux. Par conséquent, nous rejetons l'hypothèse  $H_0$  qui stipule la présence de multicolinéarité entre les variables explicatives. Nous concluons alors une absence de multicolinéarité entre les variables explicatives.

#### 3.3.1.4.2 Qualité de la prédiction

Après l'estimation d'un modèle logistique, un Tableau de prédiction du modèle est fait pour évaluer sa qualité à prédire les valeurs 0 et 1 de la variable dépendante. On fixe un seuil arbitraire de probabilité et on suppose que si la probabilité prédite est supérieure à ce seuil alors variable dépendante est égale 1 (événement) et si la probabilité prédite est inférieure à ce seuil, alors la variable dépendante est égale à 0 (non-événement). On compare ensuite les prédictions aux vraies valeurs prises par la variable dépendante. Le seuil souvent utilisé est 50% (Kpodar, 2007).

Les hypothèses sont les suivantes :

$H_0$  : Bonne prédiction

$H_1$  : Mauvaise prédiction

Tableau 3.7 – Résultats de la qualité de la prédiction

<i>True</i>			
<i>classified</i>	D	$\sim D$	Total
+	<b>199</b>	65	264
-	67	<b>201</b>	268
Total	266	266	<b>532</b>

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

Le Tableau de prédiction montre que pour les pays de la CEDEAO qui sont non dépendants de l'APD, 199 cas sur 264 ont été bien prédits et pour les pays de la CEDEAO dépendants de l'APD, 201 cas sur 268 ont été bien prédits.

Le taux de prédiction du modèle est égal à la somme des cas correctement prédits rapportée au nombre d'observations, soit :

$$\text{Taux de prédiction} = \frac{199 + 201}{532} \times 100 = 75,19\%$$

Le taux de prédiction est de **75,19%** supérieur à 50%. Nous ne pouvons pas rejeter l'hypothèse  $H_0$ . Par conséquent, la prédiction est bonne.

### 3.3.1.4.3 Test de spécification

En représentant un modèle empirique, il est probable qu'on commet l'une des erreurs de spécification par exemple une omission d'une ou plusieurs variables pertinentes. La question pratique n'est pas de savoir pourquoi les erreurs de spécification sont commises, elles le sont généralement, mais comment les repérer.

Pour détecter une erreur de spécification dans le modèle d'étude, le test de spécification de Tukey sera utilisé. L'objet de ce test consiste à savoir s'il existe des variables manquantes pertinentes dans le modèle. Une mauvaise spécification du modèle est révélée dès lors que la probabilité associée à la prédiction au carré de la variable dépendante a une valeur inférieure au seuil de 5% (Tukey, 1949).

Les hypothèses sont les suivantes :

$$H_0 : \text{Le modèle est bien spécifié}$$

$$H_1 : \text{Le modèle n'est pas bien spécifié}$$

Tableau 3.8 – Résultats du test de spécification du modèle

Variables expliquée : Y	Prob> z
Prévision	0,000
Prévision au carré	<b>0,106</b>
Constante	0,375

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

Les résultats présentés dans le Tableau 3.8 indiquent que la probabilité associée à la prédiction au carré de la variable dépendante égale à **0,106** est supérieure au seuil de 5%. Nous ne pouvons pas rejeter l'hypothèse  $H_0$ . Par conséquent, nous admettons que le modèle est bien spécifié.

Les tests post-estimations étant validés. Ce qui implique que les résultats du modèle sont fiables. Nous passons, donc, à l'analyse et l'interprétation des résultats.

### 3.3.2 Résultats de l'estimation

Pour une valeur  $x_i$  donnée, le rapport entre la probabilité de succès  $\pi$  et la probabilité d'échec  $1 - \pi$  est appelé chance ou cote, mais le plus souvent désigné par le terme anglais *odds*. Si on considère maintenant le rapport entre les *odds* relatifs à  $x_{i+1}$  et à  $x_i$ , on définit le Rapport de Chance (RC), plus souvent désigné par le terme anglais *Odds Ratios*, qui est directement lié au coefficient de régression  $\beta$  (Chesneau, 2017).

$$RC = \frac{\pi(x_i + 1)/[1 - \pi(x_i + 1)]}{\pi(x_i)/[1 - \pi(x_i)]} = e^\beta \quad (3.13)$$

- Si  $RC > 1$ , l'augmentation d'une unité de  $x$  entraîne une augmentation des chances que  $Y = 1$  se réalise.
- Si  $RC = 1$ , l'augmentation d'une unité de  $x$  n'a pas d'effet sur  $Y$ .
- Si  $RC < 1$ , l'augmentation d'une unité de  $x$  entraîne une augmentation des chances que  $Y = 0$  se réalise.

Le Tableau 3.9 présente les résultats de l'estimation du modèle logistique binaire avec les rapports de chance.

Tableau 3.9 – Résultats de l'estimation du modèle logistique binaire avec les rapports de chance

Variables explicatives	Coefficients	Prob> z
Exportations des biens et services (en % du PIB)	<b>1,075***</b>	<b>0,000</b>
Épargne domestique brute (en % du PIB)	1,001	0,835
Taux d'inflation annuel	1,001	0,846
Flux entrants IDE (en % du PIB)	<b>0,930**</b>	<b>0,017</b>
Dette extérieure (en % du PIB)	1,007	0,832
Production industrielle locale (en % du PIB)	<b>1,182***</b>	<b>0,000</b>
Constante	0,0062	0,000
Nombre d'observations = 532		
LR chi (6) = 182,95		
<b>Prob&gt;Chi2 = 0,000</b>		
<b>Pseudo-R<sup>2</sup> = 0,2481</b>		

**Note** : La variable expliquée est Y. La significativité à 1% est représentée par (\*\*\*) et 5% par (\*\*).

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

### 3.3.2.1 Analyse des résultats de l'estimation : validité empirique

#### 3.3.2.1.1 Analyse des résultats de l'estimation sous l'angle des *odds ratios*

Avec une probabilité **Prob>chi2 = 0,0000** qui est inférieure au seuil de 5%, nous pouvons alors conclure que le modèle est globalement significatif.

Compte tenu de la caractéristique de la variable à expliquer codée en 0 ou 1, le coefficient de détermination  $R^2$  n'est pas interprétable en termes d'ajustement du modèle, c'est pourquoi on utilise une statistique appelée le Pseudo- $R^2$ . Il s'agit du rapport de vraisemblance encore appelé le Pseudo- $R^2$  de *McFaden* et qui vérifie la qualité du modèle. Plus il est proche de 1, meilleur est le modèle. Toutefois, ce Pseudo- $R^2$  est souvent faible et difficile à interpréter ; il est généralement considéré comme correct si sa valeur est supérieure à 0,2 (Pseudo- $R^2 > 0,2$ ) (Chesneau, 2017). Ainsi, le Pseudo- $R^2$  de notre estimation a une valeur de **0,2481** supérieure à 0,2. Nous concluons alors que le modèle est pertinent.

Pour se prononcer sur la significativité individuelle des variables, nous considérons la probabilité associée au coefficient de chaque variable explicative. Si cette dernière est inférieure aux seuils de 1% et 5% alors, le coefficient lié à la variable est significatif. Au cas contraire, il est non significatif.

Avec des probabilités inférieures aux seuils de 1% et 5%, les coefficients liés aux variables

d'étude telles que les exportations des biens et services (en % du PIB) (**0,000**), les flux entrants IDE (en % du PIB) (**0,017**) et la production industrielle locale (en % du PIB) (**0,000**) sont significatifs.

- Avec un **RC égal à 1,075 > 1**, lorsque les exportations des biens et services augmentent d'une unité, toutes choses étant égales par ailleurs, la probabilité qu'un pays dépendant devient non dépendant vis-à-vis de l'APD augmente de *1,075 unité*.
- Avec un **RC égal à 0,930 < 1**, lorsque les flux entrants des IDE augmentent d'une unité, toutes choses étant égales par ailleurs, la probabilité qu'un pays dépendant devient non dépendant vis-à-vis de l'APD diminue de *0,930 unité*.
- Avec un **RC égal à 1,182 > 1**, lorsque la production industrielle locale augmente d'une unité, toutes choses étant égales par ailleurs, la probabilité qu'un pays dépendant devient non dépendant vis-à-vis de l'APD augmente de *1,182 unité*.

Nous allons, par la suite, voir les proportions dans lesquelles les variables explicatives influencent la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de l'APD.

### 3.3.2.1.2 Analyse des résultats de l'estimation sous l'angle des effets marginaux

Nous utilisons les effets marginaux pour faire une interprétation de l'effet de chaque variable pris individuellement sur la probabilité que le pays sorte de la dépendance vis-à-vis de l'APD. L'effet marginal d'une variable explicative  $x_i$  est donné par la formule suivante :

$$\frac{\partial \pi}{\partial x_i} = \beta_i \times \pi \times (1 - \pi) \quad (3.14)$$

Les effets marginaux sont présentés dans le Tableau 3.10.

Tableau 3.10 – Résultats de l'estimation du modèle logistique binaire avec les effets marginaux

Variabiles explicatives	$\frac{dY}{dx}$	Prob> z
Exportations des biens et services (en % du PIB)	<b>0,0182*</b>	<b>0,000</b>
Épargne domestique brute (en % du PIB)	0,0004	0,835
Taux d'inflation annuel	0,0002	0,846
Flux entrants IDE (en % du PIB)	<b>-0,0181**</b>	<b>0,017</b>
Dettes extérieures (en % du PIB)	0,0019	0,832
Production industrielle locale (en % du PIB)	<b>0,042*</b>	<b>0,000</b>

**Note** : La variable expliquée est Y. La significativité à 1% est représentée par (\*\*\*) et 5% par (\*\*).

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

Avec des probabilités respectives inférieures aux seuils de 1% et 5%, les coefficients liés aux variables d'étude telles que les exportations des biens et services (en % du PIB) (**0,000**), les flux entrants IDE (en % du PIB) (**0,017**), la production industrielle (en % du PIB) (**0,000**) sont significatifs.

- Lorsque les pays dépendants de la CEDEAO augmentent de 10% leur exportation de biens de services, *toutes choses étant égales par ailleurs*, ils augmentent **0,18%** de chance de sortir de la dépendance vis-à-vis de l'APD.
- Lorsque les flux entrants des IDE augmentent de 10% dans les pays dépendants de la CEDEAO, *toutes choses étant égales par ailleurs*, cela réduit de **0,18%** leur chance de sortir de la dépendance vis-à-vis de l'APD.
- Lorsque les pays dépendants de la CEDEAO augmentent de 10% leur production industrielle locale, *toutes choses étant égales par ailleurs*, ils augmentent **0,42%** de chance de sortir de la dépendance vis-à-vis de l'APD.

Pour ce qui est de la robustesse de nos résultats, nous avons utilisé le *modèle probit*. Les résultats indiqués en **Annexe C**, plus précisément dans le Tableau C.4, montrent que la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de l'APD dans la zone CEDEAO augmente avec une expansion des exportations des biens et services et un dynamisme du secteur industriel local. Toutefois, elle diminue avec une entrée massive des flux d'IDE.

Ainsi, les résultats obtenus avec l'estimation du modèle logistique binaire avec les effets marginaux sont semblables aux résultats obtenus avec l'estimation du modèle probit binaire avec les effets marginaux. Par conséquent, nous confirmons que nos résultats sont robustes.

### 3.3.2.2 Analyse économique des résultats

La croissance économique étant une condition nécessaire et suffisante pour le développement. La sortie de la dépendance à l'égard de l'APD s'appuie sur les déterminants macroéconomiques qui, théoriquement, interviennent dans le processus de développement économique.

Au vu des estimations obtenues par l'analyse des rapports de chance et les effets marginaux, nous constatons que les résultats correspondent à nos attentes pour certaines variables notamment les exportations des biens et services et la production industrielle locale. En effet, pour ces variables, les coefficients apparaissent positifs. Celles-ci influencent, donc, positivement sur la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de l'APD. Par ailleurs, contrairement à nos attentes, les flux entrants des IDE apparaissent avec un coefficient négatif. Ainsi, la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de l'APD dans la zone CEDEAO augmente avec une expansion des exportations des biens et services et un dynamisme du secteur industriel local. Toutefois, cette probabilité diminue avec une entrée massive des flux d'IDE.

## • L'expansion des exportations de biens et services

Nos résultats montrent que pour qu'un pays de la CEDEAO puisse sortir de la dépendance vis-à-vis de l'APD, il doit répondre à l'exigence d'un développement de ses exportations de biens et services.

Les exportations de biens et services sont considérées comme un moteur de développement économique et social grâce à leur capacité à influencer la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Elles font l'objet de stratégies de croissance adoptées par les PED, séduites par les succès enregistrés par ceux de l'Asie du Sud-Est. Ces succès reposaient en grande partie sur les exportations à forte intensité de main-d'œuvre peu qualifiée. Progressivement, elles ont été orientées vers les produits de haute gamme qui impliquent un savoir-faire plus complexe. Ce qui leur a permis de gagner des parts de marché importants.

Pkemoua (2016), dans une étude portant sur les exportations au Togo à travers une fonction de production néoclassique, montre que les exportations de biens et services constituent un débouché pour les biens et services locaux et une source d'entrées de devises permettant de faire face aux importations et à l'amélioration des recettes de l'État pour le financement de l'économie nationale. Ainsi, une diminution des exportations des biens et services limite les capacités d'importations de biens d'équipements et des inputs nécessaires à l'activité de production. Ce qui pourrait entraver la croissance économique.

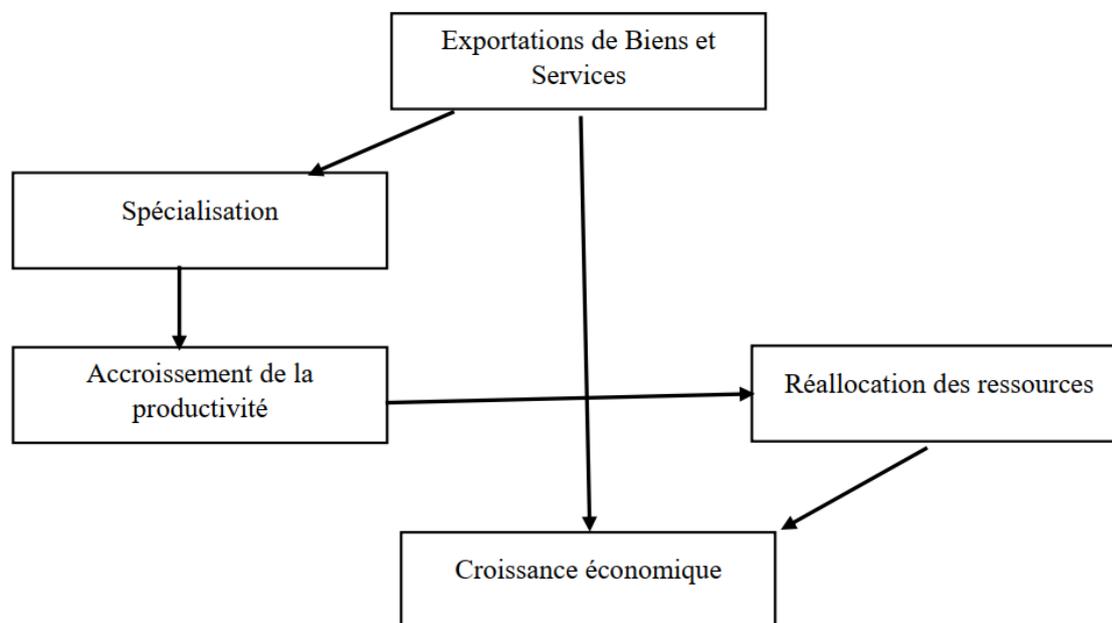
Plusieurs études ont argué qu'une expansion dans le secteur des exportations est un facteur essentiel qui alimente la croissance économique (Krugman, 1987 et Havyrlyshym, 1990)<sup>16</sup>. Pour ces derniers, une expansion dans le secteur des exportations conduit à un accroissement de la demande des produits du pays en question. Ce qui entraîne une augmentation du produit. Cette expansion qui conduit à la croissance économique à travers la « loi de Kaldor-Verdoorn » stipule que : « *Pour un pays donné, une expansion du secteur d'exportation peut entraîner une spécialisation dans la production de produits d'exportation. Ce qui augmente le niveau de productivité et augmente le niveau de compétences dans le secteur d'exportation. Cela peut alors conduire à une réaffectation des ressources du secteur non commercial moins efficace vers le secteur d'exportation plus productif, à une baisse des prix des biens échangés et à une compétitivité accrue. Ce changement de productivité peut alors entraîner une augmentation des exportations et une croissance de la production* » (Nzue, 2004, p.200).

En outre, une expansion du secteur des exportations de biens et services donne accès à de nouvelles technologies de même que des techniques nouvelles de gestion, essentielles à la croissance économique dans un monde où la concurrence est très rude (Rivera-Batiz et Romer, 1991). La loi est aussi connue comme étant l'hypothèse de l'apprentissage par l'exportation. Les principaux arguments de ceux qui soutiennent que la croissance économique est induite par l'expansion des exportations sont résumés dans le Graphique 3.3.

---

16. Cité par N'Zue (2004).

Graphique 3.3 – La croissance économique induite par l’expansion des exportations de biens et services



Source : Auteur, à partir des études de N’Zue (2004).

Le Graphique 3.3 présente le mécanisme par lequel les exportations contribuent à la croissance économique. Les exportations, tout en permettant la spécialisation dans la production, favorisent l’accès aux nouvelles technologies et aux nouvelles techniques de gestion. L’accroissement de la productivité, combiné à la réallocation des ressources des secteurs les moins performants vers les secteurs les plus performants, conduit inéluctablement à un accroissement du produit national.

#### • La réduction des flux entrants des IDE

Nos résultats montrent que pour qu’un pays de la CEDEAO puisse sortir de la dépendance vis-à-vis de l’APD, il doit réduire les flux entrants de ses IDE. Chauvet et Mesplé-Somps (2007), dans une étude, ont montré que l’APD et les IDE sont complémentaires en Afrique. Les pays attirant davantage d’IDE sont aussi favorisés par l’aide internationale. En effet, la conférence de Monterrey en 2000 sur le financement du développement établit que la réalisation des OMD nécessite, certes, un doublement des flux d’APD mais également un rôle accru des flux entrants des IDE. Ainsi, la sortie de la dépendance vis-à-vis de l’APD en Afrique de l’Ouest doit logiquement s’accompagner de la réduction des flux entrants des IDE.

Historiquement, le débat sur le rôle des IDE dans les PED s’inscrit dans le cadre de l’analyse dépendantiste, issue des analyses marxistes sur l’impérialisme, qui s’est initialement développée en Amérique Latine. Pour Prebisch (1959), l’intégration au capitalisme est le

facteur essentiel du sous-développement. En raison de la dépendance technologique des pays de la périphérie, l'accumulation du capital se fait au seul avantage des capitalistes (centre) et influe sur la répartition sectorielle des activités (biens d'équipement et biens de luxe). La plupart des études portant sur les économies de la périphérie, concluaient que la présence de firmes multinationales augmentait les inégalités de revenus dans la mesure où ces firmes sont généralisées localisées dans des enclaves (zones franches), essentiellement reliées au marché international. Les emplois ainsi créés représenteraient une faible part de la main-d'œuvre avec des salaires plus élevés que dans le reste du pays où la majorité des pauvres resterait marginalisée. Les « dépendantistes » mettent aussi l'accent sur l'influence que les firmes multinationales peuvent avoir sur la définition des politiques économiques des pays hôtes.

En effet, les théoriciens de la dépendance font valoir le fait que la dépendance à l'APD et aux investissements étrangers peut avoir un effet négatif sur la croissance économique et augmenter les inégalités des revenus (Chase-Dunn, 1975 ; Bornschier, Chase-Dunn et Robinson, 1978 ; Nalan, 1983)<sup>17</sup>. Ces auteurs affirment que les investissements étrangers créent une structure industrielle dans laquelle le monopole est prédominant, conduisant à ce qu'ils décrivent comme une « sous-utilisation des forces productives ». Chase-Dunn (1975) suggère que l'IDE pourrait évincer l'investissement domestique et créer ainsi des distorsions qui pourraient être préjudiciables au développement de l'économie d'accueil. Nolan (1983), quant à lui, affirme qu'une économie contrôlée par des étrangers ne pourrait pas se développer organiquement, mais plutôt croître de manière désarticulée.

La plupart des IDE consiste souvent en une combinaison de divers types de financement, incluant des emprunts (Culpeper, 2004). On reconnaît généralement trois grands types d'IDE, selon les objectifs visés par leur implantation. La forme plus ancienne des IDE, aujourd'hui largement pratiquée dans plusieurs économies en développement, est l'investissement dit de « quête de ressources naturelles ». En Afrique, une grande partie des IDE porte sur l'exploitation des ressources naturelles, notamment les hydrocarbures (Colin, 2007). Ainsi, pour les pays bénéficiant d'apports nouveaux en IDE, la question de l'adéquation de ce mode de financement du développement avec des objectifs de réduction de la pauvreté se pose. Le rapport 2005 de la CNUCED remet en cause leur rôle en matière de croissance économique et d'impacts distributifs et s'interroge sur la cohérence entre les IDE et ceux des politiques nationales de développement menées par les gouvernements des pays récipiendaires (CNUCED, 2005). En effet, une étude de l'impact des financements internationaux sur les inégalités laisse apparaître que les IDE accroissent les inégalités (Chauvet et Mesplé-somps, 2007).

Par ailleurs, les études empiriques ayant étudié la relation entre les IDE et la performance économique soulignent un effet négatif de la présence des entreprises étrangères dans un pays sur la performance de la production au niveau national, car les entreprises étrangères

---

17. Cité par Zumbu et Sumata (2020).

disposent d'une technologie avancée et créent une concurrence monopolistique qui pousse les entreprises nationales à la fermeture. De ce point de vue, ils exercent un effet d'éviction sur les entreprises locales (Haddad et Harrison, 1993 ; Kokko, 1994 ; Kokko, Chen et Tingvall, 2011).

En utilisant une fonction de production néoclassique, Saltz (1992) trouve une relation négative entre les IDE et croissance économique. L'auteur constate que dans les PED qui acceptent le rapatriement des profits sans aucune contrainte, l'IDE n'a pas d'effet positif sur la croissance économique. En particulier, il soutient que si l'IDE se traduit par une levée des capitaux sur le marché du pays hôte, il en résulte une redistribution des industries intensives en travail vers les industries intensives en capital, créant ainsi une perte d'emploi nette et par la suite une baisse de la demande de consommation. Un autre effet négatif résulte de l'extraction excessive de minerais ou de la spécialisation excessive de la production sur un bien particulier qui engendrerait une baisse des prix à l'exportation et une détérioration des termes de l'échange du pays hôte.

#### • Le dynamisme du secteur industriel local

Nos résultats montrent que pour qu'un pays de la CEDEAO puisse sortir de la dépendance vis-à-vis de l'APD, il doit répondre à l'exigence d'un dynamisme de son secteur industriel local. Globalement, l'Afrique a connu deux décennies de forte de croissance économique. Mais, cette situation économique ne s'est pas accompagnée d'un essor similaire de l'industrialisation du continent. Les pays africains ont diminué le poids du secteur primaire au profit du secteur tertiaire et non du secteur industriel. Bien que le secteur tertiaire présente un véritable potentiel de croissance, le secteur industriel reste cependant le plus déterminant pour la transformation structurelle de l'économie, compte tenu de son incidence sur le marché de l'emploi et sur la productivité. En effet, l'industrie joue un rôle vital dans le développement économique parce qu'elle renchérit la valeur créée dans une économie en générant plus d'activités le long des chaînes de valeur des matières premières aux produits finis. En outre, l'industrialisation stimule la productivité en introduisant de nouvelles techniques et technologies, crée des emplois, rehausse les compétences de la main-d'œuvre, favorise l'économie formelle, améliore l'économie en général et participe à la stabilité sociale. De plus, elle améliore la balance commerciale en créant des biens à l'exportation et en stimulant une concurrence locale pour les importations (BAD, 2018).

### 3.3.3 Implications de politiques économiques

À la suite des résultats obtenus de notre analyse et discussion, deux politiques économiques peuvent être préconisées.

- **La diversification des exportations de biens et services**

Dans un contexte mondial marqué ces dernières années par une succession de chocs notamment l'instabilité des marchés financiers et la forte volatilité des cours des matières premières, la transformation structurelle devient une nécessité pour les économies principalement celles en développement. Dans les pays où la concentration des produits est importante, subissent les effets négatifs de la volatilité des prix du marché par le biais des fluctuations des recettes en devises. En effet, l'analyse de l'indicateur de diversification des exportations a montré une lente amélioration du degré de diversification des produits exportés par les pays de la CEDEAO sur la période 2006-2017. En conséquence, la diversification de la structure des exportations devrait alors constituer un moyen efficace de prévention contre les chocs extérieurs en atténuant les effets négatifs de la volatilité des prix de certains produits.

La diversification des exportations de biens et services dans les pays de la CEDEAO doit être une nécessité pour une dynamique économique. Il est généralement avancé qu'un élargissement de la base d'exportation par le biais d'une diversification du portefeuille commercial national peut aider à préserver la stabilité des recettes exportations, stimulant la croissance économique à long terme (Loayza *et al.*, 2007).

Outre, pour que les pays puissent s'enrichir, il est important qu'ils modifient la composition de leurs exportations. La thèse de Prebisch-Singer (1959) et la nécessité de l'industrialisation ont donné la priorité à la diversification des économies pour les rendre moins tributaires des produits de base en raison de la détérioration des termes de l'échange, de la faiblesse de la valeur ajoutée.

Dans son rapport en 2004, la FAO affirme que, pour faute de diversification des exportations dans les PED, la baisse et les fluctuations des recettes d'exportations ont une incidence négative sur les revenus, les investissements et l'emploi. Grâce à la diversification, les risques liés aux investissements sont répartis sur un portefeuille plus large de secteurs économiques. Ce qui se traduit par une augmentation des revenus (Acemoglu et Zilibotti, 1997). Selon Romer (1990), la diversification des exportations peut être considérée comme un facteur qui contribue à améliorer l'efficacité des autres facteurs de production. De plus, celle-ci aide les pays à se protéger contre les détériorations des termes de l'échange en stabilisant les recettes d'exportation. Ainsi, grâce à la diversification de ses exportations, une économie peut progresser vers la production et l'exportation des produits plus élaborés. Ce qui pourrait contribuer fortement à son développement économique (Hausmann et Klinger, 2006). Par ailleurs, la diversification des exportations permet d'atteindre, au niveau national, certains

objectifs macroéconomiques, à savoir une croissance économique durable, une balance des paiements satisfaisants, des créations d'emplois et une redistribution des revenus.

### • Le renforcement des pôles industriels locaux

La baisse des flux entrants des IDE dans les pays de la CEDEAO doit se substituer par le renforcement des pôles industriels locaux. L'Afrique de l'Ouest continue de faire face à un défi majeur en termes d'industrialisation. En dépit d'un fort potentiel, le secteur industriel ne contribue que de façon modérée à la création de richesse (20% en moyenne du PIB). Le repli du secteur secondaire tient à l'échec ou à l'absence de politiques industrielles, ainsi qu'à la fermeture de nombreuses usines (UA et OCDE, 2019). L'industrialisation dans les pays de la CEDEAO serait donc une nécessité pour une dynamique économique.

L'expérience a montré que c'est lorsque le secteur industriel s'oriente vers un modèle à plus forte valeur ajoutée technologique que son impact est le plus fort pour l'économie. On constate ainsi l'enclenchement d'un cercle vertueux entre qualification et innovation ; ce qui est un facteur décisif de productivité. Parallèlement à l'importance du facteur technologique, l'industrialisation dans les pays de la CEDEAO doit reposer sur la création d'un environnement économique et social favorable, marqué par quatre principales dimensions : (i) les compétences et le climat des affaires, (ii) les infrastructures et la logistique, (iii) les enjeux environnementaux et climatiques et (iv) l'intégration régionale des marchés.

## Conclusion

Les objectifs de ce chapitre étaient d'identifier, dans un premier temps, les pays dépendants de l'APD dans l'espace CEDEAO et dans un second temps, d'étudier dans ces pays la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de celle-ci. Pour atteindre ces objectifs, nous avons d'abord déterminé un seuil de dépendance à l'égard de l'aide en utilisant la procédure d'estimation de l'approche PTR introduite par Hansen (1999) et développée par Wang (2015). Ce qui nous a permis, par la suite, de classer les pays de la CEDEAO par situation de dépendance. Et enfin, nous avons utilisé un modèle de régression logistique binaire pour étudier cette probabilité.

Les résultats de nos estimations, sur la période 1980-2017, identifient en moyenne, dans un premier temps, deux groupes de pays dans la zone CEDEAO : l'un caractérisé par une situation de non-dépendance (sept pays) et l'autre par une situation de dépendance (sept pays). Dans un second temps, ils indiquent que les pays de la CEDEAO pourraient rompre la dépendance vis-à-vis de l'APD en veillant à une expansion de leurs exportations de biens et services et au dynamisme de leur industrie locale. Toutefois, l'entrée massive d'IDE augmenterait la dépendance à l'APD. Au vu de ces résultats, notre deuxième hypothèse formulée est infirmée et la troisième, confirmée.

Cependant, une limite a été notée dans cette étude. Il s'agit de la non-utilisation de la réduction de la vulnérabilité macroéconomique comme objectif de l'APD pour définir notre seuil de dépendance. En effet, le manque de données de cette variable sur la période 1980-2017 ne nous a pas permis de l'utiliser comme variable expliquée dans l'étude de la définition de ce seuil de dépendance. Par conséquent, en s'inspirant des études de Lensik et White (1999), nous avons utilisé la croissance économique comme objectif de l'APD.

En effet, il convient aujourd'hui de corriger les méthodes de l'assistance internationale, en se fondant sur une évaluation réaliste des besoins en ressources de l'Afrique de l'Ouest, en reconnaissant les insuffisances des mesures appliquées depuis la période des PAS jusqu'à nos jours. Nous devons traiter directement les contraintes structurelles et les faiblesses institutionnelles présentes dans toute la région.

Il apparaît que l'une des voies propres à assurer une croissance économique rapide et durable dans la région, et finalement à éliminer sa dépendance à l'égard de l'aide, serait une réorientation des politiques internes (CNUCED, 2000). Dans les pays d'Asie orientale, les progrès de l'investissement et de l'accumulation se sont doublés d'une croissance rapide des exportations et de l'épargne intérieure et ont conduit à une réduction de la dépendance à l'égard de l'assistance extérieure. Dans ces conditions, la compréhension des politiques mises en œuvre dans ces pays s'avère indispensable aux pays d'Afrique de l'Ouest s'ils veulent réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure.

Les théories modernes de développement économique étudient le processus par lequel une économie pauvre et stagnante peut être transformée en une économie dont la condition normale est une croissance économique soutenue. À cet effet, la conquête d'une autonomie des pays de la CEDEAO est un enjeu important pour l'avenir. Elle pourrait avoir lieu dans une dynamique de progrès et de croissance économique et donc, dans un contexte d'utilisation efficace des ressources internes.

# Conclusion Générale

Le débat sur l'efficacité de l'APD dans PED n'est pas une question nouvelle. De nombreux travaux ont étudié l'effet de l'APD sur la croissance économique des pays bénéficiaires. Ainsi, trois grandes écoles de pensée ont dominé ce débat au cours des 40 dernières années. La première estime que l'aide n'a pas d'effet significatif sur la croissance économique et qu'elle peut, de surcroît, créer de nombreuses difficultés aux pays récipiendaires. La deuxième considère que l'aide a un effet positif sur la croissance économique et que, par conséquent, elle fonctionne. La troisième école soutient que l'aide fonctionne seulement (ou mieux) si certaines conditions sont réunies. La controverse et les débats sur l'efficacité de l'APD perdurent encore aujourd'hui quant à l'atteinte de ses objectifs et la conséquence sur le renforcement de sa dépendance.

L'objet de cette thèse était d'analyser la problématique de l'APD dans l'espace CEDEAO en mettant en avant les concepts d'efficacité et de dépendance. Trois chapitres ont permis d'apporter des éléments de réponse à l'objectif général que nous nous sommes fixé.

**Dans le chapitre 1**, nous avons mis l'accent sur le descriptif de l'APD dans un contexte international. Il a été l'occasion de passer en revue le cadre global de la notion d'APD. Le concept d'APD a été abordé de façon succincte en se référant notamment aux fondements théoriques du modèle de Harrod-Domar et de celui de Solow (1956). Ce chapitre a permis également de donner une définition claire de l'APD et les conditions associées à l'obtention de celle-ci. Il s'agit d'un concept qui renferme plusieurs opérations et mécanismes financiers en provenance des pays riches et en destination des pays pauvres. Ces opérations et mécanismes incluent des dons (ou subventions) sans contreparties, des prêts accordés à des conditions de taux, de durée ou d'amortissement préférentielles par rapport au marché. Pour être comptabilisée comme APD, toute dépense doit être adressée à un PED et provenir des pays membres du CAD ou à défaut d'un organisme international. Chaque dépense doit favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des populations dans le pays concerné et la dépense peut prendre la forme de dons ou de prêts assortis de conditions de faveur et doit comporter un élément minimal de libéralité au moins 25%. En 2018, les apports nets d'APD des membres du CAD se sont élevés à 153 milliards USD. Une augmentation de l'APD, selon toute attente, devrait entraîner une accélération de la croissance économique.

Certains pays ayant bénéficié de financements importants au titre de l'APD ont enregistré une croissance économique, alors que pour d'autres, celle-ci a été lente, sinon négative. Le débat sur cette question se poursuit aujourd'hui.

**Dans le chapitre 2**, nous avons tenté d'analyser l'efficacité de l'APD dans les pays de la CEDEAO. Au-delà de la qualité des politiques économiques et des problèmes de capacité d'absorption des PED, d'autres facteurs sont susceptibles d'influencer l'efficacité de l'assistance extérieure, parmi lesquels la vulnérabilité macroéconomique. L'APD reste une dimension essentielle de la politique de développement international. Elle occupe une part très importante dans les économies des pays de la CEDEAO. En examinant la situation des flux d'APD en Afrique de l'Ouest, les statistiques ont montré que les pays de la CEDEAO ont reçu en moyenne 12 717 millions dollars USD comme APD en 2017. Pour analyser son efficacité, nous sommes parti du postulat selon lequel l'APD a pour objectif de stabiliser l'économie face aux chocs économiques. La vulnérabilité des pays de la CEDEAO présente les dimensions telles que l'ampleur potentielle des chocs (climatiques et commerciaux) qu'ils subissent, leur exposition aux chocs. Elle affecte négativement la croissance économique à la fois directement et à travers leur influence sur la qualité des politiques économiques. Les économies des États membres de la CEDEAO n'ont pas été épargnées des effets néfastes de l'évolution de l'économie mondiale, même si, en général, la performance a été encourageante. Une vaste littérature analyse l'effet de l'APD sur les chocs commerciaux ou environnementaux. Celle-ci a révélé que la grande diversité des travaux a soutenu que le principal facteur qui conditionnait l'efficacité de l'aide dans les pays bénéficiaires était la vulnérabilité économique de ces pays. À cet effet, nous avons analysé empiriquement la contribution de l'APD à la réduction de la vulnérabilité macroéconomique. Cette étude empirique a été inspirée des études de Wagner (2014) et Guillaumont (2006). L'objet de cette étude était de vérifier si une augmentation de l'APD entraînerait une réduction de la vulnérabilité macroéconomique. Pour ce faire, en fonction de l'intérêt du sujet, les principales variables d'étude telles que la vulnérabilité macroéconomique et l'APD ont été principalement représentées par le sous-indice « instabilité des exportations de biens et services » et « l'aide-programme ». La démarche méthodologique s'est décomposée en trois étapes. D'abord, le test d'homogénéité globale mis en œuvre nous a autorisé un traitement de type panel. Afin de parvenir aux résultats, un test de spécification de Hausman appliqué a déterminé que la régression à effets fixes est plus appropriée. Le test de dépendance transversale de Pasaran *Cross Dependence* utilisé a facilité le choix du test de ratio unitaire. Ensuite, la deuxième étape consacrée à l'étude de la stationnarité des séries a montré que toutes les variables étaient stationnaires à deux ordres d'intégration (niveau et différence première). Le test proposé par Im, Pesaran et Shin (2003) pour évaluer l'ordre d'intégration des séries en données de panel a été utilisé pour l'étude de la stationnarité des séries. De surcroît, dans l'optique d'élaborer une politique économique, nous avons étudié le lien causal

entre l'APD et la vulnérabilité macroéconomique en utilisant le test de causalité au sens de Dumitrescu et Hurlin. Ce test nous a laissé présager un lien de causalité unidirectionnelle entre l'APD et la vulnérabilité macroéconomique. Enfin, la MMG d'Arellano et Blond (1991) en différence première a été appliquée pour corriger le biais introduit par la variable de gauche retardée pour faire face à l'endogénéité de certaines variables explicatives. Ainsi, sur une période d'étude allant de 1990 à 2017, les résultats ont montré qu'une augmentation d'une unité de l'Aide au programme rapportée au PIB entraîne en moyenne, toutes choses étant égales par ailleurs, à une augmentation de 7,559 unités l'instabilité des exportations de biens et services des pays de la CEDEAO. Des conclusions similaires ont été obtenues dans d'autres études. Les principaux arguments avancés pour justifier la thèse de l'augmentation de la vulnérabilité macroéconomique, consécutive de l'augmentation de l'APD, sont ceux relatifs à la relation APD-syndrome hollandais et ceux relatifs à la volatilité de l'aide. Au vu de ce résultat, notre première hypothèse formulée a été infirmée et les recommandations des politiques économiques sont la gestion des aides imprévisibles, la résilience face aux chocs commerciaux par le renforcement de l'intégration régionale et la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'APD.

**Dans le chapitre 3**, nous avons analysé la situation de dépendance de l'APD en Afrique de l'Ouest. Il a été question, dans un premier temps, d'identifier les pays de la CEDEAO, dépendants de l'APD et dans un second temps, d'étudier dans ces pays, les perspectives d'une sortie de la dépendance vis-à-vis de celle-ci. La littérature sur la dépendance a proposé diverses manières de définir la dépendance à l'égard de l'APD. Celle-ci existe lorsque l'APD en pourcentage du PIB dépasse un certain seuil. Cependant, la littérature ne précise pas ce seuil. Ainsi, pour définir notre seuil de dépendance vis-à-vis de l'APD, nous sommes parti du postulat selon lequel un pays est considéré comme dépendant si une augmentation de l'APD lui permettrait d'atteindre la croissance économique (Lensisk et White, 1999). Pour le besoin de notre étude, un modèle à effet de seuil de type PTR introduit par Hansen (1999) et développé par Wang (2015) a été utilisé. Pour ce faire, il était question d'interroger le lien entre APD et croissance économique à travers l'estimation du niveau d'APD qui pourrait être favorable à la croissance économique. À l'image de Bayale (2018) qui a conclu à un seuil de 12,74% au-delà duquel l'APD devient indispensable à la croissance économique, notre étude conclut à un seuil de dépendance optimal moyen de 11,20% du PIB, au-dessus duquel l'APD affecte positivement la croissance économique des pays de la CEDEAO. Toutefois, en dessous de ce seuil, l'effet de l'APD sur la croissance économique est non significatif. Ainsi, pour atteindre un objectif de croissance économique dans un avenir prévisible, le niveau d'APD des pays de la CEDEAO doit être supérieur à ce seuil. Par la suite, nous avons pris comme référence ce seuil pour classer sur la période 1980-2017, les pays de la CEDEAO par situation de dépendance. Pour cela, nous avons utilisé la méthode de classification par

analyse descriptive basée sur la moyenne. Cette méthode avait pour objectif de classer un ensemble de pays en groupe homogène suivant la variable d'APD en pourcentage du PIB. Cette classification nous a fait ressortir en moyenne deux groupes de pays dont l'un identifiant les pays non dépendants de l'APD que sont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Nigeria, le Sénégal et le Togo et l'autre identifiant les pays dépendants de l'APD que sont le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger et la Sierra Leone. Nous précisons que le Liberia a été extrait de l'étude pour faute de données disponibles. Au vu de ce résultat, notre deuxième hypothèse formulée a été infirmée. Enfin, nous avons étudié empiriquement à partir d'une régression sur un modèle logistique binaire, la probabilité de sortie de la dépendance à l'égard de l'APD. Pour ce faire, la spécification empirique que nous avons utilisée, dans cette étude, a été inspirée des études Hailu et Shiferaw (2016). Ainsi, au vu des estimations obtenues par l'analyse des rapports de chance et les effets marginaux, il en ressort que les pays de la CEDEAO pourraient rompre la dépendance vis-à-vis de l'APD en veillant à une expansion de leurs exportations de biens et services et au dynamisme de leur industrie locale. Toutefois, l'entrée massive d'IDE augmenterait la dépendance à l'APD. Au vu de ce résultat, notre troisième hypothèse formulée a été confirmée. Les recommandations des politiques économiques préconisées sont la diversification des exportations des biens et services et le renforcement des pôles industriels locaux.

L'ensemble des travaux réalisés dans cette thèse a permis d'actualiser et d'enrichir la littérature sur l'APD. Depuis quelques années, nous assistons à des débats récurrents sur les fondements de l'APD, son efficacité et les conséquences qui en découlent. À cet effet, une possible fin de l'APD est de plus en plus souvent envisagée dans les PED comme le souligne l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI) (1997). Un lien étroit entre la stabilité macroéconomique et performance économique montre la nécessité en Afrique de l'Ouest d'approfondir des réformes structurelles et de diversifier la base économique de plusieurs pays, en particulier ceux dépendant des matières premières (BAD, 2019). À cet égard, il serait nécessaire pour les pays de la CEDEAO d'aller à la conquête d'une autonomie pour le financement de leur propre développement par le biais d'utilisation efficiente des ressources intérieures. Cependant, l'analyse des situations d'efficacité et de dépendance amène à analyser certaines pratiques de coopération ou certaines situations d'excès d'aide. Étant donné les limites de ce travail, un prolongement de la thèse dans l'espace CEDEAO permettra de se pencher sur la situation des autres sources majeures d'aide telle qu'octroyée par les pays ne faisant pas partie du CAD de l'OCDE.

# Bibliographie

- [1] Acemoglu, D., Johnson, S., Robinson, J., et Thaicharoen, Y. (2003). Institutional Causes, Macroeconomic Symptoms : Volatility, Crises and Growth. *Journal of Monetary Economics*, 50(1), 49-123.
- [2] Acemoglu, D., et Zilibotti, F. (1997). Was Prometheus Unbound by Chance? Risk, Diversification and Growth. *Journal of political Economy*, 105(4), 709-751.
- [3] ActionAid International (2005). *Real Aid*. Un agenda for making aid work. Johannesburg : ActionAid International.
- [4] Agénor, P-R. (2016). Des Promesses et encore des Promesses : la Volatilité de l'Aide et la Croissance Économique. Note brève, FERDI, Policy brief, numéro 148.
- [5] Aghion, P., Bacchetta, P., et Banerjee, A. (2004). Financial Development and the Instability of Open Economies. *Journal of Monetary Economics*, 51, 1077-1106.
- [6] Aghion, P., Banerjee, A., Angeletos, G., et Manova, K. (2005). Volatility and Growth : Credit Constraints and Productivity-Enhancing Investment. Working Paper 05-15, MIT Working Paper Series.
- [7] Aguey, K-K-Z. (2015). *Le Développement Économique Local dans les Collectivités Rurales en Restructuration de l'Afrique Subsaharienne : cas de la Commune de Grand-Popo (République du Bénin)*. [Thèse de doctorat, Québec, Université du Québec à Rimouski, Département sociétés, territoires et développement]. <http://semaphore.uqar.ca/id/eprint/1154/>.
- [8] Aizenman, J., et Marion, N. (1999). Volatility and Investment : Interpreting Evidence from mDeveloping Countries. *Economica*, 68(26), 157-80.
- [9] Alesina, A., et Dollar, D. (2000). Who Gives Foreign Aid to Whom and Why? *Journal Economic Growth*, 65(1), 33-63.
- [10] Alenda, J., et Robert, P. (2018). La Cohérence Institutionnelle d'une Économie Dépendante : Formes de l'État et Conflits Redistributifs autour de la Rente au Burkina Faso. *Revue de la régulation*, 24(2), 1-50.
- [11] Alesina, A., et Spolaore, E. (2004). *The Size of Nations*. Cambridge, MA : MIT Press.

- [12] Ali, A., et Hodan, I. (2005). An Empirical Analysis of the Effect of Aid on Growth. *International Advances in Economic Research*, Springer ; International Atlantic Economic Society, 1(11), 1-11.
- [13] Allison, P-D. (2012). *Logistic Regression Using SAS : Theory and Application, 2nd edition*. Cary, NC : SAS Institute Inc.
- [14] Amewoa, A-K. (2008). L'Aide au Développement Aide-t-elle le Développement ? le Cas de L'Afrique Sub-Saharienne. [Thèse de doctorat en Sciences économiques. Limoges : Université de Limoges]. <http://www.theses.fr/2008LIMO1001>.
- [15] Amin, S. (1973). *Le Développement Inégal. Essai sur les Formations Sociales du Capitalisme Périphérique*. Les éditions de minuit, Paris.
- [16] Amouzou, E. (2011). *Aide et Dépendance de l'Afrique Noire*. Paris : Éditions L'Harmattan.
- [17] Amprou, J. (2004). Débats sur l'Efficacité de l'Aide : quels Enjeux pour son Allocation ? *La lettre des Économistes de l'AFD*, 7, 1-2.
- [18] Amprou, J., et Chauvet, L. (2004). Efficacité et Allocation de l'Aide, revue des débats. *Agence française de développement*, Notes et documents, 6, 44-68.
- [19] Amprou, J., et Chauvet, L. (2007). *Débats sur l'Efficacité de l'Aide : Fondements et Nouveaux Enjeux*. Notes et Documents, Agence Française de Développement.
- [20] Amprou, J., et Duret, E. (2000). Réformes, groupes d'intérêt et dépendance à l'aide : théorie et estimation économétrique, dans : Lecompte, B-J., et Naudet, J-D. Survivre grâce à... Réussir grâce à... L'aide. *Autrepart*, (13), 25-49.
- [21] Amprou, J., Guillaumont, P., et Guillaumont Jeanneney, S. (2007). Aid Selectivity According to Augmented Criteria. *The World Economy*, 30(5), 733-763.
- [22] Araujo, C. (1995). Les Producteurs Brésiliens et l'Instabilité des Prix : Différences de Comportement entre le Nord et le Sud. *Canadian Journal of Agricultural Economics*, 43(3), 443-461.
- [23] Arcand, J-L., Guillaumont, P., et Guillaumont Jeanneney, S. (2001). *Are Policy Reform and Growth in Africa Sustainable ?* CERDI Etudes et Documents, E 2001.05, Clermont-Ferrand, France. Présenté à la seconde conférence ABCDE Europe, Paris, June 2000.
- [24] Arellano, M., et Bond, S. (1991). Some Tests of Specification for Panel Data : Monte Carlo Evidence and an Application to Employment Equations. *Review of Economic Studies*, 58, 277-297.
- [25] Asdrubali, P., Bent, E-S., et Yosha, O. (1996). Channel of Interstate Risk Sharing : United States 1963-1990. *The Quarterly Journal of Economics*, 111(4), 1081-1110.
- [26] AU/NEPAD (2011). African Consensus and Position on Development Effectiveness : Aid Reform for Africa's Development, Fourth High Level Forum on Aid Effectiveness, Busan. African Union and NEPAD.

- [27] Azam, P., Devarajan, S., et O'Connell, S. (1999). *Dependence Reconsidered*, Oxford, Centre for the Study of African Economies. Working Paper WPS.
- [28] BAD (2018). *Perspectives Économiques en Afrique de l'Ouest*, Statistique de la BAD.
- [29] BAD (2019). *Perspectives Économiques en Afrique de l'Ouest*, Statistique de la BAD.
- [30] BAD (2020). *Perspectives Économiques en Afrique de l'Ouest*, Statistique de la BAD.
- [31] Bailly, M., et Dufour, P. (2002). *L'Aide au Développement à l'Heure de la Mondialisation*. Toulouse : Milan.
- [32] Baldé, Y. (2012). *Aide au Développement, Transfert des Migrants et Développement économique*. [Thèse de doctorat en Sciences économiques. Limoges : Université de Limoges]. <http://www.theses.fr/2012LIMO1016>.
- [33] Banque mondiale (1998). *Assessing Aid : What Works, What Doesn't, and Why*. New York : Oxford University Press.
- [34] Banque Mondiale (2001). *Rapport sur le Développement 2000/2001-Combattre la Pauvreté*, numéro 22684, volume 1.
- [35] Banque Mondiale (2002). *A Case for Aid : Building a Consensus for Development Assistance*. Washington, DC.
- [36] Banque Mondiale (2011). *Rapport sur le Développement dans le Monde, Conflits, Sécurité et Développement*, Washington.
- [37] Banque Mondiale (2016). *Rapport Annuel de la Banque Mondiale*, numéro 108682, volume 1.
- [38] Banque Mondiale (2018). *Global Economic Prospects. The Turning of the Tide ?*
- [39] Bassène, T-E-S. (2013). *Le Marché de l'Aide Publique au Développement et l'Asymétrie d'Information : quelles Conséquences sur l'Efficacité de l'aide ? Economies and Finance*. HAL.
- [40] Basualdo, E. (2006). *Évolution et Impact de la Dette Extérieure. Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1(81), 42-50.
- [41] Bauer, P. (1972). *Dissent on Development*, Harvard University Press, Cambridge.
- [42] Bayale, N. (2018). *Aide et Croissance Économique de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) : Retour sur une Relation Controversée*. HAL.
- [43] Beck, T., Lundberg, M., et Majnoni, G. (2006). *Financial Intermediary Development and Economic Volatility : Does Finance Dampen or Magnify Shocks ? Journal of International Money and Finance*, 25(7), 1146-1167.
- [44] Behrman, J-R. (1968). *Supply Response in Underdeveloped Agriculture. A case study of Four Major Annual Crops in Thailand, 1937-1963*, North-Holland, Amsterdam.

- [45] Beitone, A., Gilles, P., et Parodi, M. (2006). *Histoire des Faits Économiques et Sociaux de 1945 à nos Jours*. Paris : Editions Dalloz.
- [46] Belaïd, R., Gasmi, F., et Recuero Virto, L. (2009). La Qualité des Institutions Influence-t-elle la Performance Économique ? Le Cas des Télécommunications dans les Pays en Voie de Développement. *Revue d'économie du développement*, 13(3), 51-81.
- [47] Benabdelkader, M. (2019). Industrialisation et Croissance Économique : Vérification des Lois de Kaldor pour le cas du Maroc (1980-2016). *Repères et Perspectives Économiques*, 3(5), 135-154.
- [48] Berg, E. (1997). Dilemmes dans les Stratégies d'Aide. *Revue d'Économie du développement*, 5(4), 83-100.
- [49] Berg, E. (2003). Augmenter l'Efficacité de l'Aide : une critique de quelques points de vue actuels. *Revue d'Économie du développement*, 11(4), 11-42.
- [50] Berthaud P., et Kébabdjian, G. (dir) (2006). *La Question Politique en Économie Internationale*. Paris, La découverte.
- [51] Beuran, M., Raballand, G., et Revilla, J-E. (2011). Improving Aid Effectiveness in Aid-Dependent Countries : Lessons from Zambia, Centre d'économie de la Sorbonne Working Paper No. 2011.40.
- [52] Bevan, D., Collier, P., et Gunning, J-W. (1993). La Politique Économique face aux Chocs Externes dans les Pays en Développement. *Revue d'Économie du développement*, 1(1), 5-22.
- [53] Bizberg, I. (2018). Is There a Diversity of Dependent Capitalisms in Latin America ? *Revue de la régulation*, 24(2), 1-56.
- [54] Blundell, R., et Bond, S. (1998). Initial Conditions and Moment restrictions in Dynamic Panel Data Models. *Journal of Econometrics*, 87, 115-143.
- [55] Boone, P. (1994). The Impact of Foreign Aid on Savings and Growth. Centre for Economic Performance Working Paper 677. London School of Economics.
- [56] Boone, P. (1996). Politics and the Effectiveness of Foreign Aid. *European Economic Review*, 40(2), 289-329.
- [57] Bornschieer, V., Chase-Dunn, C., et Robison, R. (1978). Cross-national Evidence of the Effets of Foreign Investment and Aid on Economie Growth and Inequality : a Survey of Findings and Reanalysis. *American Journal of sociology*, 84(3), 651-683.
- [58] Boussard, J. M., et Gérard., F. (1996). Price Stabilization and Agricultural Supply. Dans : Benoit-Cattin, M., Griffon, P., et Guillaumont, P. *Economics of Agricultural Policie sin Developing*, 2, 269-286.

- [59] Boussard, J-M. (2007). La Volatilité des Prix, le Marché et l'Analyse économique. *Economie Rurale*, 300, 71-74.
- [60] Brasseul, J. (2008). *Introduction à l'Economie du Développement*, 3ème édition augmentée, Paris, Armand Colin, collection « Cursus ».
- [61] Bräutigam, D. (2000). *Aid Dependence and Governance*. Expert Group Development issues.
- [62] Bräutigam, D., et Knack, S. (2004). Foreign Aid, Institutions and Governance in Sub-Saharan Africa. *Economic Development and Cultural Change*, 52(2), 256-285.
- [63] Briguglio, L. (1995). Small Island Developing States and their Economic Vulnerabilities. *World Development*, 23(9), 1615-1632.
- [64] Briguglio, L., et Kisanga, E-J. (2004). Vulnerability and Resilience of Small States. Malta : Commonwealth Secretariat and Islands and Small States Institute of the University of Malta.
- [65] Brizais, R. (1997). Cours de psychosociologie, multigr.
- [66] Bulir, A., et Hamann, A-J. (2001). How Volatile and Unpredictable are Aid Flows, and What are the Policy Implications, IMF Working Paper 01/167, IMF, Washington D.C.
- [67] Bulir, A., et Hamann, A-J. (2003). Aid Volatility : An Empirical Assessment. *IMF Staff Papers*, 50(1), 64-89.
- [68] Bulir, A., et Hamann, A-J. (2005). Volatility of Development Aid : From the Frying Pan into the Fire? IMF draft working paper.
- [69] Burnside, C., et Dollar, D. (2000). Aid, Policies and Growth. *American Economic Review*, 4(90), 847-868.
- [70] Caballero, R-J. (2002). Coping with Chile's External Vulnerability : A Financial Problem. In : *Central Banking Analysis and Economic Policies*, 6, ed. N. Loayza et R. Soto, 377-416.
- [71] Carey, R. (2005). Real or Phantom Aid? DACNews, OCDE.
- [72] Cariolle, J. (2011). L'indice de Vulnérabilité Économique, Élaboration et Analyse des Séries Rétrospective de 1975 à 2008. Document de Travail, Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International.
- [73] Cariolle, J. (2012). Mesurer l'Instabilité Macroéconomique : Applications aux Données de Recettes d'Exportation, 1970-2000. Document de travail, FERDI, Série Indicateurs de développement innovant, I14.
- [74] Cariolle, J., et Goujon, M. (2015). Measuring Macroeconomic Instability : a Critical Survey Illustrated with Exports Series. *Journal of economic surveys*, 29(1), 1-26.

- [75] Cariolle, J., Goujon, M., et Guillaumont, P. (2016). has Structural Economic Vulnerability Decreased in Least Developed Countries? Lessons Drawn from Retrospective Indices. *Journal of Development Studies*, 52(5), 591-606.
- [76] Cassen, R. (1985). *Does Aid Work?* Oxford, Clarendon Press.
- [77] CPD-ONU (2014). Manuel Relatif à la Catégorie des Pays les Moins Avancés : Inscription, Retrait et Mesures Spéciales d'Appui, Publication de Nations Unies.
- [78] CPD-ONU (2016). Manuel Relatif à la Catégorie des Pays les Moins Avancés : Inscription, Retrait et Mesures Spéciales de Soutien, Deuxième Édition, Publication de Nations Unies.
- [79] CEDEAO (2016). Rapport annuel de la CEDEAO, 77e session ordinaire des ministres de la CEDEAO.
- [80] Celasun, O., et Walliser, J. (2008). Predictability of Aid : Do Fickle Donors Undermine Aid Effectiveness? *Economic Policy*, 23, 545-94.
- [81] Charnoz, O., et Severino, J-M. (2007). *L'Aide Publique au Développement*. Repères, La découverte.
- [82] Charnoz, O., et Severino, J-M. (2015). *L'Aide au Développement*, la découverte, Paris.
- [83] Chase-Dunn, C.(1975). The Effects of International Economic Dependence on Development and Inequality : a Cross-National Study. *American Sociological Review*, 40(6), 720-738.
- [84] Chatterjee, S., Hadi, A.S., et Price, B. (2000). *Regression Analysis by Example*. John Wiley et Sons.
- [85] Chauvet, L., et Collier, P. (2005). *Policy Turnarounds in Failing States*. Centre for the Study of African Economies, Department of Economics, Oxford University et IRD-DIAL, Paris.
- [86] Chauvet, L., Cogneau, D., et Naudet, J-D. (2008). Sélectivité et Égalité des Chances dans l'Allocation de l'Aide Internationale. Une analyse de la Dernière Décennie. *Économie et Prévision*, 186(5), 23-38.
- [87] Chauvet, L., et Guillaumont, P. (2003). *Aid and Growth Revisited : Policy, Economic Vulnerability and Political Instability*. Document de travail de la série Études et Documents E2003.27, CERDI, CNRS, Université d'Auvergne.
- [88] Chauvet, L., et Guillaumont, P. (2004). *Aid and Growth Revisited : Policy, Economic Vulnerability and Political Instability*. In : *Toward Pro-Poor Policies –Aid, Institutions and Globalization*, ed. B. Tungodden, N. Stern et I. Kolstad. Washington, DC : World Bank/Oxford University Press.
- [89] Chauvet, L., et Guillaumont, P. (2006). *Aid, Volatility and Growth*. CERDI, Clermont-Ferrand, France.

- [90] Chauvet, L., et Mesplé-Somps, S. (2007). Impact des Financements Internationaux sur les Inégalités des Pays en Développement. *Revue Économique*, 58(3), 735-744.
- [91] Chauvet, L., et Mesplé-Somps, S. (2007). L'Aide Publique au Développement et les Investissements Directs Étrangers en Afrique sont-ils complémentaires? *Revue Tiers Monde*, 4(192), 815-831.
- [92] Chenery, H-B., et Strout, A-M. (1966) Foreign Assistance and Economic Development. *American Economic Review*, 56, 679-733.
- [93] Chesneau, C. (2017). Modèle de Régression. HAL.
- [94] Christensen, Z., Homer, D., et Nielson, D-L. (2011). Dodging Adverse Selection : How DonorType and Governance Condition Aid's Effects on School Enrollment. *World Development*, 39(11), 2044-2053.
- [95] Clemens, M-A., Radelet, S., Bhavnani, R-B., et Bazzi, S. (2012). Counting Chickens When They Hatch : Timing and the Effects of Aid on Growth. *The Economic Journal*, 122(561), 590-617.
- [96] CNUCED (2000). Les Flux de Capitaux et la Croissance en Afrique. UNCTAD/GDS/MDPB/7.
- [97] CNUCED (2005). Economic Development in Africa ; Rethinking the Role of Foreign Direct Investment, New York and Genova, United Nations.
- [98] CNUCED (2007). Penser le Développement : de Nouvelles Propositions. Rapport annuel.
- [99] CNUCED (2016). Rapport 2016 sur les Pays les Moins Avancés, Rapport annuel des Nations Unies.
- [100] CNUCED (2019). Le Financement Extérieur du Développement, Aujourd'hui et Demain- Dépendance Persistante, Difficultés Nouvelles. Rapport sur les pays les moins avancés, Nations Unies.
- [101] Cogneau, D., et Naudet, J-D. (2007). Who Deserves Aid? Equality of Opportunity, International Aid, and Poverty Reduction. *World Development*, 35(1), 104-120.
- [102] Cohen, D., Jeanneney, S-G., et Jacquet, P. (2006). *La France et l'Aide Publique au Développement*. La Documentation française. Paris.
- [103] Cohen, D., Jacquet, P., et Reisen, H. (2007). Loans or Grants? *Review of World Economics*, 143(4), 764-782.
- [104] Colin, R. (2007). *Sénégal notre Pirogue, au Soleil de la Liberté, Journal de Bord 1955-1980*. Préface d'Elikia M'Bokolo, Paris, Présence Africaine.
- [105] Collier, P. (2008). *The Bottom Billion. Why the Poorest Countries Are Failing and What Can Be Done About It*. Oxford : Oxford University Press.

- [106] Collier, P., et Dehn, J. (2001). *Aid, Shocks, and Growth*. World Bank Working Paper No. 2688, Washington, DC.
- [107] Collier, P., et Dollar, D. (2001). Can the World Cut Poverty in Half? How Policy Reform and Effective Aid can Meet International Development Goals. *World Development*, 29(11), 1787-1802.
- [108] Collier, P., et Dollar, D. (2002). Aid Allocation and Poverty Reduction. *European Economic Review*, 46(8), 1475-1500.
- [109] Collier, P., et God ris B. (2009). Does Aid Mitigate External Shocks? *Review of Development Economics*, 13(3), 429-451.
- [110] Collier P., et Gunning, J-W. (1995). *Trade Shocks : Theory and Experience*. mimeo.
- [111] Collier, P., et Gunning, J-W. (1999). *Trade Shocks in Developing Countries*. Clarendon Press, Oxford.
- [112] Collier, P., et Hoeffler, A. (2004). Aid, Policy and Growth in Post-Conflict Societies. *European Economic Review*, 48(5), 1125-45.
- [113] Combes, J-L., et Guillaumont, P. (2002). Commodity Price Volatility, Vulnerability and Development. *Development Policy Review*, 20(1), 25-39.
- [114] Cooley, T-F., et Hansen, G-D. (1989). The Inflation Tax in Real Business Cycle Model. *The American Economic Review*, 79(4), 733-748.
- [115] Cu  Rio, M. (2013). *Une Approche de l'Aide Publique au D veloppement par le Biaise de ses Objectifs Chiffr s : Examen de la D finition des Objectifs comme Facteur Explicatif de leur Non R alisation*. [Th se de doctorat en Sciences  conomiques. Versailles : Universit  de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00969514/document>.
- [116] Culpeper, R. (2004). L'Investissement  tranger Priv  : fait-il Partie du Probl me ou de la Solution? Institut Nord-Sud.
- [117] Daudin, G., et Ventelou, B. (2003). Aide au d veloppement : Sommes-nous plus ou moins solidaires? *Revue de l'OFCE*, (85), 297-310.
- [118] Dazoue, D-G-P., Vangvaiddi, A., et Baida, A-L. (2018). Analyse Des Fondements Th oriques De L'aide Publique au D veloppement. *Global Journal of HUMAN-SOCIAL SCIENCE : E Economics*, 18(5), 9-17.
- [119] De Bourmont, M. (2012). La R solution d'un Probl me de Multicolin arit  au sein des  tudes portant sur les Algorithmes de D cision Simplifi  Bas  sur les Indicateurs de Belsley, Kuh et Welsch (1980). HAL, Comptabilit s et Innovation, Grenoble, France.
- [120] De Noray, M-L. (2000). L'Aide Ext rieure vue par les Agents de D veloppement Maliens Dans : Lecompte, B-J., et Naudet, J-D. Survivre gr ce  ... R ussir gr ce  ... L'aide. *Autrepart*, (13), 105-109.

- [121] Delteil, V. (2018). Capitalismes Dépendants d'Europe Centrale et Orientale : Pièges de la Dépendance Externe et Instrumentations Domestiques. *Revue de la régulation*, 24(2), 1-68.
- [122] Desai, R-M., et Kharas, H-J. (2010). The Determinants of Aid Volatility. Brookings Institution, Global Economy and Development.
- [123] Diagne, A., et Sagbo, L. (2019). Transferts de Fonds des Migrants, Aide Publique au Développement, et Croissance Économique au Sénégal. [Rapport de recherche] STAT AGENCY SARL.
- [124] Diaw, A. (2014). Le Financement International Répond-il à la Vulnérabilité des pays. FERDI.
- [125] Di Giovanni, J., et Levchenko, A-A. (2012). The Risk Content of Exports : a Portfolio View of International Trade. *NBER International Seminar on Macroeconomics*, 8(1), 97-151.
- [126] Djankov, S., Montalvo, J., et Reynal-Querol, M. (2008). *The Curse of Aid*. *Journal of Economic Growth*, 13(3), 169-194.
- [127] Domar, E. (1946). Capital Expansion, Rate of Growth, and Employment. *Econometrica*, 14(2), 137-147.
- [128] Doucouré, F-B. (2016). Première Édition Méthodes Économétriques. Cours et Exercices Résolus avec les Logiciels Eviews et Stata. Tome, éditions ARIMA, Dakar.
- [129] Dreher, A., Nunnenkamp, P., et Thiele, R. (2008). Does Aid for Education Educate Children? Evidence from Panel Data. *The World Bank Economic Review*, 22(2), 291-314.
- [130] Dubarry, R., Gemmell, N., et Greenaway, D. (1998). New Evidence on the Impact of Foreign Aid on Economic Growth, Credit Research Working Paper 98/8, University of Nottingham, Nottingham.
- [131] Dumitrescu, E-I., et Hurlin, C. (2012). Testing for Granger non-causality in Heterogeneous panels. *Economic Modelling*, 29(4), 1450-1460.
- [132] Duret, E. (2000). Réformes, Groupes d'Intérêt et Dépendance à l'Aide : Théorie et Estimation Économétrique. Dans : Lecompte, B-J., et Naudet, J-D. Survivre grâce à... Réussir grâce à... l'aide. *Autrepart*, (13), 25-90.
- [133] Easterly, W. (1997). The Ghost of Financing Gap : How the Harrod-Domar Growth Model Still Haunts Development Economics, Policy Research Working Paper serie 1807, the World Bank.
- [134] Easterly, W. (1999). The Ghost of Financing Gap : Testing the Growth Model Used in the International Financial Institutions. *Journal of Development Economics*, 60(2), 423-438.

- [135] Easterly, W. (2001). *The Elusive Quest for Growth : Economists' Adventures and Misadventures in the Tropics*. Cambridge : The MIT Press.
- [136] Easterly, W. (2003). Can Foreign Aid Buy Growth? *Journal of Economic Perspectives*, 17(3), 23-48.
- [137] Easterly, W. (2006). *The White Man's Burden : Why the West's Efforts to Aid the Rest Have Done so much Ill and So Little Good*. New York : The Penguin Press.
- [138] Easterly, W. (2008). *Reinventing Foreign Aid*. Cambridge : The MIT Press.
- [139] Edison, A. (2003). Qualité des Institutions et Résultats économiques : un Lien vraiment Étroit? *Finances et Développement*, 35-37.
- [140] Eichengreen, B., et Portes, R. (1986). Debt and Default in the 1930s : Causes and Consequences. *European economic review*, 30(3), 599-640.
- [141] Eiffert, B., et Gelb, A. (2005). Régulons les Flux d'Aide. *Finances et Développement*, 42(3), 24-27.
- [142] Eiffert, B., et Gelb, A. (2005). Improving the Dynamics of Aid : Towards More Predictable Budget Support, Working Paper 3732, World Bank Policy Research, Washington D.C.
- [143] Essers, D. (2013). Developing Country Vulnerability in Light of the Global Financial Crisis : Shock Therapy. *Review of Development Finance*, 3(2), 61-83.
- [144] FAO (2004). Huitième Session du Groupe Technique du Comité de Lutte contre le Criquet Pèlerin, EMPRES/CR.
- [145] Fatas, A., et Mihov, I. (2005). Policy Volatility, Institutions and Economic Growth. Working Paper 5388, Centre for Economic Policy Research.
- [146] Fatas, A., et Mihov, I. (2007). Fiscal Discipline, Volatility, and Growth. Dans : Fiscal Policy, Stabilization, and Growth, eds. Perry G., Servén, L., et R. Suescun, Latin American Development Forum, The World Bank.
- [147] Feeny, S., et McGillivray, M. (2008). What Determines Bilateral Aid Allocations? Evidence from Time Series Data. *Development Economic*, 12(3), 515-529.
- [148] Feindouno, S., et Goujon, M. (2016). The Retrospective Economic Vulnerability Index, 2015 update, Working Paper No.147, Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International, Clermont-Ferrand.
- [149] Feindouno, S. (2019). Improving the Measurement of Export Instability in the Economic Vulnerability Index : a simple Proposal. *Economics Bulletin*, 29(2), 1629-1663.
- [150] FERDI (2016). Un Indicateur de Vulnérabilité Économique (EVI) rétrospectif. <https://ferdi.fr/donnees/un-indicateur-de-vulnerabilite-economique-evi-retrospectif> (consulté le 25/12/2018).

- [151] FMI (2000). Rapport annuel du Conseil d'Administration pour l'Exercice Clos le 30 avril 2000.
- [152] FMI (2015). Rapport annuel 2015 du FMI. Unis face aux défis.
- [153] Gelb, A. (2010). How Can Donors Create Incentives for Results and Flexibility for Fragile States ? a Proposal for IDA. Working paper, 227, Center for Global Development.
- [154] Ghura, D., et Grennes, T-G. (1993). The Real Exchange Rate and Macroeconomic Performance in Sub-Saharan Africa. *Journal of Development Economics*, 42(1), 155-74.
- [155] Giles, J-A., et Williams, C-L. (1999). Export-Led Growth : A Survey of the Empirical Literature and Some Non-causality Results. Econometrics Working Paper EWP9901.
- [156] GIRP (2017). ICRG Researchers Dataset. Disponible sur : <https://dataverse.harvard.edu/dataset.xhtml?persistentId=doi:10.7910/DVN/4YHTPU> (Consulté le 23/02/2018).
- [157] Gillet, A., Brostaux, Y., et Palm, R. (2011). Principaux Modèles Utilisés en Régression Logistique. *Biotechnol. Agron. Soc*, 15(3), 425-433.
- [158] Gillis, M., Perkins, D-H., Roemer, M., et Snodgrass, D-R. (1996). *Economics of devopment*. 4th edition, W.W Norton and Company ; traduction française par Bruno Baron-Renault sous le titre *Économie du développement*, 3 ème édition, Bruxelles, De Boeck (1998).
- [159] Glennie, J. (2008). Is it Time for Mali to Plan an Exit Strategy from Aid ? Speech to the Annual Retreat of Technical Partners and Financiers in Bamako, Mali. London, Overseas Development Institute.
- [160] Gnanngnon, S-K. (2016). Structural Economic Vulnerability, Openness and Bilateral Development Aid Flows. *Economic Analysis and Policy*, 53, 77-95.
- [161] Godbout, J. (1992). *L'Esprit du Don*. Paris. la Découverte.
- [162] Gomanee, K., Girma, S., et Morrissey, O. (2003). Searching for Aid Thresholds Effects ; Aid, Growth and the Welfare of the Poor. CREDIT Working Paper, University of Nottingham, Nottingham.
- [163] Gomanee, K., Morrissey, O., Mosley, P., et Verschoor, A. (2003). Aid, Pro-poor Government Spending and Welfare. CREDIT Research Paper, 03/03. Centre for Research in Economic Development and International Trade, University of Nottingham, février 2003.
- [164] Gomme, P. (1993). Money and Groxth Revisited : Measuring the Costs of Inflation in a Endogenous Growth Model. *Journal of Monetary Economics*, 32(1), 51-77.
- [165] Grant, R., et Nijman, J. (1998b). Foreign Aid at the End of the Century : The Emerging Transnational Liberal Order and the Crisis of Modernity, dans Richard GRANT et Jan

- NIJMAN, dir. The Global Crisis in Foreign Aid. Syracuse, *Syracuse University Press*, 183-195.
- [166] Grivel, V. (2008). Aide Publique au Développement : Quelle Efficacité dans la Réduction de la Pauvreté? [Chaire d'économie internationale et d'économie régionale. Fribourg : Université de Fribourg].
- [167] Guillaumont, P. (1985). Économie du Développement. Volume III : Dynamique internationale du développement. Paris : PUF. Guillaumont, P., S. Guillaumont-Jeanenney, J.F. Brun (1999), How Instability Lowers African Growth. *Journal of African Economies*, 8(1), 87-107.
- [168] Guillaumont, P. (1994). Politique d'Ouverture, Exportation et Croissance Économique : les Effets de la Croissance et de l'Instabilité des Exportations. *Revue d'Économie du Développement*, 2(1), 91-114.
- [169] Guillaumont, P. (2004a). A Revised EVI. CDP/2004/PLEN/16, 31/03/2004. Nations Unies.
- [170] Guillaumont, P. (2004b). On the Economic Vulnerability of Low Income Countries. In : Economic Vulnerability and Resilience of Small States, ed. L. Briguglio et E. J. Kisanga.
- [171] Guillaumont, P. (2006). La Vulnérabilité Macroéconomique des Pays à Faible Revenu et les Réponses de l'Aide. *Revue d'économie du développement* 4(14), 21-77.
- [172] Guillaumont, P. (2007). Economic vulnerability, Persistent Challenge to African Development. *Revue Africaine du Développement*, 19(1), 123-162.
- [173] Guillaumont, P. (2008). Adapting Aid Allocation Criteria to Development Goals. CERDI Working Paper 2008-10 (Clermont-Ferrand : Centre of Studies and Research on International Development).
- [174] Guillaumont, P. (2009). *Caught in a Trap : Identifying the Least Developed Countries*. Economica.
- [175] Guillaumont, P. (2009). An Economic Vulnerability Index : Its Design and Use for International Development Policy. *Oxford Development Studies*, 37(3), 193-228.
- [176] Guillaumont, P. (2010). Assessing the Economic Vulnerability of Small Island Developing States and the Least Developed Countries. *Journal of Development Studies*, 46(5), 828-854.
- [177] Guillaumont, P. (2011). A Retrospective EVI : Methodological Aspects. Etudes et Documents, CERDI.
- [178] Guillaumont, P. (2013). Measuring Structural Vulnerability to Allocate Development Assistance and Adaptation Resources, FERDI Working Paper 68.
- [179] Guillaumont, P. (2014). A Necessary Small Revision to the EVI to make it more balanced and equitable, FERDI. Policy brief 98.

- [180] Guillaumont, P. (2015). *Vulnerability Indicators for Aid Allocation*. E15 Initiative. Geneva : International Centre for Trade and Sustainable Development and World Economic Forum.
- [181] Guillaumont, P. (2017). *Vulnerability and Resilience : A Conceptual Framework Applied to Three Asian Poor Countries-Bhutan, Maldives and Nepal*. Asian Development Bank, South Asia Working Paper Series, No 53.
- [182] Guillaumont, P., et Bonjean, C. (1991). Effects on Agricultural Supply of Producer Price Level and Stability with and without Scarcity : The Case of Coffee Supply in Madagascar. *Journal of International Development*, 3(2), 115-133.
- [183] Guillaumont, P., et Combes, J-L. (1996). The Effects of Producer Price Trends and Instability.
- [184] Guillaumont, P., et Chauvet, L. (2001). Aid and Performance : A Reassessment. *Journal of Development Studies*, 37(6), 66-92.
- [185] Guillaumont, P., Jeanneney, S., et Brun, J-F. (1999). How Instability Lowers African Growth. *Journal of African Economies*, 8(1), 87-107.
- [186] Guillaumont, P., et Laajaj, R. (2011). When Instability Increases the Effectiveness of Aid Projects. HAL. [https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs\\_00557176/document](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs_00557176/document).
- [187] Guillaumont, J., et Tapsoba, S-A-J. (2012). Aid and Income Stabilization. *Review of Development Economics*, 16(2), 216-229.
- [188] Guillaumont, P., et Wagner, L. (2013). L'Efficacité de l'Aide pour Réduire la Pauvreté : Leçons des Analyses Transversales et Influence de la Vulnérabilité des Pays. *Revue d'Économie du développement*, 21(4), 115-164.
- [189] Guissé, O. (2016). *Effets de l'Endettement Public sur la Croissance Économique en présence de Non Linéarité : Cas des pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine*. [Thèse en Sciences Économiques. Université d'Orléans]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01477847/document>.
- [190] Gunder, A-F. (1970). *Le Développement du Sous-développement : Amérique Latine*. Éditions Maspéro.
- [191] Gunning, J-W. (2005). Pourquoi donner de l'Aide ? *Revue d'Économie du Développement*, 13(2), 7-50.
- [192] Haddad, M., et Harrison, A. (1993). Are there Positive Spillovers from Direct Foreign Investment ? Evidence from Panel Data for Morocco. *Journal of Development Economics*, 42, 51-74.
- [193] Hadjimichael, M-T., Ghura, D., Muhleisen, M., Nord, R., et UÇer, E-M. (1995). SubSaharan Africa : Growth, Savings, and Investment, 1986-1993, Occasional Paper 118, IMF, Washington D.C.

- [194] Hailu, D., et Shiferaw, A. (2016). Determinants of Exit from High Aid-Dependence. *Journal of African Economies*, 5(25), 670-698.
- [195] Hansen, B-E. (1996). Inference when a Nuisance Parameter is not Identified under the Null Hypothesis. *Econometrica*, 64(2), 413-430.
- [196] Hansen, B-E. (1997). Inference in TAR Models. *Studies in Nonlinear Dynamics and Econometrics*, (2), 1-16.
- [197] Hansen, B-E. (1999). Threshold Effects in no Dynamic Panels : Estimation, Testing and Inference. *Journal of Econometrics*, 93(2), 345-368.
- [198] Hansen H., et Tarp F. (2000). Policy Arena. Aid Effectiveness Disputed. *Journal of International Development*, 12(3), 375-398.
- [199] Hansen, H., et Tarp, F. (2001). Aid and Growth Regressions. *Journal of Development Economics*, 64(2), 547-570.
- [200] Harrod, R-F. (1939). An Essay in Dynamic Theory. *The Economic Journal*, 49(193), 14-33.
- [201] Hausman, J-A. (1986). Spécification Tests in Econometrics. *Econometrica*, 46(6), 1251-1271.
- [202] Hausmann, R., et Klinger, B. (2006). Structural Transformation and Patterns of Comparative Advantage in the Product Space. KSG Working Paper No. RWP06-041 CID Working Paper No.128.
- [203] Havyrlyshym, O. (1990). Trade Policy and Productivity Gains in Developing Countries : a Survey of the Literature. *World Bank Research Observer*, 5(1), 1-24.
- [204] Hayter, T. (1971). *Aid as imperialism*. Pelican S., Peguin Books Ltd.
- [205] Hnatkovska, V., et Loayza, N. (2004). Volatility and Growth. World Bank Policy. Research Working Paper No.3184, Washington, DC.
- [206] Hnatkovska, V., et Loayza, N. (2005). Volatility and Growth. In : Azeinman, J. et Pinto, B. eds. *Managing Economic volatility and Crises*. Cambridge, Mass. : Cambridge University Press.
- [207] Hodrick, R-J., et Prescott, E-C. (1997). Postwar U.S. Business Cycles : an Empirical Investigation. *Journal of Money, Credit, and Banking*, 29(1), 1-16.
- [208] Hsiao, C. (1986). *Analysis of Panel Data*. Cambridge University Press.
- [209] Hudson, J., et Mosley, P. (2008b). The Macroeconomic Impact of Aid Volatility. *Economic Letter*, 99(3), 486-489.
- [210] Hugon, P. (2014). L'Intégration Régionale Peut-elle Réduire la Vulnérabilité ? Document FERDI.

- [211] Hurlin, C., et Mignon, V. (2005). Une Synthèse des Tests de Racine Unitaire sur Données de Panel. *Économie et Prévision*, 169, 253-294.
- [212] IFRI (1997). Rapport Annuel Mondial sur le Système Économique et les Stratégies. Paris, Dunod.
- [213] Im, K-S., Pesaran, M-H., et Shin, Y. (2003). Testing for Unit Roots in Heterogeneous Panels. *Journal of Econometrics*, 115(1), 53-74.
- [214] Imbs, J. (2007). Growth and Volatility. *Journal of Monetary Economics*, 54(7), 1848-1862.
- [215] IMD (2018). Indicateurs du Développement Humain dans le Monde. Disponible sur : <https://databank.banquemondiale.org/source/world-development-indicators> (consulté le 19/10/2018).
- [216] Jacquet, P. (2006). Les Enjeux de l'Aide Publique au Développement. *Politique étrangère*, (4), 941-954.
- [217] Jacquet, P., et Comolet, E. (2009). *L'Aide au Développement, un Instrument de Gouvernance Mondiale*. Économie Politique Internationale.
- [218] Jaffrelot, C. (2008). *L'Enjeu mondial. Les pays émergents*. Presses de Science Po. Paris.
- [219] Jeanneney G-S., et Guillaumont, P. (2006). Efficacité, Sélectivité et Conditionnalité de l'Aide au développement : Enseignements Pour la Politique Française. In : Cohen, Jeanneney, S.G., et Jacquet, P. *La France et l'Aide Publique au Développement*, Paris : La documentation française.
- [220] Johnson, S. (2006). Développer et Évaluer les Compétences Professionnelles et de gestion. *Human resource Management*, 291-513.
- [221] Joseph, A. (1999). *L'Aide Française au Développement*. Rapport, Paris, Dial et ministère de la Coopération.
- [222] Just, R-E. (1974). An Investigation of the Importance of Risk in Farmers Decisions. *American Journal of Agricultural Economics*, 6(1), 14-25.
- [223] Kaly, U., Briguglio, L., MCleod, H., Schmall, S., Pratt, C., et Pal, R. (1999). Environmental Vulnerability Index to Summarize National Environmental Vulnerability Profiles, Rapport SOPAC No. 275, South Pacific Applied Geosciences Commission, Fiji.
- [224] Kaminsky, G-L., Carmen, M-R., et Carlos A-V. (2004). When It Rains, It Pours : Procyclical Capital Flows and Macroeconomic Policies, *NBR Macroeconomics annual*, 19, 11-53.
- [225] Karikari, K. (2002). Introduction. In Karikari ed., *Where Has Aid Taken Africa? Re-Thinking Development*. Media Foundation for West Africa.

- [226] Kaufmann, D., Kraay, A., et Mastruzzi, M. (2010). Response to What do the worldwide governance indicators measure? *The European Journal of Development Research*, 22(1), 55-58.
- [227] Kébabdjian, G. (1999). *Les Théories de l'Économie Politique Internationale*. Paris, Le Seuil, coll. « Points ».
- [228] Keely, B. (2012). *De l'Aide au Développement, la Lutte Contre la Pauvreté*. l'OCDE, Paris.
- [229] Kenen, P. (1969). The Theory of Optimum Currency Areas : an Eclectic View. Dans : Mundell, R. and Swoboda, A., Eds., *Monetary Problems of the International Economy*, The University of Chicago Press, Chicago.
- [230] Kenny, C. (2008). What is Effective Aid? How Would Donors Allocate it? *European Journal of Development Research*, 20(2), 330-346.
- [231] Kharas, H. (2007). *The New Reality of Aid*. Paper of the Wolfensohn Center for Development, The Brookings Institution.
- [232] Kindleberger, C. (1973). *The World in Depression, 1929-1939*. Berkeley, University Press of California.
- [233] Knack, S. (2009). Sovereign Rents and Quality of Tax Policy and administration. *Journal of Comparative Economics*, 37(3), 359-371.
- [234] Kokko, A., (1994). Technology, Market Characteristics, and Spillovers. *Journal of Development Economics*, 43, 279-293.
- [235] Kokko, A., Chen, T., et Tingvall, P-G. (2011). FDI and Spillovers in China : Non-linearity and Absorption Catacity. *Journal of Chinese Economic and Business studies*, 9(11),1-22.
- [236] Komon, J-P. (2005). *Aide Publique, État Moderne et Développement en Afrique*, Université de Dschang, s.ed, s.l.
- [237] Korachais, C. (2010). *Contribution de l'Aide Publique au Développement à l'Amélioration de la Santé dans les Pays en Développement*. [Thèse de doctorat : Humanité et Sciences sociales. Université d'Auvergne Clermont-Ferrand1]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00473640/document>.
- [238] Koren, M., et Tenreyro, S. (2006). The Growth and Welfare Effects of Macroeconomic Volatility. Working Paper, Centre for Economic Policy Research.
- [239] Koren, M., et Tenreyro, S. (2007). Volatility and Development. *Quarterly Journal Economic*, 122(1), 243-287.
- [240] Kosack, S. (2003). Effective Aid : How Democracy Allows Development Aid to Improve the Quality of Life. *World Development*, 1(31), 1-22.

- [241] Kpemoua, P. (2016). Exportations et Croissance Économique au Togo. HAL.
- [242] Kpodar, K. (2007). Manuel d'Initiation à Stata (Version 8). Centre d'Étude et de Recherche sur le Développement International, Clermont-Ferrand, France.
- [243] Kpodar, K., et Le Goff, M. (2011). Do Remittances Reduce Aid Dependency? IMF Working Paper, WP/11/246.
- [244] Krugman, P-R. (1987). Is Free Trade Passe? *Economic Perspectives*, 1(2), 131-144.
- [245] Lafargue, F. (2011). Des Économies Émergentes aux Puissances Émergentes. *Questions fondamentales*, 51, 101-108.
- [246] Lechevallier, A., Moreau, J., et Pacquement, F. (2007). *Mieux Gérer la Mondialisation? L'Aide Publique au Développement*. Paris : ellipses.
- [247] Lecomte, B. (1986). *L'Aide par Projets : Limites et Alternatives*. Paris, OCDE.
- [248] Lecomte, B., et Naudet, J-D. (2000). Efficacité de l'Aide et Efficience des Acteurs : revue de la Littérature Récente sur l'Aide au Développement. Dans : Lecomte, B-J., et Naudet, J-D. Survivre grâce à... Réussir grâce à... L'Aide. *Autrepart*, (13), 5-23.
- [249] Lenoir, A. (2014). Réflexions sur l'Épargne au Service du Développement en Afrique. *Techniques Financières et Développement*, 1(144), 29-33.
- [250] Lensink, R., et Morrissey, O. (2000). Aid Instability as a Measure of Uncertainty and the Positive Impact of Aid on Growth. *Journal of Development Studies*, 36(3), 30-48.
- [251] Lensink, R., et White, H. (1999). *Aid Dependence. Issues and Indicators*. EGDI Study No.2, Stockholm, Ministry for Foreign Affairs.
- [252] Lensisk, R., et White, H. (1999). Is there and Aid Laffer? CREDIT Research Paper 99/6, University of Nottingham, Nottingham.
- [253] Levin, A., et Lin, C-F. (1992). Unit Root Test in Panel Data : Asymptotic and Finite Sample Properties. University of California at San Diego, Discussion Paper.
- [254] Levin, A., Lin, C-F., et Chu., C-S-J. (2002). Unit Root Test in Panel Data : Asymptotic and Finite Sample Properties. *Journal of Econometrics*, 108, 1-24.
- [255] Lin, W. (1977). Measuring Aggregate Supply Response under Instability. *American Journal of Agricultural Economics*, 903-907.
- [256] Lo, M. (2017). *L'Emergence Économique des Nations, Définition et Mesure*. L'Harmattan-Sénégal, Dakar.
- [257] Loayza, N-V., et Raddatz, C. (2007). The Structural Determinants of External Vulnerability. *World Bank Economic Review*, 21(3,) 359-387.
- [258] Loayza, N-V., Rancière, R., Servén, L., et Ventura, J. (2007). Macroeconomic Volatility and Welfare in Developing Countries : An Introduction. *World Bank Economic Review*, 21(3), 343-357.

- [259] Magnin, E., Delteil, V., et Vercueil, J. (2018). La Dépendance dans les Relations entre Capitalismes Nationaux : quelle Portée analytique ? *Revue de la régulation*, 24(2), 1-24.
- [260] Malik, A., et Temple, J-R-W. (2009). The Geography of Output Volatility. *Journal Development Economic*, 90(2), 163–178.
- [261] Markandya, A., Ponczek, V., et Yi, S. (2010). What are the Links between Aid Volatility and Growth ? Policy Research Working Paper No. 5201, World Bank.
- [262] McGillivray, M. (2005). What Determines African Bilateral aid Receipts ? *Journal of International Development*, 17(8), 1003–1018.
- [263] McPherson, M-F., et Gray, C-S. (2000). An Aid Exit Strategy for African Countries : a Debate. African Economic Policy Discussion Paper No. 49.
- [264] Melitz, M-J. (2003). The Impact of Trade on Intra-Industry Reallocations and Aggregate Industry Productivity. *Econometrica*, 71(6), 1695–1725.
- [265] Memmi, A. (1979). *La Dépendance*. Paris, Gallimard.
- [266] Mill, J-S. (1848). *Principles of Political Economy*. London, Penguin Classics.
- [267] Mobarak, A. (2005). Democracy, Volatility, and Economic Development. *Review of Economics and Statistics*, 87(2), 348-361.
- [268] Mokoro (2011). Aid Predictability-Synthesis of Findings and Good Practices. Volume I. Étude préparée pour le DAC Working Party on Aid Effectiveness- Task Team on Transparency and Predictability aux effets du 4ème Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide.
- [269] Morineau, M. (1987). *La Douceur d'être Inclus*. Dans : Françoise Thélamon (éd.), *Sociabilité, Pouvoir et Société*, université de Rouen.
- [270] Morrissey, O. (2001). Does Aid Increase Growth ? *Progress in Development Studies*, 1(1), 37-50.
- [271] Mosley, P. (1987). *Overseas Aid : Its Defence and Reform*. Wheatsheaf Books, Brighton.
- [272] Moyo, D. (2009). *L'aide fatale : les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*. Paris : JC Lattès.
- [273] Mundell, R-A. (1969). Une Théorie des Zones Monétaires Optimales Suivi de : Le Paradoxe de Mundell par Agnès Bénassy-Quéré. *Revue Française d'Économie*, 18(2), 3-33.
- [274] Myant, M. (2018). The Limits to Dependent Growth in East-Central Europe. *Revue de la régulation*, 24(2), 1-60.
- [275] Nations Unies (1974). Déclaration concernant l'Instauration d'un Nouvel Ordre Économique International. Résolution A/RES/3201 (S-VI) de l'Assemblée générale des Nations Unies du 1er mai 1974.

- [276] Nations Unies (2002a). Rapport de la Conférence Internationale sur le Financement du Développement. A/CONF.198/11. Conférence internationale sur le financement du développement, Monterrey (Mexique).
- [277] Nations Unies (2011a). Huitième objectif du Millénaire pour le développement. Le partenariat mondial pour le développement : l'heure est aux résultats. Rapport de 2011 du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. New York : Nations Unies.
- [278] Naudet, J-D. (1999). *Trouver des Problèmes aux Solutions*. Vingt ans d'Aide au Sahel, Paris, OCDE.
- [279] Naudet, J-D. (2000). Le dilemme entre solidarité et dépendance. Dans : Lecompte, B-J., et Naudet, J-D. Survivre grâce à... Réussir grâce à... L'aide. *Autrepart*, (13), 173-193.
- [280] Neanidis, K., et Varvarigos, D. (2009). The Allocation of Volatile Aid and Economic Growth : Theory and Evidence. *European Journal of Political Economy*, 25, 447-62.
- [281] Newbery, D., et Stiglitz, J. (1981). Theory of Commodity Price Stabilization : A Study in the Economics of Risk. *American Journal of Agricultural Economics*, 65(3), 636-637.
- [282] Ndiaye, T., et Konte, M-A. (2013). Incertitude de l'Inflation et Croissance Économique : le cas de l'UEMOA. HAL.
- [283] Nolan, P. (1983). *Growth Processes and Distribution Change in a South Chinese Province : the Case of Guangdong (Contemporary China Institute : Research Notes and Studies) ... China Institute : Research Notes and Studies*. School of Oriental and African Studies.
- [284] Nurkse, R. (1953). Problems of Capital Formation in Underdeveloped Countries. *The Economic Journal*, 63(252), 897-899.
- [285] Nzue, F. (2004). Le Rôle des Exportations dans le Processus de Croissance Économique de la Côte d'Ivoire : Ses Implications pour des Stratégies de Création d'Emplois Durables. *African Development Review*, 199-213.
- [286] Ocampo, J-A. (2002). *Small Economies in the Face of Globalisation*. Third William G. Demas Memorial Lecture at the Caribbean Development Bank. Cayman Islands.
- [287] OCDE (1996). Le Rôle de la Coopération pour le Développement à l'Aube du XXIème siècle. Rapport OCDE, Éditions OCDE, Paris.
- [288] OCDE (2002). L'Investissement Direct Étranger au Service du Développement : Optimiser les Avantages, Minimiser les Coûts. Rapport OCDE, Éditions OCDE, Paris.
- [289] OCDE (2006a). Dates Marquantes : Histoire du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Rapport OCDE, Édition 2006. Éditions OCDE, Paris.

- [290] OCDE (2006b). *Coopération pour le Développement. Rapport 2005*, Éditions OCDE, Paris.
- [291] OCDE (2007b). *Coopération pour le Développement. Rapport 2006*, Éditions OCDE, Paris.
- [292] OCDE (2008a). *Coopération pour le Développement. Rapport 2007*, Éditions OCDE, Paris.
- [293] OCDE (2009a). *Note d'Information sur le Processus d'Examen par les pairs réalisés par le CAD. D(2009)6/REV1*. Éditions OCDE, Paris.
- [294] OCDE (2009b). *Coopération pour le Développement. Rapport 2009*, Éditions OCDE, Paris.
- [295] OCDE (2010a). *Directives pour l'établissement des rapports statistiques du CAD. DCD/DAC(2010)40/REV1*. Paris.
- [296] OCDE (2010d). *Coopération pour le Développement. Rapport 2010*, Éditions OCDE, Paris.
- [297] OCDE (2010f). *Mandat du CAD 2011-2015. DCD/DAC(2010)34/FINAL*. Éditions OCDE, Paris.
- [298] OCDE (2012a). *Coopération pour le Développement 2011 : Édition spéciale « 50e anniversaire »*. Éditions OCDE, Paris.
- [299] OCDE (2012d). *Development Co-operation Report 2012 : Lessons in Linking sustainability and Development*. Editions OCDE, Paris.
- [300] OCDE (2016). *Coopération pour le Développement : Données et Développement*, Éditions OCDE, Paris. Disponible sur : <http://www.oecd.org/fr/cad/stats/ODA-2015-detailedsummary-fr.pdf> (consulté le 23/09/2020).
- [301] OCDE (2017). *Coopération pour le Développement : Données et Développement*, Éditions OCDE, Paris. <http://www.oecd.org/fr/cad/cooperation-pour-le-developpement-rapport-20747748.htm> (consulté le 31/07/2018).
- [302] OCDE (2018). *Coopération pour le Développement : Données et Développement*. Éditions OCDE, Paris. <http://www.oecd.org/fr/cad/cooperation-pour-le-developpement-rapport-20747748.htm> (consulté le 14/05/2019).
- [303] OCDE (2019). *Coopération pour le Développement : Données et Développement*, Éditions OCDE, Paris. <https://www.oecd.org/fr/developpement/repli-de-l-aide-au-developpement-en-2018-en-particulier-vers-les-pays-qui-en-ont-le-plus-besoin.htm> (Consulté le 24/03/2020).
- [304] Olivier, G. (2004). *L'Aide Publique au Développement, un Outil à Réinventer*. Paris : Éditions Charles Léopold Mayer.

- [305] Pallage, S., et Robe, M. (2001). Foreign Aid and the Business Cycle. *Review of International Economics*, 9(4), 641-672.
- [306] Paul, B. (2012). Comment Sortir Haïti de la Dépendance vis-à-vis de l'Aide Internationale? Une Proposition de Stratégie basée sur l'Entrepreneuriat Innovant. *Haiti Perspectives*, 1(1), 37-43.
- [307] Perkins, D-H., Radelet, S., et Lindauer, D-L. (2008). *Économie du Développement*. 3e édition de Boeck, Bruxelles.
- [308] Perroux, F. (1961). *Économie du XXème Siècle*. Presse Universitaire de Grenoble, collection œuvres Compl.f.perroux.
- [309] Peyronnet, J-C., Cambon, C. (2012). Projet de loi de finances pour 2013 : aide publique au développement. Tome IV. Avis numéro 150. Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. Sénat français, session ordinaire de 2012-2013, enregistré à la Présidence du Sénat le 22 novembre 2012.
- [310] PNUD (2015). Profil Économique de l'Afrique de l'Ouest en 2015 et Perspectives en 2016. Rapport de recherche ECA-WA/ICE.19/2016/03, Dakar, Sénégal.
- [311] PNUD (2016). Rapport sur le Développement Humain 2016 : le Développement Humain pour tous. Communications Development Incorporated, Washington DC, USA.
- [312] Prebisch, R. (1959). Commercial Policy in the Underdeveloped Countries. *American Economic Review*, 29(2), 251-273.
- [313] Raballand, G. (2015). Le point sur... Peut-on Rendre l'Aide Publique au Développement plus Efficace? *Revue française d'administration publique*, 3(155), 779-791.
- [314] Raddatz, C. (2007). Are external Shocks Responsible for the Instability of Output in Low-income Countries? *Journal of Development Economics*, 84(1), 155-187.
- [315] Radelet, S. (2006). A Primer on Foreign Aid. Working Paper, 92, Centre for Global Development.
- [316] Raffinot, M. (2009). Dambisa Moyo, l'Aide Fatale. Les Ravages d'une Aide Inutile et de Nouvelles Solutions pour l'Afrique. *Afrique contemporaine*, 9(4), 209-216.
- [317] Rajan, R-G., et Subramanian, A. (2005a). Aid and Growth : What Does the Cross-Country Evidence Really Show? IMF Working Paper, 05/127, Fonds monétaire international.
- [318] Rajan, R-G., et Subramanian, A. (2005b). What Undermines Aid's Impact on Growth? IMF Working Paper, 05/126, Fonds monétaire international.
- [319] Rancière, R., Tornell, A., et Westermann, F. (2008). Systemic Crises and Growth. *Quarterly Journal of Economics*, 123(1), 359-406.

- [320] Rand, J., et Tarp, F. (2002). Business Cycles in Developing Countries : Are They Different. *World Development*, 30(12), 2071-2088.
- [321] Ratha, D. (2019). *Migration and Remittances : Recent Developments and Outlook*. Washington D.C : Banque mondiale.
- [322] Riddell, R. (1996b). Aid Dependency. Dans : *Aid Dependency : Causes, Symptoms and Remedies*. Stockholm, SE : SIDA.
- [323] Rist, G. (2015). Chapitre 4/L'invention du Développement. Dans : Rist, G. *Le développement : Histoire d'une croyance occidentale*. Références, Presses de Sciences Po, 131-150.
- [324] Rivera-Batiz, L-A., et Romer, P. (1991). Economic Integration and Endogenous Growth. *Quarterly Journal of Economics*, 106(2), 531-55.
- [325] Rodrik, D. (1998). Why Do Open Economies Have Bigger Governments ? *Journal of Political Economy*, 106(5), 997-1032.
- [326] Rodrik, D. (1999). Where Did All the Growth Go ? External Shocks, Social Conflict and Growth Collapses. *Journal of Economic Growth*, 4(4), 385-412.
- [327] Rodrik, D. (2000). Participatory Politics, Social Cooperation, and Economic Stability. *The American Economic Review*, 90(2), 140-144.
- [328] Rodrik, D. (2005). Growth strategies. In : Aghion, P. et Durlauf, S. (Eds.), *Handbook of Economic Growth* 1(1), chapitre14, 967-1014 (Amsterdam : Elsevier Science, North-Holland).
- [329] Romer, P-R. (1986). Increasing Returns and Long-Run growth. *Journal of Political Economy*, 5(94), 1002-1037.
- [330] Romer, P-R. (1990). Endogenous Technological Change. *Journal of Political Economy*, 5(98), 71-102.
- [331] Roodman, D. (2004b). An Index of Donor Performance. Working Paper 42, Center for Global Development, Washington, DC.
- [332] Roodman, D. (2009). How to do xtabond2 : an Introduction to Difference and System GMM in Stata. *The Stata Journal*, 9(1), 86-136.
- [333] Rosenstein-Rodan, P. (1943). Problems of Eastern and South-Eastern Europe industrialization. *The Economic Journal*, 53(210/211), 202-211.
- [334] Roubaud, F. (2000). Le Renforcement des Capacités : l'Expérience du Projet Madio à Madagascar. Dans : Lecompte, B-J., et Naudet, J-D. *Survivre grâce à... Réussir grâce à... L'aide*. *Autrepart*, (13), 145-160.
- [335] Ryrie, W. (1995). *First World, Third World*. Basingstoke and London : Macmillan.

- [336] Sachs, J-D. (2005a). *The End of Poverty : Economic Possibilities for our Time*. New York : The Penguin Press.
- [337] Sachs, J-D. (2005b). *Projet Objectifs du Millénaire des Nations Unies. Investir dans le Développement : Plan Pratique pour Réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement*. New York : PNUD.
- [338] Sachs, J., et Warner, A. (1995). Economic Reform and the Progress of Global Integration. *Brookings Papers on Economic Activity*, 26(1), 1-118.
- [339] Sachs, J-D., Mc Arthur, J-W., Schmidt-Traub, G., Kruk, M., Bahadur, C., Faye, M., et Mc Cord, G. (2004). Ending Africa's poverty Trap. *Brooking Papers on Economic Activity*, 35(1), 117-240.
- [340] Salai-i-martins, X. (1997). I Just Ran Two Million Regressions. *American Economic Review*, 87(2), 178-83.
- [341] Saltz, I-S. (1992). Foreign Direct Investment and the Distribution of Income. *Atlantic Economic Journal*, 20(1), 194-207.
- [342] Sarr, N. (1999). *Interviews*. GRAD, Bonneville.
- [343] Seck, A. (2018). *La Recherche Appliquée en Économie. Méthodologie, Communication Scientifique et Financement*. L'Harmattan-Sénégal, Dakar.
- [344] Senik, C. (2011). La Croissance du PIB rendra-t-elle les Habitants des Pays en Développement plus Heureux ? *Revue d'économie du développement*, 19(2/3), 113-190.
- [345] Serven, L. (1997). Irreversibility, Uncertainty and Private Investment : Analytical Issues and Some Lessons for Africa. *Journal of African Economies*, 6(3), 229-68.
- [346] Severino, J-M. (2001). Refonder l'Aide au Développement au XXIe siècle. *Critique internationale*, 1(10), 75-99.
- [347] Severino, J-M., et Ray, O. (2011). La Fin de l'Aide publique au Développement : Mort et Renaissance d'une Politique Publique Globale. *Revue économie du développement*, 19(1), 5-44.
- [348] Severino, J-M., et Ray, O. (2012). La Fin de l'Aide Publique au Développement : les Enjeux de l'Action Hypercollective. *Revue économie du développement*, 20(2), 83-142.
- [349] Sevestre, P. (2002). *Économétrie des Données de Panel*. Dunod, Paris.
- [350] Sindzingre, A. (2000). La Dépendance vis-vis de l'Aide en Afrique Subsaharienne : élément d'économie politique. Dans : Lecompte, B-J., et Naudet, J-D. *Survivre grâce à... Réussir grâce à... L'aide*. *Autrepart*, (13), 51-69.
- [351] Sobhan, R. (1996). *Aid Dependence and Donor Policy*. Dans : *Aid Dependency : causes and symptoms*, Stockholm, Project 2015, SIDA.

- [352] Solow, R. (1956). A Contribution to the Theory of Economic Growth. *Quarterly Journal of Economics*, 70(1), 65-94.
- [353] Stokke, O. (1996). *Foreign Aid : What now ?* dans Olav Stokke, dir. Foreign Aid Towards the Year 2000 : Experiences and Challenges. Londres, Frank Cass.
- [354] Subervie, J. (2006). The Impact of World Price Instability on Agricultural Supply According to Macroeconomic Environment. Etudes et documents, CERDI, Clermont-Ferrand, France.
- [355] Svensson, L. (1999). Aid, growth and Democracy. *Economics and politics*, 11(3), 275-297.
- [356] Tierney, M-J., Nielson, D-L., Hawkins D-G., Roberts, J-T., Findley, M-G., Powers, R-M., Wilson, S-E., Hicks, R. (2011). More Dollars that Sense : Refining Our Knowledge of Development Finance Using Aid Data. *World Development*, 39(11), 1891-1906.
- [357] Tremblay, P-A. (1999). *Vers un Nouveau Pacte Social ? État, Entreprises, Communautés et Territoire Régional*. Chicoutimi : GRIR-UQAC.
- [358] Trotignon, R. (2001). *Climate Economics in Progress*. Economica.
- [359] Tukey, J-W. (1949). Comparing Individual Means in the Analysis of Variance. *International Biometric Society*, 5(2), 99-114.
- [360] UA et OCDE (2019). Dynamiques du Développement en Afrique 2019 : Réussir la transformation productive. Commission de l'UA, Addis-Abeba/Éditions OCDE.
- [361] Van de walle, N., et Johnson, T. (1996). Improving Aid to Africa. Overseas Development Council, Washington D.C.
- [362] Van der Ploeg, F., et Poelheeke, S. (2009). Volatility and the Natural Resource Curse. *Oxford Economic Papers*, 61(4), 727-760.
- [363] Van Wijnbergen, S. (1985). Aid, Export Promotion and the Real Exchange Rate : An Africa Dilemma, Centre for Policy Research, Research Discussion Paper, No. 88.
- [364] Vercueil, J. (2018). Taming the Bear while Riding the Dragon ? Central Asia confronts Russian and Chinese economic influences. *Revue de la régulation*, 24(2), 1-38.
- [365] Vos, R., et White, H. (1997). Conclusions. In : White, H. Aid and Macroeconomic Performance Theory, Empirical Evidence and Four Country Cases, Ipswich, Institute of Social Studies.
- [366] Wagner, L. (2014). Identifying Thresholds in Aid Effectiveness. *Review of World Economic*, 150(3), 619-638.
- [367] Wang, O. (2015). Fixed-Effect Panel Threshold Model Using Stata. *The Stata Journal*, 15(1), 121-134.
- [368] White, H. (1992). The Macroeconomic Impact of Development Aid : a Critical Survey. *Journal of Development Studies*, 28(2), 163-240.

- [369] White, H. (1997). *Aid and Macroeconomic Performance : Theory, Empirical Evidence and Four Country Cases*, Ipswich, Institute of Social Studies.
- [370] White, H. (1998). *Aid and Macroeconomic Performance*. Londres, Macmillan.
- [371] Winters, L-A., et Martins, P-M-G. (2004). When Comparative Advantage is not Enough : Business Costs in Small Remote Economies. *World Trade Review*, 3(3), 347-383.
- [372] Wooldridge, J-M. (2003). *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*. MIT Press, Cambridge.
- [373] Younger, S. (1992). Aid and the Dutch Disease : Macroeconomic Management When Everybody Loves You. *World Development*, 20(11), 1587-1597.
- [374] Zayati, M. (2015). Cours Économétrie des Données de Panel, Université de Gafsa.
- [375] Zumbu, D., et Sumuta, C. (2020). Les Déterminants des Investissements Directs Étrangers et leur impact sur la Performance économique en RD Congo. HAL. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02426832> (consulté le 16/12/2020).

# Liste des annexes

Annexe A : Modèle de Solow . . . . . I  
Annexe B : IVE, Méthode de calcul des composantes et Source des données  
des indicateurs . . . . . V  
Annexe C : Régressions additionnelles/alternatives . . . . . XIII

# Annexes

## Annexe A : Modèle de Solow

### Production et accroissement du capital

La fonction de production possède trois facteurs de production : le capital  $K$ , le travail  $L$  et les connaissances  $A$ .

La fonction de production résultant de la combinaison de ces facteurs est de type Cobb-Douglas :

$$Y(t) = F[K(t), L(t), A(t)] = AK^\alpha L^{(1-\alpha)}$$

$0 < \alpha < 1$  étant la part du capital dans le revenu.

Les rendements d'échelle sont constants et la productivité marginale du capital est décroissante,  $\alpha < 1$ .

Nous pouvons écrire la fonction en variable par tête :

$$y(t) = f(k) = \frac{Y}{L} = \frac{AK^\alpha L^{(1-\alpha)}}{L} = Ak^\alpha$$

Avec  $k = \frac{K}{L}$  le capital par tête.

Il y a équilibre sur les trois marchés :

- Marché des biens et services :  $Y = C + I$  ;
- Marché du capital :  $I = S \Rightarrow \dot{K} = I - \delta K = sY - \delta K$  ;
- Marché du travail :  $L_t = L_0 e^{nt}$ , on suppose  $L_0 = 1$  ; la population croît au taux exogène constant  $n$ .

Nous déterminons l'équation d'accroissement du capital, appelée équation dynamique fondamentale :

Comme  $k = \frac{K}{L}$ , alors  $\dot{k} = Dk = D\frac{K}{L} = \frac{DK \cdot (L) - K \cdot (DL)}{(L)^2} = \frac{DK}{L} - \frac{K \cdot DL}{L^2} = \frac{DK}{L} - k\frac{DL}{L}$   
or  $\dot{K} = DK = sY - \delta K$  et  $\frac{DL}{L} = n$ , donc  $\dot{k} = \frac{sY - \delta K}{L} - nk = sy - \delta k - nk$ .

Nous obtenons l'équation dynamique fondamentale :

$$\dot{k} = sy - (n + \delta)k = sf(k) - (n + \delta)k$$

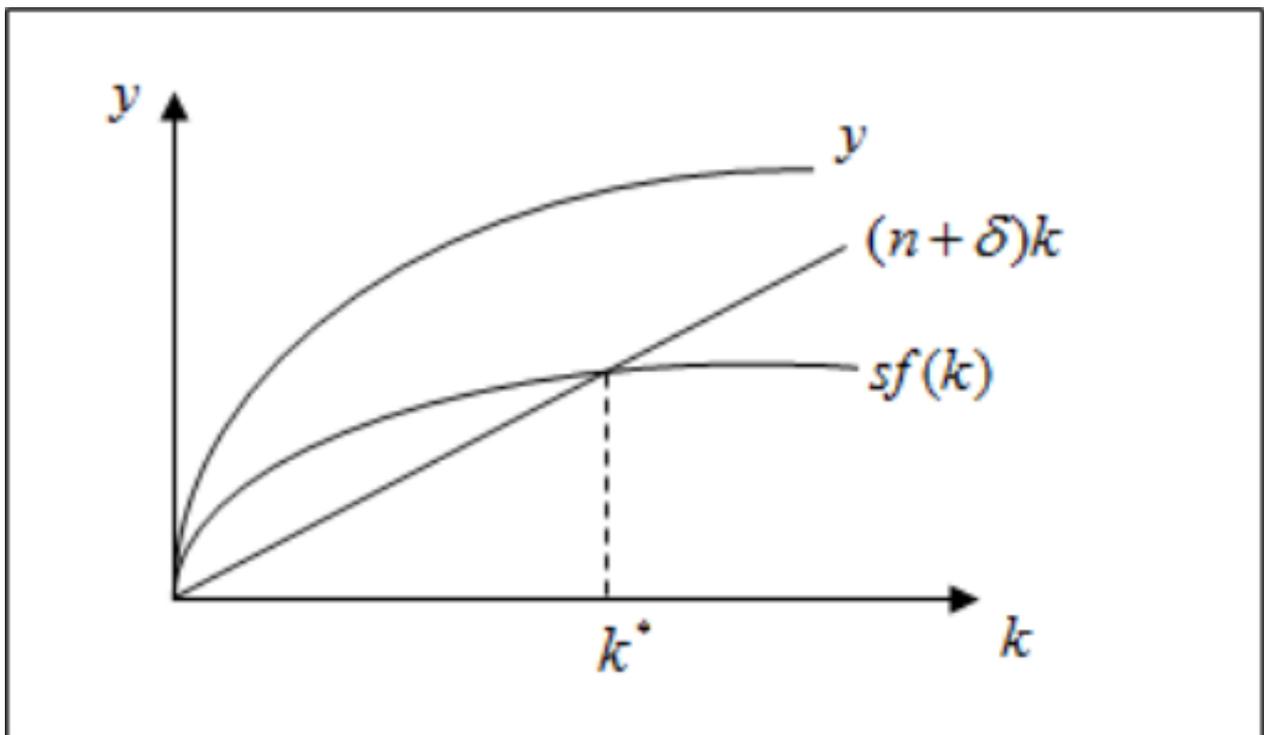
## L'état régulier du modèle

L'état régulier est l'équilibre concurrentiel de croissance à taux constant. À ce niveau, le seul taux de croissance constant pour le capital par tête est le taux nul, nous avons alors :

$$\dot{k} = 0 \Rightarrow sy = (n + \delta)k$$

Ce qui donne le capital par tête d'état régulier  $k^*$ , le Graphique A.1 représente l'état régulier du modèle.

Graphique A.1 : Équilibre d'état régulier du modèle



Source : Baldé (2012)

L'état régulier, le taux de croissance de l'économie ne dépend que du taux de croissance exogène constant de la population, mais est indépendant du taux d'épargne.

Comme  $y = Ak^\alpha$ , nous obtenons les variables par tête à l'équilibre :

$$k^* = \left[ \frac{As}{n + \alpha} \right]^{\frac{1}{1-\alpha}}$$

$$y^* = \left[ \frac{As}{n + \alpha} \right]^{\frac{\alpha}{1-\alpha}}$$

# Dynamique transitoire

Il est ici question de voir comment le capital par tête d'une économie évolue vers son niveau d'état régulier.

En dynamique transitoire,

$$\dot{k} \neq 0 \Rightarrow \frac{\dot{k}}{k} = \gamma_k = \frac{sy}{k} - (n + \delta) \neq 0,$$

Nous pouvons alors tirer le taux de croissance du revenu par tête :

Comme  $y = f(k)$ , alors  $Dy = \dot{y} = \frac{\partial f(k)}{\partial k} \dot{k} = f'(k) \dot{k} \Rightarrow \frac{\dot{y}}{y} = \frac{f'(k)}{f(k)} \dot{k}$

En multipliant et en divisant le deuxième terme par  $k$ , nous obtenons :

$$\frac{\dot{y}}{y} = \frac{k f'(k)}{f(k)} \frac{\dot{k}}{k} = \alpha \frac{\dot{k}}{k}$$

car  $\frac{k f'(k)}{f(k)} = \alpha$  est la part du capital dans le revenu.

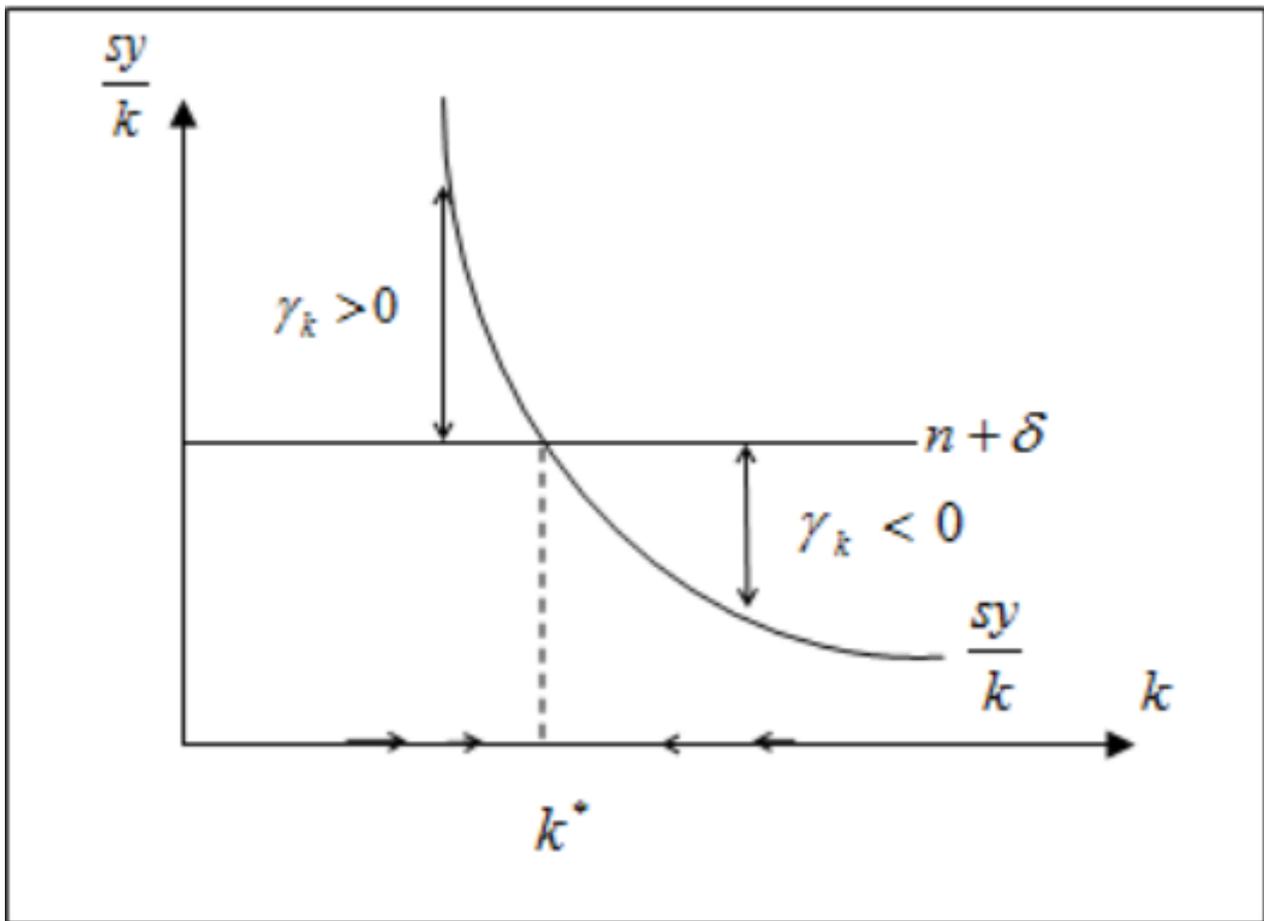
Au final le taux de croissance du revenu s'écrit :

$$\gamma_y = \alpha \gamma_k$$

En dynamique transitoire, le taux de croissance du revenu par tête est égal à  $\alpha$  près au taux de croissance du capital par tête. Ces deux variables ont donc la même évolution durant la transition. En dynamique transitoire, le taux de croissance de l'économie est fonction du taux d'épargne : plus une économie épargne, plus sera élevée sa croissance transitoire. La décroissance des rendements du capital implique que la productivité moyenne du capital  $\frac{f(k)}{k}$  est élevée lorsque  $k$  est faible. La courbe  $\frac{sf(k)}{k}$  est décroissante.

La dynamique transitoire peut être représentée sur le Graphique A.2.

Graphique A.2 : Dynamique transitoire du modèle



Source : Baldé (2012)

Dans ce cadre, seulement deux évolutions du capital par tête efficace sont possibles selon qu'il est inférieur ou supérieur au capital par tête d'état régulier.

- Pour  $k < k^*$ ,  $k$  augmente vers  $k^*$ , le taux de croissance est positif, mais diminue au fur et à mesure que le capital par tête évolue vers son niveau d'état régulier.
- Pour  $k > k^*$ ,  $k$  diminue vers  $k^*$  et le taux de croissance est négatif.

# Annexe B : IVE, Méthode de calcul des composantes et Source des données des indicateurs

## Population

### Définition et fondement

Cet indicateur mesure la taille de la population présente dans un pays au milieu de l'année indiquée (1er juillet). Il peut servir à évaluer l'exposition d'un pays à toute une série de chocs, les pays plus petits ayant moins de possibilités de diversifier leur économie et étant davantage sujets aux chocs commerciaux. En outre, la plupart des petits pays sont fortement exposés aux chocs naturels, qui affectent souvent le pays tout entier.

### Méthodologie

L'indicateur est établi à partir du dénombrement de la population tel qu'il ressort des recensements. Dans la mesure où ces derniers sont peu fréquents, la Division de la population des Nations Unies établit, pour les années où il n'y en a pas, des estimations des chiffres annuels de population en veillant à ce qu'elles soient cohérentes avec les résultats des recensements, les estimations officielles et les enquêtes représentatives, ainsi qu'avec les tendances en matière de fertilité, de mortalité et de migrations internationales<sup>18</sup>.

### Sources des données

Le CPD-ONU s'appuie sur les données relatives à la population qui figurent dans la base de données sur les perspectives de la population mondiale mise en place par la Division de la population, et utilise les estimations relatives à l'avant-dernière année précédant celle de l'examen triennal (ce sont ainsi les chiffres concernant l'année 2013 qui ont été retenus pour l'examen triennal de 2015), dans un souci de cohérence avec les valeurs utilisées pour les autres indicateurs de l'indice de vulnérabilité économique.

---

18. Pour une description détaillée des méthodes d'estimation et de projection, voir le document des Nations Unies intitulé *World Population Prospects. The 2012 Revision : Methodology of the United Nations Population Estimates and Projections* [Perspectives de la population mondiale. Révision de 2012 : Méthodologie des estimations et projections démographiques officielles des Nations Unies], Document de travail ESA/P/WP.235, New York, Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies, Division de la population.

# Éloignement

## Définition et fondement

L'indicateur d'éloignement désigne la distance moyenne d'un pays donné par rapport aux marchés mondiaux, pondérée en fonction des échanges commerciaux. La situation géographique est un facteur qui influe sur l'exposition et la résilience ; les pays situés loin des grands marchés internationaux devant faire face à une série de handicaps structurels, coûts élevés de transport, isolement, qui affectent leurs capacités à exporter et importer, et les rend moins aptes à réagir efficacement aux crises. Les pays isolés des grands marchés ont du mal à diversifier leur économie, même à l'ère de la mondialisation et d'Internet. L'éloignement est un obstacle structurel aux échanges et à la croissance, et peut être un facteur de vulnérabilité en cas de choc.

## Méthodologie

Cet indicateur mesure la distance minimale moyenne, pondérée en fonction des échanges commerciaux, nécessaire à un pays pour accéder à une fraction significative du marché mondial (50%). Le secrétariat du Comité des politiques de développement utilise pour la calculer deux séries de données : i) la distance physique entre le pays considéré et tous les autres ; et ii) la part de marché de chacun des partenaires commerciaux, réels ou potentiels, du pays considéré sur les marchés mondiaux (exportations et importations).

Les étapes nécessaires au calcul de l'indicateur d'éloignement sont :

Étape 1 : Tous les pays sont classés par ordre croissant en fonction de la distance physique les séparant du pays considéré. Les parts du marché mondial de tous les pays, classés par distance, sont ensuite additionnées jusqu'à ce que leur part cumulée atteigne 50% du marché mondial. La distance minimale moyenne représente la moyenne des distances des partenaires commerciaux, réels et potentiels, par rapport au pays considéré, pondérée par leur part de marché.

Étape 2 : La distance minimale moyenne est ensuite transformée en logarithmes et convertie en valeur d'éloignement à l'aide de la formule suivante :

$$r_i = 100 \times \frac{\ln(d_i) - \ln(d_{min})}{\ln(d_{max}) - \ln(d_{min})}$$

où :

$i$  est l'indice du pays ;

$r_i$  est la valeur d'éloignement du pays  $i$  ;

$d_i$  est la distance minimale moyenne du pays  $i$  ;

$d_{max}$  est la distance moyenne la plus petite (2 000 km) ; et

$d_{min}$  est la distance moyenne la plus grande (10 300 km).

Les valeurs  $d_{min}$  et  $d_{max}$  sont calculées sur la base des distances minimales moyennes les plus petites et les plus grandes de tous les États Membres des Nations Unies situés dans les régions en développement. La formule est identique à celle utilisée dans la procédure des valeurs maximales et minimales pour calculer les valeurs d'indice ; s'agissant de l'éloignement, elle est cependant appliquée deux fois : elle intervient d'abord lors de la deuxième étape pour construire la valeur de l'indicateur, et revient ensuite pour déterminer les valeurs d'indice.

## Sources des données

L'indicateur est calculé par le secrétariat du CPD-ONU à partir des données relatives aux distances géographiques entre les capitales ou les villes les plus importantes du monde, fournies par le Centre d'études prospectives et d'informations internationales, série de données « *dist<sub>c</sub>epii* ». Les parts du marché mondial sont déterminées au vu des données concernant les exportations et importations de biens et services figurant dans la base de données des principaux agrégats des comptes nationaux de la Division de statistique des Nations Unies (<http://unstats.un.org/unsd/snaama/>) dans la série « Produit intérieur brut par dépense, en prix courants en dollars des États-Unis ».

Pour limiter l'incidence des variations à court terme des exportations et importations, le CPD-ONU utilise la moyenne sur trois ans des dernières années disponibles, qui est un chiffre fourni par la Division de statistique pour tous les pays ; l'examen triennal de 2015 a ainsi été réalisé à partir de la moyenne établie pour la période 2011-2013.

# Concentration des exportations de marchandises

## Définition et fondement

Cet indicateur mesure la concentration des exportations de produits d'un pays. Actuellement, les services ne sont pas pris en considération, en raison principalement de disparités dans les méthodes de collecte et de communication des données. Une structure des exportations plus concentrée traduit une plus grande vulnérabilité aux chocs, car une part relativement plus importante des secteurs tournés vers l'exportation risque d'être affectée par les chocs touchant certains marchés particuliers.

## Méthodologie

Les valeurs indiquées représentent les indices de Herfindahl-Hirschman obtenus en appliquant la formule ci-après aux catégories de produits à trois chiffres de la Classification type pour le

commerce international :

$$H_j = \frac{\sqrt{\sum_{i=1}^n \left(\frac{x_{ij}}{X_j}\right)^2} - \left(\sqrt{1/n}\right)}{1 - \left(\sqrt{1/n}\right)}$$

où

$j$  est l'indice du pays ;

$x_{ij}$  est la valeur des exportations de produits  $i$  du pays  $j$  ;

$X_j = \sum_{i=1}^n x_{ij}$  est la valeur du total des exportations du pays  $j$  ; et

$n$  est le nombre de produits à trois chiffres de la Classification type pour le commerce international. L'indice a été normalisé afin d'obtenir des valeurs comprises entre 0 et 1 (lorsqu'un seul bien est exporté).

### Sources des données

Le CPD-ONU utilise l'indicateur calculé pour tous les pays par la CNUCED, tel qu'il figure dans la base de données (<http://unctadstat.unctad.org>) dans la partie consacrée aux « Indices de concentration et de diversification des exportations et des importations de marchandises par pays », sous la rubrique « Indicateurs du commerce » de la section intitulée « Commerce international de biens et de services ».

Le CPD-ONU utilise la moyenne sur trois ans des dernières années disponibles, qui est un chiffre communiqué par la CNUCED pour tous les pays ; l'examen triennal de 2015 a, ainsi, été réalisé à partir de la moyenne établie pour 2011-2013.

## Part de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche dans le PIB

### Définition et fondement

Cet indicateur désigne le pourcentage que représentent les secteurs de l'agriculture, de la chasse, de la sylviculture et de la pêche (catégories A et B de la classification internationale type, par industrie, de toutes les ranches d'activité économique) dans la valeur ajoutée brute d'un pays. Il donne des informations sur l'exposition d'un pays aux chocs provoqués par sa structure économique ; ces secteurs précités étant particulièrement sujets aux chocs naturels et économiques.

### Méthodologie

L'indicateur s'obtient en divisant la valeur ajoutée de l'agriculture, de la chasse, de la sylviculture et de la pêche par la valeur ajoutée brute totale de tous les secteurs. La

valeur ajoutée brute est la valeur de la production diminuée de la valeur de la consommation intermédiaire ; elle mesure la contribution apportée au produit intérieur brut par un producteur, une industrie ou un secteur. Les données concernant la valeur ajoutée dans l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche (combinées ou distinctes) et la valeur ajoutée brute sont communiquées chaque année par les autorités nationales à la Division de statistique, au moyen du questionnaire sur la comptabilité nationale des Nations Unies.

### **Sources des données**

Le CPD-ONU utilise les données publiées chaque année par la Division de statistique dans sa base de données des principaux agrégats des comptes nationaux (<http://unstats.un.org/unsd/snaama/>) dans la partie consacrée à la « Valeur ajoutée par type d'activité économique, répartition en pourcentage ».

Le CPD-ONU utilise la moyenne sur trois ans des dernières années disponibles, qui est un chiffre communiqué par la Division de statistique pour tous les pays ; l'examen triennal de 2015 a, ainsi, été réalisé à partir de la moyenne pour 2011-2013.

## **Part de la population vivant dans des zones côtières de faible élévation**

### **Définition et fondement**

Cet indicateur mesure la proportion de la population d'un pays vivant dans des zones côtières de faible élévation ; celles-ci s'entendent de zones contiguës au littoral et situées en dessous d'un certain niveau d'élévation, fixé actuellement à cinq mètres. L'indicateur a pour but de rendre compte de la vulnérabilité aux effets des changements climatiques sur le littoral, y compris l'élévation du niveau de la mer et les ondes de tempête.

### **Méthodologie**

Cet indicateur s'obtient en divisant le nombre de personnes vivant dans des zones contiguës au littoral situées à moins de cinq mètres au-dessus du niveau de la mer par la population totale du pays. La classification en zone de faible élévation s'appuie sur les données satellitaires. Les données relatives à la répartition géographique des populations sont tirées de fichiers administratifs et harmonisées avec les estimations de population fournies par la Division de la population

## Sources des données

Le CPD-ONU utilise l'indicateur calculé par le Centre pour le réseau international d'information sur les sciences de la terre de l'Université de Columbia (<http://sedac.ciesin.columbia.edu/data/sets/browse>) et publié dans la série « Estimations de la population urbaine et rurale et de la superficie des terres, 2<sup>e</sup> version » sous le thème « Zones marines et côtières ».

Pour les PEID, le CPD-ONU utilise des données provenant des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> versions de la série « Estimations relatives à la population, au paysage et au climat », produites elles aussi par le Centre précité.

# Victimes de Catastrophes naturelles

## Définition et fondement

Cet indicateur mesure la proportion de personnes qui, au sein d'une population, ont été victimes de catastrophes naturelles. Le terme « victimes » désigne aussi bien les personnes qui ont perdu la vie à la suite de catastrophes naturelles que les personnes sinistrées (c'est-à-dire ayant un besoin immédiat de nourriture, d'eau, d'abri, de sanitaires ou d'aide médicale). L'indicateur englobe les personnes touchées par des catastrophes dues à des événements météorologiques ou climatiques (inondations, glissements de terrain, tempêtes, sécheresses et températures extrêmes), ainsi que par des catastrophes géophysiques (tremblements de terre ou éruptions volcaniques). Il reflète la vulnérabilité des pays aux chocs naturels, en particulier à travers leur impact sur les êtres humains.

## Méthodologie

Le nombre annuel de victimes est calculé pour chaque pays en additionnant le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par une catastrophe naturelle (géophysique, météorologique, hydrologique ou climatologique). La proportion de victimes est ensuite calculée en divisant ce chiffre par la population totale du pays, estimée au milieu de l'année. Afin de tenir compte des fluctuations des catastrophes dans le temps, l'indicateur est déterminé sur une base annuelle, puis ramené à une moyenne établie sur une période de 20 ans.

## Sources des données

L'indicateur est calculé par le secrétariat du CPD-ONU, qui recourt aux données relatives à la population totale fournies par la Division de la population dans sa base de données sur les perspectives de la population mondiale, et aux données sur les personnes tuées et sinistrées figurant dans la base de données sur les situations d'urgence du Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes, instance qui travaille en collaboration avec l'Organisation

mondiale de la Santé ([www.emdat.be/database](http://www.emdat.be/database)). Les données peuvent être extraites de la base de données à l'aide de l'onglet « Recherche avancée », en sélectionnant les sous-groupes « Climatologique », « Géophysique », « Hydrologique » et « Météorologique » dans le groupe des « Catastrophes naturelles ».

L'indicateur porte sur les 20 dernières années pour lesquelles la couverture des données est complète ; ainsi, pour l'examen triennal de 2015, c'est la période 1994-2013 qui a servi à son calcul.

## Instabilité de la production agricole

### Définition et fondement

Cet indicateur mesure les variations de la production agricole par rapport à sa valeur tendancielle et désigne l'écart type de la différence entre la valeur de la production réelle et la valeur tendancielle sur une période de temps déterminée (20 ans). Une forte instabilité de la production agricole est signe d'une grande vulnérabilité aux chocs naturels, car elle reflète souvent les conséquences des chocs naturels, notamment des sécheresses et des perturbations du régime pluviométrique.

### Méthodologie

L'indicateur est calculé en deux temps. Premièrement, la tendance de la production agricole de chaque pays est déterminée à partir de l'équation de régression suivante :

$$\log X_t = \alpha + \beta \log X_{t-1} + \gamma t + e_t$$

Où :

$X_t$  est l'indice de la production agricole totale en termes de volume au cours de l'année  $t$  ;  $t$  est la variable temporelle (les différentes années de la période échantillon) ;  $e_t$  est l'erreur type pour l'année  $t$  ; et

$\alpha$ ,  $\beta$  et  $\gamma$  sont les coefficients de régression. L'équation est calculée séparément pour chaque pays. La méthode employée est celle des MCO. Dans cette formule, la tendance est supposée à la fois déterministe et stochastique, d'où l'appellation de courbe de régression mixte donnée à la méthode d'élimination de la composante tendancielle utilisée pour cet indicateur. La mesure de l'instabilité s'obtient au final en prenant l'écart type de la différence entre la valeur tendancielle et la valeur réelle, à savoir :

$$S = \sqrt{\frac{\sum_t \hat{e}_t^2}{N - 1}}$$

Où :

$$\hat{e}_t = \log(X_t) - \hat{\alpha} - \hat{\beta} - \hat{\gamma}t;$$

$\hat{\alpha}$ ,  $\hat{\beta}$  et  $\hat{\gamma}t$  sont les coefficients de régression estimés et N le nombre d'observation.

### **Sources des données**

Cet indicateur est calculé par le secrétariat du CPD-ONU à partir des données tirées de la base FAOSTAT de la FAO, présentées dans l'élément intitulé « Indice de production net » dans la série « Agriculture (produit intérieur net) + (total) », sous les rubriques « Production » et « Indices de production ». Le CPD-ONU utilise la valeur tendancielle des 20 dernières années disponibles ; ainsi, pour l'examen triennal de 2015, la tendance a été calculée pour la période 1994-2013.

## Annexe C : Régressions additionnelles/alternatives

Tableau C.1 : Statistiques descriptives 1

Variables	Observations	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
instabilité des exportations de biens et services	360	40,522	18,192	5,943	90,198
Ratio APD-programme au PIB	420	0,112	0,101	0,001	0,747
Logarithme du PIB	420	9,707	0,677	8,380	11,667
Taux d'inflation annuel	373	7,703	11,552	-7,797	72,835
Qualité institutionnelle	330	30,413	16,368	2,030	71,530
Taux d'ouverture commerciale (en % du PIB)	410	32,726	15,776	10,361	155,677
Épargne domestique brute (en % du PIB)	387	7,496	20,886	-141,974	64,211

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

Tableau C.2 : Statistiques descriptives 2

Variables	Observations	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
Croissance du PIB par habitant	532	0,914	4,878	-29,462	21,028
Exportations des biens et services (en % du PIB)	532	24,411	10,623	3,338	59,903
APD (en % du PIB)	532	11,255	10,013	0,047	77,569
Ouverture commerciale (en % du PIB)	532	30,119	10,953	3,160	65,743
Logarithme du PIB	532	9,694	0,665	8,286	11,667
Taux d'inflation annuel	532	12,384	21,910	-7,797	212,653
Flux entrants IDE (en % du PIB)	532	2,330	4,340	-28,624	33,198
FBCF (en % du PIB)	532	20,319	12,088	-2,424	89,386
Épargne domestique brute (en % du PIB)	532	11,171	15,635	-53,110	89,978
Dettes extérieures (en % du PIB)	532	3,630	3,458	0,101	21,914
Production industrielle locale (en % du PIB)	532	20,422	6,786	4,556	39,245

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

**Tableau C.3 : Résultats de l'estimateur MMG en panel dynamique en système**

<b>Variables explicatives</b>	<b>Coefficients</b>	<b>Prob&gt; t </b>
L1.instabilité des exportations de biens et services	0,930	0,000
Ratio APD-programme au PIB	<b>12,38*</b>	<b>0,075</b>
(D).Logarithme du PIB	-15,73***	0,000
Taux d'inflation annuel	-0,036	0,620
(D).Qualité institutionnelle	-2,066***	0,000
(D).Taux d'ouverture commerciale (en % du PIB)	-0,022	0,565
Épargne domestique brute (en % du PIB)	-0,027	0,581
Constante	259,19	0,000
Nombre d'observations = 231		
Nombre de groupe = 15		
<b>Prob&gt; F = 0,000</b>		
<b>AR(1) : Prob&gt;z = 0,733</b>		
<b>AR(2) : Prob&gt;z = 0,522</b>		
<b>Test de Sargan : Prob&gt;Chi2 = 0,999</b>		

**Notes** : La variable expliquée est : instabilité des exportations de biens et services. La significativité à 1% est représentée par (\*\*\*) et 10% par (\*). L1 : Variable retardée d'ordre 1. (D) : Variable stationnaire en différence première.

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

**Tableau C.4 : Résultats de l'estimation du modèle probit binaire avec les effets marginaux**

<b>Variables explicatives</b>	<b>Coefficients</b>	<b>Prob&gt; z </b>
Exportations des biens et services (en % du PIB)	<b>0,0169***</b>	<b>0,000</b>
Épargne domestique brute (en % du PIB)	0,0015	0,444
Taux d'inflation annuel	0,00033	0,828
Flux entrants IDE (en % du PIB)	<b>-0,0168**</b>	<b>0,016</b>
Dette extérieure (en % du PIB)	0,0009	0,910
Production industrielle locale (en % du PIB)	<b>0,0354***</b>	<b>0,000</b>
Nombre d'observations = 532		
Wald chi2 (6) = 108,51		
<b>Prob &gt; Chi2 = 0,000</b>		
<b>Pseudo R2 = 0,2413</b>		

**Note** : La variable expliquée est Y. La significativité à 1% est représentée par (\*\*\*) et 5% par (\*\*).

Source : Auteur, résultats obtenus à partir du traitement économétrique des données.

# Liste des Index

## A

- Afrique ..... iii, 2–4, 7, 28, 31–33, 36, 38–41, 44, 55, 57, 58, 60, 62–68, 70, 80, 101, 104–106, 112, 117, 118, 127, 132, 143–145, 147, 148, 150–154, 159, 168–170, 173, 175
- Aide ..... iii, vii, VI, X, XI, 2–4, 6, 8, 12–16, 18–20, 22, 24, 26, 27, 29, 30, 32, 33, 35–37, 39–44, 46–50, 52, 54, 68–70, 73–75, 81–85, 87, 88, 98–101, 103–107, 110–113, 116–120, 123, 126, 127, 132, 133, 146–156, 158, 160, 161, 164, 165, 167–171, 173–175
- Analyse ..... 5, 7, 26, 27, 36, 40, 54, 55, 83, 84, 93, 94, 96, 98, 99, 104, 110, 118–121, 127, 130, 138–141, 143, 146, 150, 152, 157, 158, 160
- APD ..... iii, XIV, 1–10, 12–15, 18–29, 31–38, 41, 42, 44–46, 50–55, 65, 67–71, 81, 84–87, 89, 95–99, 101, 104–107, 112, 117–121, 125–130, 132, 133, 137, 140–145, 147, 149–152

## B

- Bénéficiaire ..... 2, 3, 6, 13, 14, 20, 22, 23, 27, 28, 38, 39, 42, 43, 45–49, 51, 52, 54, 67–70, 81, 84, 88, 99, 100, 103, 106, 107, 111–114, 118, 127, 128, 132, 149, 150
- Bien ..... ii, vii, I, VII, VIII, X, XIII–XV, 15, 22, 27, 29, 30, 36, 39–43, 45, 47, 49, 53, 56, 61, 64, 67, 71, 74, 75, 77, 78, 81, 82, 84–86, 90, 91, 95, 97–100, 102, 103, 107, 113, 117, 130–132, 135–147, 150–152

## C

- Capital ..... iii, I–III, VII, 1, 9, 10, 12, 13, 18, 22, 32, 42, 44, 73, 80, 89, 105, 116, 118, 121, 132, 144, 145, 167, 171
- CEDEAO ..... iii, vii, 3–5, 7, 53–55, 61, 68–70, 84–86, 89, 98, 101, 102, 104, 106, 107, 119, 121, 126–131, 137, 141, 146–148, 150–152, 158
- Choc ..... V, VII, VIII, X, XI, 3, 4, 7, 19, 53, 54, 60, 64, 71, 73–75, 77, 78, 80–83, 85, 89, 100, 104, 118, 146, 150, 156
- Croissance ..... II–IV, VI, 1, 3, 5, 7–13, 15, 18, 19, 24, 32, 36–46, 49, 50, 53, 54, 57, 60, 62, 71, 73, 80–83, 85, 88, 99, 100, 102, 111, 113–118, 120, 121, 125, 126, 129, 131–133,

141, 142, 144–151, 153, 155, 156,  
159, 161, 164, 165, 169, 171, 175

## D

Dépendance ... 3, 5–7, 45, 52, 72, 80, 89,  
93, 94, 104, 105, 107, 109–114, 116–  
119, 127–130, 140–143, 145, 147–  
152, 154, 161, 170, 171, 173, 175

Développement ..... iii, VI,  
1, 3, 5, 8, 12–19, 23–41, 44, 45, 50–  
52, 69–71, 73, 80, 84, 89, 99, 105,  
107, 111, 112, 114, 116–119, 131–  
133, 141, 144–146, 148–160, 162,  
164, 165, 167–169, 171, 174, 175

Donateur ..... 2, 3, 6, 14, 15, 18–24,  
27, 29, 32–34, 38, 41, 44, 45, 48, 49,  
51–53, 67, 70, 82–84, 100, 103, 110,  
113, 116, 117, 132

## E

Économique ..... iii, V, VIII, IX, 1–10,  
13–15, 17–19, 24, 29–33, 36–43, 45–  
50, 52, 54–57, 62, 69–74, 76, 80–83,  
85, 86, 88–90, 95, 98–100, 102, 104,  
106, 111, 113–115, 117, 118, 120,  
121, 125, 126, 129, 131–133, 141–  
152, 155–157, 159, 161, 164, 165,  
167, 169–171, 173, 177

Effet ... vii, 2–6, 9, 10, 20, 21, 24, 32, 34,  
36–38, 41, 42, 45, 46, 48, 49, 51, 52,  
54, 69, 71, 80–83, 85–88, 91, 92, 94,  
98–100, 104, 107, 115, 118, 120, 123–  
126, 131–133, 135, 138, 140, 141,  
144–146, 148–152, 154

Efficacité .....  
2, 5, 6, 9, 19, 36, 37, 43–50, 52, 53,  
55, 69, 71, 81, 82, 84–89, 101, 104,  
106, 115, 117, 132, 146, 149, 150,  
152, 154–156, 165, 167, 169, 170

État ..... II–IV, 19, 23, 31, 32, 47,  
52, 83, 111, 118, 119, 127, 131, 133,  
142, 168, 176

Étude iii, VII, 5–7, 23, 36–39, 42, 43, 46,  
47, 55, 69, 72, 81–86, 88, 89, 94–96,  
98–100, 105–108, 116, 118, 120, 121,  
127, 130, 131, 133, 134, 137, 140–  
144, 150–152, 157, 158, 160, 162,  
169, 170

Exportation .. vii, VI–VIII, XIII, XV, 4,  
5, 16, 17, 29, 33, 39, 44, 60, 72, 74,  
77–86, 88, 91, 95, 97–100, 102, 104,  
113, 118, 129–131, 135, 136, 139–  
143, 146–148, 150, 152, 164, 169,  
171

Extérieur .. 3, 24, 44, 68, 73, 81, 87, 107,  
110, 112, 114, 116, 127, 128, 159

## F

Financement ..... vii, 1, 3, 24, 31–33,  
36, 38, 41, 44, 47, 52, 61, 65, 68–70,  
83, 105, 113, 116, 117, 119, 127, 128,  
142, 144, 152, 159, 161, 171, 175

Fonds . iii, 2, 8, 16, 22–24, 29–31, 33, 47,  
51, 52, 65, 69, 70, 72, 103, 112, 118,  
132, 161, 173

## I

Indice ... iii, V–VIII, XI, XII, 22, 28, 37,

73–78, 80, 82, 83, 86, 88, 121, 132,  
150, 157

International ..... iii, iv, V, VII, VIII, X,  
1, 2, 5, 6, 8, 12, 15, 17–20, 22, 23,  
27, 29–33, 35–37, 39–42, 44, 46, 48,  
50–53, 69, 71–73, 84, 89, 99, 105,  
106, 110, 111, 128, 133, 143, 148–  
150, 152, 153, 155, 157–159, 161–  
164, 167–171, 173, 175, 176

Investissement ..... 1, 10, 11,  
13, 24, 30, 33, 38, 42, 43, 45, 48, 63,  
69, 83, 101, 113, 117, 118, 120, 129,  
131, 132, 144, 148, 160, 171

## M

Macroéconomie .....  
vii, 3, 5–7, 23, 31, 37, 42, 43, 45, 47,  
53–55, 59, 71, 72, 81, 84, 85, 87–89,  
95, 96, 98, 100, 102, 104, 106, 113,  
118, 132, 148, 150–152, 157, 164

## P

Pauvreté ..... 1, 3, 5, 8, 10–13, 16, 18,  
20, 24, 30–32, 40, 41, 43, 45, 49, 87,  
111, 142, 144, 164, 168

Pays ..... iv, V–XI, 1–3, 5–8, 10,  
12–15, 18–20, 22–55, 58, 60–64, 66–  
77, 79–91, 93, 98–104, 106, 107, 111,  
112, 114, 117, 118, 120–122, 126–  
133, 137, 140–152, 156, 158, 159,  
161, 164, 165, 167, 168, 172, 175

## R

Région VII, 1–4, 32, 39, 59, 60, 67, 80, 86,  
112, 118, 131, 148

Régional ... 4, 6, 16, 29, 32, 33, 104, 112,  
147, 164, 166, 176

Ressource ..... vii, 1,  
5, 8, 14, 21, 23, 24, 27, 28, 30, 31,  
39–42, 44, 48, 50, 52, 62, 65, 68, 83,  
99, 100, 107, 110, 111, 113, 114, 116,  
118, 127, 132, 142, 143, 148, 167

## S

Service ..... vii, I, VII, XIII–  
XV, 22, 29, 74, 78, 82, 84–86, 92,  
95, 97, 98, 102, 103, 130–132, 135,  
136, 139–143, 146, 147, 150–152

Source .....  
II, IV, V, VII–X, XII–XV, 3, 24–26,  
34–36, 38, 40, 44, 52, 53, 56, 57, 59,  
61, 62, 64–66, 68, 70, 71, 73–75, 77,  
79, 80, 85, 86, 89, 95–97, 101, 103,  
104, 109, 115, 125, 126, 128–130,  
133, 135–140, 142–144, 167

## V

Vulnérabilité .....  
V–VII, X, XI, 3, 5–7, 29, 37, 39, 53–  
55, 71–73, 75, 76, 79–85, 87–89, 95,  
96, 98, 100, 102–104, 106, 148, 150,  
151, 157, 161, 162, 164–166



	1.1.2.2.2.2	Le développement social dans les milieux ruraux (1965-1980) . . . . .	16
	1.1.2.2.2.3	Le surendettement des pays pauvres et l'ajustement structurel (1980-2000) . . . . .	17
	1.1.2.2.2.4	Réduction de la pauvreté grâce à la croissance économique (Les années 2000) . . . . .	18
1.1.3		Les objectifs de l'APD . . . . .	18
	1.1.3.1	Stimuler la croissance économique . . . . .	19
	1.1.3.2	Soutenir la santé, l'éducation et le système politique . . . . .	19
	1.1.3.3	Fournir des secours d'urgence . . . . .	19
	1.1.3.4	Stabiliser l'économie face aux chocs économiques . . . . .	19
1.1.4		Les différentes logiques d'allocation de l'APD . . . . .	20
	1.1.4.1	une logique de besoin . . . . .	20
	1.1.4.2	Une logique d'intérêt et/ou de proximité . . . . .	20
	1.1.4.3	Une logique d'efficacité ou de mérite . . . . .	20
1.1.5		Les conditions financières de l'APD . . . . .	21
	1.1.5.1	L'APD brute et l'APD nette . . . . .	21
	1.1.5.2	L'élément de libéralité des prêts et son taux d'actualisation . . . . .	22
1.2		Typologie et tendances globales de l'APD . . . . .	22
	1.2.1	Les différents instruments de l'APD . . . . .	22
	1.2.1.1	L'aide-projet et l'aide-programme . . . . .	23
	1.2.1.2	La coopération technique . . . . .	23
	1.2.1.3	Les aides humanitaires et alimentaires . . . . .	23
	1.2.1.4	La remise de la dette . . . . .	23
1.2.2		Le volume de l'APD . . . . .	24
	1.2.2.1	Les apports nets d'APD . . . . .	24
	1.2.2.2	La composition de l'APD nette . . . . .	25
1.2.3		Les acteurs de l'APD . . . . .	27
	1.2.3.1	Les bénéficiaires de l'APD . . . . .	27
	1.2.3.2	Les donateurs de l'APD . . . . .	29
	1.2.3.2.1	Les donateurs multilatéraux . . . . .	29
	1.2.3.2.1.1	Le système des Nations Unies . . . . .	29
	1.2.3.2.1.2	Les banques régionales . . . . .	32
	1.2.3.2.1.3	L'UE . . . . .	32
	1.2.3.2.2	Les donateurs bilatéraux . . . . .	33
1.2.4		Les autres formes d'aide . . . . .	35

1.3	Débat sur l'efficacité de l'APD en matière de croissance économique : résultats mitigés . . . . .	36
1.3.1	L'effet négatif de l'APD sur la croissance économique . . . . .	37
1.3.1.1	L'aide, la capacité d'absorption et le « syndrome hollandais » . . . . .	38
1.3.1.2	L'aide nuit à la bonne gouvernance . . . . .	39
1.3.1.3	L'aide est nocive pour le développement . . . . .	40
1.3.2	L'effet positif de l'APD sur la croissance économique . . . . .	42
1.3.2.1	L'aide améliore la performance économique . . . . .	43
1.3.2.2	Les partisans de l'aide massive . . . . .	43
1.3.2.3	La vision institutionnelle . . . . .	44
1.3.3	La nature conditionnelle de l'efficacité de l'APD : le rôle des politiques économiques . . . . .	46
1.3.3.1	L'allocation sélective de l'aide . . . . .	47
1.3.3.2	L'allocation optimale vis-à-vis de la pauvreté . . . . .	49
	Conclusion . . . . .	52
<b>2</b>	<b>Contribution de l'APD à la Réduction de la Vulnérabilité Macroéconomique :</b>	
	<b>Cas des Pays de la CEDEAO</b> . . . . .	<b>54</b>
	Introduction . . . . .	54
2.1	Situation économique des pays de la CEDEAO . . . . .	55
2.1.1	Évolution macroéconomique récente en Afrique de l'Ouest . . . . .	55
2.1.1.1	Performance économique . . . . .	55
2.1.1.2	Fluctuation des prix . . . . .	57
2.1.1.3	Taux de change réels . . . . .	58
2.1.1.4	Compte courant . . . . .	59
2.1.1.5	Commerce extérieur . . . . .	60
2.1.1.6	Situation budgétaire et source de financement . . . . .	61
	2.1.1.6.1 Dépenses publiques . . . . .	61
	2.1.1.6.2 Mobilisation des ressources intérieures . . . . .	62
	2.1.1.6.3 Dynamique de la dette . . . . .	63
2.1.2	Situation de l'APD en Afrique de l'Ouest . . . . .	65
2.1.2.1	Sources de financement externe . . . . .	65
2.1.2.2	Tendance de l'APD en Afrique . . . . .	67
2.1.2.3	Évolution de l'APD en Afrique de l'Ouest . . . . .	68
2.2	Vulnérabilité macroéconomique et efficacité de l'APD . . . . .	71
2.2.1	Définition de la vulnérabilité macroéconomique . . . . .	71
2.2.2	Mesure de la vulnérabilité économique . . . . .	72
2.2.2.1	Définition et composition . . . . .	72

2.2.2.1.1	L'expositon au chocs . . . . .	73
2.2.2.1.2	Les chocs . . . . .	74
2.2.2.2	Méthode de calcul . . . . .	75
2.2.2.2.1	Procédure de normalisation <i>min-max</i> . . . . .	75
2.2.2.2.2	Bornes inférieures et supérieures . . . . .	76
2.2.2.3	La formule d'agrégation des composantes de l'IVE . . . . .	77
2.2.3	Interaction entre l'APD et la Vulnérabilité macroéconomique : revue de la littérature . . . . .	81
2.3	Étude empirique sur la contribution de l'APD à la réduction de la vulnérabilité macroéconomique : cas des pays de la CEDEAO . . . . .	84
2.3.1	Méthodologie . . . . .	85
2.3.1.1	Spécification du modèle . . . . .	85
2.3.1.2	Choix et justification des variables . . . . .	86
2.3.1.3	Source de données et période d'étude . . . . .	89
2.3.1.4	Techniques d'estimation économétriques sur les données de panel . . . . .	89
2.3.1.4.1	Modèle linéaire multiple sur des données de panel . . . . .	89
2.3.1.4.1.1	Tests d'homogénéité par l'approche de Hsiao . . . . .	90
2.3.1.4.1.2	Test de spécification de Hausman . . . . .	92
2.3.1.4.2	Test de dépendance transversale . . . . .	93
2.3.1.4.3	Tests de racine unitaire sous l'hypothèse d'indépendance des individus (pays) (Test de première génération) . . . . .	94
2.3.1.4.4	Test de causalité au sens de Dumitrescu et Hurlin . . . . .	95
2.3.1.4.5	La GMM en panel dynamique . . . . .	96
2.3.2	Les résultats de l'estimation . . . . .	98
2.3.2.1	Analyse empirique des résultats : validité empirique . . . . .	98
2.3.2.2	Analyse économique des résultats . . . . .	98
2.3.3	Implications de politiques économiques . . . . .	103
	Conclusion . . . . .	104

### **3 Perspectives de Sortie de la Dépendance vis-à-vis de l'APD : Cas des Pays de la CEDEAO 106**

	Introduction . . . . .	106
3.1	Revue de la littérature . . . . .	107
3.1.1	Notion de dépendance . . . . .	107
3.1.1.1	Éloge de la dépendance . . . . .	109
3.1.1.2	Ravages de la dépendance . . . . .	110
3.1.1.3	APD et dépendance . . . . .	112

3.1.1.4	Les facteurs déterminants dans le processus de dépendance . . .	114
3.1.1.4.1	Le niveau de l'aide . . . . .	114
3.1.1.4.2	La durée et la prévisibilité de l'offre de l'aide . . . . .	116
3.1.1.4.3	La rigueur et la prévisibilité des conditions d'accès . . . . .	116
3.1.1.4.4	Les méthodes et instruments de l'aide . . . . .	116
3.1.2	Notion de sortie de dépendance vis-à-vis de l'APD . . . . .	117
3.2	Mécanismes de classification des pays dépendants et non dépendants de l'APD dans l'espace CEDEAO . . . . .	119
3.2.1	Analyse du degré de dépendance . . . . .	119
3.2.1.1	Mesure de la dépendance à l'égard de l'APD . . . . .	119
3.2.1.2	Détermination d'un seuil de dépendance à l'égard de l'APD . . . . .	120
3.2.1.2.1	Spécification du modèle . . . . .	121
3.2.1.2.2	Test de linéarité . . . . .	123
3.2.1.2.3	Test de détermination du nombre de régimes . . . . .	124
3.2.1.2.4	Présentation des résultats . . . . .	124
3.2.2	Identification des pays dépendants et non dépendants de l'APD à partir du seuil de dépendance . . . . .	127
3.3	Étude empirique sur la probabilité de sortie de la dépendance vis-à-vis de l'APD : cas des pays de la CEDEAO . . . . .	130
3.3.1	Méthodologie . . . . .	130
3.3.1.1	Spécification du modèle . . . . .	130
3.3.1.2	Choix et justification des variables . . . . .	131
3.3.1.3	Source de données et période d'étude . . . . .	133
3.3.1.4	Régression sur un modèle logistique binaire en données de panel . . . . .	133
3.3.1.4.1	Test de multicolinéarité entre les variables explicatives . . . . .	135
3.3.1.4.2	Qualité de la prédiction . . . . .	136
3.3.1.4.3	Test de spécification . . . . .	137
3.3.2	Résultats de l'estimation . . . . .	138
3.3.2.1	Analyse des résultats de l'estimation : validité empirique . . . . .	139
3.3.2.1.1	Analyse des résultats de l'estimation sous l'angle des <i>odds ratios</i> . . . . .	139
3.3.2.1.2	Analyse des résultats de l'estimation sous l'angle des effets marginaux . . . . .	140
3.3.2.2	Analyse économique des résultats . . . . .	141
3.3.3	Implications de politiques économiques . . . . .	146
	Conclusion . . . . .	147

<b>Bibliographie</b>	<b>153</b>
<b>Annexes</b>	<b>I</b>
<b>Liste des Index</b>	<b>XVI</b>
<b>Table des matières</b>	<b>XIX</b>

Insa SANE

## **Essais sur la Problématique de l'Aide Publique au Développement (APD) en Afrique de l'Ouest**

### **Résumé**

Les répercussions immédiates de la pandémie de COVID-19 sur les économies et les échanges internationaux ont mis l'APD sur le devant de la scène internationale. Plus de 50 ans après les indépendances de plusieurs pays africains, l'aide fait toujours l'objet de discussion. La présente thèse a pour objectif d'analyser la problématique de l'APD dans les pays de la CEDEAO en mettant en avant les concepts d'efficacité et de dépendance. Pour y parvenir, nous avons eu recours à la Méthode des Moments Généralisés en panel dynamique, à la méthode à effet de seuil de type « Régression à Seuil en Panel » et au modèle logistique binaire. Les résultats montrent, dans un premier temps, sur la période 1990-2017, que l'APD est inefficace dans les pays de la CEDEAO, car elle contribue à l'augmentation de leur vulnérabilité macroéconomique. Dans un deuxième temps, ils révèlent l'existence d'un seuil de dépendance optimal moyen d'environ 11,20% du PIB permettant d'identifier, sur la période 1980-2017, sept pays non dépendants de l'APD et sept pays dépendants de l'APD dans la zone CEDEAO. Dans un troisième et dernier temps, il en ressort que les pays de la CEDEAO pourraient rompre la dépendance vis-à-vis de l'APD en veillant à une expansion de leurs exportations de biens et services et au dynamisme de leurs industries locales. Toutefois, l'entrée massive d'Investissements Directs Étrangers augmenterait la dépendance à l'APD. Ainsi, il conviendrait pour ces pays d'utiliser de façon optimale leurs ressources internes dans le cadre du financement de leur plan de développement et considérer l'aide juste comme une ressource complémentaire.

**Mots-clés : Aide Publique au Développement, Vulnérabilité Macroéconomique, Efficacité, Dépendance, Afrique de l'Ouest**

### **Essays on The Problem of Official Development Assistance (ODA) in West Africa**

### **Abstract**

The immediate impact of the COVID-19 pandemic on economies and international trade has brought ODA to the forefront internationally. More than 50 years after the independence of several African countries, aid is still under discussion. This thesis aims to analyse the issue of ODA in ECOWAS countries by putting forward the concepts of effectiveness and dependency. To achieve this, we used the General Method of Moments in dynamic panels, the Panel Threshold Regression method and the binary logistic model. Firstly, the results show that ODA is ineffective in ECOWAS countries, over the period 1990-2017, as it contributes to the increase in their macroeconomic vulnerability. Secondly, they reveal the existence of an average optimal dependency threshold of about 11.20% of GDP, making it possible to identify, over the period 1980-2017, seven non-ODA-dependent countries and seven ODA-dependent countries in the ECOWAS zone. In a third and final point, it is suggested that ECOWAS countries could break their dependence on ODA by ensuring an expansion of their exports of goods and services and by promoting their dynamic local industry. However, the massive inflow of Foreign Direct Investment would increase the dependence on ODA. Thus, these countries should make optimal use of their domestic resources in financing their development plans and consider aid as a complementary resource.

**Keywords : Official Development Assistance, Macroeconomic Vulnerability, Effectiveness, Dependence, West Africa**